

Précis analytique des travaux  
de l'Académie des sciences,  
belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

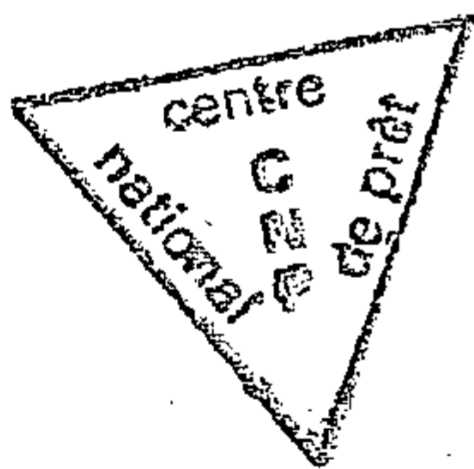
**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT LES ANNÉES 1923 ET 1924



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUCC<sup>r</sup>

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—  
1925

per 80  
0391



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02476304 8









PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS  
DE ROUEN

Pendant les années 1923 et 1924.

## ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

---

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT LES ANNÉES 1923 ET 1924



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD ·:-· LÉON GY ·:-· A. LAINÉ SUCC<sup>r</sup>

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—  
1925



ANNÉE 1923



# TABLEAU





de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

en 1923

---

## OFFICIERS EN EXERCICE

- M. LABROSSE (Henri), I , *Président*.  
M. CHIROL (Pierre), A , *Vice-Président*.  
M. CLÉRY (Léonce), O , *Secrétaire pour la classe des Sciences*.  
M. JOUEN (chanoine L.), *Secrétaire pour la classe des Lettres et des Arts*.  
M. BEAUREPAIRE (Georges de), *Archiviste*.  
M. PERRÉE, (E.), A , *Trésorier*.

## MEMBRES DÉCÉDÉS

- M. le D<sup>r</sup> Jude HUE, *Membre résidant* (1900), le 5 février 1923.  
M. Ernest LAYER, *Membre résidant* (1907), le 29 avril 1923.  
M. Lucien VALIN, *Membre résidant* (1909), le 16 juin 1923.  
M. Emile MINET, *Membre résidant* (1917), puis *Membre correspondant* (1922), le 28 avril 1923.  
M. Louis RÉGNIER, *Membre correspondant* (1901), le 31 octobre 1923.  
M. le D<sup>r</sup> Georges PENNETIER, *Membre résidant* (1886), puis *Membre correspondant* (1898), le 22 novembre 1923.

## MEMBRES NOUVEAUX

*Académiciens résidants.*

- M. Maurice ALLINNE, *aqua-fortiste et archéologue* (élu le 4 mai 1923, non encore reçu).
- M. Abel CAILLE, *Directeur de l'Institut chimique de Rouen* (élu le 27 juillet, non encore reçu).
- M. JEAN DES VIGNES-ROUGES (commandant TABOUREAU), *homme de lettres* (élu le 9 novembre 1923, non encore reçu).
- M. Albert FAROULT, *Vice-Président de la Chambre de Commerce de Rouen* (élu le 14 décembre 1923, non encore reçu).

*Académiciens correspondants.*

- M. David BAIRD-SMITH, *Professeur à l'Université de Glasgow* (élu le 22 juin 1923).
- M. Jacques HÉRISSAY, *homme de lettres, à Evreux* (élu le 27 juillet 1923).
- M. Louis JOUAS-POUTREL, *aqua-fortiste, à Paris* (élu le 27 juillet 1923).
- M. LE MEILLEUR, *peintre et graveur, à Paris, 31, boulevard Berthier* (élu le 7 décembre 1923).
-



# SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

TENUE LE 19 DÉCEMBRE 1923, DANS LA GRANDE SALLE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

---

Présidence de M. Henri LABROSSE, président.

---

La séance publique annuelle eut lieu le jeudi 19 décembre, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. H. Labrosse, président.

M. Auguste Dorchain, élu membre correspondant, avait accepté d'y prendre la parole.

Après avoir brièvement rappelé les liens intellectuels qui rattachent à notre ville l'éminent poète et critique, si fervent de Corneille, le Président lui souhaite la plus sympathique bienvenue et lui donne la parole.

M. Dorchain lut avec une verve chaleureuse, sur *Mélite*, comédie de Pierre Corneille, une savante et spirituelle causerie, dont les plus vifs applaudissements soulignèrent le magistral intérêt.

Les rapporteurs des prix décernés par l'Académie donnèrent ensuite lecture de leurs rapports : Mgr Prudent, sur le prix Gossier ; M. Cléry, sur le prix Bouctot (Sciences) ; M. Chirol, sur le prix Pellecat ; M. Gascard, sur le prix Houzeau ; M. Gensoul, sur les prix de vertu Boulet-Lemoine, Octave Rouland et Dumanoir.

## ALLOCATION DE M. LABROSSE

Président.

MESDAMES,

MESSIEURS,

Est-il bien nécessaire de vous présenter l'éminent conférencier qui, ce soir, prend séance parmi nous ? Auguste Dorchain ! N'est-il pas des nôtres, tout particulièrement, et à des titres divers ?

Sans doute, il a vu le jour à Cambrai. Mais son berceau fut bien vite transféré sur les rives de la Seine normande et l'on peut même dire rouennaise : Elbeuf est si près !

Son adolescence s'écoula à deux pas de cette enceinte, dans les murs de notre vénérable lycée Corneille, en compagnie du poète Pierre Nebout, et de nos confrères Léon Coutil, Georges Dubosc, les D<sup>rs</sup> R. Brunon et Lerefait, le philosophe Georges Dumesnil, le poète Roinart, etc.

Si Paris nous l'a pris ensuite, c'est Rouen qui le lui a préparé. S'il n'est pas Normand de naissance, si M<sup>me</sup> Oursel, trop scrupuleuse, ne lui a point donné droit de cité dans son *Panthéon biographique*, M. Dorchain peut être considéré comme Normand de formation et de conquête.

De formation, ai-je dit ? Je pourrais ajouter : de formation cornélienne.

En une page charmante, qui prélude à l'édition de ses savoureuses conférences sur Corneille, M. Dorchain nous a conté lui-même son initiation au culte religieux de notre grand poète.

De cette initiation, de ce culte n'est-il pas résulté une empreinte ineffaçable, une imprégnation profonde ? Et n'est-ce

pas un digne fils de Corneille qui a tracé ces lignes qui constituent le plus magnifique programme de vie, d'art et d'idéal, et qui gardent toute leur valeur à l'heure présente :

« Mon idéal, à vingt ans, c'était pour la génération dont je suis et dont l'enfance avait vu la guerre, une jeunesse avide de préparer, par l'ennoblissement de ses rêves et l'affermissement de sa volonté, une nouvelle exaltation de la Patrie, une jeunesse mettant sa joie de vivre dans la libre soumission de tous ses actes à une règle de vie morale, cherchant la beauté, non chez les malades et les monstres, mais chez les génies d'équilibre et de lumière, se préparer par la pureté à l'amour, par l'amour à l'action, par l'action — familiale, civique, française, humaine — au total accomplissement d'une destinée d'homme.

« Et mon idéal comme poète : aider par mon œuvre, fût-ce dans la plus humble mesure, à la marche universelle vers cet idéal de l'homme, en le reflétant dans mes vers pour le susciter dans les âmes. »

La noble inspiration des pièces magnifiques de la *Jeunesse pensive* et de *Vers la Lumière*, celle du beau drame de *Pour l'Amour* ne dérive-t-elle pas de l'initiation cornélienne ?

J'aimerais à vous citer quelques-uns de ces vers, de magnifique frappe, qui constituent de véritables mots d'ordre de beauté et de dignité morale.

Mais je dois être bref, pour ne pas abuser de votre patience, l'ordre du jour de cette réunion étant particulièrement chargé.

Et puis, j'aime à mettre en pratique l'οὔδεν ματῆν des Grecs.

Or, nos confrères, M. le chanoine Vacandard et

M. Paulme ont déjà entretenu avec éloquence notre Compagnie de l'œuvre littéraire de notre nouveau confrère, et, d'autre part, sur une scène plus vaste, plus glorieuse, d'éminents critiques ou littérateurs, l'Académie française elle-même, ont magnifié, pour les amis de la poésie et du théâtre, le grand talent de M. Dorchain.

Que pourrais-je dire de plus ? Ajouter mon modeste témoignage à tant de voix infiniment plus exercées et plus autorisées. Président éphémère de notre Compagnie, je suis fier tout de même d'avoir cette occasion unique de le proclamer, parce que si modeste qu'il soit, il n'est pas inspiré par une moindre conviction ni une moindre sympathie.

Je n'ajoute qu'un mot pour remplir le devoir de ma charge : vous souhaiter, cher Monsieur Dorchain, au nom de vos confrères, au nom de vos auditeurs de ce soir, tous, vos admirateurs, la plus cordiale et la plus sympathique bienvenue.

---

# La Première de « MÉLITE »

Comédie de P. CORNEILLE

Par M. Auguste DORCHAIN, membre correspondant.

---

MESSIEURS,

Pour exprimer ma gratitude profonde à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, qui m'a fait l'honneur de m'appeler à elle, je ne m'efforcerai point de découvrir une formule cérémonieuse, ingénieuse et pouvant prétendre à quelque nouveauté. Si j'étais femme, je me méfieraï des madrigaux et je prêteraï plus volontiers l'oreille à trois mots très simples, qui durent être dits pour la première fois dans le Paradis terrestre, et qui garderont apparemment tout leur sens et pouvoir jusqu'à la consommation des siècles. Il en est de la reconnaissance comme de l'amour et, même, il y suffit d'un seul mot, le plus banal du monde, à coup sûr, s'il n'est prononcé que du bout des lèvres, mais de tous le plus expressif s'il a jailli véritablement du cœur; et c'est à ce mot-là, parti de là, que je m'en tiendraï : Merci !

Vous ne pouvez imaginer, Messieurs, à quel point, ce soir, je me sens, grâce à vous, comme rajeuni. Ne viens-je point d'apercevoir, en effet, parmi les personnes éminentes formant notre Compagnie, deux hommes qui furent au nombre des plus chers camarades et amis de mon enfance, qui, pendant dix années, se penchèrent à côté de moi sur

les pupitres de notre vieux lycée Corneille, et de qui, dès lors, je me sentais tout proche par la communauté des goûts, des aspirations et des sympathies. Car te revoilà, mon cher Georges Dubosc; car, mon cher Léon Coutil, te revoilà.

Hier, explorant les poches en pseudo-chagrin d'une antique serviette d'écolier, pleines de paperasses remontant à ces lointaines années, je ne retrouvai pas sans émotion certain cahier in-4 où, sur un papier de luxe, chaque page étant encadrée d'un filet rouge, notre si aimé et si regretté condisciple Pierre Nebout avait magistralement calligraphié en caractères elzéviriens, avec des initiales rubriquées, à l'instar des éditions de Lemerre, un magnifique recueil de sonnets, tous datés de 1874, et tous dus à des élèves qui, cette année-là, passaient de la Seconde à la Rhétorique. A côté des sonnets composés par le calligraphe lui-même, déjà poète, il y en a là trois de ta façon, Georges Dubosc, dont un, intitulé *Ecole Hollandaise*, sent déjà son futur critique d'art. Et il y en a deux de la mienne, sentimentaux. Ce n'est pas tout : en tête de l'ouvrage se trouve un frontispice gravé à l'eau-forte, représentant, croisées, une lyre et une harpe. Eau-forte précieuse, d'être « avant la lettre »; mais Pierre Nebout, toutefois, voulant que nul ne pût ignorer le nom de l'artiste, a écrit dessous, de sa plume la plus fine, avec les abréviations d'usage : *Léon Coutil delineavit et sculpsit*. Comme on se retrouve !

Chacun de nous donc, dès lors, cherchait sa voie particulière et commençait même de s'y engager avec audace. Mais une grande passion nous unissait tous, celle de Corneille; et je ne saurais ici, sans ingratitude, passer sous silence le nom du maître qui venait de nous la communiquer pour jamais, du haut de sa chaire de Seconde : François

Bouquet, l'auteur de ce livre, *Les points obscurs de la vie de Corneille*, dont on peut dire que, complétant et revisant les recherches des Taschereau, des Gosselin, des Marty-Laveaux, il demeure le plus solide fondement de toute biographie cornélienne.

Comment pourrions-nous oublier, nous ses anciens élèves, l'action qu'il eut sur nos âmes ? Rappelez-vous, mes amis, ces devoirs où il nous demandait d'analyser, scène par scène, les quatre chefs-d'œuvre fondamentaux du « Théâtre classique » : *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* ? Et souvenez-vous de ces heures impatientement attendues où, nous ayant distribué les rôles, il nous faisait lire à haute voix ces mêmes chefs-d'œuvre, pour qu'en passât mieux en nous le frisson sublime. Je me rappelle encore d'avoir été un jour Emilie, et, un autre jour, Rodrigue. Oui,

Je fus ce téméraire, ou plutôt ce vaillant,

comme dirait Don Sanche. Toi, Coutil, tu triomphais, si je ne me trompe, en interprétant Pauline et Curiace. Toi, Dubosc, tu ne craignais personne, si j'ose dire, dans le monologue d'Auguste et dans les imprécations de Camille.

Tous les trois, depuis, nous sommes restés fidèles au grand patron de notre lycée. Délaissant, par occasion, tes travaux de graveur et d'archéologue, il t'est arrivé, Léon Coutil, au moment du tricentenaire, d'écrire un savant article sur les séjours de Pierre et de Thomas dans leur maison des Andelys, ta ville natale. La moitié de ton dernier livre, *Trois Normands*, est consacrée, Georges Dubosc, non seulement à Corneille l'aîné, mais à sa femme, à deux de ses fils, à l'un de ses gendres ; et je regrette que tu n'y aies point inséré aussi ton étude sur la moins connue de ses filles, cette

Madeline qui fut l'Antigone de son oncle Thomas devenu aveugle, et dont M. l'abbé Renault vient, le premier, de raconter l'entrée tardive en religion et la pieuse mort chez les Bénédictines du Saint-Sacrement de Rouen. Pour moi, enfin, mes chers amis, serais-je ici ce soir si je n'avais pas consacré un volume à *Pierre Corneille* ? J'espère donc que notre vieux professeur François Bouquet n'est pas trop mécontent de ses trois disciples, et je croirais même volontiers que, ne pouvant plus, comme autrefois, nous envoyer au Banc d'Honneur, c'est lui qui, de plus haut que sa chaire, de Là-Haut, par de secrètes influences, nous a fait tous les trois promouvoir académiciens.

Mais je ne suis pas venu ici, Messieurs, pour évoquer des souvenirs, si doux qu'ils pussent être à ma pensée, et je crois entendre déjà notre Président me rappeler à l'ordre, à l'ordre du jour, où il est imprimé que je dois ce soir vous entretenir de *Mélite*. C'est bien le moins, du reste, que j'apporte à mon tour une petite contribution à ces recherches cornéliennes qui sont dans la tradition la plus constante et la plus glorieuse de notre Compagnie.

Ce ne sera pas pour vous y raconter la pièce, pour vous y exposer l'enchaînement de l'action et le développement des caractères, comme jadis François Bouquet m'en eût imposé la tâche ; ce ne sera pas non plus pour vous montrer tout ce qu'apportait d'exceptionnel et de nouveau à la scène française cette première fleur du génie de Corneille, non : ce sera, tout simplement, pour trancher d'une façon que j'ai l'audace de croire définitive, la question de savoir, avec exactitude, en quelle année et en quel théâtre cette première fleur a fleuri, le lieu dépendant d'ailleurs de la date.

Sur cette question, on ne saurait dire qu'il y ait eu



jamais controverse : il y eut plutôt deux opinions successives, chacune, en son temps, réunissant l'unanimité des suffrages, et entre lesquelles il nous faut aujourd'hui choisir. Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on admit sans conteste que *Mélite* avait été représentée en 1625 ; après, sans conteste non plus, on crut et l'on a continué de croire que ce fut seulement en 1629. Je compte établir, sur d'anciens fondements retrouvés et fortifiés, que la première opinion était la bonne et qu'il y faut revenir avec une pleine et entière tranquillité.

Sur quel texte reposait-elle ? Sur le texte le plus précieux, le plus précis et le plus sûr que l'on puisse souhaiter : un texte de Fontenelle, le neveu et le premier historiographe de Corneille, l'homme qui, né en 1657, avait vécu vingt-sept années dans l'intimité de son oncle Pierre, quarante-sept années dans l'intimité de son oncle Thomas, et qui, par conséquent, était mieux placé que personne pour connaître la vérité sur une date restée évidemment radieuse dans leur mémoire.

On sait que Fontenelle avait, dès sa jeunesse, ébauché une biographie de l'aîné de ses oncles ; et peut-être était-elle de lui, la courte notice nécrologique parue au lendemain de la mort du grand poète dans le *Mercurie Galant* d'octobre 1684. Mais la première version certaine de la *Vie de M. Corneille l'aîné* est celle, alors inédite, qu'il confia en 1729 à l'abbé d'Olivet qui l'inséra dans son *Histoire de l'Académie française*, complément et suite de celle publiée sous ce même titre, en 1652, par Pellisson, laquelle s'arrêtait à cette date et n'avait consacré à Corneille, vivant et en pleine activité, qu'une notice insignifiante et

sommaire. Voici, pris en sa version primitive, le texte de Fontenelle touchant le sujet qui nous occupe :

« Il (Corneille) se mit d'abord au barreau sans goût et sans succès. Mais une petite occasion fit éclater en lui un génie tout différent; et ce fut l'amour qui le fit naître. Un jeune homme de ses amis, amoureux d'une demoiselle de la ville, le mena chez elle. Le nouveau venu se rendit plus agréable que l'introducteur. Le plaisir de cette aventure excita dans M. Corneille un talent qu'il ne se connaissait pas; et sur ce léger sujet il fit la comédie de *Mélite*, qui parut en 1625. »

Un terme pourrait sembler équivoque : « qui parut en 1625 ». Cela pourrait signifier : qui parut chez le libraire. Mais non : réimprimant, en 1743, son *Histoire de l'Académie française*, d'Olivet met ici en note : « qui parut, c'est-à-dire qui fut jouée, car elle ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1630 ». Il se trompe sur cette dernière date, l'édition originale n'ayant même été publiée qu'en 1633; mais il a bien soin d'insister sur la date de la représentation, pour la montrer très antérieure à celle de la publication.

Objectera-t-on que c'est peut-être là une interprétation arbitraire, par d'Olivet, du mot « qui parut » ? Point, car d'Olivet, en tête du chapitre, a pris soin de nous avertir que « cette vie de M. Corneille l'aîné vient d'être publiée par M. de Fontenelle lui-même, avec une *Histoire du Théâtre-Français*, dans la dernière édition de ses œuvres ». Et me reportant à cette dernière édition, parue en 1742 « à Amsterdam, aux dépens de la Compagnie », et que j'ai sous les yeux, j'y lis, au tome IV, page 419, cette variante définitive et topique : « *Mélite* fut jouée en 1625 avec un grand

succès ». Cette fois, le mot est écrit, — et de quelle main, avec quelle autorité, — pour une correction volontaire du texte antérieur, destinée à rendre toute équivoque impossible.

Eh bien ! Messieurs, si incroyable, si invraisemblable que cela paraisse, cette date de 1625, — sauf pour le duc de La Vallière dans sa *Bibliothèque du Théâtre-Français* (1868), qui lui reste fidèle, — ne sera plus admise par aucun auteur, à partir du jour où les frères Parfaict, dans leur célèbre *Histoire du Théâtre-Français* en 15 volumes, parue de 1745 à 1749, auront cru trouver un texte qui l'infirmes et leur semble prouver que *Mélite* n'a pu être représentée qu'en 1629. Derrière les frères Parfaict vont désormais marcher à la file : et J. Taschereau, dans les trois éditions de son *Histoire de la Vie et des Œuvres de P. Corneille* (1829, 1855, 1869) ; et Ch. Marty-Laveaux, dans son *Corneille de la Collection des Grands Ecrivains de la France* (1862) ; et, dans ses *Points obscurs* (1888), François Bouquet — *tu quoque, magister !* — qui, du reste, ne discute point la question, se contentant d'adopter la nouvelle date ; et M. Eugène Rigal, dans son *Histoire du Théâtre-Français avant la période classique* (1901) ; et moi-même, dans mon livre de 1918, jusqu'au jour où, il y a quelques mois, prié par M. Henry Lyonnet d'écrire une préface pour son ouvrage si intéressant sur *Les Premières de Corneille*, j'ai commencé d'ouvrir les yeux et d'essayer de les lui ouvrir, en me réservant d'établir devant vous, Messieurs, la réfutation complète d'une erreur qui, d'être séculaire, ne m'apparaît point respectable.

Ah ! ce texte sur lequel les frères Parfaict et leurs successeurs s'appuient, combien il me sera facile, — m'appuyant

en partie, il est vrai, sur de récentes découvertes, — de montrer qu'il n'en reste rien qu'on puisse invoquer pour reculer jusqu'à 1629 la première représentation de *Mélite* ! Mais, d'abord, laissez-moi vous exposer une petite découverte personnelle, que je viens de faire et qui prouve déjà, clairement, que *Mélite* est antérieure à cette année-là.

Tout le monde connaît, au moins de nom, le poète Alexandre Hardy, lequel, environ de 1593 à 1631, aux gages des comédiens, soit de l'Hôtel de Bourgogne, soit des troupes qui couraient la province et l'étranger, n'enfanta pas, pour leur usage, moins de sept cents pièces, presque toutes en cinq actes, et toutes en vers, mais en quels vers ! Corneille nous a parlé de lui, précisément, dans son Examen de *Mélite*, où nous lisons :

« Cette pièce fut mon coup d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque je ne savais pas alors qu'il y en eût. Je n'avais pour guide qu'un peu de sens commun, avec les exemples de feu Hardy, dont la veine était plus féconde que polie et de quelques modernes qui commençaient à se produire et qui n'étaient pas plus réguliers que lui. »

Voilà le jugement de Corneille sur Hardy. Et voici l'opinion que Hardy avait de Corneille, à en croire les dernières lignes de l'éloge que Fontenelle fait ainsi de *Mélite* :

« Jusque là, on n'avait guère connu que le comique le plus bas ou un tragique assez plat. On fut étonné d'entendre une autre langue. Mais Hardy, qui avait ses raisons pour vouloir confondre cette espèce de comique avec l'ancien, disait que *Mélite* était une assez jolie farce. »

Ce mot, assez dédaigneux, n'avait pu être transmis jusqu'à

Fontenelle que par tradition orale, et s'était plutôt atténué en route, car vous allez à présent connaître, imprimé, publié, le jugement plein de fiel qu'Alexandre Hardy porta sur le jeune avocat rouennais dont le premier ouvrage avait fait subitement pâlir tous les siens.

Sentant peut-être qu'il n'avait plus beaucoup d'années à vivre, et ne voulant pas que les simples lecteurs fussent privés de savourer quelques-unes de ses productions, il publia chez divers libraires, de 1624 à 1628, en cinq volumes, sous le titre de : *Le Théâtre d'Alexandre Hardy, Parisien*, un recueil de ses pièces : trente-trois comédies, tragédies et pastorales, choisies parmi les « six cents et plus » qu'il avoue, en tête du tome V, avoir déjà perpétrées. Le tome IV avait paru, non pas à Paris, comme tous les autres, mais chez David du Petit-Val, imprimeur du Roi, à Rouen, où les hasards de sa vie errante l'avaient mené; et c'était justement en 1626, l'année où, dans cette ville, il n'était bruit que de la naissante renommée du poète de *Mélite*. Aussi faudra-t-il qu'en tête du tome V, dans l'avertissement au Lecteur, sa bile s'extravase et se déverse, et en quelle prose ! La phrase initiale n'a pas moins de quarante et une lignes à elle toute seule ! Je passe, en grande partie, les vingt-sept premières, où il est question de la tragédie qui, dit-il, « se traite aujourd'hui pour ceux qui ne lirent seulement jamais la couverture des bons livres, qui, sous ombre de quelques lieux communs pris et appris en Cour, se présument avoir la pierre philosophale de la Poésie, et que quelques rimes plates entrelacées de pointes affinées dans l'alambic de leurs froides conceptions, feront autant de miracles que de vers en chaussant le cothurne... » — Ouf ! — Et voici, à partir de la vingt-huitième ligne de la phrase, pour Corneille :

« D'autres aussi, que l'on pourrait nommer excréments du Barreau, s'imaginent de mauvais avocats pouvoir devenir de bons Poètes en moins de temps que les champignons ne croissent, et se laissent emporter à la vanité de leurs sens et des louanges que leur donne la langue charlatane de quelque écervelé d'Histrion, que de là ces misérables corbeaux profanent l'honneur du Théâtre de leur vilain croassement, et de ce présument être sans apparence ce qu'ils ne peuvent jamais espérer avec raison, jusqu'à bâtir, s'il était possible, sur les ruines de la bonne renommée de ceux qui ne daigneraient avouer de si mauvais écoliers qu'eux. »

Enfin, un point !

Vous avez reconnu tout de suite, Messieurs, de quel « mauvais avocat » il s'agit, qui croasse si vilainement comme un corbeau, pour ne pas dire comme une corneille. Et quant à « l'écervelé d'histrion à la langue charlatane », vous avez deviné déjà que c'était le célèbre acteur Mondory, celui qui, ayant lu, à l'un de ses passages à Rouen, le manuscrit de *Mélite*, avait, comme l'on sait, emporté la pièce à Paris, l'y avait fait représenter, en avait joué lui-même le rôle important d'Eraste, et qui devait rester désormais l'interprète magnifique et le fidèle ami de Corneille, dans une troupe qui, pour le moment, fait une rude concurrence à celle des Comédiens Royaux dont Hardy est le fournisseur attitré.

Dire que M. Eugène Rigal lui-même, qui a consacré à Alexandre Hardy une belle thèse de doctorat, tout un énorme volume de plus de sept cents pages in-8, ne s'est pas arrêté un instant sur cet Avertissement si révélateur ! C'est que, lui aussi, faute d'avoir passé au crible les assertions des frères Parfaict, croit que *Mélite* n'a été repré-

sentée qu'en 1629, donc un an après cette diatribe dont le charabia, filandreux et enragé tout ensemble, ne peut pourtant s'appliquer qu'à Corneille.

Quelles sont donc les fameuses, ou plutôt pas fameuses raisons qu'invoquent les partisans de 1629 ? Elles sont toutes tirées, et toutes indûment, comme je le ferai voir, de ce passage de l'*Epître dédicatoire comique et familière des Galanteries du duc d'Ossone, Vice-Roi de Naples*, comédie de Jean de Mairet, le poète de Besançon (1636).

« Il est très vrai que si mes premiers ouvrages ne furent guère bons, au moins ne peut-on nier qu'ils n'aient été l'heureuse semence de beaucoup d'autres meilleurs produits des fécondes plumes de Messieurs de Rotrou, de Scudéry, Corneille et du Ryer, que je nomme ici suivant l'ordre du temps qu'ils ont commencé après moi. »

Et voici le commentaire de Marty-Laveaux :

« Si ce témoignage est rigoureusement exact, et il y a tout lieu de le croire, nous arrivons presque (pour *Mélite*) à une date précise, et nous ne pouvons hésiter qu'entre la fin de 1629 et le commencement de 1630. En effet, Scudéry nous apprend, dans la préface de son *Arminius*, qu'il fit *Lygdamon*, sa première pièce, « en sortant du régiment des Gardes » et nous avons de lui en avant du *Trompeur puni*, une *Ode au Roi faite à Suze*, qui nous prouve qu'en 1629 il était encore au service. D'un autre côté, *Argénis ou Poliarque et Théodore*, première pièce de du Ryer, a été imprimée en 1630 chez Nicolas Bessin. »

Passons sur Rotrou dont l'antériorité, seule, est en effet certaine, mais occupons nous des autres, et arrêtons-nous d'abord à Scudéry.

Oui, certes, Scudéry était encore au service lors de cette affaire de Pas-de-Suze qui inspira aussi un sonnet à Corneille; mais rien ne nous autorise à croire que c'était encore dans ce Régiment des Gardes où il fit ses premières armes. Au service, il y fut presque toute sa vie, en des régiments divers; et c'est de titres militaires qu'il continue de se parer jusque sous son portrait gravé par Nanteuil, en tête de son poème d'*Alaric ou Rome Vaincue* (1652) où il est qualifié de « Messire Georges de Scudéry, gouverneur du fort de Notre-Dame-de-la-Garde et capitaine entretenu sur les galères du Roi ».

Arrivons à du Ryer. Si vraiment sa première pièce a été imprimée en 1630, cela ne prouve point du tout qu'elle n'avait pas été représentée plusieurs années avant. Cela prouverait plutôt le contraire, car on sait que, une fois imprimés, les ouvrages de théâtre, sous le rapport des représentations, tombaient dans le domaine public et que n'importe quelle troupe s'en pouvait emparer sans aucun profit pour l'auteur : ce qui fait que *Mélite* même, — en tout état de cause on est, là-dessus, d'accord, — ne devait paraître chez le libraire Targa que plusieurs années après avoir paru sur la scène. Mais il y a mieux : *Argénis* n'était pas la première, c'était seulement la troisième pièce de du Ryer, venant après *Arétophile*, qui est de 1618, et après *Clitophon et Leucippe*, qui est de 1622. Les deux manuscrits, datés, sont à la Bibliothèque de l'Arsenal. Et Mairet ne pouvait ignorer les deux tragédies, car la première, tout au moins, avait obtenu un tel succès que Gaston d'Orléans se plaisait à l'appeler « ma pièce ». Ainsi donc, du Ryer, que Mairet, « suivant l'ordre du temps », prétend-il, nomme le dernier, est, au contraire, le premier en date.



Mais voici le plus fort : Jean de Mairet, si fier aussi de « sa vieille noblesse allemande », — il est Wesphalien d'origine et n'est arrivé en Franche-Comté qu'avec son père, — Jean de Mairet, qui tient à avoir commencé avant tous les autres, est le plus fieffé des menteurs. Ayant toujours prétendu être né en 1610, il ose écrire, dans la même *Epître familière* de 1636 :

« J'ai commencé de si bonne heure à faire parler de moi qu'à ma vingt-sixième année je me trouve aujourd'hui le plus ancien de tous les poètes dramatiques. Je composai ma *Chryseide* à seize ans, au sortir de Philosophie... et ma *Silvie* la suivit un an après. Je fis ma *Silvanire* à vingt et un... »

Le fourbe Mairet ne pouvait prévoir que, récemment, M. Thivrier retrouverait son acte de naissance, révélant qu'il n'était pas né en 1610, mais six ans plus tôt, le 4 janvier 1604 (1), et qu'ainsi, comme le prouve la thèse de doctorat que M. Georges Bizot lui a consacrée, où il tient déjà la date de 1604 pour véritable (2), la *Chryseide* se trouve rejetée à 1620, la *Silvie* à 1621 et la *Silvanire* à 1625, date que Fontenelle assigne à *Mélite*. Mais si, après tout ce renversement du système des frères Parfaict et de leurs suiveurs, vous n'êtes pas convaincus encore, c'est Corneille en personne qui, maintenant, va vous convaincre.

On sait que, pendant la querelle du *Cid*, Corneille n'eut pas d'ennemi plus féroce que ce Jean de Mairet, si plein

(1) V. Jules Marsan, *La Sylvie du Sieur Mairet* (Société des textes français modernes, Paris, 1905). Introduction, p. VIII, note 2.

(2) *Etude sur la Vie et les Œuvres de Jean de Mairet*, Paris, Ernest Thorin, 1877.

de lui-même qu'il ne craignait pas, dans un de ses libelles, de comparer le succès de la *Silvie* à celui du *Cid*, mettant de son côté, bien entendu, tout l'avantage. On sait aussi que deux des pièces apologétiques attribuées à Corneille sont des réponses « au Bezançonnais Mairet ». Dans la dernière se trouve cette phrase où, parlant de son insulteur, il dit : « Cependant, il nous étale pour poèmes dramatiques parfaitement beaux : le *Pastor Fido*, la *Fille de Scire* et cette malheureuse *Silvanire* que le coup d'essai de M. Corneille terrassa dès sa première représentation ». La *Silvanire* étant de 1625, vous voyez donc bien que le « coup d'essai » de M. Corneille est de la même date.

Après de telles précisions, je pourrais passer sous silence un puéril argument de Taschereau en faveur de 1629 : c'est que, dans l'édition de 1660 de son *Théâtre*, Corneille écrit : « Je hasarderais quelque chose sur trente ans de travail sur la scène » ; dans celle de 1664, « plus de trente ans » ; dans celle de 1668, « quarante ans » ; dans celle de 1682, « cinquante ans », et qu'aucun de ces chiffres ne correspond à 1625. Mais à 1629 non plus, et il saute aux yeux que Corneille n'a jamais compté qu'en chiffres ronds, par décades. Et s'il fallait prendre à la lettre, par exemple, les cinquante ans de 1682, c'est en 1632 qu'aurait été jouée *Mélite*, ce que personne jamais n'a prétendu ni ne prétendra.

Mais voyez, Messieurs, avec quel acharnement je tiens à pousser jusque dans leurs retranchements derniers ceux qui, par hasard, tiendraient pour 1629. Je leur ai réservé un argument suprême, tiré encore de Corneille lui-même, et qui aura le mérite de nous faire connaître, par surcroît, à quel théâtre *Mélite* fut représentée.

Corneille dit, dans l'Examen de sa comédie : « Le succès en fut surprenant : il établit une nouvelle troupe de comédiens à Paris, malgré le mérite de celle qui était en possession de s'y voir l'unique ».

Or, c'est en 1625, par un bail passé le 3 août et dont Eudoxe Soulié a relevé la minute, que les Confrères de la Passion, propriétaires de l'Hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, louèrent leur salle à la troupe, jusque là errante, des Comédiens du Prince d'Orange, dont faisaient partie, avec Le Noir et sa femme, Guillaume Desgilberts, sieur de Mondory, arrivant de Rouen, *Mélite* en poche (1). Et c'est en vain que les Comédiens du Roi, cette troupe qui jusque là, comme l'écrit Corneille, « était en possession de se voir l'unique » à Paris, intentèrent des procès aux nouveaux locataires pour obtenir qu'ils soient expulsés; c'est inutilement qu'ils essaieront de troubler leurs représentations et de s'installer à proximité de l'Hôtel pour débaucher leur public : le lieutenant civil interviendra et assurera aux interprètes de *Mélite* la tranquille jouissance du théâtre jusqu'à la fin de leur bail en 1628. Quand, donc, les auteurs qui pensent que *Mélite* n'a été jouée qu'en 1629 nous assurent que ce fut au Jeu de Paume de Berthaut, dans l'impasse de ce nom aboutissant à la rue Beaubourg, ils se trompent, avec logique d'ailleurs, sur les deux points à la fois, car c'est bien, en effet, impasse Berthaut que l'ancienne troupe du Prince d'Orange, son bail terminé, alla s'installer en 1629. Ils oublient seulement la phrase de Corneille et que « l'éta-

(1) Eudoxe Soulié : *Recherches sur Molière et sur sa famille*, Paris, Hachette, 1863, pp. 151 et suiv. — Eugène Rigal, *Le Théâtre-Français avant la période classique*, Paris, Hachette, 1902, pp. 67-68.

blissement » de cette troupe à Paris, déterminé par le triomphe de *Mélite*, remontait alors à plus de trois années. En 1629, ce ne fut donc plus « l'établissement », mais le simple déménagement d'une troupe depuis longtemps établie.

Et j'ai fini par là, Messieurs, d'accumuler toutes mes preuves. Un de nos prédécesseurs en cette Académie, le savant historien et bon corneilliste Floquet, souhaitait fort que la date donnée par Fontenelle pût être la véritable, comme attestant mieux la précocité du poète. Elle l'est : c'est bien en 1625 qu'on voit rayonner comme une aurore, à l'horizon de la Poésie et du Théâtre, la première œuvre et les dix-neuf ans de Pierre Corneille.

Et j'achève d'écrire ces lignes dans une vieille maison de la rue Garancière, devant laquelle est certainement passé le grand homme, car elle est contiguë à la magnifique demeure du marquis de Sourdéac. Vous savez quel fut ce personnage qui commanda en 1660 à Corneille sa tragédie de *La Toison d'Or*, qui la fit représenter à ses frais dans son château du Neufbourg, en Normandie, devant toute la noblesse de la province, à l'occasion du mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse, et qui, ensuite, donna généreusement les décors, les costumes et les machines au Théâtre du Marais, où les Parisiens vinrent longtemps en foule admirer le plus somptueux des spectacles. Vous jugez si l'auteur, alors, put manquer de venir, rue Garancière, présenter ses remerciements à un tel Mécène !

La façade de l'hôtel, qu'occupe à présent la librairie Plon, est intacte, et bien caractéristique, avec ses hauts pilastres que couronnent des chapiteaux à cornes de béliers. A droite et à gauche du porche profond, il y a des sortes de bancs de pierre, bornes pour les carrosses et montoirs

pour les cavaliers. Corneille les a effleurés sans aucun doute, et c'est pourquoi, à la nuit tombante, quand il ne passe plus personne dans la rue, j'ai été tenté plus d'une fois de m'y asseoir. Mais toujours la place était prise. Par qui ? Par de gentils amoureux du quartier, sûrs de trouver là de l'ombre et du silence, et dont on devine que leur idylle innocente se conclura bientôt à la proche mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement, puis, en face, dans quelque chapelle de Saint-Sulpice. Je passe vite, en tournant la tête, pour ne pas avoir l'air de les voir; mais je les ai vus tout de même. Tantôt ils se parlent à voix basse, une joue sur une épaule; tantôt ils se tiennent tout simplement les mains, les regards croisant les regards.

Quel est le plus expressif des deux langages, celui des lèvres ou celui des yeux ? Mélite et Tircis eux-mêmes, — c'est-à-dire Catherine Hue et Pierre Corneille, — n'étaient pas très bien fixés là-dessus, et ils en disputaient tendrement au cinquième acte de la comédie, dans cette scène délicieuse où, assurés enfin du consentement maternel à leur mariage, ils ne cherchent plus qu'à s'exprimer du mieux qu'ils peuvent leur mutuel bonheur. Et je m'éloigne discrètement de l'hôtel de Sourdéac en me répétant ces doux vers :

## TIRCIS

Maintenant que le sort, attendri par nos plaintes,  
Comble notre espérance et dissipe nos craintes,  
Que nos contentements ne sont plus traversés  
Que par le souvenir de nos malheurs passés,  
Ouvrons toute notre âme à ces douces tendresses  
Qu'inspirent aux amants les pleines allégresses,  
Et d'un commun accord chérissons nos ennuis  
Dont nous voyons sortir de si précieux fruits.

Adorables regards, fidèles interprètes  
 Par qui nous expliquions nos passions secrètes,  
 Doux truchement du cœur, qui déjà tant de fois  
 M'avez si bien appris ce que n'osait la voix,  
 Nous n'avons plus besoin de votre confiance :  
 L'amour en liberté peut dire ce qu'il pense  
 Et dédaigne un secours qu'en sa naissante ardeur  
 Lui faisaient mendier la crainte et la pudeur.  
 Beaux yeux, à mon transport pardonnez ce blasphème,  
 La bouche est impuissante où l'amour est extrême :  
 Quand l'espoir est permis elle a droit de parler,  
 Mais vous allez plus loin qu'elle ne peut aller ;  
 Ne vous laissez donc point d'en usurper l'usage,  
 Et, quoi qu'elle m'ait dit, dites-moi davantage !  
 Mais tu ne dis plus mot, ma vie ; et quels soucis  
 T'obligent à te taire auprès de ton Tircis ?

## MÉLITE

Tu parles à mes yeux et mes yeux te répondent.

## TIRCIS

Ah ! mon heur ! il est vrai, si tes désirs secondent  
 Cet amour qui paraît et brille dans tes yeux,  
 Je n'ai rien désormais à demander aux Dieux.

Je n'ai voulu vous laisser, Messieurs, que sur du Corneille.

---

# RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(SCIENCES 1923)

Par M. L. CLÉRY

---

MESSIEURS,

Il est assurément devenu banal de dire que, pendant l'effroyable tourmente qui, quatre années durant, a exercé ses ravages sur notre vieux continent, tous les progrès dont s'enorgueillit le génie humain, toutes les merveilleuses découvertes accomplies depuis un siècle ont été asservis, et sans exception aucune, à un but unique, exclusif : la destruction la plus rapide et la plus complète possible des êtres et des choses. Quel a été l'effet de cette mobilisation, oserai-je dire, des puissances de l'esprit ? La réponse à cette question nous est donnée par nos quinze cent mille morts, par les ruines amoncelées dans dix de nos plus riches départements, aussi bien par l'immensité des ressources ainsi mises au service du talent de nos généraux, de la vaillance de nos soldats pour les porter à la victoire. Mais, après nous être pieusement inclinés sur les tombes de nos chers disparus, après avoir offert le tribut de notre admiration et de notre gratitude aux héros qui ont terrassé le colosse germanique, il nous a fallu sans plus tarder tourner nos regards vers les pressants devoirs qui nous sollicitaient dès le lendemain du triomphe et entreprendre à la fois la réparation de nos désastres et la restauration de l'ordre économique dont notre

pays, appauvri et anémié, ressentait un impérieux besoin. C'est encore à la science qu'on allait faire appel en lui demandant d'accomplir œuvre de vie, après avoir fait œuvre de mort et, par un juste retour, de reconstruire elle-même ce qu'elle avait mis à terre. On ne saurait donc s'étonner que l'Académie, que l'étude du passé ne détache pas du souci du présent et de l'avenir, ait choisi comme sujet du concours pour le prix Bouctot, Sciences, à décerner en 1923 : « De l'utilisation dans l'industrie des progrès scientifiques dus à la guerre », et je voudrais en quelques pages analyser brièvement devant vous le travail qu'elle a jugé digne de la récompense dont elle est la dispensatrice.

L'auteur n'est point un inconnu pour nous : Pharmacien en chef des Hospices de Rouen, professeur suppléant à l'École de Médecine et de Pharmacie, M. Albert Guillaume est déjà titulaire du prix Houzeau, que lui a valu une étude remarquable présentée à l'Académie sur « La question du Lait en Normandie ». En 1921, il s'acquittait avec distinction des fonctions de secrétaire du Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, qui se tenait à Rouen, et il apportait, il y a quelques mois, un précieux concours aux Assises de Caumont comme secrétaire de la classe des Sciences et auteur d'intéressantes communications.

Vaste était le champ nouveau qui s'ouvrait à ses investigations et M. Guillaume a dû se borner à donner une simple vue d'ensemble de nos industries les plus marquantes, en rappelant quel était leur état avant la guerre et en exposant les progrès réalisés sous l'empire des nécessités d'une lutte sans merci et les applications variées et fécondes que nous pouvons désormais en attendre pour les travaux de la paix.



Malgré les restrictions qu'il s'est ainsi imposées, notre lauréat nous offre pourtant un volumineux mémoire si riche de faits, de renseignements, de considérations de tout genre, que le rapporteur n'est pas sans éprouver quelque embarras pour en donner un aperçu dont la concision s'accorde avec le temps qui lui est mesuré.

L'ouvrage comporte trois grandes divisions intitulées : *L'Industrie chimique, l'Industrie aéronautique, l'Industrie automobile*. (Un puriste chercherait peut-être noise à l'auteur au sujet de ces deux dernières expressions dont la correction cède évidemment à la compréhensibilité.)

La première partie débute par des considérations générales qui amènent M. Guillaume à établir un parallèle entre la France et l'Allemagne. Avec une grande franchise, il montre la puissante organisation grâce à laquelle nos ennemis avaient, avant la guerre, conquis les marchés du monde. Institution de cartels, concours des banques, création de tarifs douaniers favorables au *dumping*, de tarifs de chemins de fer réduits, appui des représentants diplomatiques à l'étranger, coordination étroite des travaux des savants et des industriels. Tout était mis en œuvre pour assurer à l'Allemagne une place prépondérante et en même temps la doter d'un outillage qui devait, le jour venu, permettre à son industrie de passer sans à-coups de l'œuvre de paix à l'œuvre de guerre.

Est-il besoin de rappeler que, bien au contraire, le conflit nous surprit brusquement et que, si nous triomphâmes finalement des prodigieuses difficultés qui, dès la première heure, se dressèrent devant nous à la fois pour satisfaire aux besoins de l'armée et pour assurer tant bien que mal la vie

normale du pays, ce fut, laissez-moi user d'une expression devenue pour ainsi dire classique, grâce au *système D*, où se révélèrent, à l'arrière comme sur le front, l'ingéniosité et la promptitude d'esprit qui sont le propre de notre race ?

M. Guillaume nous entretient tout d'abord des produits azotés indispensables pour nous fournir, suivant son heureuse formule, du pain et de la poudre et que nous tirions avant la guerre presque exclusivement des nitrates de soude du Chili. Les belligérants furent bientôt obligés de recourir à d'autres moyens et s'ingénièrent à perfectionner la technique nouvelle qui, depuis quelques années déjà, tentait de parer à un épuisement des gisements américains en faisant appel à l'azote de l'air atmosphérique. C'est une occasion pour M. Guillaume de donner un aperçu des procédés inventés par l'Allemand Haber, puis par le Français Georges Claude, dont plusieurs d'entre vous doivent se rappeler la magistrale conférence faite à Rouen, en 1921, lors du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, pour la fabrication synthétique de l'ammoniaque, et il constate, avec un légitime orgueil, la supériorité du procédé français qui, avec des appareils relativement simples, produit à Montereau, à égalité de volumes de tubes catalyseurs, vingt-cinq fois plus que les installations *colossales* d'Oppau et de Merseburg.

L'expérience de la guerre ne fut pas moins profitable à l'industrie des matières colorantes. Avant 1914, les Allemands détenaient le marché des produits tinctoriaux synthétiques, d'où deux redoutables conséquences.

En effet, dès le lendemain des hostilités, toutes les nations devaient se voir privées des matières colorantes indispensables à de nombreuses industries, notamment à celle de la fabrication des draps pour l'armée et, chose plus grave en-

core, moyennant de légères modifications dans les appareils, les matières et les sous-produits de la fabrication des colorants pouvaient facilement se changer en explosifs. Mais un puissant effort fut accompli par nos chimistes : des usines se créèrent, d'autres se transformèrent, en particulier pour fournir aux Services de l'Intendance l'indigo dont ils avaient besoin, et les progrès furent tels qu'aujourd'hui la production permet non seulement de répondre aux besoins du pays, mais encore d'exporter jusque dans l'Extrême-Orient, le plus vaste marché d'indigo du monde, des quantités considérables de ce colorant auquel nos industriels savent donner une qualité appréciée à l'égal de celle des marques les plus réputées. Faut-il ajouter que cette industrie intéresse spécialement notre département, la Compagnie nationale des Matières colorantes ayant un de ses principaux établissements à Oissel !

Le chlore évoque une vision douloureuse, celle des infortunées victimes des gaz toxiques inventés par l'inferral génie de nos adversaires, qui nous ont contraints à user des mêmes armes pour notre propre défense. Aussi, alors qu'en France, avant 1914, l'industrie du chlore n'était qu'une simple annexe de celle de la soude, nous possédons aujourd'hui des usines de fabrication du chlore par électrolyse plus que suffisantes pour nos besoins. « Dans ce domaine comme dans  
« beaucoup d'autres, écrit M. Guillaume, l'ennemi, par des  
« menaces de mort, nous a réveillés de notre léthargie; il  
« nous a poussés à mettre rapidement en valeur notre splen-  
« dide domaine hydro-électrique et nous sommes dès à pré-  
« sent en mesure de le concurrencer efficacement et avec  
« avantage. »

Deux industries, moins connues peut-être du public, retiennent ensuite l'attention de notre auteur; d'abord, celle

de l'aluminium, ce métal essentiellement français, dit-il, puisque c'est aux travaux de nos chimistes qu'il doit d'avoir été préparé pour la première fois et produit industriellement, et dont l'alliage connu sous le nom de *duralumin*, d'une résistance égale à celle de l'acier doux, a reçu et reçoit encore les plus remarquables applications en aéronautique, puis celle de l'hélium, extrait de gaz naturels s'échappant de certains points des Etats-Unis et du Canada, qui, par sa rigoureuse ininflammabilité, tend à remplacer l'hydrogène pour le gonflement des ballons, en attendant que l'illustre inventeur déjà cité, M. Georges Claude, parvienne, ce qui semble un ingénieux paradoxe, à l'utiliser pour l'éclairage.

Citons aussi l'industrie de l'acétate de cellulose qui, après nous avoir fourni pendant la guerre des enduits pour avions, des lunettes, des masques contre les gaz asphyxiants, est utilisé plus pacifiquement aujourd'hui pour la fabrication de matières plastiques, d'étoffes de couleurs irisées, de perles... fausses et surtout de films que leur incombustibilité doit faire particulièrement apprécier des innombrables amateurs de représentations cinématographiques, auxquelles l'usage des films en celluloïd donne trop souvent de tragiques dénouements.

Et pour clore cette première partie, M. Guillaume nous apporte d'intéressants détails sur cette curieuse industrie de la fabrication des tissus et fils de papier, dont les Allemands ont tiré un grand parti pendant la guerre pour la confection de vêtements et de sacs à terre et dont l'emploi tend à se généraliser de plus en plus sous forme de tapis, étoffes, tresses, cordages.

Bien que M. Guillaume ait consacré la plus grande partie de son mémoire, et on ne saurait en faire un grief à un chimiste, aux industries chimiques, avec lesquelles il vit en familiarité, les pages qui suivent n'en présentent pas moins elles-mêmes un vif intérêt. Il débute par un historique fort complet de la construction, avant, pendant et après la guerre, des avions métalliques et des dirigeables rigides, dans laquelle, il faut bien le reconnaître, nous avons été devancés par l'Allemagne et, après avoir insisté sur le rôle économique et social que joueront de plus en plus les transports par la voie de l'air, il aborde résolument le problème si souvent discuté des mérites respectifs de l'avion et du dirigeable, en marquant nettement sa préférence pour ce dernier, dont les qualités d'endurance, de capacité, d'économie lui assurent, estime-t-il, un avenir commercial auquel l'avion ne saurait prétendre au même degré.

Chacun se rappelle l'impression causée par l'apparition subite sur les champs de bataille de l'engin étrange baptisé du nom de *tanç* qui, après des perfectionnements successifs, devint le char d'assaut. Après les exploits guerriers qui firent de lui un des instruments décisifs de la victoire, une carrière plus pacifique s'est ouverte devant lui et M. Guillaume passe en revue les services qu'il est appelé à rendre pour le halage des péniches, le transport des voyageurs et des marchandises sur les routes de montagne, le déblaiement des neiges, l'aménagement de *pare-feu* pour la protection des forêts contre les incendies. Mais il faut voir plus loin encore, et quels espoirs ne nous permet donc pas la prestigieuse randonnée de la mission Citroën au travers du Sahara sur des automobiles munies de chenilles Kégresse, dont notre auteur nous donne un attachant récit ? Que ne devons-nous pas attendre,

pour la pénétration du désert africain et les relations de nos possessions algériennes et soudanaises, d'une étroite association de l'automobile, du chemin de fer et de l'avion, le jour surtout, ajouterai-je, où nos pionniers de l'air disposeront du câble-guide dont son génial inventeur, M. William Loth, nous exposait le merveilleux fonctionnement à Rouen même, au début de cette année, dans la belle conférence dont tous les auditeurs ont gardé la mémoire.

Ce long travail se clôt par quelques mots sur le char amphibie destiné à se déplacer indifféremment sur terre et sur l'eau, singulier appareil, dont la mise au point n'est pas encore réalisée et qui pourrait, surtout avec l'adoption d'un mode de propulsion par hélice aérienne, rendre de très grands services dans les régions coloniales entrecoupées de rivières et d'étangs.

Vous m'en voudrez peut-être, Messieurs, d'avoir retenu si longtemps votre attention, qu'au cours de cette séance sollicitent tant d'objets divers et plus attrayants. Mon excuse est dans cet embarras dont je vous faisais l'aveu au début de mon rapport et dont la réalité vient, je n'en doute pas, de vous apparaître. Et encore dans le travail que nous avons parcouru ensemble, pourrait-on, non sans intérêt, ajouter quelques chapitres consacrés, par exemple, à l'utilisation des avions en topographie, aux perfectionnements apportés à la navigation sous-marine, au repérage par le son, qui a conduit à la prévision des incendies en mer et des naufrages au moyen de l'infra-son et de l'ultra-son. etc... Mais tel qu'il est, le mémoire de M. Guillaume est instructif et réconfortant. Instructif par la promenade à laquelle il nous a conviés au travers du vaste domaine scientifique et industriel dont la France peut justement s'enorgueillir. Réconfortant,

parce qu'il montre que les terribles leçons de la guerre n'ont pas été perdues et que notre pays s'est résolument mis à l'œuvre pour s'affranchir du joug économique que la Germanie faisait lourdement peser sur lui et travaille non seulement à se suffire à lui-même, autant du moins que ses ressources naturelles lui en donnent le moyen, mais encore à porter ses produits et à en affirmer l'excellence sur tous les marchés du monde, sans oublier par ailleurs qu'il lui faut se tenir prêt à parer aux redoutables éventualités dont traités et conférences sont impuissants à bannir la crainte.

L'Académie est donc heureuse de décerner le prix Bouctot (Sciences), 1923, à M. Albert Guillaume, qui révèle les sentiments élevés dont il s'est inspiré par la belle devise sous le voile de laquelle il a présenté son mémoire : « Par la Science pour la Patrie ».

---





# RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

Par M. PIERRE CHIROL,

---

MESSIEURS,

Afin de respecter le règlement de l'Académie, j'ai l'honneur de vous présenter, sur la fondation Pellecat, en 1923, un rapport spécial : quoiqu'on en ait pensé, il est apparu nécessaire à votre Bureau de ne pas confondre avec les autres prix l'acte généreux qui, chaque année, nous permet d'encourager deux adolescents dans leur carrière, en attribuant à chacun d'eux une somme de 1.000 francs.

Cette clause spéciale, jointe au jeune âge des candidats, interdit de confondre avec le récit des prix de Vertu, l'exposé de votre choix ; et il a été impossible d'autoriser un confluent d'éloquence demandé à coup sûr par l'attention patiente du public. C'eût été là pourtant une économie officielle bien digne d'être réclamée par l'opinion et à laquelle je me fusse associé très volontiers.

Je ne voudrais certes pas laisser croire à une prudence tout académique, à cet art du dosage falot, dans l'éloge et le blâme, dont notre renom est souvent ironiquement flagellé, à cette méfiance refusant d'incorporer aux bénéficiaires des prix de Vertu nos lauréats de vingt ans.

Chaque année, au contraire, nous sommes frappés de la valeur morale émanant des dossiers soumis à notre enquête : et chaque année augmente notre reconnaissance envers le bienfaiteur si généreusement perspicace, qui a deviné et a

voulu secourir la jeunesse dont « faute d'argent » constitue la seule tare.

En 1923, devant les titres des candidats, nous nous félicitons de notre richesse et, avouons-le, nous avons le secret désir de la voir croître encore. Car elle nous a permis de répondre aux préoccupations des esprits d'élite, de réaliser une aide patriotique, un secours aux laboratoires, en la personne de nos lauréats; ils incarnent les ouvriers de la plus grande France, l'expansion de notre race et le rayonnement de notre esprit, ces jeunes Normands dont je suis heureux de proclamer les titres : Bernard Bicheray, élève officier de la Marine marchande, et Pierre Duprat, diplômé de l'Institut chimique.

Le dossier de Bernard Bicheray est copieux et il méritait de l'être; second fils dans une famille de six enfants demeurés orphelins, il a été recueilli avec ses frères et sœurs par une tante dont l'affection et l'énergie inlassable n'auraient eu garde de reculer devant la tâche énorme de six instructions à diriger selon des difficultés diverses, de six positions à créer le plus rapidement possible pour suppléer au foyer paternel totalement anéanti. Et qui ne soupçonnerait les difficultés de toute nature engendrées par une telle catastrophe ?

Mais n'est-ce pas l'honneur des familles françaises, honneur méconnu de nos contempteurs internationaux, qu'il s'y rencontre toujours, comme dans les escouades sur les champs de bataille, l'individualité providentielle et nécessaire pour prendre sans tarder la place du chef disparu. Et, le plus souvent, c'est alors une femme qui se dresse — et voilà leur gloire — là où manque le père et croule la situation

financière; par leur réserve de dévouement, si simplement et si complètement héroïque, elles font face à la vie.

Faut-il s'étonner si, devant le malheur qui, en deux ans, priva de leurs parents les enfants Bicheray, le même phénomène put être constaté et qui me pardonnerait d'omettre de saluer respectueusement dans le dévouement de leur tante : M<sup>lle</sup> Mignot, un nouvel exemple parmi tant d'autres, de cette inlassable générosité à inscrire au bilan de la femme et de la famille française ?

Beaucoup, dans les catastrophes familiales, courent à la bouchée de pain, sans s'inquiéter de l'avenir des enfants auquel pourtant on doit songer. Connaissant l'esprit éveillé des enfants Bicheray, leur tante a redouté de stériliser des aptitudes reconnues, ainsi Bernard, comme ses frères, a-t-il pu entreprendre et poursuivre de bonnes études classiques. Elles risquèrent de demeurer incomplètes par la décision d'un tuteur qui, devant les dépenses grandissantes, exigea pour l'harmonieux équilibre du bilan, de faire de ses pupilles des employés de commerce; et cela quand notre lauréat commençait sa classe de rhétorique. Au seuil de cette année, couronnement espéré de ses bonnes études, Bernard dut entrer chez un marchand de musique et abandonner les gloses de Cicéron pour vendre aux amateurs — et quels amateurs ! — les derniers tangos. Passer de Virgile à Phi-Phi, voilà l'adaptation imposée à la jeunesse lancée dans la vie ! Mais il s'en trouve pour réagir, et Bernard Bicheray fut de ceux-là. Sans hésiter, il se leva dès l'aurore, il se coucha tard et il réussit à préparer et à subir avec succès les épreuves du baccalauréat latin-grec.

Cet employé, en prenant sur ses nuits et en gagnant son pain, excellait à parfaire en lui-même l'humaniste bruta-

lement arrêté dans sa croissance. Si les Académies ne récompensaient pas un tel zèle, à qui donc devraient-elles remettre leurs couronnes et distribuer leur argent ?

Mais un secret désir tourmentait le jeune homme, il rêvait de faire approuver par les siens sa vocation grandissante d'être marin. Qui donc a prétendu à la nécessité de jouer au matelot dans les darses d'un avant-port pour comprendre l'Océan ? Dût en pâtir la théorie célèbre expliquant les grands hommes par le Génie du Lieu, Bernard Bicheray conçut cette ambition dans une cour de la rue Saint-Nicolas, à Rouen.

Mais devenir capitaine, cela ne s'apprend pas chez un marchand de musique, malgré la nostalgie possible qui émane du *Vaisseau Fantôme*... Il faut passer, au moins, par l'Ecole d'Hydrographie du Havre, en subir l'examen d'entrée, chargé de mathématiques... En quelques semaines, notre bachelier, négligeant la flotte des Grecs décrite par le divin Homère, s'attacha au programme scientifique. Il parvint à y satisfaire. Reçu en bon rang, il ne recula pas devant un travail acharné — dont sa santé risque d'être atteinte.

Son effort fut pleinement couronné de succès ; Bernard Bicheray, en juin dernier, sortit classé dans les quatorze élèves qui, sur les quarante-huit concurrents, ont obtenu leur diplôme d'élève officier.

Notre éminent Collègue, l'abbé Anthiaume, membre de l'Académie de Marine et aumônier du Lycée du Havre, nous a confirmé ces témoignages.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, comment d'autres études et d'autres diplômes sollicitent l'émulation des futurs marins. Il existe sur le navire *Jacques-Cartier* une Ecole supérieure

de Navigation d'où ils sortent avec de plus amples espérances. Mais à son seuil — je devrais dire à sa coupée — se dresse encore une question financière. Afin, si possible, de n'en être pas arrêté, Bernard Bicheray a posé sa candidature au prix Pellecat; aussi, devant le courage de ce jeune homme à lutter contre un mauvais sort, devant cette énergie à devenir un chef, en un temps où la Patrie souffre de la grève des volontés, l'Académie a pensé réaliser pleinement le vœu du bienfaiteur en lui facilitant l'accès d'une Grande Ecole.

Puisse Bernard Bicheray, tenant à honneur de réaliser les belles promesses de son adolescence, courir le monde comme un noble porte-drapeau et continuateur des hardis Normands, goûter à la moderne sur son steamer la splendide émotion des conquistadores chantée par Heredia :

Chaque soir espérant des lendemains épiques,  
L'azur phosphorescent de la mer du Tropicque  
Enchantait leur sommeil d'un mirage doré.

Ou penchés à l'avant des blanches caravelles  
Ils regardaient monter en un ciel ignoré  
Du fond de l'Océan des étoiles nouvelles.

Le même courage, les mêmes espérances, le rayonnement de l'esprit français dans l'infini de la science comme nous l'avons espéré tout à l'heure aux horizons lointains des mondes nouveaux, voilà ce qui a signalé à nos suffrages pour le second prix Pellecat : Pierre Duprat, diplômé de l'Institut chimique.

Nul n'attend de moi une esquisse du rôle prépondérant des études scientifiques, spécialement chimiques, dans la France d'après guerre, mais nul ne saurait s'étonner si

l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen n'examinait pas avec une scrupuleuse attention les titres d'un jeune élève amplement exposés par le Directeur de ce Laboratoire d'Etudes et d'Enseignement supérieur dont la création, dans nos murs, est un honneur et une heureuse prévoyance pour nos concitoyens.

Ancien élève du Lycée de Rouen, où il prépara son baccalauréat et fit une année de mathématiques spéciales, Pierre Duprat eut le malheur de perdre son père dès son jeune âge. Celui-ci, Ingénieur de la Chambre de Commerce de Rouen, eut, certes, désiré pour lui la carrière scientifique. Une femme vaillante, là aussi, eut l'énergie de subvenir aux difficultés de la situation, et l'enfant, sous le regard de sa mère et de sa grand'mère, dans la chaude atmosphère de leur affection, put s'épanouir et, par ses succès, répondre aux sacrifices dont ils furent la récompense. A sa sortie du Lycée, le service militaire accueillit l'adolescent, et libéré comme maréchal-des-logis d'un régiment d'artillerie, il entra en 1920 à l'Institut Chimique. Sérieux, appliqué, il se classa rapidement parmi les meilleurs élèves et au nombre des étudiants les plus estimés de ses camarades.

Mais, alors que certains peuvent travailler pour eux-mêmes — s'ils emploient au travail leur temps libre — sous l'égide d'un père dont le gain leur assure des loisirs studieux, combien d'autres ne se peuvent abandonner à ces études désintéressées et doivent les acheter par un labeur supplémentaire médiocrement rémunéré. Ce pénible apprentissage de la vie sérieuse ne fut pas épargné à notre candidat. Mais, pour son honneur, je dois proclamer comment il fut discerné et choisi par le Directeur, notre confrère M. Caille, pour le seconder dans ses recherches particu-

lières. Ce simple fait en dit assez sur la valeur professionnelle de Pierre Duprat, et me dispense d'y insister. On comprendra sans peine comment notre Compagnie, sur ce seul témoignage, l'ait jugé digne du prix Pellecat; car si l'Institut Chimique est un établissement d'enseignement supérieur, s'il forme des chimistes d'élite, il ouvre des horizons et excite des appétits scientifiques impossibles à satisfaire en trois années d'études. A la sortie, les élèves studieux ont le sentiment du champ immense ouvert à leur labeur. Heureux seront-ils si, dégagés des soucis matériels, en partie tout au moins, il leur est possible de se réserver quelques loisirs pour se parfaire, de se permettre quelque séjour en une lointaine Université, et d'y conquérir quelques grades. Notre devoir semble donc tout tracé.

En un temps où plus que jamais le sort des peuples se trouve lié à leur développement scientifique, où la civilisation verra son sort décidé au fond de quelque éprouvette qui serait digne de porter gravée, comme les canons du Grand Roi, la devise : *Ultima ratio regum*, les Académies doivent encourager et soutenir les étudiants dont les dispositions reconnues attestent la valeur et permettent de sérieuses espérances. Pour notre part, nous sommes heureux, en favorisant Pierre Duprat, d'honorer le travail consciencieux au service d'une des branches les plus utiles à la Patrie.

Certes, nous n'ignorons pas combien nos prix sont faibles, comparés aux besoins de la vie, et comme ils constituent un encouragement et une aide passagers.

Mais nos lauréats, nous n'en doutons pas, attacheront plus d'importance au geste qu'à la somme : qu'ils y prennent conscience du rôle imparté à leur bonne volonté dans la lutte des nations et qu'ils ne reculent pas devant les déboires dont

nulle vie n'est exempte. Ils n'ont pas redouté de devenir des chefs et en ont préféré les risques à la tranquille et nonchalante sécurité des postes protégés. Héritiers de notre expansion dans le monde comme du rayonnement de notre valeur intellectuelle, ils connaîtront les minutes glorieuses et les heures d'angoisses, mais, qu'en un dernier avis, ils retiennent, en cette année du tricentenaire de Pascal, une des formules admirables où ce très grand Français a su exprimer comme le viatique des grandes âmes : « Je crois des témoins qui se font égorger ».

---



# RAPPORT SUR LE PRIX HOUZEAU

Par M. GASCARD

---

M. Guillaumin, docteur en pharmacie, habitant Paris, a présenté à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen deux mémoires pour le prix Houzeau.

Le premier, qui est en voie de publication dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie*, a pour titre : « Sur le dosage de l'acétone et des acides acétylacétique et B: oxybutyrique dans les liquides de l'organisme ».

On sait que ces trois corps se rencontrent ensemble dans les urines au cours de certaines affections, particulièrement dans le diabète. Ils dérivent tous trois de l'acide butyrique par oxydation. On les observe chez les individus normaux, quand le régime alimentaire ne renferme pas de composés hydrocarbonés, par exemple dans le jeûne complet.

L'accumulation de l'acide B: oxybutyrique dans le sang en diminue l'alcalinité et contribue à créer cet état particulier désigné sous le nom d'*acidose* qui précède et produit, sans doute, le coma diabétique.

Le dosage de ces trois composés présente donc un grand intérêt pratique, puisqu'ils sont les annonceurs du redoutable coma.

Aussi ce dosage est-il souvent demandé par les médecins. M. Guillaumin, qui a maintes fois pratiqué ce genre d'analyse, a eu l'occasion d'étudier les différentes méthodes proposées par les auteurs. Il nous rapporte le résultat de ses

observations, les critiques et les perfectionnements qui en résultent. Il a notamment rendu pratique le dosage de l'acide B: oxybutyrique qui était assez délicat et peu exact.

Son mémoire nous donne une mise au point de ce chapitre de la chimie biologique.

Voici, en résumé, comment il opère :

La présence des composés cétoniques étant décelée par la réaction du nitroprussiate, l'acétone et l'acide acétylacétique sont dosés ensemble à l'état d'acétone par la méthode iodométrique appliquée au produit de la distillation, purifié par redistillation sur le permanganate, pour oxyder l'alcool et sur le bioxyde de sodium, pour oxyder les aldéhydes.

L'acide B: oxybutyrique reste dans le résidu de la première distillation; pour le doser on le transforme en acétone, à l'aide de l'acide chromique, l'acétone distillée est dosée par iodométrie ou par précipitation en la combinant au sulfate mercurique. Le précipité est pesé dans un creuset de Gooch.

Le second mémoire a pour titre : « Sur la relation entre la concentration en ions  $H^+$  des urines et la nature de leurs sédiments non organisés ».

Les sédiments urinaires non organisés varient avec la réaction chimique de l'urine et la détermination de cette réaction peut aider à distinguer, l'un de l'autre, deux sédiments.

Ordinairement, on se contente du tournesol ou de la phtaléine pour reconnaître cette réaction, M. Guillaumin préfère mesurer la concentration en ions  $H^+$ .

On sait que les acides, mis en solution dans l'eau, se dissocient en deux ions, l'un négatif, variable avec l'acide,

l'autre positif, formé d'hydrogène. C'est cet ion  $H^+$  qui caractérise la fonction acide. La dissociation porte sur une fraction d'acide d'autant plus grande que l'acide est plus fort et la solution plus étendue. La quantité d'ions  $H^+$  libres paraît jouer un rôle très important dans les phénomènes biologiques. Pour la mesurer on peut utiliser la méthode électrométrique qui est précise, mais assez délicate d'application, ou bien la méthode colorimétrique. De nombreuses matières colorantes ont été proposées par les auteurs. M. Guillaumin emploie un mélange de rouge de méthyle et de bromothymol bleu, très légèrement alcalinisé par la soude. Les teintes rouge, brun-rouge, jaune, vert, bleu, prises par ce réactif, correspondent à des concentrations en ions  $H^+$  assez bien définies.

Ceci étant établi, M. Guillaumin a constaté, dans un grand nombre d'observations que, pour presque chacun des sédiments, il existe une concentration maxima, en ions  $H^+$  du liquide qui les baigne, au delà de laquelle leur formation n'est plus possible. Cette acidité limite peut être utilisée pour aider à la caractérisation de chacun d'eux.

Ce travail offre un intérêt pratique.

Nous estimons que ces deux mémoires représentent un effort et un résultat dignes du prix Houzeau. Nous vous proposons donc de décerner ce prix à M. Guillaumin.

---



# RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. L. GENSOUL

---

Notre Président a bien voulu me confier le soin de vous présenter un rapport sur les Prix de Vertu. Il n'a pas songé, sans doute, que mes habitudes professionnelles ne m'avaient guère préparé à remplir cette tâche. En ma qualité de Procureur et de Procureur général, j'ai poursuivi pendant la plus grande partie de ma vie le mal et les malfaiteurs et n'ai pas eu de rapports fréquents avec la Vertu. Les gens vertueux ne fréquentent guère le Palais de Justice; en tout cas, ils n'y font pas parler d'eux. La plupart de mes confrères de l'Académie, et notamment les ecclésiastiques, auraient été mieux qualifiés que moi pour parler, avec autorité, des gens vertueux.

Je vais essayer cependant de faire l'éloge de ceux auxquels l'Académie de Rouen a décerné les Prix Boulet-Lemoine, Rouland et Dumanoir, en m'inspirant des idées générales émises par mes prédécesseurs, dans leurs rapports des années précédentes.

Car il ne s'agit pas d'apprécier la vertu à un point de vue général, de la définir comme le faisait un de nos confrères : une disposition constante de l'âme qui porte à faire le bien et à éviter le mal ! Notre tâche est beaucoup plus limitée : le prix Boulet-Lemoine, d'après la volonté de son fondateur, doit être attribué au dévouement filial,

le prix Rouland au dévouement fraternel, le prix Dumanoir au dévouement sous toutes ses formes.

C'est donc le dévouement, c'est-à-dire l'oubli de soi-même, l'amour pour ses parents et pour ses frères, le sacrifice de sa vie pour tous, qui est la base des qualités morales exigées pour l'attribution de nos Prix de Vertu. Le dévouement ainsi compris est véritablement une admirable chose et que l'on rencontre de moins en moins, même en dehors des couloirs du Palais de Justice. C'est pourquoi je ne saurais trop appeler votre haute attention sur les personnes que nous avons choisies et que nous avons jugées dignes d'obtenir nos Prix de Vertu.

#### *Prix Boulet-Lemoine.*

M. Boulet-Lemoine a fondé un prix de 1.000 francs pour l'attribuer à la personne, de condition pauvre, homme ou femme, de notre département, qui aurait donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour soigner, jusqu'à leur mort, ses père et mère et le survivant d'eux.

La pensée du fondateur est très belle, très impressionnante, sa volonté est si nettement exprimée qu'elle permet à l'Académie de s'y conformer facilement. Nous sommes parfois embarrassés pour faire un choix entre plusieurs candidats; mais cette année, le prix a été décerné à M<sup>lle</sup> Charlotte Brisset sans la moindre hésitation, ses mérites étant au-dessus de tout éloge.

Née au Bec-de-Mortagne, le 30 janvier 1868, Charlotte Brisset entra au service de M. l'abbé Lelièvre, à Saint-Aubin, en 1881. A la mort de celui-ci, en 1892, elle resta au service de sa sœur, M<sup>lle</sup> Emma Lelièvre, jusqu'à sa mort, en 1906. Pendant cette période, elle soutenait ces

parents avec ses modestes gages de 16 francs par mois et le produit des travaux de couture qu'elle pouvait faire en dehors de ses heures de service. Elle ne gardait rien pour elle-même.

En novembre 1906, sa mère devint complètement paralysée; il fallait la soigner comme une petite enfant. Charlotte Brisset assumait cette tâche avec le plus grand courage et soigna sa mère jusqu'à sa mort, survenue en 1915, c'est-à-dire pendant neuf ans, avec un dévouement admirable. Pour faire vivre sa mère, pour la soigner et pour vivre elle-même, elle travaillait jour et nuit. Elle recevait à peine quelques maigres subsides de son père, jardinier chez M. Paul Allard, aux gages de 50 francs par mois, et d'une sœur, placée comme domestique, au Havre.

Le père, âgé, épuisé de fatigue, dut cesser tout travail en 1913, et mourut en 1914, après dix mois de maladie. C'est encore Charlotte Brisset qui soigne son père, à côté de sa mère paralytique, avec des ressources infimes et sans jamais s'adresser à la charité publique.

Le dévouement de cette pauvre fille fut vraiment admirable. Je crois, Messieurs, qu'en attribuant le prix de 1.000 francs à Charlotte Brisset, nous nous conformons exactement au vœu de M. Boulet-Lemoine, qui voulait honorer le dévouement filial d'une personne de condition pauvre.

#### *Prix Rouland.*

Les prix Octave Rouland, de 300 francs chacun, sont destinés à récompenser les membres de familles nombreuses ayant fait preuve de dévouement pour leurs frères et sœurs. Le dévouement fraternel que voulut ainsi récompenser

M. Octave Rouland est assurément une des plus belles manifestations de l'âme humaine, mais il est infiniment plus rare que le dévouement filial. Dans l'histoire, on cite de nombreux cas de dévouement filial, mais infiniment peu de dévouement fraternel. Je ne rechercherai pas les causes philosophiques de cette différence, mais elle est manifeste et nous l'avons tous constatée. Bien souvent, hélas ! les frères et sœurs se disputent, se battent même, dans leur jeune âge, et se querellent, sur des questions d'intérêt, dans l'âge mûr. C'est pourquoi le dévouement fraternel, qui est l'émanation d'un des plus nobles sentiments, mérite d'autant plus d'être encouragé qu'il est plus rare.

Nous sommes heureux cette année de pouvoir vous présenter deux cas de dévouement fraternel très intéressants en la personne de M<sup>lles</sup> Duval et Geneviève Carpentier, auxquelles l'Académie a décerné les deux prix Rouland.

M<sup>lle</sup> Marie-Alexandrine Duval, née le 13 août 1869, vint habiter Boos en 1871. Blessée à l'épaule, à l'âge de cinq ans, déformée, obligée de porter un appareil, elle se consacra entièrement à sa famille. De 1892 à 1902, c'est-à-dire pendant dix ans, elle soigna, avec le plus grand dévouement, un jeune frère atteint d'une maladie de la moelle épinière et qui mourut à l'âge de vingt ans.

Après cela elle soigna, pendant plusieurs années, sa mère morte en 1918, d'une maladie de foie.

En même temps, elle donnait ses soins à deux enfants de sa sœur aînée, abandonnés par leur mère : une fille de cinq ans et un petit garçon de trois ans. Elle a élevé ces enfants, ses neveux, comme l'aurait fait une bonne mère, les soutenant moralement et matériellement. Elle a enfin marié la jeune fille et soutenu le garçon jusqu'à son départ pour le régiment.



Actuellement, malgré sa frêle santé, elle soigne son père infirme, paralysé depuis de longues années et pour ainsi dire sans ressources.

Toutes les personnes honorables des communes de Boos et de la Neuville-Champ-d'Oissel font les plus grands éloges de l'admirable caractère de M<sup>lle</sup> Duval. Elle a bien mérité le prix Rouland de 300 francs !

M<sup>lle</sup> Geneviève Carpentier, qui a obtenu l'autre prix Rouland, est née à Rouen le 23 Décembre 1904. Elle habite chez sa mère, à Boisguillaume, 36, chemin de Clères.

Elle est l'aînée de huit enfants, dont sept sont encore vivants. La mort prématurée du père, survenue en 1918, laissait la veuve Carpentier et ses sept enfants dans la plus profonde détresse. C'est alors que Geneviève, âgée seulement de quatorze ans, fit preuve d'une rare énergie. Assumant à la maison toutes les tâches, elle continua quand même ses études à l'Institution Marets et obtint son brevet d'institutrice libre.

Nommée, tour à tour, institutrice à Gournay-en-Bray, puis à Oissel, elle a continué à envoyer, à sa mère, tout son gain et à consacrer ses jours de repos et de vacances à travailler pour les siens.

Mais depuis le printemps dernier, la mère de famille, complètement épuisée, a dû s'aliter; Geneviève Carpentier n'a pas hésité; elle a sacrifié sa situation déjà acquise pour prendre la direction de la maison familiale. Elle cherche à donner des leçons en ville avec la volonté héroïque de concilier tous ses devoirs; elle pratique d'une façon vraiment admirable l'oubli de soi-même pour ne penser qu'à ses frères et sœurs.

Ce simple exposé des mérites de M<sup>lle</sup> Carpentier justifie pleinement l'attribution du prix Rouland.

*Prix Dumanoir.*

Le prix Dumanoir, de 800 francs, a été fondé pour être remis à l'auteur d'une belle action, accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure; autrement dit, au dévouement sous toutes ses formes.

Cette année, l'Académie a décerné le prix Dumanoir à M. le D<sup>r</sup> Richard, du Havre.

Le D<sup>r</sup> Richard est une victime de la science. Depuis vingt-deux ans, il a installé, au Havre, une clinique de radiologie qui est actuellement l'une des mieux organisées de notre région. D'un dévouement poussé jusqu'au mépris des précautions les plus élémentaires, il a gravement compromis sa santé en soignant ses malades par la radiologie.

Né le 20 juin 1867, à Langtelay (Côtes-du-Nord), docteur en médecine, spécialisé pour la radiologie, le D<sup>r</sup> Richard a débuté dans la carrière médicale comme interne dans les hôpitaux de Rennes, où il a contracté, en 1893, la dysenterie.

Arrivé au Havre en 1896, il fut également interne dans les hôpitaux locaux, jusqu'en 1900, année au cours de laquelle il contracta une pleurésie grippale en soignant les malades.

En 1901, il installa, à son compte, une clinique de radiologie. Son laboratoire est actuellement le mieux agencé du Havre.

De 1901 à 1914, outre les soins qu'il donnait dans sa clinique, le D<sup>r</sup> Richard traita, par la radiologie, un très

grand nombre de malades dans les hôpitaux du Havre, sans se soucier du danger qu'il courait en opérant en l'absence de tout appareil protecteur. Seul, son laboratoire était muni d'un cabinet de protection.

A la déclaration de guerre, bien que réformé, le D<sup>r</sup> Richard se mit spontanément et bénévolement à la disposition de l'Autorité militaire, à laquelle il prêta gratuitement ses appareils de radiologie et de radiographie.

Pendant toute la durée des hostilités, il se dépensa sans compter dans les diverses formations sanitaires; les lésions qui avaient nécessité l'ablation de son médius gauche, en 1913, ne firent que s'aggraver, compromettant irrémédiablement sa santé.

En janvier 1917, il subit l'ablation de l'index droit. D'autres opérations ont suivi depuis, sans qu'à aucun moment le D<sup>r</sup> Richard ait cessé de donner les soins nécessaires à ses malades ou blessés. On lui enleva l'index gauche en 1917, l'annulaire gauche en janvier 1920 et, en juillet dernier, le petit doigt de la main gauche.

En résumé, les dernières constatations médicales faites sur le corps du D<sup>r</sup> Richard ont donné les résultats suivants :

*A la main gauche* : Amputation de quatre doigts. Lésions ulcéreuses et épithéliomas de la face dorsale de la main, faisant redouter la désarticulation du poignet gauche.

*A la main droite* : Amputation de l'index. Lésions graves des quatre autres doigts nécessitant des soins constants.

*A l'avant-bras* : Lésions de radiothermite étendues.

*A la face* : Ulcération et épithéliomas disséminés à la face. Cicatrices aux paupières entraînant une gêne sensible et compromettant la vue.

Tel est l'état lamentable dans lequel se trouve le D<sup>r</sup> Richard après vingt-deux années de dévouement à la science et à l'humanité.

Son état de santé ne lui permettant plus de travailler, le D<sup>r</sup> Richard va quitter Le Havre pour aller se reposer dans son pays natal. Il emporte l'estime et l'amitié de tous ses confrères qui font de lui le plus grand éloge. Il se retire avec la Croix de la Légion d'honneur, avec de nombreuses médailles et décorations, mais avec cette vie de labeur et de dévouement, il est pour ainsi dire dépourvu de toutes ressources ! et cependant ayant encore à sa charge sa femme, deux enfants, une belle-mère âgée de soixante-dix-huit ans et une tante de quatre-vingt-deux ans !

Le prix de 800 francs que lui décerne l'Académie n'est certes pas suffisant pour améliorer sa situation de fortune, mais en lui attribuant le prix Dumanoir, nous avons surtout voulu lui marquer notre très grande estime, notre profonde admiration pour ses belles actions, pour son dévouement inlassables aux douleurs humaines, au mépris de sa santé et de ses intérêts.

---

**RAPPORT**

SUR LES

**TRAVAUX DE L'ACADÉMIE**

PENDANT L'ANNÉE 1923



RAPPORT  
SUR LES  
TRAVAUX DE L'ACADÉMIE  
PENDANT L'ANNÉE 1923

Par M. le Chanoine JOUEN  
Secrétaire de la classe des Lettres et Arts.

---

Le vendredi 22 décembre 1922, au lendemain de la Séance publique qui termina sa présidence, M. Cléry fit procéder à l'élection d'un président et d'un vice-président pour l'exercice 1923. Après dépouillement du scrutin, il proclama M. H. Labrosse, président, et M. Pierre Chirol, vice-président. Il remercia ses collègues du Bureau de leur précieuse collaboration et exprima le regret que la maladie n'ait pas permis à M. O. Piequet, vice-président sortant, de participer plus activement aux travaux de la Compagnie. Puis il céda le fauteuil à M. Henri Labrosse.

A la séance du 12 janvier 1923, M. Cléry fut élu secrétaire pour la Classe des Sciences, le chanoine Jouen, secrétaire pour la Classe des Lettres, et M. Edmond Perrée, trésorier.

Après avoir invité ces Messieurs à prendre place au Bureau, M. Labrosse prononça son allocution inaugurale. Il offrit ses vœux de bonheur à tous, ses souhaits de guérison à ceux des nôtres qu'éprouve la maladie, rendit hom-

mage à la mémoire de M. Lavieuville, de Dieppe, membre correspondant, récemment décédé, fit l'éloge de M. le Dr Pennetier, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen, dont on vient de célébrer le jubilé, adressa à M. le chanoine Vacandard les plus délicats compliments à l'occasion d'une quatrième série d'Etudes de Critique et d'Histoire religieuses. Il signala l'exposition de M. Samuel Frère, notre très cher doyen. En terminant, il souhaila aux séances de l'Académie « plus d'auditeurs et surtout plus de lecteurs ».

La première partie de ce vœu devait seule se réaliser. Les séances, du reste, au cours de l'année, furent des plus intéressantes. Préparées avec soin par le président qui, avec sa méthode impeccable, établissait pour chacune un dossier en règle, elles offrirent l'attrait d'excellentes communications, mais orales, et celui, non moindre, de travaux écrits, mais déjà publiés ou sur le point d'être publiés ailleurs. Analysons d'abord les premières.

\*  
\*\*

Le 19 janvier, M. Paulme nous donna une vue d'ensemble de l'exposition à la Galerie Legrip des œuvres nouvelles de M. Samuel Frère. Il décrit le *Bois d'Yport*, le *Bois de Quiberville*, le *Val d'Ailly*, les *Pins de Varengenville*, et dix autres toiles traduisant avec une délicate sensibilité et une grande sûreté de facture les beautés de la plage normande, de Dieppe à Quiberville.

Le 2 février, M. le Dr Coutan résuma le dernier ouvrage de M. Emile Mâle sur « les Origines de l'Art Chrétien du XII<sup>e</sup> siècle ». L'œuvre principale de M. Mâle évoque l'idée d'un arc de triomphe antique à trois arches monu-



mentales. *L'Art Chrétien au XIII<sup>e</sup> siècle* en forme le portique central. L'art chrétien à la fin du moyen âge et l'ouvrage récemment paru en sont les deux haies collatérales. Ces trois volumes — et le dernier particulièrement — ajoutent à la valeur du texte une illustration extrêmement abondante en clichés originaux et suggestifs. Ces clichés viennent à l'appui de la thèse maîtresse de l'auteur : « L'Art syrien » (Palestine et Syrie), avec ses manuscrits, ses ivoires, ses étoffes, est la principale source de l'art roman, depuis Moissac et Saint-Etienne de Toulouse jusqu'à Vézelay. L'abbaye de Cluny a été, par ses dons et par ses équipes d'artistes, la vulgarisatrice de cet art. M. Coutan rend hommage à la documentation tout à fait démonstrative de M. Mâle, mais il constate que celui-ci n'explique pas comment cet art syrien, très pauvre aux temps anciens, a conquis tout à coup au IV<sup>e</sup> siècle une telle prépondérance.

Le 2 mars, M. le commandant Quenedey fit une causerie sur la découverte du tombeau de Tout-ank-Amon, dont le nom signifie « Image vivante du dieu Hamon ». Il décrit les immenses hypogées où sont enfermés les sarcophages des pharaons de la fin de la dix-huitième dynastie; il insiste sur cette particularité que le premier sarcophage de Tout-ank-Amon est en bois, non en pierre, et donne en terminant quelques indications sur les procédés de la momification.

Le 23 mars, M. le Dr Boucher, avec illustrations à l'appui, complète ces renseignements en décrivant les objets qui ont été trouvés dans l'hypogée du pharaon.

Le 20 avril et le 18 mai, M. Labrosse étudie la crise de la natalité dans l'empire romain. Il donne un aperçu des mesures prises par Auguste et ses successeurs pour ré-

soudre cette crise et résume les dispositions des « lois Julia », dites *De adulteriis coercendis* et *De maritalibus ordinibus* et celles de la « loi Papia Poppaea ».

Le 13 juillet, M. Samuel Frère, s'inspirant d'un discours la valeur de l'argent, M. Quenedey, tout en la louant, expose ses idées personnelles sur le sujet qu'elle traite. Il conclut que les méthodes suivies par la plupart des économistes en vue d'établir les comparaisons entre les prix de la vie à différentes époques ne permettent pas de se faire une opinion exacte sur les variations de ce prix, étant donné la multiplicité des facteurs qui interviennent indépendamment de la loi de l'offre et de la demande.

Le 22 juin, le même M. Quenedey entretient l'Académie de l'influence des moyens de communication sur les conditions de l'habitation. Cette influence s'exerce sur l'habitation elle-même et sur le groupement ou la dispersion des individus, sur le développement si souhaitable des maisons familiales, sur l'humanité dans toutes les manifestations de la vie.

Le 6 juillet, il veut bien improviser une ravissante causerie sur le rôle de l'imagination dans la méthode scientifique, spécialement dans la recherche des documents et des faits, dans l'élection ou choix de ces documents et faits et dans leur assemblage. Exposant d'une manière personnelle les grands principes posés par Claude Bernard, le maître de la méthodologie expérimentale, il les illustre d'exemples pris dans ses propres études.

Le 13 juillet, M. Samuel Frère, s'inspirant d'un discours prononcé par M. Royer, vice-président de la Société des Artistes Français, sur la tombe du peintre Motteley, raconte la mort et analyse l'œuvre de cet artiste qui avait de nombreuses attaches rouennaises.

A la rentrée, dans la séance du 2 novembre, à l'occasion d'une publication récente (1), M. Labrosse expose l'influence du *volumen* sur le développement de la littérature latine. Il décrit le *volumen* dont les dispositions entraînent l'impossibilité de feuilleter l'ouvrage, de consulter une table des matières, de revenir sur un passage déjà lu, de prendre des notes, de comparer des textes, etc.... D'où l'indifférence des Romains pour la nouveauté du sujet, l'intérêt porté au détail plutôt qu'à l'ensemble, à l'originalité de la phrase plutôt qu'à l'ordre et à l'enchaînement des pensées; d'où manque de coordination, de composition, hiatus, redites, contradictions, omissions. M. Labrosse montre ces défauts dont seuls seraient exempts les discours d'ordre judiciaire, dans les ouvrages des auteurs les plus célèbres, Cicéron, Virgile, Tite-Live, Sénèque, et même dans les œuvres d'architecture et de sculpture.

Quinze jours après, M. Edw. Delabarre traite à son tour de la composition littéraire chez les Romains et cherche à expliquer pourquoi dans tous les arts ils se sont plus préoccupés du détail que de l'ensemble.

Le 23 novembre, M. Samuel Frère présenta à l'Académie le splendide ouvrage illustré que M. Bénédite a consacré à notre illustre collègue le peintre Albert Lebourg. Il nous fit avec émotion un vivant portrait de Lebourg malade, noblement résigné à la souffrance et à l'inaction; puis, s'aidant des lettres que publie ou résume M. Bénédite, il analyse et décrit les paysages et les portraits de Lebourg. Celui-ci a conquis la notoriété, la gloire l'attend.

(1) ALBERTINI (E.). *La Composition dans les Ouvrages philosophiques de Sénèque*, Paris, 1923.

M. Paulme rappelle que ce fut sous sa présidence que Lebourg fut élu membre correspondant et que ce fut à sa demande que celui-ci nous offrit le paysage qui, aujourd'hui, a une valeur marchande si considérable. Il est heureux, après avoir vu ces temps derniers l'exposition des tableaux de Lebourg, de constater à son tour l'ascension rapide de notre collègue vers la grande notoriété, voisine de la célébrité, annonciatrice de la gloire.

Le 30 novembre, M. Delabarre, à propos d'une publication récente de M. Gréber, architecte français, établi en Amérique, parle de l'architecture contemporaine aux Etats-Unis. Il en résume l'histoire et détermine la part de l'influence française et de notre Ecole nationale des Beaux-Arts dans son évolution. Il analyse les procédés employés dans la construction des maisons de campagne. L'influence anglaise est prédominante dans l'organisation intérieure du « home », mais l'influence française est sensible dans l'ordre et l'harmonie des plans et dans l'ensemble de la décoration extérieure.

Le 14 décembre, M. Delabarre met la Compagnie au courant de la campagne entreprise par lui, d'accord avec le D<sup>r</sup> Brunon, pour la défense de l'Hôtel-Dieu. Celui-ci mérite d'être conservé au triple point de vue de l'histoire, de l'archéologie et de l'art.

\*  
\*\*

Un certain nombre de membres donnèrent à l'Académie la primeur de travaux écrits par eux pour d'autres qu'elle.

M. Gensoul, le 9 février, communiqua un chapitre de son « Manuel pratique de Droit civil pour l'Hôtelier », manuel qu'il publie dans la *France Hôtelière*, dont il est le rédac-

teur judiciaire. Ce chapitre traite de la Responsabilité hôtelière en France.

Les 16 février et 20 juillet, M. Paulme lut une étude sur M. Emile Hérissé, vice-président de la Société des Amis des Arts du département de l'Eure.

Le 9 mars, M<sup>me</sup> Colette Yver lut un article sur la Normandie destiné à une encyclopédie populaire.

M. le chanoine Vacandard, dans la séance du 16 mars, lut un article bibliographique sur l'Histoire religieuse de la Nation française, de Georges Goyau.

Le 13 avril, M. Edw. Montier lut une étude historique et critique sur une relique de Marie-Antoinette, relique (cheveux) dont il est devenu l'heureux possesseur.

Le 27 avril, notre infatigable collègue communiqua les bonnes feuilles d'une notice sur l'abbaye de Jumièges, écrite en collaboration avec M. Pierre Chirol. Celui-ci, le 11 mai, lut son étude sur la destruction de Jumièges au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le 4 mai, M. Paulme lut la préface que M. Auguste Dorchain a placée en tête du livre de M. Lyonnet, sur « les Premières de Corneille ».

M. Edw. Montier fit lire, le 8 juin, deux actes en vers, intitulés : *Blaise Pascal*; ils furent représentés au théâtre d'Art chrétien des Philippins, pour célébrer le tricentenaire de notre grand moraliste. La représentation, qui eut un brillant succès, fut précédée d'une allocution de M. Labrosse et d'une conférence de M. P. Chirol sur « Rouen au temps de Pascal ». Cette remarquable étude est publiée dans notre *Précis*.

Le 14 décembre, M. Coutil donne lecture d'une notice sur les églises romanes à nef peu ou pas éclairée et une autre note sur un sarcophage provenant du monastère de Pentale.

\*  
\*\*

Outre le volume sur Jumièges, de MM. Montier et Chirol, citons parmi les œuvres de nos collègues, parues cette année : la *Quatrième série d'Etudes de Critique et d'Histoire religieuses*, de M. le chanoine Vacandard ; les derniers chapitres d'une thèse sur *Nicolas de Lyre*, publiée par M. Labrosse, dans les *Etudes Franciscaines*. Celui-ci a organisé, en décembre, à la Bibliothèque municipale de Rouen, une remarquable exposition de miniatures anciennes ayant pour objet la Nativité du Christ, et en plus une autre exposition destinée à commémorer le centenaire de Blaise Pascal.

En février, il fit une conférence sur les manuscrits de la Bibliothèque dont il est le zélé conservateur.

A la même époque, M<sup>me</sup> François-Pillion fit une conférence, au Cinéma-Beauvoisine, sur les Œuvres d'Art de Picardie.

\*  
\*\*

Un certain nombre de nos confrères ont été, au cours de 1923, l'objet de distinctions honorifiques bien méritées. MM. L. Dubreuil et L. Deschamps ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur ; M. Perrée a été promu officier de l'Instruction publique. M. Georges Dubosc s'est vu attribuer le prix Jean Revel et le D<sup>r</sup> Charles Nicolle a reçu le prix scientifique de Carthage pour 1922.

L'Académie continue à suivre dans la vie les artistes qui ont été lauréats d'un de ses prix. Aussi, enregistre-t-elle avec plaisir les succès qui viennent justifier ses choix.

Le sculpteur Robert Busnel a reçu la médaille d'or du Salon français pour son délicieux « Baiser », et M<sup>lle</sup> Binet,

une médaille d'argent de deuxième classe dans la section de Peinture. M. Michel Bréard conquiert le second premier Grand Prix de Rome dans la section de musique, et M. Paul Paray a été élu à l'unanimité chef d'orchestre des Concerts Lamoureux.



Les Assises de Caumont ont tenu leur sixième session à Rouen, les 23, 24 et 25 juillet, sous la présidence de M. Cléry, président sortant de l'Académie.

Celle-ci a tout fait pour organiser à Rouen une cérémonie à l'occasion du centenaire de Pasteur : elle a échoué.

Elle a donné sa collaboration à la Commission Carnegie, à laquelle elle a désigné des lauréats méritants et à l'Académie française pour la constitution et la transmission de dossiers de familles nombreuses jugées dignes de recevoir des prix Cognacq-Jay.

Elle a distribué les arrérages de la Fondation Guérout à de nombreux artistes musiciens, selon les volontés du donateur. Elle a attribué les prix Pellecat à M. Bernard Bicheray, élève de l'École d'Hydrographie du Havre, et à M. Pierre Duprat, élève de l'Institut chimique de Rouen; le prix Dumanoir à M. le Dr Richard, radiographe, victime des rayons X; le prix Boulet-Lemoine, à M<sup>lle</sup> Charlotte Brisset, de Lillebonne; les prix O. Rouland, à M<sup>lles</sup> Thérèse Carpentier, de Rouen, et Duval, de la Neuville-Champ-d'Oissel.

Elle a décerné le prix Gossier (Lettres) à M. le chanoine Bourgeois, auteur de *Notre Cathédrale*; le prix Bouctot (Sciences), à M. Albert Guillaume et le prix Houzeau (Chimie), à M. Guillaumin, pharmacien à Paris.

\*  
\*\*

Si, fait assez rare, l'année 1923 n'a vu aucune réception de membres résidants, elle restera une des plus fécondes en élections de membres résidants et de membres correspondants.

Ont été élus membres résidants : sur le rapport de M. le commandant Quenedey : M. Maurice Allinne, aquafortiste et archéologue; — sur le rapport de M<sup>me</sup> Colette Yver : le commandant Taboureau, romancier, en littérature Jean des Vignes-Rouges; — sur le rapport de M. Lafosse : M. Albert Faroult, vice-président de la Chambre de Commerce de Rouen; — sur le rapport de M. O. Piequet : M. Abel Caille, agrégé de physique et de chimie, directeur de l'Institut chimique de Rouen.

Ont été élus membres correspondants : sur le rapport de M. le D<sup>r</sup> Boucher : M. David Baird-Smith, professeur à l'Université de Glasgow; — sur le rapport de M. Chirol : M. Jouas-Poutrel, aquafortiste; — sur le rapport de M. Paulme : M. Le Meilleur, peintre et graveur, et M. Jacques Hérissay, homme de lettres à Evreux.

\*  
\*\*

Ces élus combleront les vides faits par la mort dans nos rangs. Trois membres résidants ont disparu au cours de 1923. Au début de février, le D<sup>r</sup> Jude Hue avait, dans une lettre adressée à M. Poincaré, offert à l'Etat de prendre sur ses propriétés une hypothèque de garantie du billet de banque français. Huit jours après il était mort et notre Président, en notre nom, lui adressait un suprême hommage.



Celui-ci fit de même à la fin d'avril, pour le vénérable M. E. Layer, qui avait été plusieurs années trésorier de notre Compagnie. Enfin, dans la séance du 22 juin, M. Labrosse nous apprit la mort de M. Lucien Valin, ancien maire de Rouen, un de nos membres les plus actifs, qui, malgré de très absorbantes fonctions administratives et professionnelles, avait trouvé le temps de se consacrer à d'importants travaux historiques.

Parmi les membres correspondants que nous avons perdus, citons M. Minet, ancien directeur des Musées de Rouen, aquarelliste distingué, décédé à Vernon, le 28 avril, et M. le D<sup>r</sup> Pannetier, décédé le 22 novembre. Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen, il avait, au début de l'année, célébré son jubilé.

Un de nos membres correspondants les plus éminents était M. Louis Régnier, archéologue ébroïcien. Ami des Lefèvre-Pontalis, et des Enlard, il avait, au début de l'année, publié une première série d'excursions archéologiques dans le Vexin français. Dans la séance du 27 juillet, son ami, M. le D<sup>r</sup> Coutan, nous avait, en son nom, offert un exemplaire d'une étude sur Gisors. Le mercredi 31 octobre, en revenant de cette ville, il fut tué en gare de Vernon.

Dans la séance du 9 novembre, après que M. le Président eut annoncé la mort de M. Louis Régnier, M. le D<sup>r</sup> Coutan nous redit avec émotion les détails de la mort terrible de notre collègue, littéralement souffleté par une locomotive en gare de Vernon. Il avait eu le pressentiment d'une mort de surprise et quelque temps auparavant, il avait rédigé ses dernières volontés.

Entré très jeune à la Société française d'Archéologie, vers dix-sept ans, lors du Congrès de Caen tenu en 1883

sous la présidence de M. Balustre, il s'attacha comme un disciple à un maître à M. Lefèvre-Pontalis : douloureuse coïncidence, nous avons appris en même temps la mort du disciple et du Maître.

M. Régnier a beaucoup étudié et beaucoup publié; sa méthode d'étude était celle-ci : observation directe des monuments, notes prises sur place; au retour, mise au net avec recherche et inscription des références et des comparaisons possibles. D'où dossiers très précieux dont, espérons-le, il aura assuré la conservation.

Ses études s'étendirent à toutes les branches et à toutes les époques; citons : en 1889, l'Etude chronologique de la « Cathédrale d'Evreux, incendiée en 1119 », contribution importante à la grosse question des origines de la voûte d'ogives. En 1892, « Le Château de Falaise et ses donjons », dont le circulaire était à tort, jusqu'à lui, attribué à l'époque de la guerre de Cent Ans. En 1893, « Le Portail de Gabrielle d'Estrée à Laon »; il établit la fausseté de cette attribution. En 1893, « Les Origines de l'Architecture gothique, à propos d'un ouvrage récent » (ouvrage de M. Lefèvre-Pontalis) : il a attiré l'attention sur l'importance de l'Ecole normande et anglo-normande. Citons encore sa « Bibliographie de M. Louis Passy » et une étude très objective sur « Les Carmélites de Gisors ».

Depuis quarante ans, il préparait l'histoire et la description de l'église et du château de Gisors, sa ville natale.

---

# RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1923

---

Les recettes ordinaires de l'Académie (coupons, intérêts de bons et de comptes courants, subvention municipale, cotisations et participation aux frais d'administration) se sont élevées à 5.356 fr. 16; les recettes extraordinaires (disponibilités de la fondation Bouctot) à 1.000 francs, soit au total 6.356 fr. 16.

Les dépenses se sont élevées à 6.058 fr. 05, dont 3.122 fr. 95 pour l'impression du Précis.

Le compte de l'Académie se solde par un excédent de recettes de 298 fr. 11. En conséquence, l'avoir libre de l'Académie qui s'élevait à 14.612 fr. 92 au 1<sup>er</sup> janvier 1923 se trouve porté à 14.911 fr. 03 au 31 décembre 1923.

La comptabilité des fondations accuse 22.357 fr. 05 de recettes et 12.218 fr. 95 de dépenses, soit un excédent de recettes de 10.138 fr. 10, applicable aux fondations Gossier (704 francs), Houzeau (203 fr. 50), La Reinty (1.800 francs) et au compte des Assises de Caumont (7.430 fr. 60).

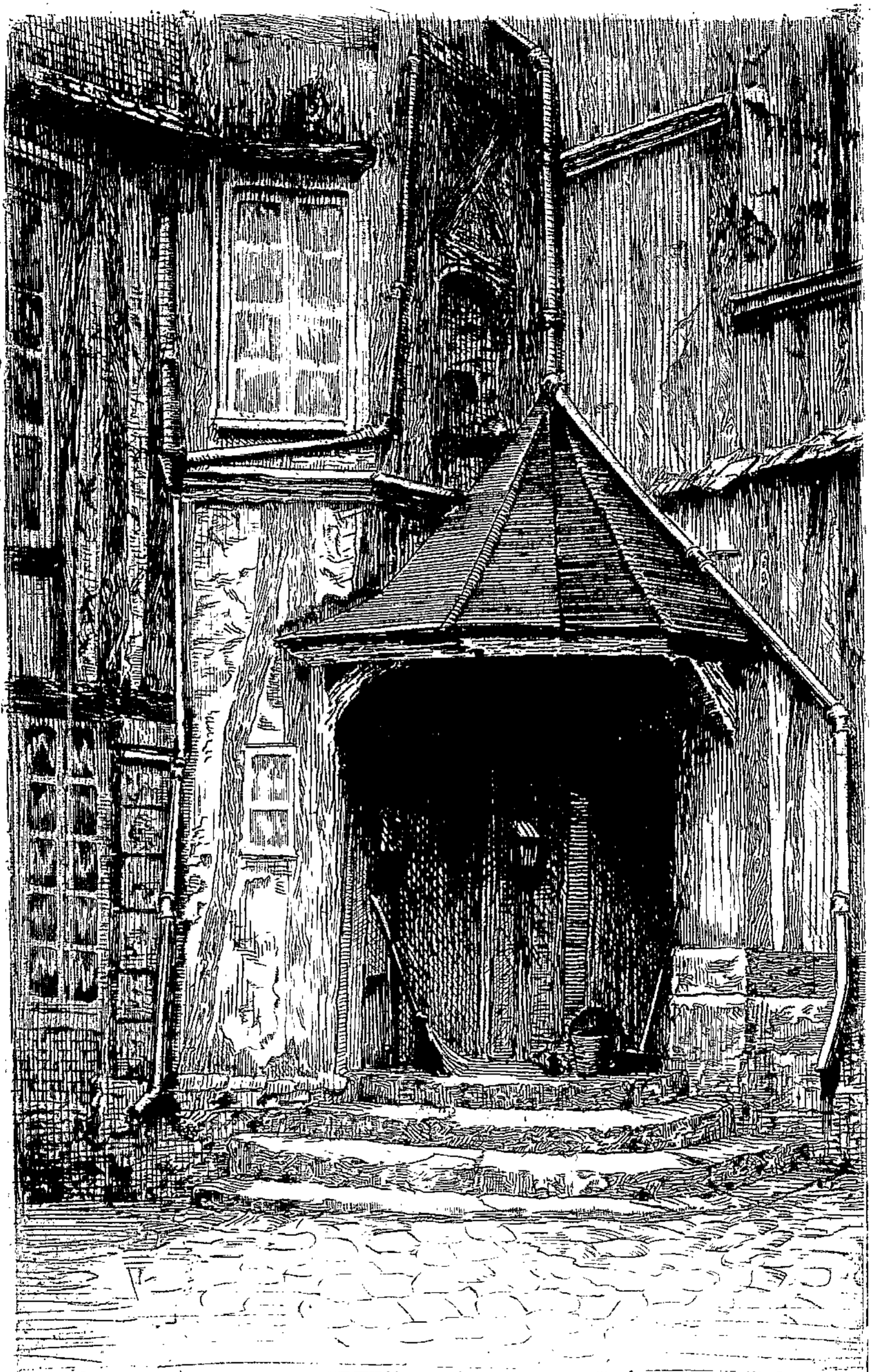
Le total des excédents appartenant soit à l'Académie, soit aux fondations s'élève donc à 25.049 fr. 13 et est représenté par 22.000 francs de bons de la Défense nationale, 2.944 fr. 17 en dépôt à la Caisse d'épargne, 71 fr. 10 au Crédit Lyonnais et 33 fr. 86 dans les mains du Trésorier.

L'Académie, consultée, a approuvé ce compte.

E. PERRÉE.







*U Messieurs des membres de l'Académie de Rouen. Louis Jouis-Pourel.*

LOUIS JOUIS-POUREL.

# LOUIS JOUAS-POUTREL

Par M. PIERRE CHIROL.

---

Depuis sa fondation, au temps heureux des estampes les plus aimables et les plus justement prisées, l'Académie de Rouen a toujours porté un intérêt très marqué aux graveurs : elle suit leurs travaux et elle se flatte aujourd'hui de s'être agrégé les plus célèbres pourvu qu'ils eussent quelque attache avec la Normandie ; aussi, peut-elle montrer avec orgueil sur ses registres le nom des Cochin et tirer de ses archives toute une correspondance de ces maîtres.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle a continué sa protection à cette branche charmante des arts graphiques, l'honorant de travaux ou d'études signés de ses membres les plus distingués. Qui ne se souvient encore du discours exquis dans lequel notre regretté confrère Robert Homais célébra, en prenant séance, l'art délicat du burin ?

Aussi notre Compagnie n'a pas manqué d'accueillir avec faveur l'hommage de plusieurs planches offertes par son auteur, M. Louis Jouas-Poutrel. Elles ont été présentées comme les spécimens représentatifs d'un talent qui est nôtre à plus d'un titre.

Rouennais par son origine et par le choix presque exclusif de ses sujets, Louis Jouas-Poutrel, depuis qu'il s'est voué à l'eau-forte, a rendu un culte délicat et mérité à ce Vieux-Rouen dont chaque année anéantit quelque vestige. Nombreux, certes, sont les artistes tentés d'en fixer le charme,

mais plus qu'eux, car elle est pour lui la terre ancestrale, comment celui-ci n'en aurait-il pas senti et dégagé toute la poésie ? Issu d'une vieille souche normande, souche adonnée au bâtiment depuis plusieurs générations, il naquit rue de Fontenelle, à Rouen, en 1874 ; il fit ses humanités à l'Institution Join-Lambert et dès son jeune âge il aima et il sut aimer les gravures. Son père se délassait des tracas inhérents au négoce dans les soins et la constitution d'une collection d'estampes. La boutique du « Père Houzard » le voyait souvent, acquéreur avisé, qui remportait au logis quelque pièce convoitée : une ambiance en résultait dont Louis Jouas-Poutrel se pénétra dès le jeune âge. Sa vocation reconnue le conduisit à l'atelier du maître Zacharie, puis, après quelques mois, le poussa à Paris, dans le sillage de Maillard et de Cormon, qui demeura son véritable maître. Non pas que ce dernier eût en lui un disciple aveugle, car Louis Jouas-Poutrel, pour la recherche de la forme, s'attacha à L.-O. Merson et analysa les subtilités de l'atmosphère sous la férule de Carrière. Le charme de la pénombre, si amoureusement traitée dans son œuvre, imprégnant les vieilles pierres de ces nappes diffuses, suffirait à préciser sur son talent l'emprise du maître des « Maternités ». Et cela n'est pas étonnant : rien ne vaut que d'avoir été peintre pour devenir aquafortiste distingué. L'étude des valeurs, les enveloppements des formes, l'expression du clair-obscur où baignent les silhouettes, tout ce qui constitue les éléments de ces finesses juxtaposées, ne se pourrait traduire en ces enlevés habiles et habilement placés si l'auteur de ce camaïeu n'a pas travaillé la recherche de la couleur et n'a pas connu ses multiples accidents.

Les églises de Rouen, avec leurs vitraux scintillants et



leurs voûtes hardies, tentèrent son pinceau et assouplirent sa technique. On connaît de Louis Jouas-Poutrel des intérieurs de Saint-Patrice où son talent prit son essor. Une remarque s'impose tout d'abord : ce talent n'est pas adonné au culte de la forme, à la recherche de la ligne, il ne poursuit pas spécialement l'arabesque savoureuse. A cela tient sans doute l'absence de la figure humaine comme sujet principal, dont on signale très rarement la présence en ces estampes, et on peut le regretter. Une eau-forte en couleur, « La Misère », datée de 1900, est unique en son genre.

De cette année part le catalogue des œuvres tirées et mises dans le commerce. Il comprend soixante et un numéros dont quarante-cinq sont consacrés à Rouen.

N'allez pas y chercher les scènes de la rue, les silhouettes connues, les vues générales : car les monuments célèbres, eux-mêmes, y sont rarement reproduits. Vous n'y trouveriez rien pour évoquer la comparaison avec les Nicolle, les Lalanne, les Brunet-Debaisnes, les Manesse, gloires des recueils édités jadis chez Augé. La curiosité de notre artiste a voulu tout autre chose : Il aime à s'arrêter devant les maisons branlantes, méprisées trop souvent, les pauvres vieilles maisons ridées, à l'épiderme rugueuse où l'œil compatissant pense apercevoir l'âge et la fatigue de la vie pénible, traduite en multiples callosités. Il n'a pas recherché les grandes façades où s'est épanoui le sourire de la Renaissance. A peine, en ces dernières années, a-t-il planté son chevalet devant la Cathédrale ou le Gros-Horloge. Si ces titres célèbres se lisent parfois dans sa nomenclature, il s'agira toujours non d'un ensemble connu, mais de quelque motif ignoré, quelque candélabre oublié ou quelque colonne meurtrie, égarés en un passage où filtre une lumière humide.

Les cours intérieures ont exercé sur lui une séduction sans rivale : il se complaît entre ces façades ventruës au plâtre dégradé, devant ces perrons aux arêtes meurtries, au pied de ces murs gaufrés et lépreux. Il annonce une « Cour d'Albane », mais ce n'est pas l'ample horizon gothique, dégagé par des démolitions successives : il montrera les maisons de l'ancienne Maîtrise, dont peu de Rouennais regrettent la disparition, à juste titre. Aussi le quartier Martainville lui semble un lieu d'élection ! Combien de croquis inspirés par la rue des Arpents, la maison des Allumeurs dont trois planches n'ont pas épuisé l'intérêt, les intérieurs rue Ampère, impasse des Chanoines, rue du Ruissel. On ne saurait s'étonner si ces planches visent de plus en plus à exprimer la lumière normande, quelque peu brumeuse, dans un plus vif éclat et si c'est d'un burin « rouennais » qu'il a exprimé un intérieur de charron romain près du temple de Vesta, sa seule production italienne !

Traducteur d'une atmosphère un peu lourde et estompée, Louis Jouas-Poutrel eût risqué de demeurer floconneux, même dans les expressions précises des architectures, si, en quelque sorte, nos maisons ne l'eussent enseigné : de leurs bouches d'ombre chères aux romantiques, il a reçu un enseignement : elles lui ont révélé le secret de leur charme, cette ossature nette et sèche dont un observateur attentif pressent l'affleurement sous les enduits parasites ou les écorces squameuses de leurs essentes. Malgré leur lassitude et leurs allures penchées, c'est au bois rigide qu'il faut prêter attention et la charpente exige d'être d'abord exprimée pour permettre à l'artiste de se montrer sincère avec les maisons normandes. Depuis dix ans, le burin de Louis Jouas-Poutrel, s'il affectionne toujours les noirs profonds des premiers plans, s'il

sait ménager la lumière incertaine et la canaliser vers le motif intéressant, comme en un centre d'éclatement, ne les considère plus comme un moyen facile d'antithèse lumineuse. Il a rejeté toute fumée propice à voiler les éléments indésirables de sa composition, il a délimité des zones nettes, indispensables à l'équilibre, à l'expression des sujets; de plus en plus, ceux-ci sont traités avec fermeté, voire même avec rudesse et les coups d'outil ont zébré le cuivre dans le sens des pièces de constructions : ils ont appuyé et précisé les ardoises, les pigearts, creusé les gorges profondes des encorbellements et souligné l'ascension des colombages. On semble assister au combat de l'artiste contre sa planche, celle-ci attaquée de haute lutte et qui grince sous l'effort. Ainsi, les ciels présentent des demi-teintes en horizontales impitoyables et le soleil brille d'une lumière radieuse sur des lignes de pénombre qui, docilement, filent en bon ordre vers le plan d'horizon...

Quelques-uns ont regretté cette méthode plus sèche contrastant avec les vaporeux enveloppements dont il caressait les intérieurs. Pour notre part, nous préférons cette netteté de technique dont quelque planches ont tiré des effets tout à fait remarquables.

Au premier chef, il faut citer la maison de la rue Saint-Romain. Peu de motifs furent plus traités et plus maltraités. Sans s'arrêter au flot continu des touristes qui, chaque jour, s'ébaubissent à ses pieds, la célèbre maison a connu deux époques de faveur intense : « lors de son sauvetage, et la première année de la guerre », quand les amateurs se croyaient appelés à en conserver la silhouette menacée, quand les réfugiés tentaient, d'un crayon novice, d'en tirer un motif séduisant et profitable. Hélas, que de crimes de lèse-aqua-

relle furent commis en son nom ! S'attaquer à un sujet aussi popularisé devient très dangereux pour un artiste original, mais, si l'on est amoureux du Vieux-Rouen, a-t-on le droit de négliger une silhouette aussi caractéristique ?

Louis Jouas-Poutrel ne l'a pas pensé : afin d'échapper à la banalité du sujet — ou plutôt des dessinateurs qui l'ont traité — il a supposé une bourrasque chargeant le ciel de lourds nuages, mais traversée d'une brutale éclaircie dont le pignon célèbre est tout illuminé.

La seconde manière de notre auteur l'a supérieurement servi. Sa technique, en traits nets et nettement parallèles, exprime bien la rafale, la giboulée terrible des fonds, tandis qu'il s'est souvenu, pour le logis, de ses qualités affirmées quand il se montrait portraitiste de façades branlantes. Le plâtre s'écaille en plaques semi-décollées, les colombages vacillent sous une toiture qui coiffe de travers l'aïeule aux formes adipeuses et flageollantes.... Rarement, l'antique demeure a été présentée avec une telle puissance, rarement son auteur a pu atteindre à un tel style, si le style consiste à rejeter les détails inopportuns pour souligner le caractère et ramener à son expression tout l'esprit d'une composition.

Aussi remarquable, sous des dimensions plus restreintes, la « Rue des Fossés-Louis-VIII » montre une autre façade du XV<sup>e</sup> siècle. Presque inconnue celle-là, malgré son excellent état de conservation, elle mériterait d'être étudiée et reproduite. Louis Jouas-Poutrel l'a découverte et il en a rendu avec une rare maîtrise le bel aspect d'équilibre et d'harmonie. Sous son trait, on sent les essentes antiques et rugueuses à souhait et, sous ce placage, les poutres qui s'ordonnent et s'enchevêtrent en une stabilité parfaite. Aucun coup de burin n'a été donné inutilement, aucune vapeur

n'a étendu un voile de pénombre propice à l'effet mignard et facile. Tout apparaît net, précis, voulu pour une mise en page excellente et hautement favorable au sujet. Ce n'est plus là un croquis du genre pittoresque, souvenir de quelque excursion, mais le portrait d'une façade. Nous avons comme une effigie officielle destinée à la postérité et où semble passer tout le talent d'un peintre, comme s'il s'agissait du visage de quelque femme aimée...

Cette estampe demeurera dans la production de notre artiste un des points culminants.

Maîtrise des effets, obtenus par des moyens de plus en plus simples, mais aussi sincérité dans le détail. Voici bien une autre qualité sur laquelle il y a lieu d'insister : les amateurs n'y ont peut-être pas prêté assez d'attention : volontiers, ils priseraient plutôt les graveurs follement imaginatifs, exécutant des symphonies en blanc et noir, qui travestissent lyriquement les monuments. Si l'art y trouve royalement sa part, l'archéologie locale ne pourra sans danger s'attarder devant ces fantaisies décoratives. Les contemporains de l'artiste n'en souffriront pas, mais la postérité ne fera pas si bon marché de ces négligences. N'est-ce pas à leur fidélité dans le détail minutieux que les Langlois et les Brevière doivent leur succès actuel ? Pour la même raison, on peut prédire à Louis Jouas-Poutrel la même faveur dans un siècle auprès des amoureux du Vieux-Rouen : ses vieilles demeures, ses charpentes, les accidents et les superfétations dont les ans les ont accablées ont été notés par lui, tout cela est devenu matière d'art sous son burin. Par certains côtés, ses estampes revêtent l'allure véridique d'un état des lieux. Cela lui a même été reproché. Pour ma part, je n'aurai garde de protester, car je goûte fort ces réverbères pendus à de misé-

sables consoles et ces tuyaux de gouttières, tels de longs serpents quelque peu invertébrés, glissant en méandres disgracieux le long des pignons. Dans ses récentes productions, notre artiste y insiste, malgré l'avis de certains, et voilà une caractéristique de sa seconde manière; car loin de fondre dans l'ensemble ces descentes d'eau ou ces gouttières chancelantes, il n'hésite pas à les sertir rudement et à en exprimer impitoyablement le volume cylindrique par des hachures horizontales. Je le louerai de ces duretés, expression sincère de ces additions voyantes, disgracieuses, témoignage implacable de la misère, de la maladresse qui règne en ces logis, chez le propriétaire et le locataire tout à la fois. Tuyaux de gouttière ou de fourneau sont des états d'âme et la sensibilité de l'artiste ne s'y est pas trompée.

J'insisterai sur le concours précieux apporté par Louis Jouas-Poutrel à l'archéologie locale. Déjà, plusieurs de ses modèles ont disparu, et dans son œuvre seule se retrouve le souvenir des maisons pittoresques de la Cour d'Albane, de la rue Socrate, de la rue Saint-Denis. N'est-ce pas la petite logette, appuyée à un noble édifice, dernier vestige de ces superfétations, de ces amoncellements, joie des dessinateurs de 1850 ? Il a noté le même motif, encore debout aux flancs de Saint-Etienne-des-Tonnelliers et qui avait déjà tenté Nicolle en 1877. Les transformations inévitables de la cité feront de ces planches des *ex-voto* archéologiques.

A côté des œuvres de formats séparés, notre auteur a consacré à la Cathédrale de Rouen un grand album de six planches tiré à vingt-cinq exemplaires. Comme technique, il porte sa date, c'est-à-dire 1909, temps où l'artiste affectionnait des enveloppements trop généreusement étendus.

Pourtant, au-dessus de la Tour Saint-Romain et de la Tour-de-Beurre, qui ne sauraient éclipser tant d'autres œuvres dont elles furent les inspiratrices, il faut placer une véritable trouvaille de mise en page et de puissante évocation : « Le Christ bénissant la Ville ».

L'artiste s'est placé au-dessus du portail de la Calende, en arrière du groupe représentant le couronnement de la Sainte-Vierge, mais la figure du Christ étendant la main emplit l'horizon où apparaissent, minuscules, les maisons et la Haute-Vicille-Tour. Rarement, d'une loge de bénédiction, un geste plus ample et plus divin n'a été figuré s'épandant sur une fourmillière humaine qui semble indéfiniment étendue.

Sur cette vision où l'artiste a mis l'ampleur de sa vision et comme le cri de son être intime, nous arrêterons l'analyse de ce beau talent.

Il nous doit des ensembles consacrés à cette Normandie dont il ressent l'âme et qui l'a doté d'une technique si propice à l'exprimer. Sur ces cuivres, aux tirages limités, à petit nombre et qu'en toute honnêteté, Louis Jouas-Poutrel détruit impitoyablement, nous espérons bientôt voir passer l'effluve mélancolique des antiques abbayes normandes ! Un recueil d'estampes leur sera consacré par ce noble artiste et, à la veille de périr, les ruines elles-mêmes connaîtront, sous le burin d'un Rouennais, un dernier éclat digne de leur passé et de leur grandeur à jamais anéantis.

## CATALOGUE

DES

ŒUVRES DE LOUIS JOUAS-POUTREL

## EAUX-FORTES ORIGINALES

H. Hauteur de la gravure. — L. Largeur.

Plusieurs essais non décrits datent de 1900-1901.

## 1901

*Vue de Nuremberg.* — Eau-forte en couleur. — Chiffre du tirage : 10 épreuves environ. — H. 425. L. 345.

*La Misère.* — Eau-forte en couleur. — 12 épreuves environ non numérotées. — H. 302. L. 350.

PARIS. — *Saint-Séverin.* — Tirage : 20 épreuves environ. — H. 324. L. 245.

## 1903

ROUEN. — *Escalier rue Ampère.* — 12 épreuves environ non numérotées. — H. 240. L. 200.

ROUEN. — *Colonne Renaissance, rue Ampère.* — 12 épreuves non numérotées. — H. 250. L. 195.

ROUEN. — *Portail de la Calende.* — Tirage unique : 30 épreuves numérotées. — H. 260. L. 200.

PARIS. — *L'Estacade.* — 25 épreuves environ. — H. 165. L. 160.

ROUEN. — *Maison rue du Hallage.* — 20 épreuves environ. — H. 300. L. 250.

ROUEN. — *Impasse du Petit-Salut.* — 20 épreuves environ. — H. 253. L. 198.

## 1904

ROUEN. — *La Rue Saint-Romain et l'Eglise Saint-Maclou.* — 15 épreuves environ. — H. 420. L. 255.



*Intérieur de Forge à Mont-Saint-Aignan.* — 30 épreuves environ. — H. 200. L. 275.

ROUEN. — *Cour d'Albane* (avant la destruction des maisons). — 25 épreuves environ. — H. 418. L. 258.

ROUEN. — *Vieille Maison au pied de la Tour Saint-Romain.* — Tirage unique : 30 épreuves numérotées. — H. 270. L. 200.

ROME. — *Intérieur de Charron près du Temple de Vesta.* — Tirage unique : 15 épreuves numérotées. — H. 220. L. 267.

ROUEN. — *Arrière-Cuisine.* — Tirage unique : 15 épreuves numérotées. — H. 197. L. 270.

## 1905

*Dans le Vicux-Rouen.* — Tirage unique : 30 épreuves numérotées. — H. 233. L. 276.

ROUEN. — *Porte Renaissance.* — Tirage unique : 50 épreuves numérotées. — H. 225. L. 175.

ROUEN. — *Place du Marché-aux-Balais.* — Tirage : 30 épreuves. — H. 300. L. 230.

## 1906

ROUEN. — *Intérieur de Cour.* — Tirage unique : 50 épreuves. — H. 160. L. 225.

ROUEN. — *Portes rue Saint-Denis.* — Tirage unique : 50 épreuves. — H. 140. L. 214.

PARIS. — *Maréchal-ferrant rue Saint-Paul.* — Tirage unique : 30 épreuves. — H. 225. L. 280.

ROUEN. — *La Tour-de-Beurre, rue de la rue Ampère.* — Tirage : unique : 30 épreuves. — H. 320. L. 210.

ROUEN. — *Intérieur de Tonnelier (rue du Ruissel).* — Tirage unique : 30 épreuves. — H. 235. L. 295.

PARIS. — *Saint-Julien-le-Pauvre.* — Tirage unique : 35 épreuves. — H. 278. L. 195.

## 1908

ROUEN. — *Maison rue des Arpents (Maison des Allumeurs de Réverbères), 3 eaux-fortes.*

*La Cour.* — Tirage unique : 50 épreuves. — H. 285. L. 170.

*Porte sur la Rue.* — Tirage unique : 50 épreuves.  
— H. 170. L. 187.

*Porte dans la Cour.* — Tirage unique : 50 épreuves.  
— H. 170. L. 190.

ROUEN. — *Escalier rue Ampère.* — Tirage unique : 30 épreuves.  
H. 324. L. 215.

*Portail du Prieuré de Longpont (Seine-et-Oise).* — Tirage  
unique : 25 épreuves. — H. 240. L. 175.

ROUEN. — *Fontaine Sainte-Croix-des-Pelletiers.* — Tirage  
unique : 50 épreuves. — H. 158. L. 225.

## 1909-1910

Album de 6 eaux-fortes originales sur la *Cathédrale de Rouen.*  
— Tirage unique : 25 exemplaires :

*La Tour-Saint-Romain.* — H. 337. L. 158.

*Le Tombeau de l'Archevêque Maurille.* — H. 200.  
L. 143.

*La Tour-de-Beurre.* — H. 364. L. 174.

*La Cour des Libraires.* — H. 310. L. 210.

*Chapiteaux et Ogives.* — H. 352. L. 197.

*Le Christ bénissant la Ville.* — H. 360. L. 290.

ROUEN. — *Intérieur de Cour, rue Socrate.* — Tirage unique :  
25 épreuves. — H. 208. L. 142.

## 1911

CHARTRES. — *Le Portail septentrional de la Cathédrale.* —  
Tirage unique : 60 épreuves. — H. 350. L. 415.

ROUEN. — *Intérieur normand.* — Tirage unique : 40 épreuves.  
H. 222. L. 321.

CHARTRES. — *Vue générale.* — Tirage unique : 50 épreuves. —  
H. 273. L. 352.

CHARTRES. — *La Rue du Bourg.* — Tirage unique : 40 épreuves.  
H. 370. L. 290.

## 1912

ROUEN. — *21, rue Haranguerie.* — Tirage unique : 50 épreuves.  
— H. 283. L. 145.

ROUEN. — *Saint-Etienne-des-Tonneliers.* — Tirage unique :  
50 épreuves. — 207. L. 152.

ROUEN. — *La Cour aux Boivin*. — Tirage unique : 15 épreuves.  
— H. 153. L. 222.

PARIS. — *Le Pont-Neuf*. — Tirage unique : 35 épreuves. —  
H. 274. L. 222.

## 1913

ROUEN. — *Passage de la rue du Hallage*. — Tirage unique :  
25 épreuves. — H. 138. L. 212.

CHARTRES. — *La Maison du Saumon*. — Tirage unique :  
30 épreuves. — H. 208. L. 267.

ROUEN. — *73, rue des Fossés-Louis-VIII*. — Tirage unique :  
25 épreuves. — H. 341. L. 164.

ROUEN. — *Marchande à la Toilette*. — Tirage unique :  
10 épreuves. — H. 172. L. 188.

## 1914

ROUEN. — *La rue de l'Amitié*. — Tirage unique : 20 épreuves.  
— H. 168. L. 190.

ROUEN. — *La Cour des Libraires vue des toits de la Cathé-  
drale* (planche gravée pour la Société normande de Gra-  
vure). — H. 420. L. 370.

ROUEN. — *Cour dans l'Impasse des Chanoines*. — Tirage  
unique : 20 épreuves. — H. 175. L. 233.

## 1919

ROUEN. — *La Rue de la Salamandre*. — Tirage unique :  
30 épreuves. — H. 253. L. 171.

ROUEN. — *La Rue des Capucins*. — Tirage unique : 10 épreuves.  
H. 197. L. 153.

ROUEN. — *La Rue du Hallage*. — Tirage unique : 20 épreuves.  
— H. L.

ROUEN. — *A l'Ombre de Saint-Maclou*. — Tirage unique :  
20 épreuves. — H. 217. L. 267.

## 1920

LISIEUX. — *Maison rue aux Febvres*. — Tirage unique :  
30 épreuves. — H. 221. L. 271.

ROUEN. — *Le Robec*. — Tirage unique : 25 épreuves. —  
H. 302. L. 218.

ROUEN. — *Maison du XVI<sup>e</sup> siècle, rue Saint-Romain.* — Tirage unique : 50 épreuves.

ROUEN. — *La rue des Matelus.* — Tirage unique : 20 épreuves. — H. 220. L. 157.

ROUEN. — *Place des Arts.* — Tirage unique : 35 épreuves. — H. 180. L. 200.

## 1921

ROUEN. — *Fontaine du Gros-Horloge.* — Tirage unique : 80 épreuves. — H. 438. L. 536.

*Portail de la Cathédrale de Rouen.* — Tirage unique : 80 épreuves. — H. 508. L. 426.

ROUEN. — *Maison rue du Bac.* — Tirage unique : 35 épreuves. — H. 202. L. 274.

ROUEN. — *Maison rue du Ruissel.* — Tirage unique : 10 épreuves. — H. 222. L. 158.

ROUEN. — *Rue du Hallage.* — Tirage unique : 20 épreuves. — H. 238. L. 178.

## 1922

*Lavoir à Chartres.* — Tirage unique : 10 épreuves. — H. 176. L. 192.

*Chaumière Berrichonne.* — Tirage unique : 10 exemplaires. — H. 190. L. 290.

*Les Boucaux.* — Tirage unique : 20 épreuves. — H. 178. L. 267.

# ROUEN AU TEMPS DE PASCAL

PAR M. PIERRE CHIROL

---

MESSIEURS,

Pascal, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tend à devenir un des noms les plus représentatifs du génie français comme de la pensée chrétienne. La célébration de son tricentenaire, par la répercussion exercée sur l'opinion bien au delà des cénacles littéraires ou de coteries philosophiques, constitue un témoignage heureux à porter au bilan de notre époque. Serait-elle seulement légère, décadente, sans consistance la génération capable de s'émouvoir en juin 1923 pour rechercher curieusement la courbe des connaissances littéraires et scientifiques où s'est exercée l'originalité féconde de ce penseur ? En notre temps de nouveaux riches eut-on pu espérer une audience auprès de la foule pour l'« altière humilité » des jansénistes, selon l'heureuse expression de M. Georges Goyau ?

De fait, les spécialistes de tous genres s'émeuvent : croyants ou incroyants se penchent sur l'informe et précieux manuscrit des *Pensées* : ils en parlent et ils y touchent avec des gestes de vénération comme s'ils dissertaient d'une relique à l'authentique indiscuté.

Les historiens s'acharnent à éclaircir les points obscurs, à préciser des faits secondaires, à détailler les causes minimes ; les stylistes veulent retrouver les rythmes qui ont

ordonné les expressions et glosent sur l'harmonie des périodes; les philosophes délient l'écheveau des idées, ils en mettent à nu les filiations subtiles, tandis que les théologiens y pourchassent des traces d'hérésies : derniers venus, les archéologues commencent leur œuvre patiente et sans grâce en reconstituant le décor de la vie : à ce dernier point à peine effleuré, on m'a prié d'arrêter quelques instants votre attention.

A nous, Rouennais, qui ne sommes stylistes ni historiens, qui ne pourrions sans exagération nous dire philosophes et sommes trop prudents pour nous risquer à jouer les théologiens, il appartient d'évoquer le cadre où pendant sept ans s'est développé l'adolescence du grand écrivain.

Dans le Rouen du XVII<sup>e</sup> siècle, il a connu le monde extérieur, il l'a connu à l'âge difficile et vivant parmi nos aïeux, il y a ressenti la grande évolution qui, d'une pratique religieuse mondaine, l'amenait à comprendre et à embrasser la solution chrétienne de la douleur.

En 1639, ce jeune Auvergnat vient habiter Rouen avec une mentalité de « bon jeune homme » : il y deviendra l'être ardent, passionné qui emportera en 1646, dans ses papiers, cette prière sur le bon usage des maladies où le mysticisme atteint aux suprêmes sommets de la poésie.

La gloire d'avoir servi d'écrin au développement d'une telle âme, nos historiens locaux ne l'ont guère soupçonnée. Des cas analogues les ont pourtant préoccupés : au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, n'ont-ils pas noté avec empressement les lieux où Voltaire est venu se cacher pour rédiger et imprimer les « lettres anglaises », dont on ne parle plus guère ? Mais, avec quelle sécheresse ils ont signalé, quand ils en parlent, le long séjour de Pascal dans notre cité. Ecoutez

l'éphéméride d'une concision presque ridicule dans lequel Nicéas Périaux a prétendu condenser ce fait si important.

On lit à la page 462 de sa pesante histoire chronologique : 1646. — Le célèbre Blaise Pascal, fils d'Etienne « Pascal qui était alors Intendant de la généralité de « Rouen, commença en mai ses expériences sur la pesan- « teur de l'air. Il n'avait pas encore l'âge de quarante ans « lorsque la mort l'enleva aux Sciences et aux Lettres, « le 19 août 1662. »

Du lieu de l'expérience, de sa répercussion européenne, de la machine arithmétique conçue et exécutée à Rouen, du drame de conscience enfin dont l'histoire littéraire et morale allait ressentir les formidables contre-coups, pas un mot sous cette plume maniée par un « membre de plusieurs Sociétés savantes ».

Réparons autant qu'il est en notre pouvoir cette insuffisance envers le grand homme et évoquons la ville où sa vie s'est développée au temps de sa jeunesse.

La ville de Rouen, où s'épanouit en lui le savant et le polémiste, était alors une terre de désolation. La peste y régnait depuis trente ans à l'état endémique, la justice du Roy y régnait depuis six mois. La colère divine et la colère du chancelier Séguier s'étaient abattues sur elle, elle en demeurait courbée et muette en un morne silence.

Elle apparaissait pourtant opulente, aperçue de la côte Sainte-Catherine. Quand Blaise Pascal y montait pour ses expériences, il la contemplait enserrée dans une ceinture continue de remparts, selon le tracé actuel de nos boulevards. Pressée par cette ligature de pierre, elle jaillissait en un foisonnement de clochers, ceux de la cathédrale, des abbayes, des trente-six paroisses, des nouveaux couvents,

tours complètes, indépendantes, énormes, insolument dressées auprès des aiguilles chevauchant les combles aigus des chapelles, ces combles dont l'ardoise précieuse et aristocratique tranchait en nappes sombres sur le remous ardent des tuiles, pauvre apanage de la plèbe. Car Rouen était d'aspect brun rouge dans son décor médiéval. Hormis la porte du Bac, fermant cette rue et qui érigeait ses toits bulbeux à la moderne sur des pilastres italiens et des trompes en pierre toute blanche, le rempart présentait partout ses poivrières ancestrales et grises.

Par delà les plus hautes silhouettes dominées encore par la flèche de Robert Becquet, on découvrait la masse du château Bouvreuil, démantelé depuis une trentaine d'années et où magistrats et gentilshommes commençaient à se tailler de somptueuses demeures. Puis le Mont-aux-Malades, le prieuré de Saint-Gervais, les couvents des faubourgs et le Champ-du-Pardon, semblaient de petites fantaisies posées sur la molle ondulation de l'horizon, petites fantaisies avec lesquelles voisinaient quelques gibets qui sinistrement se découpaient vers les accès de Boisguillaume.

La Seine, paresseusement, caressait des rives incertaines où s'échouaient quelques bateaux au pied des murailles; des îles émergeaient aux formes molles, aux mesures cachées entre des peupliers et des saules. Le flot tranquille était traversé par un pont à demi-écroulé, le vieux pont Mathilde, ce grand pont dont le nom avait baptisé la rue principale, puis il s'en allait baigner les murs du Vieux-Palais accroupi à l'horizon et il s'enfonçait en méandres sinueux entre des berges verdoyantes et brumeuses où le labeur humain ne se risquait guère à apparaître dans ces temps d'insécurité.

Temps d'insécurité et de tristesse pour toutes les classes



de la société : L'aspect général à l'intérieur des murs s'en ressent, les rues sont étroites et tortueuses, pittoresques et sans aise : les grandes circulations, les plus rectilignes qui relient la ville au reste du pays sont les rues Grand-Pont, des Carmes et Beauvoisine dans la direction Nord-Sud, les rues Saint-Hilaire, Saint-Vivien, des Faulx, de l'Hôpital, Ganterie et des Bons-Enfants de l'Est à l'Ouest, la place du Parvis ne découvre pas toute la face de la Cathédrale, le Vieux-Marché est triangulaire et devant l'abbaye de Saint-Ouen il y a seulement la largeur du portail de l'église. Là, débouche la rue des Murs-Saint-Ouen où demeure Pascal.

Sa maison a disparu, sa paroisse a disparu, et les documents sont rares sur la question. On en parle sur conjectures : tentons pourtant d'imaginer.

Sa demeure devait être probablement du type rouennais spécial à l'époque, grand hôtel tout en pierre ou, comme chez M. Tiremois de Sacy, rez-de-chaussée en pierre supportant plusieurs étages de colombages sans encorbellement. Les encadrements de fenêtres sont largement moulurés et décorés parfois comme des montants de meubles. A quelques cuirs largement traités, se reconnaît l'empreinte du XVII<sup>e</sup> siècle à son aurore. Un toit hardi, percé de lucarnes solides, aux consoles enroulées, et tout enjolivées d'épis, se campe militairement, presque orgueilleusement face au ciel. Le petit pavillon à l'angle de la rue de l'Hôpital en peut donner quelque idée.

Par la cour pavée, on gagne l'intérieur, vaste, mais assez sombre, et assez bas de plafond, les solives sont apparentes, et les murailles, où se gauchissaient les flaches des bois mal équarris, sont revêtus de tenture ou de cuir. Par les fenêtres

filtre une lumière douteuse, mais ces petits carreaux en vitre trouble projettent un jour harmonisé avec les verdure et les tapisseries. L'escalier monte étroit et raide, entre la muraille et la succession pressée des splendides balustres aux formes rebondies. Une corbeille de fruits, taillée à grands coups de gouge, s'étale sur la potille de départ, elle semble le symbole de l'abondance à la porte du logis.

La vie coule silencieuse, portée au recueillement; toutes ces demeures nous apportent un relent de couvent, nous les imaginons s'imprégnant des effluves de l'Abbaye Bénédictine, alors endormie dans son passé, et au delà de laquelle, sur la rue Bourg-l'Abbé, pousse et développe ses ramures le puissant Collège des Jésuites. Eux aussi bâtissent une église en ce début du XVII<sup>e</sup> siècle. Leur église, à eux, est toute neuve, claire, vaste, accueillante, enveloppante, et elle témoigne par ses proportions des visées très vastes des Bons Pères. Elle n'est point achevée, et ne le sera pas de sitôt, car, si besoin est, il sera possible de l'étendre pour répondre aux besoins des foules grandissantes; d'ailleurs, pour la commodité, on n'a pas hésité à négliger la règle antique de l'orientation : la chapelle des Jésuites est en effet le premier sanctuaire de grande dimension où, à Rouen, le prêtre ne regarde pas Jérusalem pendant les mystères sacrés.

La paroisse de Pascal n'était pas éloignée de son logis, ce n'était pas l'Abbaye de Saint-Ouen dont le portail apparaissait enserré entre les deux éperons de ses tours inachevées, et cependant presque décrépite. L'église Sainte-Croix-Saint-Ouen avait été édifiée pour les besoins du quartier à l'angle du jardin et de la rue des Faulx.

Elle a péri tout entière, la paroisse Sainte-Croix, après avoir connu toutes les vicissitudes : agrandie au XIV<sup>e</sup> et

au XV<sup>e</sup> siècles, elle a été dévastée par les huguenots, et ses anciennes reliques — le plat du lavement des pieds — avaient été anéanties dans la tourmente de 1562. En 1601, Sainte-Croix avait été relevée et vraisemblablement selon le goût de l'époque. Il nous la faut représenter comme une église à trois nefs, sans grâce, et d'un médiocre intérêt, telle la chapelle actuelle des Bénédictines de la rue Bourg-l'Abbé, compromis maladroit et touchant entre les procédés de construction médiévale et la mode nouvelle aux formes lourdes et simplifiées.

Le quartier des Murs-Saint-Ouen était tranquille et solitaire, un quartier de magistrats et de bourgeois rentés. La paix du grand monastère rouennais y planait, et l'on comprend comment le curé se sentait l'âme méditative et capable de disséquer ses pensées jusqu'à en devenir janséniste.

Si Pascal s'éloignait de la maison paternelle, l'aspect devenait rapidement plus populaire. S'il voulait se rendre chez son ami Corneille, rue de la Pie, quel itinéraire s'offrait à lui ? Il est assez facile de retrouver son chemin. Il empruntait les artères principales et qui, bien qu'encore existantes, ont perdu cette qualité depuis la nouvelle percée du Second Empire.

Sorti de l'étroite rue des Murs-Saint-Ouen, le promeneur tournait par la rue de l'Hôpital (alors rue de la Crosse), où se retrouve de loin en loin une façade qui l'a vu passer, tel le pavillon de pierre n<sup>o</sup> 1 et, en face, l'hôtel de Bimorel, n<sup>o</sup> 2, dont les pilastres Renaissance, les plus beaux de Rouen, sont injustement méconnus.

Plus loin, on retrouve deux ou trois maisons du XV<sup>e</sup> siècle : n<sup>os</sup> 7, 8, 36. Au n<sup>o</sup> 32, une autre demeure, XVII<sup>e</sup> siècle, nous mène à la Crosse, nœud central des communications depuis le temps des Romains.

La fontaine de la Crosse est une fantaisie sèche du restaurateur moderne, je vous la signale comme un mémorial, mais non pas comme une relique du passé.

Descendant la rue des Carmes, où tout ce qu'il a couloyé a disparu, Blaise Pascal gagnait la rue Saint-Lô. Sa course le conduisait auprès du Prieuré de Saint-Lô, importante et vénérable église, dont nous possédons encore une porte; puis, à l'angle de la rue Socrate, la maison n° 30 offrait à profusion des pilastres Renaissance que n'avait pas raclés la cupidité du propriétaire.

L'Hôtel des Sociétés savantes n'existait pas. A sa place, des échoppes, quelques auberges, l'Hôtel de Vallemont, tandis que de l'autre côté de la rue, le Palais-de-Justice, de moitié moins important, étageait ses silhouettes audacieuses. La Conciergerie s'ouvrait sur le Marché-Neuf (la place Verdrel actuelle), où, sur le tènement de la maison Astrua se dressait l'église Saint-Jean, une merveille du XVI<sup>e</sup> siècle, sacrifiée à la mécontente des administrations sous Louis-Philippe.

Soit qu'il descendit la rue de la Renelle, pittoresque et nauséabonde à souhait, ou la rue Massacre, encore visible, Pascal aboutissait auprès du Gros-Horloge, sans dôme et sans fontaine d'Aréthuse, mais tout resplendissant de dorures.

Il me faudrait le crayon de Bonnington pour rendre l'éblouissement de ces façades ciselées comme des bahuts, où les panneaux s'incrument, telles des gaufres délicates, dans les charpentes moulurées des pignons. L'implantation fantaisiste, le chevauchement des faitages succédant à la saillie dissymétrique des encorbellements, en faisaient la grande merveille rouennaise, destinée à périr en holocauste par la décision inintelligente de l'Administration.

La rue se déroulait vers le Vieux-Marché entre des façades qui avaient vu Jeanne d'Arc et qui nous voient encore, longeant l'église Saint-Michel à gauche, dont il ne reste plus trace, aboutissant contre les petites halettes de bois qui précédaient Saint-Sauveur.

De superficie moitié moins étendue, de forme triangulaire, le Vieux-Marché, où l'on ne songeait plus au supplice de la Pucelle, était encombré d'étalages, sous ces halles petites, basses, tout enchevêtrées dans leur charpente XV<sup>e</sup> siècle et que dominait le chevet altier de Saint-Sauveur.

Nous connaissons cette église, la paroisse où Corneille fut marguillier et que la Révolution devait effacer du sol rouennais. Toute fleuroné dans ses guipures de pierre, avec sa haute fenêtré de façade et son porche pittoresque, le mur de son aître fermé d'une grille, la fontaine, le calvaire, les échoppes louées à des marchandes de poissons, Saint-Sauveur symbolisait bien le sanctuaire du quartier, une somptuosité populaire, riche dans ses détails, quelque peu désordonnée, avec des parties misérables, verrues juxtaposées à des bijoux, d'allure magnifique et sans distinction, gracieuse dans une beauté sans tenue.

Face à la grille, s'enfonçait la rue de la Pie, la maison de Corneille y subsista jusqu'en 1855, l'Administration, là encore, y a mis sa marque, je veux dire sa pioche. La façade principale a été rescindée. Depuis, le talent d'un architecte, qui est avant tout un homme de goût impeccable — très rare qualité — nous l'a restituée comme le poète a pu la connaître, tandis qu'en face s'inclinent, comme une révérence, les ais d'une maison XV<sup>e</sup> siècle avec sa boutique et ses exquises fenêtrés, un des meilleurs témoins qui se puissent encore étudier et auquel nul ne prête attention.

Pascal est arrivé au but ; il heurte à la porte de Pierre Corneille et disparaît sous le cintre... Je laisse aux poètes le soin d'évoquer l'entretien, mais j'attendrai le visiteur dans la rue, surtout si je lui soupçonne la pensée de se rendre à Saint-Sever pour ses expériences.

De nouveau, il paraît et il suit la rue du Gros-Horloge, passe sous l'arcade, plus attaché à la figure du Bon Pasteur qu'au superbe Hôtel-de-Ville, aux bossages flambant neufs. Il salue tout près la collégiale de Notre-Dame de la Ronde et son clocher conique (détruite elle aussi) ; puis, entre les maisons dont le plus grand nombre était alors debout, il arrive auprès de l'église Saint-Herbland. La jolie nef du XV<sup>e</sup> siècle paraissait immaculée, petit joyau, dont la délicatesse faisait contraste avec la masse énorme de la Cathédrale, au delà de son parvis, clos de murs bas, orné de fontaines, de calvaires, et des cercles des cloches inscrites en son pavé.

La Cathédrale a peu changé depuis ce temps ; ses statues étaient déjà brisées par les huguenots de 1562 ; mais un pilier séparait toujours la foule en deux flots à la porte centrale.

A l'intérieur, le jubé gothique fermait le chœur ainsi que les magnifiques grilles de Georges d'Amboise. Les nouveautés apparaissent en ces autels de Confréries, illustrés par la main de Ph. de Champagne, et en ces confessionnaux, qui attiraient une clientèle si nombreuse qu'il en résultait des doléances chez les curés des paroisses. La rue Grand-Pont était de proportions réduites, bordée de maisons de bois, dont les derniers témoins méritent le respect. Avant le rempart, l'église Saint-Martin-du-Pont, dont le restaurant de la Cour-Martin demeure l'unique *ex-voto*, érigeait

Un clocher fleuroné, première œuvre du charpentier Becquet, et dont le succès avait déterminé le Chapitre à lui confier la flèche. Enfin, au delà de l'eau, passée sur un bac, le faubourg Saint-Sever apparaissait, mais combien médiocre alors, la rive gauche !

Le Petit Chatelet semble lui interdire de communiquer avec la ville ; dans son îlot bourbeux, il apparaît comme une grande mesure bien démodée, le Petit Chatelet. Et voici, au fond de la chaussée du faubourg, la petite église Saint-Sever, sanctuaire campagnard, à peine plus important que les couvents, tels les Emmurées, qui se développent auprès de la Verrerie. Faut-il insister comme tout cela est anéanti et pourquoi le souvenir du grand savant est une dénomination presque indifférente en ces lieux où il devrait être plus explicitement honoré.

Quelle impression de Rouen Pascal a-t-il gardée, quelle influence notre ville a-t-elle eue sur son génie ? Il n'entre pas dans mon programme de parler des idées, à ce point de vue, son séjour a été de la plus haute importance. Mais sur le chapitre de l'esthétique ?

Celle-ci, pour ne point former un article spécial des *Pensées*, n'en est pas absente : la seule comparaison des anti-thèses exagérées, avec les fausses fenêtres inutiles en exprime très long sur le jugement sain de l'auteur en matière d'art, car sourire des fausses fenêtres au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle me semble témoigner d'une singulière indépendance vis-à-vis de la mode. C'est se rattacher, sans le savoir peut-être, aux plus belles traditions françaises, parce que toutes faites de sincérité.

Je ne soutiendrais pas le paradoxe d'inscrire Pascal parmi

les amateurs des vieux monuments, mais me souvenant comme il a prisé la spontanéité avec une belle crânerie, combien il a aimé la sincérité, vraiment la question peut être posée sans trop d'extravagance. La véritable éloquence se moque de l'éloquence, a-t-il dit, je suis tenté de transformer cette formule et lui prêter cette variante : « La véritable architecture se moque de l'architecture », c'est-à-dire du poncif, du convenu, du motif transposé sans raison d'être, de la fausse richesse et du luxe déplacé.

Et comme cette sincérité en Art n'était guère prisée dans le parti de la Fronde, comme les artistes de Cour avaient apporté la redondance dans la plastique comme dans l'écriture, suis-je bien téméraire d'émettre l'hypothèse que l'homme de goût, chez Blaise Pascal, a reçu son empreinte de son séjour en notre province ? Là, les falbalas pénétraient moins facilement, les traditions de la vieille France se conservaient en des constructions à la structure apparente ; serais-je donc égaré par l'amour de ma cité si j'attribue au Rouen pittoresque, étrange, et encore gothique, un peu de la leçon de beauté et de l'esthétique dont nous saluons l'éclat dans la prose sublime de ce très grand Français ?

---



ANNÉE 1924



# TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

en 1924

---

## OFFICIERS EN EXERCICE

- M. GENSOUL (Louis), O ✱, *Président*.  
M. DUPRÉ (Albert), I 🌿, *Vice-Président*.  
M. CLÉRY (Léonce), O ✱, *Secrétaire pour la classe des Sciences*.  
M. JOUËN (chanoine L.), *Secrétaire pour la classe des Lettres*.  
M. DE BEAUREPAIRE (Georges), *Archiviste*.  
M. PERRÉE (Edmond), I 🌿, *Trésorier*.

## MEMBRES NOUVEAUX

### *Académiciens résidants.*

- M. ALLINNE (Maurice), *aqua-fortiste et archéologue* (élu le 4 mai 1923, reçu le 7 mars 1924).  
M. CAILLE (Abel), *Directeur de l'Institut chimique* (élu le 27 juillet 1923, reçu le 28 mars 1924).  
M. JEAN DES VIGNES-ROUGES (commandant TABOUREAU, O ✱, dit), *homme de lettres* (élu le 2 novembre 1923, reçu le 11 avril 1924).  
M. FAROULT (Albert), *Vice-Président de la Chambre de Commerce de Rouen* (élu le 14 décembre 1923, reçu le 23 mai 1924).  
M. LAFOND (Jean), *archéologue, co-directeur du Journal de Rouen*, élu le 4 juillet 1924, non encore reçu.

*Académiciens correspondants.*

- M. SOREL (Albert-Emile), *romancier*, fils d'Albert Sorel, élu le 2 mai 1924.
- M. PINTO SACAVEM (Alfredo), *directeur de la Bibliothèque municipale de Lisbonne, musicographe*, élu le 11 juillet 1924.
- M. GAVEL (Henri), *Docteur ès lettres, Professeur d'Université*, à Bayonne (élu le 25 juillet 1924).
- M. D'HAUTERIVE (Ernest), *historien*, au château de Romois (Eure) (élu le 21 novembre 1924).
- M. PARAY (Paul), *compositeur de musique, chef d'orchestre des Concerts Lamoureux*, à Paris (élu le 19 décembre 1924).

## MEMBRES DÉCÉDÉS

- M. BORDEAUX (Gaston), ✱. *Membre résidant* (1909), décédé le 27 mai 1924.
- M. IWILL (Maurice-Joseph CLAVEL, dit), ✱, *Membre correspondant* (1904), *artiste peintre*, à Paris, décédé en janvier 1924.
- M. DE LA VALLÉE-POUSSIN (Ludovic), O ✱, *consul honoraire, Membre correspondant* (1912), décédé, le 17 octobre 1924, à Saint-Germain-en-Laye.
- M. l'abbé LEGRIS (A.), *aumônier de l'hospice d'Eu, Membre correspondant* (1908), décédé le 1<sup>er</sup> août 1924.

# SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

TENUE LE JEUDI 18 DÉCEMBRE 1924, DANS LE SALON DES RÉCEPTIONS DE L'HÔTEL DE-VILLE

---

Présidence de M. L. GENSOUL, président.

---

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen a tenu sa séance annuelle, le jeudi 18 décembre, à 8 h. 1/2, dans le salon des réceptions de l'Hôtel-de-Ville.

Après une brève allocution qui souligna, en rappelant le rapport de notre confrère M. Ed. Delabarre, l'importance de l'œuvre historique et littéraire de M. Ernest d'Hauteville, M. le Président, en l'absence et au nom de ce dernier, empêché d'assister à notre réunion, donna lecture d'une étude sur les Prix de vertu.

M. Edward Montier lut ensuite son rapport sur le prix Bouctot (Lettres), que l'Académie devait décerner à une œuvre qu'elle en jugerait digne, et qui avait été attribué à l'ensemble de l'œuvre critique de M. Paul-Louis Robert.

M. H. Paulme fit connaître les noms et les mérites des lauréats du prix Pellecat : MM. Pierre Theubet, architecte, et André Thieulin, sculpteur.

M. le chanoine Jouen, enfin, présenta le rapport sur les Prix de vertu :

Prix La Reinty, récompensant, cette année, un marin ayant contribué au progrès de la pêche maritime, attribué à M. Jules-François-Léon Recher, originaire d'Etretat et capitaine d'armement à Fécamp.

Prix Boulet-Lemoine, récompensant le dévouement filial, attribué à M<sup>me</sup> Alcide Lemaire, née Lucie Lecoutre, de Gruchet-le-Valasse.

Prix Octave Rouland, récompensant le évouement fraternel, attribué à M<sup>lle</sup> Emélia Rouchant et à M<sup>lle</sup> Albertine Carré.

Prix Dumanoir, récompensant une belle action, attribué à l'Œuvre rouennaise des Dames du Calvaire pour les pauvres femmes incurables.

La séance fut levée à 23 h. 15.

---

## ALLOCUTION DE M. GENSOUL

Président.

---

MESDAMES,

MESSIEURS,

M. Ernest d'Hauterive, l'éminent historien que notre Académie s'honore d'avoir reçu, le mois dernier, en qualité de membre correspondant, se proposait de vous donner, ce soir, communication d'une étude sur l'histoire des prix académiques de vertu. Dans l'impossibilité d'assister à notre séance, il m'a prié de vous lire son travail.

J'ai pensé qu'avant de vous faire cette lecture il conviendrait de vous présenter l'homme et l'écrivain, l'hôte du château de Romois que la plupart d'entre vous connaissent depuis longtemps. Cette présentation nous a été déjà faite, magistralement, par notre collègue M. Delabarre, au nom de la Commission qui proposait M. d'Hauterive comme membre correspondant de l'Académie. Dans un rapport relativement court, mais merveilleusement ordonné, M. Delabarre nous a fait un portrait saisissant de l'écrivain et un exposé lumineux de ses œuvres. Après lui, il ne me reste qu'à glaner quelques épisodes de la vie du maître et à vous donner de rapides aperçus de ses principaux ouvrages.

Ce qui m'a le plus frappé, chez M. d'Hauterive, c'est la ténacité de son esprit d'observation, son ardeur au travail dans les recherches historiques, son labeur incessant, qualités qui nous le représentent plutôt comme un bénédictin qu'un officier de cavalerie. Il a poussé jusqu'à l'extrême limite son

amour du vrai, du fait précis, contrôlé, s'appuyant sur une documentation incontestable.

Dans son premier ouvrage, publié alors qu'il était encore au service militaire, ces qualités maîtresses s'affirment d'une façon saisissante. Chargé de faire l'historique de son régiment, il élargit bientôt le cadre de cette étude restreinte et fit *l'Histoire de l'Armée sous la Révolution (1789-1794)*.

Ce volume, devenu le manuel classique de tous les historiens qui étudient la période révolutionnaire, a classé, d'emblée, M. d'Hauterive parmi les écrivains militaires les plus en vue.

Son mariage, en 1890, avec M<sup>lle</sup> Jeanine Dumas, fille d'Alexandre Dumas fils, arrière-petite-fille du général Dumas, exerça une très grande influence sur sa carrière littéraire. L'officier qui avait compulsé, avec tant d'ardeur et de curiosité historique, les archives du Ministère de la Guerre, pour écrire son livre sur l'armée révolutionnaire, se trouvait, tout à coup, nanti des précieux manuscrits et papiers de famille concernant le général Dumas. Nous avons tous, dans notre jeunesse, professé la plus grande admiration pour ce général de la Révolution, d'une grande taille, d'une bravoure incomparable et dont les exploits guerriers nous transportaient d'enthousiasme ! M. d'Hauterive ne résista pas à la tentation d'écrire l'histoire de son bisaïeul ; il la publia en 1897, sous ce titre : *Un Soldat de la Révolution, Le Général Alexandre Dumas (1762-1806)*. Ce beau livre, d'une vérité historique à toute épreuve, a mis au point les récits, parfois légendaires, sur les faits d'armes extraordinaires du général Dumas. Les écoliers y perdront peut-être un peu de leur enthousiasme, mais l'histoire impartiale y gagnera.



Désormais libre de toute obligation militaire, M. d'Hauterive allait consacrer tout son temps, toute son énergie, aux recherches historiques concernant la Révolution et l'Empire. Il complétait ses études dans les archives poudreuses des Ministères, par de grands voyages d'instruction, en Espagne, en Italie, et particulièrement en Russie.

\*  
\*\*

Le temps et la place me manquent pour analyser comme nous l'a fait M. Delabarre, avec beaucoup de mesure et de précision, les derniers ouvrages de M. d'Hauterive. Je me bornerai, à mon grand regret, à vous en signaler les titres et à vous engager vivement à les lire. Ce fut, immédiatement après *Le Général Dumas, Le Merveilleux au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Puis, en 1912, *Le Journal d'émigration du Comte d'Espinhal*. Cet ouvrage, qui nous montre la Révolution vue de l'autre côté de la barricade et la présente sous un aspect nouveau, mérite d'être lu, ligne par ligne, et longuement médité.

Vient ensuite une plaquette très curieuse sur *La Police sous la Révolution*. Enfin, peu de temps avant la guerre, M. d'Hauterive a fait paraître son magnifique ouvrage sur *La Police secrète du Premier Empire*, qui lui a valu déjà le grand prix Berger de l'Académie Française.

Les trois premiers volumes de *La Police secrète*, de 300 à 600 pages chacun, en texte très serré, avec une table remarquablement ordonnée, représentent un travail et une érudition énormes. L'auteur a relevé, dans les Archives Nationales, tous les bulletins quotidiens rédigés au Ministère de la Police par Fouché et exclusivement destinés à

Napoléon I<sup>er</sup>. *La Police secrète du Premier Empire* est donc, comme nous le disait très justement M. Delabarre, « le tableau journalier de la vie de l'Empire, du 12 juillet 1801 au 31 décembre 1807 ».

\*  
\*\*

Sur ces entrefaites la grande guerre intervint ! M. d'Hauterive déposa sa plume d'historien, pour faire de l'histoire réaliste avec son épée de soldat. Dès le début de la guerre il s'engagea. Affecté, comme capitaine, à l'Etat-Major de la 11<sup>e</sup> Brigade d'infanterie, il fut, en 1916, nommé chef d'escadron à l'Etat-Major de la 6<sup>e</sup> Division d'infanterie. En 1918, nous le retrouvons à Sofia, en qualité de sous-chef d'Etat-Major des troupes d'occupation de la Bulgarie.

Sa belle conduite et les services qu'il rendit à l'armée, lui ont valu la croix de guerre et celle d'officier de la Légion d'honneur.

\*  
\*\*

Les œuvres d'après-guerre de M. d'Hauterive sont encore considérables. Cet historien expérimenté, laborieux et curieux ne s'arrête pas de rechercher, de penser et d'écrire. Parmi ses nombreuses publications dans les revues historiques et littéraires, notons spécialement les cinq articles qu'il a fait paraître, dans *La Revue des Deux-Mondes*, du 15 décembre 1923 au 15 mars 1924, sur la correspondance de Napoléon III avec le Prince Napoléon. Enfin, les lecteurs de *l'Echo de Paris* se souviennent du roman *Les Arrivistes*, publié, en une série de feuilletons qui eurent un très grand succès.

Toutes ces publications historiques et littéraires, dont

j'abrège l'énumération, n'ont pas détourné M. d'Hauterive de la poursuite de son grand œuvre sur *La Police secrète du Premier Empire* : Nous croyons pouvoir annoncer que le quatrième volume paraîtra incessamment.

\*  
\*\*

Connaissant la modestie de M. d'Hauterive, je ne voudrais pas insister davantage sur le grand mérite de ses œuvres, ni vous exprimer toute mon admiration pour leur auteur. Je pense cependant en avoir dit assez pour justifier mes premières paroles : l'Académie de Rouen s'honore d'avoir reçu M. d'Hauterive comme membre correspondant.

---



# RAPPORT SUR LES PRIX BOUCTOT

Par M. EDWARD MONTIER

---

## LAURÉATS :

MM. Paul-Louis ROBERT, Edouard BOURGINE (Paul VAUTIER)

---

L'Académie a pu décerner cette année deux prix Bouctot à deux écrivains et littérateurs normands qu'il ne s'agit pas de révéler au public, mais de saluer avec le public même qui les apprécie, en consacrant leur légitime notoriété.

L'Académie les couronne pour l'ensemble, d'ailleurs considérable, de leur œuvre littéraire.

Un prix Bouctot est attribué à M. Paul-Louis Robert, de Rouen.

M. Paul-Louis Robert est né à Rouen même, le 5 décembre 1877; il est professeur de Philosophie et de Belles-Lettres, et critique littéraire et musical au *Journal de Rouen*.

Il appartient à une vieille famille rouennaise, qui eut toujours le culte des Belles-Lettres.

Sans parler du grand-père, Marguerin, musicien délicat et malicieux chansonnier, son père, M. Auguste Robert (1842-1900), collaborateur au *Nouvelliste de Rouen* et publiciste distingué, fut, le 13 décembre 1894, voici trente ans, lauréat d'un prix Gossier à l'Académie : il frayait ainsi de loin le chemin royal à son fils.

Paul-Louis Robert eut de bonne heure le culte des Lettres.

Encore étudiant, il publiait déjà et témoignait, dès l'abord, une très forte personnalité de goût et d'expression.

Par conviction profonde, il était entré dans l'enseignement libre; carrière méritoire à coup sûr et souvent ingrate, qui ennoblit plus qu'elle ne nourrit son homme.

Il s'y donna pourtant, comme à tout, avec enthousiasme, ne se bornant point à faire une classe qui ne serait qu'une transposition de manuel et un dévidage d'opinions toutes faites, mais en philosophie comme en littérature, s'éprenant d'idées et de formes et tentant aussi d'entraîner son auditoire aux sommets sur lesquels ils se jouait avec complaisance.

On ne saurait dire tout ce qu'un professeur d'un tel tempérament donne de soi et dépense d'esprit, de document, d'anecdotes entre les quatre murs d'une classe étroite.

Il en est de même du journaliste qu'il est aussi et qui ne paraît improviser spontanément que du trop plein longuement acquis de son érudition.

Cette virtuosité du professeur en classe, du critique littéraire dans le bureau de rédaction, du conférencier sur l'estrade, ne peut être que le résultat d'un très long travail au service d'une très ardente conviction.

Travailleur acharné, Paul-Louis Robert a montré qu'il l'est, par la variété de ses travaux, par l'accumulation de ses notes, par la documentation de ses jugements, par l'à-propos de ses observations.

Dès le temps qu'il écrivait à la *Revue Idéaliste*, sur *Edmond Rostand et son théâtre*, en 1898, et depuis les premières auditions-conférences qu'il consacrait à Gluck en 1906, à Elbeuf, à Rouen, à Louviers, à Evreux, on pouvait affirmer la vigueur de ce talent soutenu par la persistance d'un consciencieux labeur.

Travailleur convaincu, Paul-Louis Robert n'a jamais écrit pour écrire, ni même pourrait-on dire, pour se faire un nom : il a écrit pour satisfaire à sa conscience, pour dire un mot de sincérité sur telle ou telle œuvre, pour mettre en valeur tel écrivain qu'il admirait et qu'il voulait qu'on admirât.

Qu'il s'agît de Flaubert ou de Berlioz, c'est pour Berlioz et pour Flaubert qu'il a travaillé; on pourrait dire qu'il a peiné, qu'il s'est dépensé, qu'il a parcouru la France : ce n'est pas pour lui.

Travailleur consciencieux, il ne s'est point contenté de ces à peu près qui suffisent à certains : ce n'est pas de lui qu'on pourrait dire que son siège est aussitôt fait. Il fouille son sujet, il scrute son héros, il veut en asseoir le renom sur de la vérité et ne le faire resplendir que d'un éclat qui ne soit point d'emprunt.

Travailleur désintéressé : Il ne travaille pas pour lui. Il travaillera, s'il le faut, contre lui.

Pour la gloire de Berlioz, il compromettra sa propre tranquillité et son propre renom : il se desservira auprès d'aucuns pour le servir et c'est vraiment à la sueur de son âme et au prix de veilles angoissées qu'il leur ménagera la gloire qu'il leur veut obtenir.

Il n'est pas leur critique, il n'est pas leur montreur, il est leur apôtre, il les prône dans le beau sens du mot, il s'efface derrière eux. Qu'ils soient aimés, applaudis, admirés, il est heureux; qu'on les ignore ou qu'on les dédaigne, il en souffre et s'indigne. Infatigable, il prêche à temps et à contre-temps. Il faut qu'on l'entende enfin; il faut que Berlioz, que Flaubert, que Bouilhet, que Glatigny forcent l'attention, s'imposent à la sympathie et au respect. Il tombera peut-être lui-même sous l'effort : mais s'ils sont à l'honneur,

il lui restera doux d'avoir été lui-même et durement à la peine.

Et cette œuvre consciencieuse, persévérante, acharnée, est immense.

Critique musical et dramatique au *Journal de Rouen*, Président de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'industrie. Rapporteur du Mouvement littéraire et musical de ces dix dernières années en Normandie, aux Assises de Caumont, on ne saurait même énumérer les titres de ses articles, de ses critiques, de ses brochures.

On ne saurait davantage tracer ici l'itinéraire et dire le succès des cent vingt-cinq conférences qui forment sa « croisade » pour Berlioz. Toutes les villes de France l'ont entendu de 1920 à 1924.

En 1921, c'est une série de conférences sur Flaubert; en 1923, sur Bouilhet, Géricault, Bernardin de Saint-Pierre, Maupassant, Glatigny; en 1924, sur Dumas fils et Barbey d'Aurevilly.

Hector Berlioz, plus que tout autre, a bénéficié de cette ferveur apostolique mise au service d'un culte littéraire.

Le travail qu'il lui a consacré respire une fraîcheur exquise. On peut dire que les Troyens, autrefois si bien promenés dans le monde romain par Virgile et par Berlioz dans les paysages de Weimar, ont aussi remonté la Seine, comme un autre Tibre amène et hospitalier, avec Paul-Louis Robert; on ne saurait dire d'eux comme des Maures de Pierre Corneille :

Le flux les apporta, le reflux les remporte.

A grand effort tenace et persévérant, Paul-Louis Robert les a pour ainsi dire ancrés dans notre cité: ils en sont à



jamais les hôtes adoptés, et si Mercure peut avoir encore quelque influence sur les Rouennais pratiques, il ne saurait tout de même nourrir l'espoir de faire déloger d'ici Enée et ses Troyens.

Flaubert, que les Rouennais de son temps n'ont, paraît-il, pas su comprendre, est aujourd'hui mieux apprécié. Mais si plusieurs raisons ont contribué à sa réhabilitation locale, on ne saurait dire que Paul-Louis Robert n'y soit pour rien. Pour Flaubert, comme pour Berlioz, Paul-Louis Robert s'est acharné. Il a bâti pierre à pierre le piédestal de leur gloire parmi nous.

Avec M. l'abbé Letellier, il a fait de même pour Louis Bouilhet; il a fait de même pour Maupassant. Heureux même les grands auteurs qui provoquent de tels dévouements.

Un tel labeur méritait sa récompense. L'Académie, en décernant un prix Bouctot à M. Paul-Louis Robert, entend déclarer qu'il a bien mérité de ces illustres morts dont il a renouvelé la mémoire parmi nous.

L'Académie décerne un autre prix Bouctot à M. Edouard Bourguine (Paul Vautier), pour l'ensemble de son œuvre littéraire.

Paul Vautier est né à Caudebec-en-Caux, en plein terroir normand.

Comme Paul-Louis Robert et tel autre ici, il a fait ses humanités à l'Institution ecclésiastique d'Yvetot, cet enclos de jeune âge qu'il faudra bien rouvrir un jour, si l'on veut maintenir en leur gloire d'antan les Belles-Lettres françaises en notre région.

C'est à Yvetot qu'il a connu de loin et qu'il a, par suite, pu davantage admirer Guy de Maupassant, car lui-même y a passé; il lui doit beaucoup, il n'en disconvient pas.

Dans un article au *Journal de Rouen*, du 14 juin dernier, il apprécie bien la caractéristique locale, la meilleure peut-être, en tout cas la plus originale, du conteur Maupassant.

Maupassant, dit-il, en une page qui le rappelle en le louant, c'est la campagne toute blanche et les fermes encapuchonnées de neige, ce sont les nuées de corbeaux croassant dans les hautes futaies de la gentilhommière et les feuilles mortes qui galopent dans les allées avec le vent d'hiver, les dimanches villageois, tristes à pleurer, où l'on entend seulement la cloche des vêpres ou les sons du clairon d'un paysan au loin dans la cour... C'est l'étendue diaprée des champs dans l'éblouissement de juillet, avec quelque képi de facteur émergeant des récoltes qui ondulent sous la brise aux senteurs de trèfle et de cossard.

Je m'arrête : cette vision de Maupassant, c'est aussi la vision de Vautier.

On ne s'étonne plus que le second se soit attaché à faire élever à Miromesnil un monument à la mémoire de cet illustre condisciple.

Quant à lui, la campagne normande l'a séduit comme le maître et comme nous-même.

Collaborateur à de multiples journaux parisiens ou normands : *Débats*, *Echo de Paris*, *Journal de Rouen*, *Belles-Lettres*, *Echo de Luxembourg*, *Express de Lyon*, pour ne citer que les principaux, c'est d'esprit normand, de littérature normande, de paysages normands, qu'il les a illustrés avec autant de succès que de psychologie.

C'est, en effet, la terre natale, la terre cauchoise, d'Yvetot à Fécamp, de Caudebec à Fauville, qui a favorisé, nourri, coloré son talent, ce sont les sites normands, les types de chez nous, qui l'ont surtout et le mieux inspiré.

Son œuvre, déjà considérable, comporte deux recueils intitulés *Au Pays de Maupassant*, l'un déjà voyageant par le monde, l'autre sur le point de prendre l'essor. Le titre dit bien l'œuvre. C'est bien la glèbe cauchoise, la falaise hérissée, les valleuses se ruant à la mer glauque, ou plombée, que nous retrouvons comme cadre.

Les portraits eux aussi sont bien ceux de pays et de payses; mentalités de paysans madrés, soupçonneux, silencieux et compliqués, ruminant plus qu'on ne le croit.

Les histoires sont de celles qu'on n'invente point, qu'il faut savoir seulement écouter, saisir, noter; langage du cru, technique et pittoresque à la fois, proverbes qui reviennent sans cesse. C'est bien le pays de Maupassant, mais c'est aussi le pays de Vautier et il nous plaît parce que c'est aussi le nôtre.

Qui donc a pour une fois vu Bruneval, auprès d'Etretat, qui ne sache gré à Vautier quand il dépeint « la vision soudaine de cette valleuse solitaire de Bruneval admirée de tant de peintres et d'écrivains dont la gloire rayonne aujourd'hui sur son nom et qui en firent comprendre la sauvage et chaotique beauté. Combien d'entre eux, au sommet de ces pentes ensoleillées, parmi les genêts, les fougères, les bruyères roses, de ci, de là, assombries par les joncs-marins demeurèrent à songer, les yeux fixes sur la mer infinie aux reflets de soie bleue ».

De ces contes normands, dont la plupart ont fait les délices des lecteurs du *Journal de Rouen*, on ne sait lesquels citer de préférence : *Pour la médaille*, *La Comédie néfaste*, *Le Vieux Puits*, *Le Serment d'Ambroise Collin*, *La Vague noire*, et puisqu'on ne peut les dire toutes, cette abracadabrante aventure d'eau bénite et de cassis, intitulée : *A l'Assassin !*

Si inventif et ingénieux qu'il soit en ses contes, le conteur en Paul Vautier ne saurait faire oublier le romancier.

Si Jean Richepin a préfacé les *Contes*, en 1910, Jean Aicard n'a pas dédaigné, en 1914, de présenter *John le Conquérant* évoluant dans ces horizons de Caudebec-en-Caux, si familiers à l'auteur.

Le succès de ce premier roman a sans doute incité Paul Vautier à récidiver dans le même genre, sinon de la même manière.

En 1922, Paul Vautier a écrit un nouveau roman dédié à la mémoire toujours regrettée d'un autre charmant écrivain, d'origine caudebécaise, Gustave Valmont, le poète de *l'Aile de l'Amour*, mort au champ d'honneur.

Ce roman, *Les « Deux Amanz » à l'Opéra*, a déjà été honoré d'un prix par la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie, en 1921.

On connaît la côte que d'aucuns géographes voudraient dénommer la côte des deux amants, mais à laquelle la poésie populaire conservera son vocable touchant des Deux Amants, entre Pitres et Pont-Saint-Pierre, et qu'a immortalisée, dès le Moyen Age, un lai de Marie de France, rénové et transposé par Maupassant.

Le terrible baron Rulph de Pont-Saint-Pierre, roi de Pitres, à moins qu'il ne soit Robert de Canteloup, a une fille Mathilde ou Callixte, ou Azeline, et celle-ci aime Raoul ou Edmond de Bonnemare, et elle en est aussi aimée.

Mais le père pose la condition barbare : l'amant portera l'amante sur ses épaules au sommet de la côte. Celui-ci accepte; encouragé par son propre fardeau, il arrive au but, mais en même temps, il tombe mort et la jeune fille désespérée prend à son tour le corps de son fiancé et se précipite avec du haut de la côte maudite.

C'est dans ce cadre et en pleines reminiscences médiévales que Paul Vautier a situé une émouvante histoire moderne.

Dans le pays industrialisé, à l'ombre du tissage installé dans l'ancienne abbaye de Moutiers, où passa Voltaire, Edith Lambersart, dédaigne, sans y prendre garde, Stéphane Roland, directeur du tissage de son père et s'éprend de son cousin Claude, chanteur et musicien déjà lancé, qui n'a pour elle que des coquetteries de snob.

Le roman se déroule dans un milieu tout à la fois réaliste et vernissé de frottement mondain, et se poursuit jusque pendant la guerre 1914-1918 au cours de laquelle Claude s'embusque et Roland se fait tuer, pendant qu'Edith, comprenant son erreur, entre dans un cloître.

Le roman entrelace très adroitement les souvenirs légendaires, les souvenirs historiques à l'étude psychologique; il est touchant et mouvementé. Certains diraient peut-être qu'il semble avoir été pris et repris et que ce sont les événements qui en ont peu à peu dessiné le plan, il se pourrait; mais n'est-ce pas ainsi que l'auteur donne l'impression du réel; il n'apparaît pas avoir voulu solliciter les événements et forcer la conséquence même des faits.

Aussi bien, quelqu'un dont nous applaudissions tout à l'heure le langage a justifié par avance notre propre opinion sur la valeur du lauréat de ce soir.

Parlant lui-même de M. Edouard Bourguin, M. d'Hauterive écrivait :

« Il est jeune encore et son passé nous donne l'espoir que de nouveaux contes continueront à nous retracer des scènes de la vie normande, comme son grand devancier, dont il me permettra d'évoquer une fois de plus le souvenir; c'est ce genre qui me paraît le mieux convenir à son indiscutable talent. »

Et présentant l'homme après l'écrivain, M. d'Hauterive ajoutait :

« L'homme est modeste et ne recherche nullement la réclame; son histoire, exempte des grandes calamités ou des aventures à fracas, qui réjouissent la curiosité du biographe en quête d'événements sensationnels, tiendrait en peu de mots si la guerre n'était pas venue lui permettre de mettre en valeur ses qualités de bon Français, de bon Normand.

« Mobilisé dès le premier jour, et mis d'abord dans un service d'état-major, il ne tarda pas à passer dans un régiment de zouaves. Quoique toujours au premier rang, il eut la chance de s'en tirer avec une blessure seulement et fut l'objet de deux belles citations. Dès que la paix lui permit de poser le fusil, il reprit la plume.

« Bourguine occupe, comme soldat et comme littérateur, une place des plus honorables dans la glorieuse phalange des écrivains combattants. »

Ce que M. d'Hauterive, membre correspondant de l'Académie, pense de Bourguine, l'Académie elle-même le pense de Vautier, et elle lui décerne le prix Bouctot.

Pour moi, s'il m'est permis de sortir, un instant, du rôle impersonnel qui s'impose au rapporteur, je dirai qu'il m'a été particulièrement doux d'avoir été appelé à faire connaître ici les titres de ces deux lauréats.

Elèves, en leur adolescence, de la même ruche littéraire où s'est enclose la mienne, ils touchent, ce soir, au même prix auquel je touchais, voici vingt ans, en pareille soirée d'hiver.

Que n'ont-ils eu la faveur de trouver un rapporteur comme savait être, avec sa fine bonhomie, son tact et son aménité,

notre regretté collègue M. Christophe Allard, qu'il me semble encore entendre !

De l'autre côté de la balustrade, aujourd'hui, je devine, à mon tour, en réminiscence, les sentiments d'allégresse et de fierté que les lauréats de ce soir nous diraient volontiers qu'ils éprouvent.

Jamais plus qu'en de tels soirs, l'Académie n'apparaît plus imposante, plus heureusement inspirée, plus digne de fixer le goût. A la gloire qu'on estime qu'elle donne, on répond par un sentiment de gratitude émue et l'on espère un geste encore.

Oui, l'Académie qui n'est pas sans donner quelque gloire à ceux qu'elle distingue, se plaît peut-être plus encore à donner quelque joie à leur cœur.

Cette joie et cette gloire, très pures compensatrices du labeur obscur des étapes difficiles, rose et laurier tout ensemble offert aux vexillaires inlassés qui portent à travers le monde, souvent indifférent, le drapeau de l'idéal et le flambeau de la pensée, qu'elles soient vôtres ce soir. Ceux-là mêmes qui vous les donnent ne sont peut-être pas sans vous les envier un peu !

EDWARD MONTIER.

18 décembre 1924.

---





## LES PRIX PELLECAT EN 1924

---

Pierre THEUBET, Architecte - André THIEULIN, Sculpteur

Par M. H. PAULME

Membre résidant.

---

MESSIEURS,

Il y a quinze ans que M. Pellecat, notre regretté concitoyen, eut la généreuse pensée de léguer à notre Compagnie le capital suffisant pour lui permettre d'attribuer chaque année deux sommes de 1.000 francs « à des jeunes gens « de Rouen ou du département jugés avoir le plus de mérite « et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière ».

Et, c'est l'année suivante, en 1910, que, pour la première fois et entrée en possession de ce legs, l'Académie décernait cette opportune allocation à deux jeunes peintres, Charles Rasset et Narcisse Guilbert; vous vous rappelez, Messieurs, les commentaires pleins de finesse et d'humour dont notre cher et toujours jeune Doyen, M. Samuel Frère, accompagna, dans notre séance publique annuelle, la présentation des lauréats, premiers bénéficiaires de la libéralité Pellecat. Si nous avons quelque peu perdu de vue l'un d'entre eux déjà parti en 1909 tenter à Paris la fortune artistique, du moins pour Guilbert, demeuré citoyen rouennais, savons-nous qu'il a largement justifié l'attente du plus compétent des rapporteurs : « il a fait honneur au choix de l'Académie et aux espérances que ses compatriotes plaçaient en ses progrès ».

D'autres sont venus ensuite, à qui chaque année notre Compagnie remettait cette manne si utile à « des adolescents de bonne volonté, riches de talent... en herbe plutôt qu'en grain, et auxquels manquent trop souvent les ressources pour aider la moisson à mûrir » ; un étudiant ès lettres, un chimiste, un élève officier de marine, trois musiciens, huit architectes, deux sculpteurs et dix peintres. De cette rapide nomenclature, on peut arguer que l'Académie a libéralement usé de la bienveillante latitude, à elle laissée par les larges termes du testament de M. Pellecat, et, cependant si, dans les professions diverses où elle a été choisir ses lauréats, les peintres occupent, comme nombre, le premier rang, c'est qu'elle n'a pas oublié les origines et les mobiles de la donation. M. Eugène Pellecat, ancien élève à l'École des Beaux-Arts, atelier Gérôme, y avait donc eu pour camarades *immédiats* des peintres, et parmi eux beaucoup moins fortunés que lui-même, et c'est surtout à eux que, « témoin de leurs efforts, de leurs difficultés de vie, de leurs tentatives souvent avortées faute de ressources », après les avoir aidés de sa bourse mieux garnie avec infiniment de délicatesse et de discrétion, il a songé en faisant à l'Académie ce beau legs qu'elle a l'heureux privilège d'attribuer au cours de sa séance publique.

Ne convenait-il pas, Messieurs, au seuil de cette période déjà longue de la fondation Pellecat — dont on souhaiterait de plus nombreux exemples — de jeter un regard en arrière et de reporter notre hommage reconnaissant, et celui de cette intéressante troupe de vingt-huit lauréats de 1910 à 1923, vers la mémoire de l'homme, assez ami de l'Art pour n'avoir pas oublié les artistes, compagnons de sa jeunesse ? Grâce à son beau geste, une pléiade de jeunes nor-

mands intelligents, laborieux, bien doués entre lesquels a été répartie une somme « respectable » dans son total, quoique modeste pour chacun d'eux, a pu poursuivre moins péniblement les études de la carrière qu'ils avaient adoptée, et même atteindre l'idéal qu'ils avaient entrevu.

Béni soit donc une fois de plus la mémoire de M. Eugène Pellecat !

Je ne doute pas que les nouveaux titulaires de son prix, dont j'ai à vous rappeler ici les titres qui ont déterminé l'Académie à les leur accorder, ne partagent ces sentiments.

Ce sont encore deux élèves de notre Ecole rouennaise des Beaux-Arts : elle a déjà proposé bien des sujets à nos suffrages, heureusement éclairés par les témoignages autorisés du Directeur et des Maîtres qui ont guidé les candidats dans leurs débuts, suivi leur développement professionnel, apprécié mieux que personne leurs mérites relatifs.

Pierre Theubet vient d'avoir 19 ans ; son père, contrôleur en chef des Douanes, Rouennais de naissance, a fait la presque totalité de sa carrière dans sa ville natale, sauf une courte période au Havre ; Pierre, le dernier d'une jolie famille de sept enfants, y est né en 1905, dans une maison blanche, près de la mer d'où, par les nuits de tempête, il entendait non sans frayeur le roulement âpre des galets, la voix lugubre des sirènes, le tintement précipité des cloches du port. Aussi, l'enfant se prit-il à préférer à la mer la campagne où le menaient les vacances. C'est avec une joie sans mélange qu'il partait à Tancarville, chez des amis, et d'année en année, la beauté de ce riche pays, la vue splendide sur la Seine majestueuse et large, la séduction de la grande cour de ferme plantée de pommiers aux fleurs roses printanières, aux branches lourdes de fruits à l'automne,

impressionnaient vivement sa jeune sensibilité. L'attrait était si puissant et si marqué chez lui, son goût pour la campagne si prononcé que les siens s'attendaient à le voir, ses classes finies, se diriger vers la culture. Quel fut leur étonnement lorsqu'il exprima à son père le désir de faire... de l'architecture ! Est-ce la longue contemplation de la fière silhouette des ruines imposantes du vieux château de Tancarville avec ses quatre donjons, ou de la belle ordonnance du château-neuf, de la terrasse duquel on découvre un si admirable panorama qui déterminèrent cette vocation ? Mystère, énigme des impressions premières et des dispositions naturelles !

Faut-il dire qu'autour de Pierre Theubet, son frère aîné s'était tout d'abord dirigé lui-même vers l'architecture, que d'autres frères et sœurs faisaient de l'aquarelle et que le cadet avait pris plaisir à les regarder travailler, à vider pour eux les tubes de couleurs sur la palette, et qu'en ce milieu déjà artiste, il prenait goût à la peinture et à la décoration, goût qu'il a conservé, car il avoue avoir encore aujourd'hui plus de contentement à tenir un pinceau qu'à manier un tire-ligne ; mais néanmoins, dit-il, une force d'instinct, une impulsion naturelle, contre lesquelles il ne veut et ne saurait lutter, le ramènent à l'architecture comme étant, *per fas aut nefas*, l'Art rationnel. Et cette contrainte intérieure est, en vérité, psychologiquement fort curieuse ! De quoi dépend, à quoi tient notre avenir, notre sort en ce monde ? La Fontaine n'a-t-il pas écrit :

Il dépend d'une conjecture  
De lieux, de personnes, de temps !

Toujours est-il que Pierre Theubet, d'abord entré au Lycée du Havre, puis à l'Institution Saint-Joseph, puis, son

père revenu à Rouen, au Lycée Corneille, — établissements successifs où ses seuls succès furent en mathématiques et en dessin, — passa enfin, voici quatre ans, à l'Ecole régionale des Beaux-Arts et d'Architecture. Il avait alors quinze ans. Ce qu'il s'y est montré ? Je ne saurais mieux faire, Messieurs, que vous apporter ici l'appréciation de son Directeur, M. Lelong; elle cautionne admirablement, puis-je dire, le choix de l'Académie :

« Theubet, quoique très jeune encore, s'impose par son individualité. C'est un caractère réfléchi, étudiant sérieusement pour s'efforcer de ne pas suivre les sentiers battus. Cette tendance nous oblige parfois, M. Ruel — Theubet appartient à l'atelier de notre distingué confrère — et moi, à freiner sa juvénilité qui ne connaît pas de bornes. Du plus agréable caractère, de bonne conduite, écoutant avec attention les critiques..., pour faire peut-être autre chose que ce qu'on lui demande, mais pour faire mieux si possible, il a toujours intéressé ses professeurs; ses essais sont le plus souvent des réussites, et dans les cours même de l'Ecole proprement dite des Beaux-Arts, il a remporté prix d'aquarelle, mentions de peinture, et des récompenses en art décoratif et histoire de l'Art. »

Le sentiment du Directeur sur son brillant élève est entièrement partagé par son professeur à l'Ecole d'Architecture, qui a plus directement Theubet sous son magistère; M. Ruel fait le plus grand cas de ce gentil garçon, dont les succès en projets d'architecture, en archéologie, en géométrie descriptive et stéréotomie, sont continus et incessants.

Votre Commission des prix Pellecat a eu sous les yeux plusieurs de ces travaux récompensés à l'Ecole régionale comme aux concours ouverts à l'Ecole nationale des Beaux-

Arts entre toutes les Ecoles de France, notamment un « projet de gare de passage pour voyageurs, à la campagne », auquel fut décerné une première mention, et une copie remarquablement exécutée du beau vitrail du XVI<sup>e</sup> siècle, « le Calvaire », qui illumine de ses coloris aussi sobres qu'éclatants le transept Midi de Saint-Maclou, copie que l'artiste a su encadrer de ce que le graveur normand Félix Buhot appelait « des marges symphoniques ».

M. Ruel a bien voulu me communiquer en outre une composition de Theubet à qui, dans un de ces concours ouverts entre toutes les Ecoles de la République — concours dit « d'Esquisses-Esquisses » où sur *quatre* seules récompenses, l'Ecole de Rouen en reçut *trois* — fut, à l'unanimité, fait très rare, décernée une première mention, tant ce « projet d'entrée d'une propriété de campagne » accusait d'originalité savoureuse, de fougue et de jeunesse. Et de fait, sans méconnaître quelques défauts de construction, de lourdeurs d'exécution, inévitables dans un travail qu'il faut établir rapidement en un temps très limité, le projet conçu par Theubet atteste, avec un sens très vif des couleurs et de leurs rapports, une imagination des plus ingénieuses.

Il justifie en tout cas et les réserves de M. Lelong que je rappelai, tout à l'heure, et aussi les propos que, en causant en toute liberté avec votre rapporteur, lui tenait notre lauréat : « Si j'ai de l'emballement pour ce qui est nouveauté, je garde une grande admiration pour le classique. Aussi ai-je quelque méfiance à l'égard de ces arts étrangers et exotiques qui, parce qu'ils viennent de nous être révélés, nous semblent modernes, et, persuadé que l'Art doit être national, je m'efforcerai de faire du moderne, mais du moderne français et peut-être même normand ».

Ce sont là, Messieurs, de sages pensées, dont il faut louer Pierre Theubet, comme du bagage déjà sérieux et fort intéressant qu'il a soumis à l'Académie à l'appui de sa candidature : il lui a valu d'ailleurs vos suffrages, bien qu'un de ses camarades de l'Ecole régionale d'Architecture, très méritant lui aussi et fort recommandé par notre excellent confrère M. Edouard Delabarre, fût également en instance d'un prix Pellecat — instance que notre Compagnie n'oubliera pas. Vous avez, mon cher Theubet, assez bon cœur pour ne pas tirer trop vanité de la préférence qui vous a été donnée.

Vous entrez, mon ami, dans la carrière quand vos aînés... y sont encore, avec leur cortège de hautes et respectables traditions qui ont produit des chefs-d'œuvre, certes, mais, comme s'en plaignait si âprement Huysmans, en étaient arrivés à ne plus donner que des pastiches, mais vous entrez à un moment propice où l'art architectural, habitations et monuments, cherche à se renouveler, à trouver des formules neuves, à utiliser des matériaux modernes. Il y a en cette occurrence, pour un esprit ouvert comme le vôtre, une place combien intéressante à prendre dans ce mouvement de véritable Renaissance.

Allez-y délibérément avec toute la mesure que vous inspireront et votre pondération volontaire et le respect d'un grand passé, les principes solides puisés dans l'enseignement de maîtres éclairés et savants. L'Académie vous suivra dans la vie avec la sympathie la plus sincère et la plus bienveillante.



De l'architecte passons au sculpteur. C'est à ce dernier titre que André Thiéulin, « né natif » de Rouen, comme on dit dans nos campagnes, enfant d'une honorable famille

(M. Thieulin père a été longtemps établi libraire rue de la République), nous a demandé à bénéficier de la fondation Pellecat. A quinze ans, au sortir d'une enfance plutôt malade, après des études au Lycée Corneille poussées seulement jusqu'en troisième, il se décida à ne pas les poursuivre au delà et à entrer sans plus attendre dans une voie professionnelle. Son père, bon musicien, voire même compositeur, un peu poète, prenant volontiers le crayon pour illustrer de dessins fantaisistes les marges de ses livres de comptes, n'avait pas manqué de familiariser ses fils avec les arts. Aussi n'est-il pas surprenant que, dans un tel milieu, l'aîné soit devenu architecte, le cadet peintre — vous avez tous vu, Messieurs, dans nos diverses Expositions de ses toiles intéressantes — et que le troisième, optant pour la ferronnerie d'art, se soit, en 1912, présenté à notre regretté confrère Fernand Marrou. Celui-ci, regrettant de ne pouvoir à ce moment accueillir ce fervent apprenti, lui conseilla d'entrer chez son ami et voisin, le bon sculpteur sur bois Geffroy, qui ouvre au néophyte les portes de son atelier réputé.

En dehors de ses heures d'apprentissage « boisier », André Thieulin, émule de son frère peintre, plante lui aussi son chevalet au coin des rues rouennaises, essayant tant bien que mal de croquer les vieux logis tout de gingois aux toitures penchantes; ou encore passionné de musique — le père n'a pas semé sur un sol ingrat — il s'en va, auditeur assidu et enthousiaste, aux concerts symphoniques ou de musique de chambre.

Parallèlement aux travaux de l'atelier Geffroy, Thieulin, admis à l'Ecole de la Haute-Vieille-Tour, débute pour le dessin dans le cours de M. Scarcériaux, pour le modelage



sous la direction de M. Rose; deux ans après, il est l'élève de Philippe Zacharie et d'Alphonse Guilloux, lorsque la guerre, la grande guerre éclate. Trop jeune, 17 ans, et de santé assez éprouvée dans sa petite enfance pour en avoir gardé des traces pénibles, il est réformé lors de l'appel de sa classe. Mais l'atelier se ferme et la nécessité de vivre l'oblige à chercher un emploi. Thieulin devient postier et le demeure pendant cinq ans. C'est alors, durant ce long séjour à la Recette principale de la rue Jeanne-d'Arc, qu'il sentit combien lui manquaient ses outils d'artisan et quelle place l'Art occupait dans son cœur ! Il voudrait retourner aux cours du soir de l'Ecole, mais doit y renoncer par suite des exigences de son service postal. Dès que le canon s'est tu, il abandonne, sans hésiter, le substantiel traitement administratif dont il est pourvu pour le maigre salaire d'un demi-ouvrier. Mais il a la joie de reprendre ses chères gouges, et les cours des Beaux-Arts. Car l'ambition lui est venue, avec l'âge et la maturité de la pensée, de viser plus haut qu'à devenir un bon sculpteur sur bois et de pouvoir un jour clamer fièrement : « Et moi aussi, je suis statuaire ! »

Sentant, par instinct plutôt peut-être que par raisonnement, qu'il lui faut, par le dessin plutôt que par le modelage d'atelier, acquérir tout d'abord la science du corps humain, Thieulin s'attache surtout à suivre les cours, d'après modèle vivant, de M. Eugène Delabarre. Et puis, dans un atelier bien sommaire que son camarade et ami le peintre Dunet (un de nos « Pellecatiers » de 1916) lui offre de partager — atelier de fortune, certes, car c'est un grand grenier ouvert à tous les vents où les deux camarades se logent comme ils peuvent — alors, cet abri trouvé pour son travail indépendant, il tente de reproduire dans la glaise malléable ce qu'il a observé sur le modèle vivant.

Ses tentatives ne répondent guère peut-être au formulaire de l'enseignement que ses professeurs tiennent pour être la vérité ? Que voulez-vous, si l'ardente et téméraire jeunesse se réglait toujours et docilement sur les directives et les procédés des maîtres, l'Art s'immobiliserait sans doute, et qui sait, l'originalité, l'individualité des tempéraments et des caractères risqueraient de se noyer dans l'uniformité perpétuelle. Et ce mot évoque aussitôt le célèbre alexandrin du poète.

Est-ce pour ce motif que Thiéulin, moins assidu maintenant aux cours du maître Alphonse Guilloux, ne vient guère à l'École que pour y retrouver et le modèle vivant et le milieu ? Peut-être !

Et c'est dans l'inconfortable atelier de la rue de l'Amitié, — Zacharie n'eut-il pas jadis dans le même quartier, en commun avec Albert Lebourg, l'abri aussi primitif de leurs débuts ? — c'est là que notre jeune ami a cultivé et mûri ce qu'il appelle lui-même « ses premiers et pâles fruits » : une étude de tête de jeune fille (plâtre) où de grands yeux expressifs animent une physionomie régulière; un buste, plâtre également, de M. Thiéulin père, d'une adroite ressemblance; un petit panneau en poirier « Maternité », d'un sentiment juste et sincère; un autre bois « Mémorial de l'Association des Etudiants Rouennais morts pour la France », de vraiment belle et simple ordonnance décorative; une pierre en taille directe « Méphisto », tête fort curieuse du

Serviteur fidèle  
De l'ange déchu  
Qu'on nomme Satan

dans la manière des artistes médiévaux. Vous avez pu, Messieurs, voir vous-mêmes ces œuvres aux Salons des Artistes

Rouennais, ainsi qu'une tête de nègre, taillée — directement comme le Méphisto — dans une vieille poutre de chêne. Ajoutons à cette rapide nomenclature deux sveltes figures en pied de jeunes femmes, une tête à expression, « Le Baiser », et le buste du regretté D<sup>r</sup> Emile Tillot, dont la physionomie presque centenaire a été heureusement modelée par notre lauréat.

N'estimez-vous pas, Messieurs, que voilà pour un débutant en cet art difficile et compliqué de la sculpture, un bagage d'importance, révélateur d'une courageuse et persévérante ténacité. Thiulin — c'est à son éloge — qui vise plus haut et plus loin, déclare avec une tranquille modestie que c'est bien peu de chose, mais que la faute en est à l'exiguïté de son atelier, à l'insuffisance de son matériel, et qu'il a précisément sollicité le prix Pellecat pour suppléer à ces lacunes, pour tenter de produire alors « des œuvres sérieuses et non des bouts d'œuvres ».

M. Lelong, directeur de l'École, qui paraît avoir bien observé et bien compris cet intéressant sujet et a confiance en son avenir, pense que si Thiulin poursuit et arrive à faire quelque jour une œuvre de plein air, ce devra être un morceau de valeur; car le débutant est — comme ses frères l'architecte et le peintre — doué d'un esprit réfléchi et critique qui le porte, qui l'oblige à rechercher des expressions différentes selon la matière et la destination de sa sculpture, et suivant qu'elle est conçue pour l'intérieur ou l'extérieur, principe trop souvent méconnu par presque tous les sculpteurs.

Mais si tous ces détails justifient largement la décision prise par l'Académie en faveur d'André Thiulin, elle est encore, à mon sens, bien confirmée par les pensées contenues

dans les lignes suivantes écrites par lui, à ma demande, à la suite d'un entretien amical entre le rapporteur et le lauréat. Jugez-en :

« Mes espoirs ? Mon but ? l'atteindrai-je jamais ! — Me livrer uniquement à la statuaire, et plus spécialement à la statuaire religieuse. Mais combien celle-ci plus difficile ! N'exige-t-elle pas tout à la fois une plastique parfaite et un sentiment intense ? En attendant, le soir, après mes huit ou dix heures de « hucherie », je laisse mes outils à bois ; je vais à mon atelier et me penche sur un corps d'homme ou de femme, et pétris la terre avec le seul souci de cette *vie anatomique* dont parle Carpeaux, mais je n'ai réussi jusqu'alors qu'à donner à mes essais la raideur hiératique des Egyptiens !

« Ma technique ? Je modèle et je taille. Ma préférence irait à cette seconde manière. On vous dira peut-être que c'est à cause de ma pratique du meuble ? Non, j'aime la taille directe parce qu'elle contraint plus à réfléchir et à discipliner les efforts ; n'oblige-t-elle pas à n'aller qu'à coup sûr, et puis, travaillant dans la matière *définitive*, la chose exécutée l'est bien pour cette matière ; ce n'est pas le cas des modelages en terre édités ensuite par les praticiens... en bronze, plâtre ou marbre. Je suis loin cependant de méconnaître et de mépriser le modelage, car c'est le procédé par excellence pour l'étude de la nature et les recherches.

« Mes directives ? Finir, mais ne pas « figoler » ; s'abstenir de toute fioriture, de toute mièvrerie. Etre complet et rester simple. Faire des œuvres vivantes, vibrantes, traduisant la vie. »

Vous avez ainsi, Messieurs, le portrait — moral — de l'artiste par lui-même !

Pour mon compte, j'aime à trouver dans cette jeune intelligence de ces ambitions généreuses à s'élever vers je ne sais quel type idéal dont rêvent tous les artistes vraiment dignes de ce nom. Le but de l'Art n'est-il pas, comme on l'a écrit un jour, « de faire passer dans notre âme, par l'intermédiaire des sens, l'émotion profonde et sincère qui est dans le cœur de l'artiste ? » Et Thieulin, sauf erreur, me semble très porté — suivant l'expression du grand peintre Roll dans ses cahiers de notes — « à ne pas s'emprisonner dans les formules, ne pas obéir à la mode » ou aux fantaisies d'un snobisme momentané, car, « pas plus que la pensée, l'Art ne doit se soumettre à des formules d'esclavage ».

Je le louerai chaleureusement de ces dispositions et lui dirai, sans vouloir dépasser une sage mesure : Oui, « travaillez un peu la porte fermée, pour rester vous-même et ne pas être trop influencé par les bruits extérieurs. Travaillez avec sérénité, car les hommes qui parviennent à la posséder savent se contenter de la réalité de la vie et même lui trouveront plus de grandeur qu'aux plus dorées chimères ».

Je conclus : C'est une bonne fortune pour l'Académie d'avoir eu cette année 1924, comme candidats aux prix Pellecat deux jeunes hommes comme Theubet et Thieulin, et il m'étonnerait, Messieurs, de ne pas être le fidèle interprète de vos sentiments si je dis ici notre espoir, presque notre certitude, que l'un et l'autre prendront quelque jour dans le monde artistique normand une place qui peut devenir importante, grâce à leur personnalité, mérite si relativement rare. Ce qu'ils ont déjà donné — et ce ne sont que des promesses de jolis débutants — nous permet, en effet, d'espérer qu'ils seront, chacun dans sa voie respective, des défenseurs, des champions du goût français compromis peut-

être... avec tant d'autres choses, par l'imprudente hardiesse de certaines tentatives, par l'étrangeté volontaire, par l'absurdité agressive de certaines œuvres.

Un dernier mot, après avoir tant parlé de ces deux enfants, pour rendre à leurs familles un hommage mérité, car, en dépit de leurs charges et de la modestie de leurs ressources, elles n'ont pas reculé devant les aléas de la carrière artistique où s'engageaient leurs fils.

Ce n'est pas, mon cher Theubet, dans la carrière administrative faite de régularité, de précision, de conscience et de maigres rémunérations qu'on s'enrichit... d'argent ! Votre père s'est enrichi de sept enfants et tient la plus honorable place dans la classe, hélas ! bien trop restreinte pour notre chère France, des familles nombreuses. Il vous a, néanmoins, laissé généreusement entrer dans une voie où les bénéfices futurs sont à lointaine échéance.

Que dirai-je de M. Thiulin père qui, lui non plus, n'a pas hésité à pousser dans cette même carrière artistique, souvent si pénible et si lourde de sacrifices prolongés, ses trois fils, architecte, peintre et sculpteur, à ce point qu'il pourrait, en vérité, songer à s'approprier la devise même de notre Compagnie : *Tria limina pandit !*

La satisfaction de l'Académie est grande de pouvoir, en cette séance publique et solennelle, en apportant à deux jeunes gens de mérite une aide matérielle et morale dont ils apprécient la valeur, un hommage de gratitude à la largeur d'esprit et au tendre désintéressement de leur famille.

---

## R A P P O R T

SUR LES

### PRIX LA REINTY, BOULET-LEMOINE, ROULAND, DUMANOIR

Par M. le Chanoine JOUEN

---

Vous avez entendu comme moi l'étude qu'a bien voulu écrire un de nos nouveaux membres correspondants, M. le commandant d'Hauterive, collaborateur apprécié de la *Revue des Deux-Mondes*, historien de la Police sous le Premier Empire.

Cette étude me dispense de m'étendre en considérations générales sur la vertu et les prix de Vertu, et de me limiter à mon rôle de rapporteur des prix de 1924 : je n'en serai que plus bref et vous ne vous en plaindrez pas.

\*  
\*\*

Une de nos fondations les plus originales est bien celle de M. de La Reinty. Il se rattachait aux familles Billain, Dyel et Baillardel dont les membres, après avoir vécu longtemps dans notre pays de Caux et avoir été seigneurs d'Allouville-Bellefosse, Esnambusc, Caillouville, etc..., ont joué un rôle politique et commercial aux Antilles françaises. Pour honorer ces ancêtres, il a chargé l'Académie de décerner un prix biennal avec trois attributions différentes. Une fois, nous récompensons l'écrivain ou l'artiste dont le travail a fait

connaître l'histoire politique et sociale, ou le commerce, ou l'histoire naturelle des Antilles présentement possédées ou jadis occupées par la France. Une autre fois, nous récompensons un homme de la terre, qui, dans les limites de l'ancien pays de Caux, se sera distingué par ses vertus, une action d'éclat ou des services rendus à l'agriculture cauchoise. Une autre fois, enfin, et dans les mêmes limites territoriales, nous récompensons un homme de mer, un marin, reconnu, de préférence, parmi les plus âgés, comme le plus méritant par ses services soit à l'Etat, soit au commerce maritime et à la pêche, par des actes de dévouement, par sa conduite et sa moralité, ou encore un marin qui aura contribué au progrès et au développement de la pêche maritime côtière, ou encore qui aura travaillé à la construction, à l'installation, à l'armement et à la conduite des navires à voiles ou à vapeur. C'est l'homme de mer que cette année-ci nous devons récompenser. Il y a six ans, vous aviez attribué le prix La Reinty à un brave patron de barque d'Etretat qui avait perfectionné la pêche du turbot. Cette année, votre choix s'est porté sur un capitaine au cabotage de Fécamp, M. Jules-François-Léon Recher, né à Etretat le 26 septembre 1865.

Mousse à douze ans, il a déjà plus de quatre-vingts mois de navigation et huit campagnes à Terre-Neuve quand, à vingt ans, il entre au service de l'Etat. Il y reste trente-deux mois et treize jours. A sa libération, il reprend le dur métier de pêcheur de morue sur le banc de Terre-Neuve. Il y fera vingt-deux campagnes, six comme matelot, trois comme second, treize comme capitaine : bel exemple d'ascension sociale due aux seules qualités professionnelles et morales. S'il est ici, ce ne sera pas sans émotion qu'il entendra citer les noms du



vieux *Vercingétorix*, de l'*Emile*, du *Christophe-Colomb* et de la *Marie-Louise*, ces robustes goëlettes où il a bourlingué comme matelot, administré comme subrécargue et commandé comme capitaine. Matelot, il s'est fait remarquer par sa vigilance quand il était de quart, son intrépidité quand il pêchait sur les doris, son habileté quand il préparait le poisson pêché. Subrécargue, il a toujours eu le souci du mieux-être des équipages, de leur ordinaire, de leurs locaux d'habitation. Capitaine, il a été un vrai chef : loyal, impartial, dur à lui-même, paternel envers ses hommes, il sut, sans heurt, obtenir de tous le respect de la discipline et le maximum de l'effort. Quand, en 1916, fatigué de son rude labeur et de ses trois cent quinze mois de navigation, il renonça à la grande pêche, ses armateurs lui donnèrent un poste de confiance et en firent leur capitaine d'armement. Par son savoir professionnel et sa parfaite honnêteté, il fait autorité dans le monde des marins et des armateurs sur toutes les places du commerce des morues. Tel est le témoignage que lui rendent ceux au service desquels il est depuis trente-cinq ans. Ceux-ci ont sollicité pour lui le prix La Reinty et l'Académie est heureuse de le lui décerner.

\*  
\*\*

Voici maintenant les prix annuels.

Le prix Boulet-Lemoine doit être donné par vous, suivant les termes un peu compliqués du testament du généreux donateur, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et soigner jusqu'à leur mort ses

père et mère et le survivant d'eux. Une ouvrière de Gruchet-le-Valasse vous a paru remplir ces conditions. Elle est née en 1870. Son père, après avoir travaillé quarante ans dans la même usine, est devenu impotent à soixante-douze ans, et, pendant huit ans, elle l'a entouré des soins les plus vigilants. Sa mère, qui, elle aussi, a vécu jusqu'à quatre-vingts ans, a été, pendant de longues années, de la part de sa fille, l'objet du plus persévérant et du plus délicat dévouement. De nombreux ouvriers de Gruchet-le-Valasse rendent témoignage de ces faits, et leur témoignage est corroboré par celui de M. l'Adjoint de Gruchet-le-Valasse, qui déclare que cette femme de conduite et de cœur a été un parfait modèle de dévouement filial. Vous l'avez cru, et vous avez octroyé le prix Boulet-Lemoine et 1.000 francs à M<sup>me</sup> Alcide Lemaire, née Lucie Lecoutre.



Suivant la volonté de M. O. Rouland, vous devez récompenser chaque année deux membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs. Une de vos lauréates, M<sup>lle</sup> Emélie Rouchant, ne remplit pas toutes ces conditions : elle n'a qu'une sœur, mais vous vous êtes laissé toucher par la qualité du dévouement dont elle fait preuve. Ouvrière en couture, d'une santé délicate, Emélie Rouchant, qui a aujourd'hui quarante-cinq ans, a soigné sa mère, morte en 1918, après de longues années de paralysie. Or, avant cette mort et depuis, M<sup>lle</sup> Rouchant avait et a complètement à sa charge une sœur maintenant âgée de soixante-deux ans, atteinte d'anémie cérébrale et incapable de tout travail rémunérateur. Les personnes qui occupent

M<sup>lle</sup> Rouchant, en particulier M<sup>me</sup> Gensoul, ne tarissent pas d'éloges sur la délicatesse, la patience, le dévouement dont elle fait preuve envers la pauvre malade. Vivre à trois avec le gain d'une couturière en journées, soigner, sur ce gain, une paralytique et une faible d'esprit, cela suppose, de la part de celle qui, sans se bien porter, est seule à pouvoir travailler, un esprit d'abnégation, une acceptation des privations nécessaires, qui dépassent de beaucoup l'accomplissement du strict devoir. C'est cela que vous avez voulu honorer en attribuant un prix Rouland et 200 francs à M<sup>lle</sup> Emélia Rouchant.

L'autre prix Rouland va, suivant vos décisions, à une jeune fille de vingt-six ans. Quand sa mère mourut en 1911, elle avait treize ans; elle était l'aînée de dix enfants, dont le dernier avait quinze jours. Qui va prendre soin de ces orphelins ? Le père ? mais il n'en était pas capable, moins que cela, il n'en était pas digne, et, bientôt, pour le plus grand bien de tous, il disparaît. La grand'mère ? mais elle avait alors soixante-dix-huit ans, bientôt elle sera infirme et traînera sa mourante vie jusqu'à quatre-vingt-dix ans; elle devient donc vite une charge de plus, un enfant de plus à soigner et à nourrir. La fille aînée n'hésita pas : elle servira de mère à la mère grand et aux petits frères et sœurs. Elle renoncera à tout gain personnel, elle se confinera au logis, et là, elle fera la cuisine, le lavage, le raccommodage. Bientôt, les aînés l'aideront, et encore l'un d'eux mourra au régiment. Quelle somme de travail, et, par conséquent, de dévouement, l'aînée a dû fournir ! L'Académie cite à l'ordre du jour du dévouement fraternel M<sup>lle</sup> Albertine Carré, et lui décerne un prix Rouland et 200 francs.



De tous vos prix, celui que vous estimez le plus, à l'attribution duquel, de par vos traditions, vous attachez la signification la plus haute d'honneur, de courage et de vertu, c'est le prix Dumanoir. Ce bienfaiteur insigne de la ville de Rouen a voulu qu'un prix de 800 francs fût donné chaque année par votre Compagnie à « l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans la Seine-Inférieure ». A défaut d'acte individuel méritant cette distinction, vous décernez le prix à une œuvre collective, constituant par son but et ses résultats une belle action continue.

Cette année, votre choix s'est porté sur l'Œuvre rouennaise des Dames du Calvaire pour les pauvres femmes incurables.

En 1842, à Lyon, une jeune femme de vingt-quatre ans, M<sup>me</sup> Garnier-Chabot, est frappée en plein bonheur : elle perd coup sur coup son mari et ses deux enfants. Du désespoir sa foi chrétienne la fait remonter vers les éternelles espérances. Elle se fait visiteuse des pauvres, soigne en particulier une lépreuse dont elle panse les plaies et nettoie le taudis. Comme merci, elle ne reçoit que des injures. Elle s'obstine, et un jour vient où la lépreuse lui demande pardon et lui baise les mains. La riche veuve trouva ainsi l'apaisement de l'âme, plus doux que la résignation. Elle conçoit alors l'idée d'une œuvre où des veuves puiseraient la force de supporter leur douleur et leur isolement dans le dévouement à des femmes pauvres atteintes des maux les plus horribles à panser, parce que les plus répugnants à voir et à sentir : les ulcéreuses incurables et les cancéreuses. Elle soumit son projet à l'archevêque de Lyon, le cardinal de

Bonald; celui-ci lui dit : « Allez, votre œuvre est bonne, elle sera difficile, mais Dieu vous soutiendra ». Il ajouta : « Vous l'appellerez les Dames du Calvaire ».

Pendant plus de trente ans, le Calvaire de Lyon n'eut pas d'imitateurs. Puis, successivement, un second s'établit à Paris, un troisième à Saint-Etienne, un quatrième à Marseille, un cinquième à Bruxelles. Le sixième devait être fondé à Rouen en 1891. Depuis, New-York et Bordeaux ont eu aussi leur Calvaire.

Celui de Rouen fut créé par deux femmes d'élite alliées à nos meilleures familles, M<sup>me</sup> Yger et M<sup>me</sup> Lemire, celle-ci petite-fille de Henri Barbet, ancien pair de France et député de Rouen. Toutes deux, femmes d'esprit et de grande culture, avaient tenu une place enviée dans la haute société rouennaise. Devenues veuves, elles cherchèrent la consolation de leur cœur et l'occupation de leur vie dans l'exercice de la charité, car elles étaient de ces âmes dont parle Lacordaire « pour qui le dévouement est le premier des besoins, et qui ne sont heureuses que du bonheur qu'elles donnent ».

En 1891, M<sup>me</sup> Yger qui, depuis six ans, était entrée au Calvaire de Paris, résolut d'établir une œuvre semblable à Rouen. Elle trouva en M<sup>me</sup> Lemire la collaboratrice idéale. L'une fut la pensée, l'autre la volonté, toutes deux le cœur de l'œuvre nouvelle. Installé dans l'ancienne Ecole normale de M<sup>lle</sup> Rey, à l'ombre de l'église Saint-Gervais, l'hôpital se développa normalement. Il compte une quarantaine de lits distribués en deux dortoirs : la chapelle est le centre de la maison comme le Christ en est la vie. Depuis sa fondation, le Calvaire a reçu sept cent cinquante malades, dont plus de trois cent soixante ont été assistées jusqu'à la mort qu'on a su leur faire douce.

Cette œuvre ne ressemble à aucune autre :

Son but est de réunir les dames veuves en une grande famille, de pourvoir, par le bénéfice de l'Association, à leur sanctification, et de les consoler par l'exercice constant et régulier de la charité.

A cette fin, l'Œuvre a fondé un hospice où sont reçues des femmes incurables, atteintes de plaies vives, nécessitant des pansements, et, principalement, les cancéreuses incurables.

L'Association se compose :

AU DEDANS DE L'HOSPICE : 1<sup>o</sup> *Des Dames du Calvaire* : Dames veuves sociétaires, résidant dans l'hospice, qui se consacrent aux soins des malades et au gouvernement de la maison et annulent, par une pension, les dépenses qu'elles y occasionnent.

2<sup>o</sup> *Des Filles du Calvaire* : dont le dévouement est gratuit. Déclarées aptes après un an d'essai, les Filles auxiliaires ne sont plus renvoyées, pour cause de maladie ou d'infirmités : la Maison les adopte pour enfants et pourvoit à tous leurs besoins.

3<sup>o</sup> *Des Veuves auxiliaires* : d'une condition plus modeste, remplissant des emplois sous la direction des Dames résidentes.

AU DEHORS DE L'HOSPICE : 1<sup>o</sup> De Dames veuves *agrégées*, qui vivent dans le monde, mais donnent aux œuvres de l'hospice, même dans le soin des malades, un concours personnel et régulier ;

2<sup>o</sup> De Dames veuves *zélatrices*, qui travaillent à l'accroissement du nombre des Associées, et veulent bien se charger de recueillir les cotisations ;

3<sup>o</sup> De toutes les personnes *associées* qui concourent à

l'existence de l'hospice par une aumône annuelle, dont le minimum est fixé à 20 francs.

Les Dames veuves sont seules admises pour le service des malades.

Rien de plus émouvant que la visite de l'hospice du Calvaire. La propreté et la discipline y règnent en souveraines maîtresses et aussi la charité et la joie. Oui, la joie, car les Dames du Calvaire ont une grâce d'état spéciale pour panser avec adresse les plaies de l'âme et celles du corps, pour apaiser les douleurs du cancer et les regrets du remords, ou les révoltes du désespoir. Pas un rayon de soleil n'est perdu, pas une consolation n'est refusée. Guidés par les Dames du Calvaire, le médecin et le prêtre collaborent à la grande œuvre de paix et de résignation.

Cette impression que donne la visite de l'hôpital, on la ressent à la lecture des comptes rendus annuels de l'Œuvre. Dans ces comptes rendus, vrais petits chefs-d'œuvre, une place est toujours faite aux malades qui, dans le cours de l'année, sont parties pour le ciel. C'est dans ces notices, peut-être, qu'on peut trouver la physionomie la plus vivante du Calvaire. Ecoutez-en quelque bribes :

LUCILE-JOSÉPHINE (lit n° 12).

Un peu simple d'esprit, et cependant ayant parfois la réplique juste et même plaisante. Dans nos petites fêtes de famille, elle aimait à chanter : mais nous étions obligées quelquefois de la faire taire, car les chansons dont le souvenir lui revenait n'étaient pas faites pour le Calvaire. Nous l'avions surnommée « Baby Rose », à cause de sa bonne mine et de ses joues qui nous rappelaient les anciennes poupées. Le surnom ne lui avait pas déplu, elle en riait elle-même. Au bout de plusieurs mois, elle fut prise de la manie d'enlever son pansement. Il fallut lui mettre ce que

nous appelons la camisole de force. — Oh ! la chose est moins effrayante que le mot, car c'est seulement une camisole avec de longues manches que l'on attache autour de la malade. « Vraiment, dit-elle, on ne cherche pas ici à faire des économies quand on voit employer tant d'étoffe pour faire des manches qui pourraient bien être plus courtes et qui seraient bien plus commodes. »

THÉRÈSE (lit n° 8).

Lorraine d'origine, elle avait épousé un commandant de garnison à Nancy, qui était né sur Saint-Gervais, y avait été baptisé et y avait fait sa première communion. Cette circonstance lui rendit plus agréable l'entrée dans notre maison. C'était une aimable vieille de quatre-vingts ans, très intelligente, très fine d'esprit, ayant la répartie vive. Quand on nous l'a amenée, la pauvre femme n'était pas entrée dans un lit depuis deux ans. Aussi fut-il un peu difficile de lui faire comprendre que chez nous les malades devaient rester couchées dans des lits et non sur des fauteuils, et que, du reste, ce serait le seul moyen de faire désenfler ses jambes, — à vrai dire, depuis trente ans, nous n'en avons jamais vu de semblables ! Elle se laissa enfin convaincre ; mais, quelque temps après, comme nous lui disions que nous devions tout faire pour soulager et prolonger l'existence de nos malades, que nous en avons la responsabilité devant Dieu, elle nous répondit avec son fin sourire : « Ah ! quelle responsabilité avez-vous avec des malades qui vous arrivent à moitié tuées ? »...

AURÉLIE (lit n° 1).

Grande et forte femme ayant fait campagne en 1870 comme infirmière ; elle fut blessée sur le champ de bataille. elle prétendait même que son mal n'était pas étranger à cette blessure. Faite prisonnière, elle passa trois mois en Allemagne. Revenue en France, elle reprit du service dans les hôpitaux et y resta assez longtemps pour avoir droit à sa retraite. Elle avait, disait-elle, un grade équivalent à celui de sergent. Ah ! certes, elle était un vrai troupière, sa parole



très cavalière, ses expressions parfois un peu risquées. Son cancer au sein était peu de chose en apparence, mais devait faire des ravages intérieurs, car elle souffrait beaucoup : « Oh ! mon Dieu, disait-elle sans cesse, mon bon Seigneur, prenez-moi, je vous en prie, faites que je m'en aille avec vous, s'il vous plaît ». Elle ne tarda pas à être exaucée : administrée le 4 décembre, elle s'éteignit très doucement le lendemain, pendant le chapelet que nous récitons pour elle. Dieu lui aura fait miséricorde, pour sa charité très compatissante envers les soldats de France qu'elle soigna en 1870.

#### MARIE-BÉNIGNE (lit n° 6).

Petite femme, aimable, fine, délicate, distinguée, très réservée, un peu trop parfois, se tenant à l'écart des autres, cherchant à être seule, même dans les promenades au jardin. Depuis plus de vingt ans, elle avait un bien vilain mal au cuir chevelu qui devait la faire horriblement souffrir. Deux ou trois mois après son arrivée, le mal fit des progrès effrayants, même l'esprit de la malade eut l'air de sombrer un peu : elle, si distinguée et si réservée, se servait d'expressions grossières qu'elle répétait sans cesse, elle poussait aussi des cris déchirants à tout moment. Le calme ne revint que deux semaines avant sa mort. Nous avons su que notre malade avait eu de grands chagrins dans sa vie. Dieu lui en aura tenu compte certainement et l'en a maintenant récompensée.

Ecoutez maintenant les conclusions de ce compte rendu.

Ce trop long nécrologe, nous devrions dire plus exactement martyrologe — vous a fait toucher du doigt, une fois de plus, Mesdames, le travail du Divin Ouvrier dans les âmes. Le monde qui ne vit que de plaisirs ne croit pas aux bienfaits de la souffrance : il la redoute comme le plus grand mal, il en détourne même les yeux quand il la rencontre, de peur que cette vision ne le trouble au milieu de ses fêtes. Mais vous qui l'approchez de près, vous, surtout, qui nous donnez votre assistance dévouée à nos pansements, vous constatez chaque jour ici la vérité de la parole de M<sup>me</sup> Swetchine : « Souffrir sert à tout : souffrir

apprend à souffrir, souffrir apprend à vivre, souffrir apprend à mourir ». Si nos soins et les vôtres y ont une petite part, la plus grande en revient à Dieu, à l'œuvre de sa grâce : oui, c'est ici plus encore qu'ailleurs que resplendit le mystère de la Croix : *mysterium crucis*.

Messieurs, on n'offre pas de récompense à de telles femmes, mais vous avez pensé que le prix Dumanoir serait de notre part un hommage d'admiration et de reconnaissance à leur dévouement et un moyen de les aider à continuer leur œuvre. Vous avez eu raison. A l'heure où partout s'engage enfin la lutte contre le cancer, il est juste de mettre à l'honneur ces Dames du Calvaire, qui, depuis quatre-vingt-deux ans, à Lyon, depuis trente-quatre, à Rouen, soignent et consolent les victimes de ce mal, destructeur de tant de beauté et de tant de vigueur françaises.

---

**RAPPORT**

SUR LES

**TRAVAUX DE L'ACADÉMIE**

PENDANT L'ANNÉE 1924



# RAPPORT

SUR LES

## TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1924

Par M. le Chanoine JOUEN  
Secrétaire de la classe des Lettres et Arts.

---

MESSIEURS,

L'exercice 1924 s'ouvrit, en la séance du 21 décembre 1923, par l'élection comme président de M. Louis Gensoul, et comme vice-président de M. Albert Dupré.

Fortement grippé, M. Gensoul ne prit effectivement la présidence que dans la séance du 25 janvier 1924.

Cette séance et toutes celles qui suivirent furent marquées de deux caractéristiques, assez rares en nos annales : elles commencèrent exactement à 5 h. 1/2 et ne durèrent qu'une heure.

J'en excepte les quatre séances publiques où furent reçus les académiciens élus l'année précédente. Le 7 mars, dans la salle de la Société de Géographie, en l'hôtel des Sociétés savantes, M. le Dr Coutan répondit au discours de réception de M. Maurice Allinne. Le 28 mars, dans la même salle, M. Abel Caille fut reçu par M. Gensoul, président. Le 11 avril, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, — et ce fut un événement pour le Tout-Rouen littéraire, —

Jean des Vignes-Rouges (Commandant Taboureau) prononça son discours de réception, et M<sup>me</sup> Colette Yver répondit en faisant l'éloge académique du récipiendaire. Enfin, le 22 mai, dans la salle de la Société de Géographie, M. Edward Montier donna la réplique à M. Albert Faroult.

Un seul membre résidant fut élu en 1924 : M. Jean Lafond, codirecteur du *Journal de Rouen*, historien réputé de l'art du vitrail en Normandie. Cette élection, sur un rapport de M. Chirol, se fit dans la séance du 4 juillet.

Les membres correspondants élus au cours de l'exercice sont :

M. Albert-Emile Sorel, romancier, fils de l'illustre historien Albert Sorel (séances du 4 avril et du 2 mai; rapport de M. Gensoul).

M. Alfredo Pinto Sacavem, directeur de la bibliothèque municipale de Lisbonne, membre de plusieurs Académies portugaises et italiennes, musicographe (séances des 6, 20 et 27 juin et 11 juillet; rapport de M. Albert Faroult).

M. le Commandant d'Hauterive, historien (séance du 6 juin, des 14 et 21 novembre; rapport de M. Edw. Delabarre).

M. Henri Gavel, docteur ès lettres, agrégé de l'Université, professeur d'espagnol à Bayonne (rapport de M. Chirol).

M. Paul Paray, compositeur de musique, chef d'orchestre des Concerts Lamoureux, à Paris, ancien lauréat de notre Compagnie, élu le 19 décembre 1924.

A l'accession de ces membres nouveaux, dont l'élection honore l'Académie autant qu'elle les honore eux-mêmes,

correspondent — c'est la loi de l'humaine nature — des disparitions qui l'affligent profondément.

Parmi nos membres correspondants, nous avons à déplorer la mort du peintre Iwilli, qui nous fut annoncée par M. Paulme dans la séance du 25 janvier, et celle de M. La Vallée-Poussin, survenue le 17 octobre, à Saint-Germain-en-Laye.

De tous nos membres correspondants, M. La Vallée-Poussin fut incontestablement celui qui s'intéressait le plus activement et le plus bienveillamment aux travaux de notre Compagnie. Plusieurs fois par an il assistait à nos séances. Par un procédé d'une délicatesse extrême, il s'assura l'envoi régulier de nos *Précis*. Nous nous ferons un devoir de rendre, aussitôt que possible, un hommage particulier à la mémoire de ce diplomate, de cet érudit, si légitimement fier de ses attaches normandes et des liens de famille qui l'unissaient à l'illustre peintre des Andelys. En attendant, nous prions M<sup>me</sup> La Vallée-Poussin d'agréer l'hommage de nos respectueuses condoléances. La mort de son mari fut pour nous un deuil familial. Avec elle nous garderons précieusement son souvenir.

Un seul de nos membres résidants fut frappé par la mort en 1924, M. Gaston Bordeaux. Un de nous lui consacra une notice spéciale. Dès maintenant, saluons en lui l'homme que des fonctions administratives, longtemps et consciencieusement exercées, avaient rompu à la pratique des affaires, avaient habitué au respect de toutes les convictions sincères, à la plus exquise courtoisie dans la discussion des opinions adverses, à la plus parfaite clarté dans l'exposition de ses propres idées.



L'événement le plus important de l'année 1924 fut le legs fait par M<sup>me</sup> Braquehais à l'Académie en faveur des familles nombreuses de l'arrondissement de Rouen.

Dans la séance du 25 janvier, M. Gensoul, inaugurant en fait sa présidence, lut une lettre de M<sup>e</sup> Ozanne, notaire à Rouen, nous annonçant que M<sup>me</sup> Braquehais, née Verdrel, décédée le 19 janvier, avait institué l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen sa légataire universelle. Avec MM. Dupré, vice-président, et de Beaurepaire, archiviste, il avait représenté l'Académie aux obsèques célébrées en l'église Saint-Romain.

Le 1<sup>er</sup> février, M. le Président donna lecture du testament de la donatrice. L'Académie déclara accepter, à titre provisoire et conservatoire, le legs universel qui lui était fait. Elle désigna comme avoué M<sup>e</sup> Sabatier, successeur de M<sup>e</sup> Alaboissette. Elle donna tous pouvoirs à MM. Chirol et Labrosse pour, simultanément ou séparément, la représenter lors de l'inventaire du mobilier, et M. le Président nomma, pour étudier, avec le Bureau, toutes les questions se rattachant à l'acceptation définitive, une Commission composée de MM. Lehucher, Deschamps, Paulme et Quenedey.

Le 8 février, nous fûmes informés par lettre de M<sup>e</sup> Sabatier que l'Académie était envoyée en possession.

Le 22 février, sur les conclusions formulées par M<sup>e</sup> Lehucher au nom de la Commission du legs Braquehais, l'Académie déclare accepter ce legs, étant entendu qu'elle ne saurait être tenue envers aucun des intéressés au delà des forces de la succession et qu'elle pourra prélever sur les revenus de



cette succession tous les frais présents et futurs de l'exécution du testament.

L'inventaire du mobilier eut lieu les 25 et 26 février, en présence de MM. Chirol et Labrosse qui rendirent compte dans la séance du 29. Ce même jour, l'Académie décida de demander à M. le Préfet la médaille des Vieux Serviteurs pour les trois domestiques de M<sup>me</sup> Braquehais qui sont à son service depuis quarante ans.

Le 21 mars, l'Académie donne mission à MM. Chirol et Labrosse, qui acceptent, de la représenter à l'adjudication de l'hôtel particulier que M<sup>me</sup> Braquehais habitait boulevard de la Marne, n<sup>o</sup> 20.

Le 4 avril, répondant à des questions posées par M<sup>e</sup> Ozanne, l'Académie décide d'augmenter, proportionnellement au cours de la vie, les gages des serviteurs de M<sup>me</sup> Braquehais et rejette la demande de l'architecte de cette dernière qui voulait que son nom figurât sur l'affiche d'adjudication.

Le 2 mai, M. Chirol nous annonce que, sur une mise à prix de 175.000 francs, l'hôtel Braquehais a été vendu 210.000 francs. Le 6 juin, une lettre de M<sup>e</sup> Ozanne fait connaître que les deux vacations de la vente du mobilier ont produit 76.610 francs, et qu'en outre, il a été vendu directement à M. Badin, adjudicataire de l'hôtel, divers objets pour une somme de 27.470 francs.

Le 25 juillet, M. le Président donne lecture d'un arrêté de M. le Préfet autorisant la Compagnie à recevoir le legs de M<sup>me</sup> Braquehais.

M. le Premier Président honoraire Gensoul aura donc eu l'honneur, au cours de sa présidence, de régler cette importante question de la succession de M<sup>me</sup> Braquehais.

Dès 1925, l'Académie disposera, en faveur des familles nombreuses de l'arrondissement de Rouen, d'un revenu d'au moins 30.000 francs, et ce revenu ira augmentant à mesure que s'éteindront les charges de pensions viagères imposées par le testament de la donatrice.

\*  
\*\*

Résumons rapidement les communications de nos confrères au cours de cet exercice.

Le 18 janvier, M. le chanoine Jouen commence la lecture d'une étude sur l'église Saint-Maclou. Il énumère d'abord et critique les sources documentaires du sujet : 1° Les donations contenues dans le Cartulaire; 2° Les comptes de la fabrique et leurs pièces justificatives; 3° Les délibérations des fabriciens; 4° Les documents graphiques : *Livre des Fontaines*, de Jacques Lelieur, miniature du cartulaire, dessins de l'ancien clocher, lithographies du XIX<sup>e</sup> siècle; 5° Le modèle en plâtre de l'église fait au XVII<sup>e</sup> siècle.

Il recherche ensuite d'où sont venus les fonds qui ont assuré la réalisation de l'œuvre. Ce sont : 1° Les produits des indulgences accordées par Hugues des Orges, le pape Eugène IV, les cardinaux d'Estouteville et Olivier; 2° Les quêtes à domicile par des dizeniers et des centeniers, ainsi que l'indique un curieux manuscrit conservé aux archives départementales sous la cote C., 7071; 3° Les donations inscrites au cartulaire; 4° Le produit des impositions paroissiales accordées par Louis XI en 1469 et par Louis XII en 1511.

D'après ces documents, il raconte l'écroulement, par le milieu, de l'ancienne église en juillet et août 1432, l'inten-

tion première de réparer ces ruines en maintenant l'ensemble de l'église du XIII<sup>e</sup> siècle, et la résolution, bientôt prise, de la remplacer par un édifice entièrement nouveau.

Il indique les problèmes que soulève l'histoire de ce monument : le jubé et les orgues, les portes, le clocher, la décoration du sanctuaire et du chœur.

Le 15 février, M. Paulme fit une causerie sur l'exposition de notre cher doyen, M. Samuel Frère, et décrivit les meilleurs des paysages qu'elle contient. Il parla ensuite, en véritable critique d'art, de l'œuvre de Claude Monet, l'octogénaire toujours jeune de Giverny. Il signala, enfin, le talent grandissant d'un peintre rouennais, Robert Pinchon.

Le 22 février, le D<sup>r</sup> Boucher lut un rapport sur un ouvrage édité par Miss M. Wood pour la Scottish History Society et intitulé *Correspondance étrangère avec Marie de Lorraine, reine d'Ecosse, 1537-1548*.

Le 14 mars, M. Labrosse entretient l'Académie des travaux de l'éminent professeur d'anthropologie sociale à l'Université de Liverpool, Sir John Frazer, le rénovateur de l'histoire des religions chez les non civilisés.

Le commandant Quenedey donne une étude sur Hyères, sa situation géographique, son histoire, ses monuments. Il montre le contraste entre la montagne aride et la plaine fertile où la culture de la vigne, peu heureusement d'ailleurs, se substitue à celle de la rose. Il décrit la ville d'Hyères, son vieux château, sa double enceinte, ses rues tortueuses et étroites, ses maisons construites en pierres non appareillées et d'où le bois est complètement absent.

M. le D<sup>r</sup> Coutan, dans un tableau qui fait pendant au précédent, brosse une description de Fréjus, l'antique Forum Julii, ville prospère à l'époque des Romains, des Gallo-

Romains, puissante cité épiscopale au moyen âge, jadis port de mer important et aujourd'hui à 2 kilomètres de la mer. Avec cartes postales à l'appui, il analyse le curieux baptistère octogonal qui est voisin de la cathédrale et le cloître adjacent.

Le 20 juin, le D<sup>r</sup> Boucher lit le *Journal de son voyage en Ecosse*, publié plus loin.

Le 27, M. le chanoine Bourdon parle des danses religieuses en Espagne aux processions de la Fête-Dieu et en la fête de l'Immaculée-Conception.

Le 4 juillet, M. Cléry lit, sur les tremblements de terre, l'étude que l'on trouvera plus loin.

Le 21 novembre, M. Vacandard lit une notice sur Pierre Corneille, notice destinée à une encyclopédie populaire.

Le 28, nous entendons avec plaisir la lecture d'un à propos en vers de M. Edw. Montier. Cette petite pièce de théâtre, intitulée *l'Auberge de Ronsard*, est destinée à être jouée au Théâtre Chrétien des Philippins, pour y célébrer le centenaire de l'illustre poète vendômois.

Le 12 décembre, M. le commandant Quenedey fait une causerie sur l'Alsace. Il montre le caractère français des Alsaciens, caractère que n'ont pu altérer les Allemands immigrés. Leur physionomie et leur langage indique une origine celtique avec alliage de Francs germaniques : ils ne sont pas plus allemands que les Basques ne sont espagnols. Il décrit avec amour les maisons de bois d'Alsace et termine en rendant hommage au patriotisme ardent mais un peu ombrageux des Alsaciens : ils aiment passionnément la France, mais non moins leurs habitudes, leurs mœurs, leurs libertés.



Pour compléter l'histoire de l'année 1924, rappelons quelques faits intéressants :

Aux fêtes célébrées à Caen, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin, pour le centenaire de la Société linéenne de Normandie et de la Société des Antiquaires de Normandie, l'Académie a été représentée par M. le commandant Quenedey. Elle l'a été par M. Chirol au Congrès de la Fédération des Sociétés régionalistes de Normandie, tenu à Fécamp du 24 au 27 juillet.

Le dimanche 2 août, une touchante manifestation eut lieu à Montfort-sur-Risle en l'honneur de l'éminent peintre Lebourg, membre correspondant de notre Compagnie. MM. Paulme et Samuel Frère y ont assisté et y ont très heureusement pris la parole.

Après les élections du 11 mai, l'Académie adressa de cordiales félicitations à notre collègue, M. Louis Dubreuil, réélu député de la Seine-Inférieure.

Par suite de décisions prises les 22 février et 28 mars, le prix des objets d'art appartenant à l'Académie sera majoré sur les polices d'assurances et, lors des réceptions, on inscrira sur les cartes d'invitation le nom de l'orateur devant répondre au récipiendaire.

Le 21 et le 28 mars, on a autorisé le prêt du merveilleux tableau à nous donné par Lebourg et celui des deux dessins de M. Edw. Delabarre, en vue de l'exposition d'œuvres d'anciens élèves des Beaux-Arts de Rouen, organisée par M. Chirol, président de l'Association des Anciens Elèves de cette Ecole.

Parmi les vœux émis par l'Académie, citons celui qui

demandait à l'Administration municipale d'assurer l'assèchement des murs du Musée de Peinture et celui qui réclamait la conservation en état du site du Gros-Horloge et de la Fontaine d'Aréthuse, par la conservation des maisons d'angle des rues Grand-Pont et des Vergetiers.

\*  
\*\*

Pour terminer, je résumerai les desiderata formulés par M. Paulme dans sa séance du 27 juin :

1<sup>o</sup> Qu'une place définitive soit assignée aux objets provenant du legs Courtonne ;

2<sup>o</sup> Que soit constitué le prix Courtonne ;

3<sup>o</sup> Que les lauréats du Prix Pellecat et du prix Bouctot (Beaux-Arts), qui n'ont pas encore offert une de leurs œuvres à l'Académie, soient mis en demeure de le faire au plus tôt ;

4<sup>o</sup> Que des notices nécrologiques soient consacrées dans le *Précis* à ceux de nos membres que la mort enlève ;

5<sup>o</sup> Qu'un artiste fasse pour l'Académie d'aujourd'hui ce que le peintre Zacharie a fait pour celle de son temps ;

6<sup>o</sup> Qu'un caractère artistique soit donné à l'éclairage électrique de notre salle des séances.

---

# RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1924

---

Les *recettes* de l'Académie (coupons, intérêts de bons et comptes courants, subvention municipale, cotisations) se sont élevées à 4.952 fr. 25.

Les *dépenses* ont été de 3.272 fr. 35, en réduction sensible sur les années précédentes, du fait qu'il ne fut pas imprimé de *Précis*.

Le compte de l'Académie se solde par un excédent de recettes de 1.679 fr. 90. En conséquence, l'avoir libre de l'Académie, qui s'élevait à 14.911 fr. 03 au 1<sup>er</sup> janvier 1924, se trouve porté à 16.590 fr. 93 au 31 décembre 1924.

La comptabilité des *Fondations* accuse 21.180 fr. 50 de recettes et 18.397 fr. 65 de dépenses, soit un excédent de recettes de 2.782 fr. 85 applicables aux fondations Gossier (704 francs), Houzeau (329 fr. 50), La Reinty (1.600 francs), Guérout (149 fr. 35).

Le total des *excédents*, appartenant soit à l'Académie, soit aux *Fondations*, s'élève donc à 19.373 fr. 78, et est représenté par 16.000 francs de Bons de la Défense Nationale, soit 2.617 fr. 07 en dépôt à la Caisse d'Épargne, 497 fr. 80 au Crédit Lyonnais, 1 franc à la Banque de France et 57 fr. 91 dans les mains du Trésorier.

L'Académie, consultée, a approuvé ce compte.

E. PERRÉE.





DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

(1924)



# DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. MAURICE ALLINNE

(7 mars 1924)

---

## IDENTIFICATION D'UN TOMBEAU DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN

---

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu m'admettre au milieu de vous, parmi tant de personnalités éminentes; le sentiment qui m'anime en ce moment est celui de ma grande reconnaissance.

C'est assurément à votre bienveillance que je dois cet honneur, car mes études archéologiques considérées en elles-mêmes ne pouvaient seules me permettre d'y prétendre. Vous les avez cependant appréciées et jugées dignes de votre attention, et vous avez voulu, de cette manière, m'encourager à mieux faire. Je vous remercie de cette marque de confiance. En m'associant aux travaux de vos réunions studieuses, je m'efforcerai de la mériter.

Permettez-moi, Messieurs, qui m'avez honoré de vos suffrages, de vous témoigner ma reconnaissance mieux que par de simples remerciements, en vous apportant pour ainsi dire le meilleur de moi-même.

Aussi, ai-je surtout tenu à vous présenter un sujet qui fut en rapport intime avec votre Compagnie. Ce sont là peut-être des idées subtiles, mais je les ai jugées raisons de conve-

nance; aussi, de déduction en déduction, ai-je été amené à traiter une question plus archéologique que littéraire.

Le sujet que j'ai choisi semble, au premier abord, étranger au but que je m'étais proposé; il s'y rattache cependant visiblement. L'objet de mon étude sera ce vieux tombeau taillé dans la muraille de la Cathédrale de Rouen, bien connu, vénérable et suggestif où, à demi caché derrière l'arcature du déambulatoire, dans un calme demi-jour que colore le rayonnement bleuissant des vitraux, figure un prélat du temps passé comme étendu sur son lit de mort. Longtemps ce monument me parut une énigme indéchiffrable; tout ce qui en avait été dit ne me satisfaisait pas; les hypothèses présentées ne me semblaient nullement concluantes. Je dus, et à de nombreuses reprises, étudier le tombeau avec la plus patiente attention; j'acquerrais ainsi tous les éléments de discussion indispensables; la solution de ce problème archéologique si curieux devenait alors possible. Je pus donc identifier le tombeau; nous verrons qu'il avait été élevé pour servir de sépulture à l'un des plus grands archevêques du diocèse, Hugues d'Amiens.

Je viens de dire que cette étude touchait l'histoire de l'Académie. Vous savez, en effet, que votre Compagnie se rattache directement, en ses lointaines origines, aux Palinods, vos enthousiastes prédécesseurs; vous n'ignorez pas non plus que ces vieux poètes rouennais se réunissaient pour célébrer le culte normand de l'Immaculée-Conception. Ce culte, il faut se le rappeler, n'est pas originaire de notre pays; ce fut le grand archevêque dont je viens de prononcer le nom qui l'introduisit et le proclama dans son diocèse et qui s'en fit le défenseur zélé et convaincu.

\*  
\*\*

Deux moyens s'offrent à nous pour mener à bien notre entreprise : l'analyse des documents écrits, ou méthode historique; celle des formes architecturales ou décoratives du monument, en un mot, la méthode archéologique.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la méthode historique fut seule employée, et nous devons l'ajouter, ce ne fut pas comme aujourd'hui, avec notre souci de la plus grande précision. Nous connaissons le singulier mépris que l'on avait alors de l'art du moyen âge, nous ne pouvons donc être surpris de voir au XVII<sup>e</sup> siècle un vieil historien rouennais, Don Duplessis, dans sa description historique de la Normandie, promener rapidement le lecteur à travers la Cathédrale et se croire ensuite obligé de s'excuser sur le développement de son récit : « Un détail plus étendu, écrivait-il, pourrait ennuyer la plupart des lecteurs qui trouvent peut-être que je ne me suis déjà que trop longtemps arrêté sur des objets peu importants ». Nous ne pouvons être de son avis; nos goûts sont différents du sien; au contraire, nous aurions bien voulu connaître tous ces détails, qu'il juge futiles.

Avant d'exposer la méthode de nos prédécesseurs et montrer comment ils ont résolu le problème qui se posait devant eux, il convient de faire la remarque suivante :

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, tous les historiens ont plus voulu glorifier la mémoire des personnages inhumés que décrire leurs tombeaux; depuis, c'est ce second point de vue qui a été plus particulièrement envisagé.

Don Pommeraye, en son histoire de la Cathédrale de Rouen, ne signale pas ce tombeau d'archevêque; il faut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour le voir décrit par du Souillet,

le continuateur de Farin, dans l'*Histoire de Rouen* parue en 1731. L'auteur tente un timide essai d'identification. Il ne sait quel archevêque est représenté sur le sarcophage; il propose deux noms : Maurice et Guillaume de Durfort, décédés, l'un en 1235, l'autre cent ans plus tard, en 1330; vague hypothèse, résultant probablement d'une trop superficielle étude des documents anciens. Nous n'insisterons pas sur le fait que du Souillet ignore l'évolution de l'architecture médiévale; ce fait est commun à tous les historiens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, Gilbert copie encore du Souillet. Cependant, grâce à une étude plus attentive du monument, il le considère comme un ouvrage plus ancien. L'emploi de la méthode archéologique rendait l'historien plus perspicace.

Vers la même époque, en 1820, un Anglais, Dawson Turner, publiait sous forme de lettres le récit de trois voyages faits en Normandie dans les années 1815, 1818 et 1819. C'est la première description détaillée que nous ayons du tombeau; l'effigie lui paraissait représenter l'archevêque Gaultier de Coutances.

Mais les judicieuses remarques de Gilbert et de Dawson Turner ne parvenaient pas à faire oublier les vieilles assertions de du Souillet; des considérations d'ordre historique allaient même leur donner une certaine valeur.

Prenant à la lettre le récit donné par une chronique latine de la Cathédrale, l'archéologue Hyacinthe Langlois estimait que l'église actuelle avait été entièrement reconstruite après un terrible incendie qui, en 1200, dans la nuit de Pâques, aurait détruit un édifice plus ancien.

M. Deville, l'historien des tombeaux de la Cathédrale,

admettait, lui aussi, cette interprétation du texte rapporté par Langlois; puis, utilisant tout ce que les connaissances archéologiques pouvaient alors lui fournir, à l'aide de quelques faits concordants, il tentait de fixer l'époque vers laquelle le tombeau de l'archevêque inconnu aurait pu être élevé.

Arcis de Caumont venait de jeter les fondements de l'archéologie médiévale. Définissant dans son *Abécédaire* les principaux caractères de l'architecture en ces temps reculés, caractères qu'il établissait par des procédés morphologiques, il proposait une division chronologique claire, mais trop rigide; ainsi renfermait-il le premier âge du style qu'il appelait ogival primitif dans les limites étroites du XIII<sup>e</sup> siècle.

Il appliquait ce système à la Cathédrale de Rouen; les formes architecturales de l'édifice, ainsi classées et datées, venaient confirmer l'hypothèse présentée par Langlois; la construction d'une nouvelle église après l'incendie de 1200.

Telle était l'opinion de M. Deville; rien ne nous étant parvenu de la cathédrale antérieure, c'est-à-dire de l'église romane du XI<sup>e</sup> siècle, le tombeau était nécessairement du XIII<sup>e</sup> siècle. Aussi, consultant la liste des prélats inhumés en la Cathédrale, écartant tout d'abord Guillaume de Durfort, parce qu'il mourut au XIV<sup>e</sup> siècle, puis Gaultier de Coutances et Eudes Rigaud, dont le lieu de sépulture était connu, il se prononçait pour Maurice.

Sa proposition se trouvait même solidement étayée par un texte que M. A. Le Prévost lui avait communiqué. C'était une épitaphe, elle se lisait dans un manuscrit ancien, elle nommait Maurice, et le livre indiquait un emplacement: derrière le chœur de la Cathédrale, près de la chapelle de la Vierge, du côté gauche, au-dessus d'un tombeau. Il faut

en convenir, le texte rapporté semblait bien viser le monument qui nous occupe; cependant de graves objections viennent le contredire.

Ainsi, nous ignorons à quelle époque remonte la rédaction du texte communiqué à M. Deville; il nous sera donc permis d'avoir des doutes sur l'ancienneté d'un pareil document et, d'autant plus, que la formule initiale de l'épithaphe relative à l'archevêque Maurice nous paraît peu médiévale. Malgré des apparences de vérité, le document en question ne pouvait constituer une preuve décisive; à l'époque de Deville, il concordait, il est vrai, avec les données de l'archéologie; mais les archéologues étaient alors loin de posséder une méthode vraiment scientifique. La démonstration de M. Deville parut néanmoins bien établie; elle fut généralement acceptée.

Dans la suite, avec le progrès des connaissances archéologiques, on s'aperçut que le tombeau, quoique toujours dit de l'archevêque Maurice, était beaucoup plus ancien. Viollet le Duc et Anthyme Saint-Paul n'eurent sur ce sujet aucune hésitation; ils le considérèrent comme un ouvrage du XII<sup>e</sup> siècle.

\*  
\*\*

Ce tombeau, que nous tiendrons pour celui d'un évêque inconnu, en attendant de le désigner d'une manière plus précise, se voit dans la travée du déambulatoire qui flanque au Nord l'entrée de la chapelle de la « Vierge ».

Il se présente aujourd'hui à nos yeux sous la forme d'un enfeu que l'on aurait aménagé dans le mur de la Cathédrale, mais cet aspect, impressionnant, évocateur d'un lointain passé, s'il captive vivement notre attention, est quelque



peu trompeur; il s'agit, en réalité, d'un ensemble rapporté et qui a subi dans la suite des remaniements; nous verrons d'ailleurs comment le tombeau était constitué, à l'origine, lorsqu'il s'élevait dans une autre partie de l'église.

Pour définir ce monument en quelques mots, nous dirons qu'il se compose d'un soubassement qui sert de support à l'effigie d'un prélat mitré étendu les mains croisées, lequel soubassement lui-même sculpté, est posé sur le banc qui accompagne l'arcature du déambulatoire; il s'abrite sous un berceau en plein cintre, porté par quatre colonnettes fort courtes. Le tombeau s'inscrit en entier, derrière l'arcature du déambulatoire, dans un rectangle que délimitent de grands joints verticaux.

Voulant le restituer en son état primitif, on devra, l'examinant avec le plus grand soin, relever une à une toutes les anomalies et défauts susceptibles de nous éclairer; nous constaterons ainsi les traces nombreuses et nettes du déplacement que nous venons de signaler.

Considérons tout d'abord le tombeau dans son ensemble; les grandes lignes sont brutalement coupées par les colonnettes d'une arcature; on ne peut admettre qu'une semblable disposition soit le résultat d'une conception originale; nous sommes donc bien en présence de deux éléments architecturaux juxtaposés, la décoration du déambulatoire et le tombeau. Cette juxtaposition déjà sensible en élévation, se remarque encore en plan; le monument funéraire présente un front rectiligne, tandis que l'arcature suit la courbure du déambulatoire.

Il faut encore remarquer que le tombeau est très étroitement encastré dans la muraille de l'église et cependant il a été aménagé en cet emplacement pour servir de sépulture.

Une ouverture pratiquée en juin 1920, à travers le mur de la Cathédrale, nous fit connaître ce que contenait la partie inférieure du monument, c'est-à-dire le sarcophage; on y trouva des ossements humains et quelques fragments d'étoffe. La faible largeur intérieure de ce sarcophage (37 centimètres environ) écarte l'idée d'une inhumation régulière. Ce n'aurait point été d'ailleurs une inhumation au sens propre du mot, et d'autre part, les règles liturgiques ne permettaient pas d'établir une sépulture au-dessus du sol. Mais il n'en était plus de même à la suite d'une exhumation; dans ce cas, les restes du défunt pouvaient, l'exhumation ayant eu lieu longtemps après l'ensevelissement, être replacés sans danger dans un sarcophage exposé à l'air libre.

Cette dernière observation doit être retenue et même prise en considération; elle confirme notre hypothèse.

Les dimensions si réduites du sarcophage sont bien le résultat d'une modification postérieure; considérons un instant la dalle qui le recouvre. Cette pierre dans laquelle le gisant avait été sculpté est profondément enchâssée sur un de ses grands côtés dans le mur de la Cathédrale. Aussi, la statue couchée vient-elle toucher à la muraille, tandis que les bases des colonnettes disposées dans le fond de l'enfeu et qui elles aussi sont taillées dans ce même bloc de pierre, se trouvent maintenant à demi engagées dans la maçonnerie de l'église.

En examinant la face antérieure du tombeau, nous serons amenés à faire d'autres constatations curieuses, constatations palpables, concluantes. Tout d'abord, l'archivolte qui surmonte le sarcophage n'est pas liée à la maçonnerie du berceau en plein cintre qui constitue la voûte de l'enfeu; ensuite, on remarquera que cette archivolte a été sciée en plusieurs

morceaux, et même d'une manière assez brutale, car les statuettes ont été coupées en deux; enfin, la présence de menus fragments entre ces mêmes pierres sculptées ne peut s'expliquer dans la construction d'un arc régulièrement appareillé. On peut admettre cette disposition, au contraire, si l'on se trouve en présence d'un arc déposé et remonté sur un emplacement nouveau.

Le reste du tombeau présente encore d'autres traces bien caractéristiques elles aussi. Ainsi, la dalle qui supporte le gisant est en deux morceaux, tandis que la face antérieure du sarcophage se montre sciée en plusieurs endroits et d'une manière qui ne laisse aucun doute sur le but de l'opération; quant à la statue couchée, elle est sectionnée juste au-dessus des pieds.

Cette mutilation des sculptures, ainsi coupées par des joints; l'appareil irrégulier de l'archivolte; toutes ces anomalies ne peuvent résulter de malfaçons dans le travail; c'est pour nous une preuve concluante; le tombeau ne s'élève pas sur son emplacement primitif.

Passons à l'arcature du déambulatoire. Là, nous pourrons faire aussi d'autres constatations; concordantes, elles confirmeront nos précédentes observations.

Cette arcature, bien qu'elle soit d'une exécution plus récente que celle du tombeau, ne peut, nous allons le démontrer, avoir été appliquée contre lui.

En effet, venant à dresser cette arcature du déambulatoire devant le tombeau déjà en place, on n'aurait pas hésité, pour la régularité de l'ordonnance décorative qui pourtourne le chœur, de l'élever en pénétration sur les sculptures du monument. Peut-être eut-on ménagé dans les pierres de cette arcature des évidements suffisants pour contenir les saillies du tombeau; mais ces évidements eussent été dis-

posés de façon à suivre régulièrement le profil des reliefs. Ce que nous allons constater est bien différent.

En effet, là où l'archivolte du tombeau vient pénétrer l'arcature en question, les pierres des arcs qui masquent notre monument ont été évidées par de longues entailles obliques.

En considérant ces entailles, on se rend parfaitement compte qu'elles ont été pratiquées sur place après l'édification de l'arcature contre le mur de la Cathédrale et l'on comprend de suite pour quelles raisons elle ont été ainsi disposées.

C'est que, venant à rétablir le tombeau sur ce nouvel emplacement, il fallait faire passer derrière cette arcature, pour les appareiller, les pierres de l'archivolte du monument; de là proviennent l'obliquité et l'irrégularité de ces entailles.

Ces arcs du déambulatoire ont encore conservé une autre marque, témoin de ce travail de réapposition. Ils ont été entaillés aussi, plus bas, vers l'endroit où ils s'appuient sur les chapiteaux des colonnettes qui leur servent de supports. C'est que pour faciliter le travail, on dut enlever ces deux colonnettes. Pour y arriver, il fallait dégager et scier les goujons de fer qui relient les chapiteaux de ces colonnettes aux arcs qu'ils soutiennent; de là, des entailles horizontales bien significatives.

\*  
\*\*

D'après l'état actuel du monument, ainsi encastré dans le mur de la Cathédrale, peut-on le restituer, tel qu'il se présentait primitivement ?

L'examen du monument va nous donner quelques indications; la méthode comparative nous aidera utilement dans notre recherche.

Les côtés du tombeau ne sont pas actuellement visibles; cependant, si nous regardons de près les moulures de la dalle qui supporte le gisant, nous verrons qu'elles se retournent aux deux extrémités du sarcophage pour se perdre dans la muraille. Cette moulure se continuait sur les côtés du tombeau; il y a donc lieu de penser qu'elle s'accompagnait d'une décoration plus ou moins riche; le monument présentait donc trois faces visibles.

Toutes ces constatations faites et connaissant alors les éléments architecturaux de notre tombeau, nous pouvons maintenant en fixer les grandes lignes; c'était une sorte de *tabernacle* qui abritait une effigie sculptée, un gisant, pour employer le vieux terme d'autrefois.

Les monuments funéraires de ce genre durent être nombreux; beaucoup, malheureusement, ont été détruits; cependant, ils n'ont pas tous disparu sans laisser quelques traces; plusieurs d'entre eux furent jadis dessinés, et le précieux recueil constitué patiemment, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par Roger de Gaignières, nous fournira tous les éléments de comparaison utiles.

Les dessins de ce recueil ne sont pas tous, il faut bien en convenir, d'une grande valeur artistique, ni même d'une fidélité parfaite; le talent des dessinateurs employés était fort inégal et souvent faible; enfin, ces artistes ne comprenaient pas toujours les monuments qu'ils devaient reproduire, et que, sans doute, suivant le goût régnant, ils devaient profondément mépriser.

Nous devons à l'un de ces dessinateurs un document de la plus grande importance. Il nous montre le tombeau que l'on croyait alors avoir été élevé à la mémoire d'un ancien archevêque de Rouen, Robert, fils du duc Richard de Normandie.

Depuis, il a été démontré que ce monument a plutôt dû servir de sépulture à Robert, fils de Richard II, mais cela est sans importance pour le sujet qui nous touche, l'image de ce tombeau ne devant nous servir que comme seul terme de comparaison. Érigé à Chartres, en l'église de l'abbaye de Saint-Père, il était accolé à une muraille. C'était une arcade en plein cintre, élevée au-dessus d'un sarcophage richement orné, sur lequel un « gisant » reposait. Cette disposition rappelle celle du monument conservé en notre Cathédrale, telle que nous venons de la définir; dans les grandes lignes, la ressemblance est grande; dans les deux ouvrages, la même archivolt sculptée se retrouve.

Le même recueil de dessins va encore nous fournir trois autres exemples également précieux, parce qu'ils nous font connaître des monuments du même genre et qui paraissent contemporains de notre tombeau rouennais.

C'est tout d'abord le tombeau de Foulques Nerra. Il se voyait autrefois dans l'abbaye de Beaulieu, près Loches. Ici, une arcade simplement moulurée abritait un « gisant ». L'ouvrage paraît dater du XII<sup>e</sup> siècle.

Bien qu'il diffère notablement des précédents, le tombeau élevé pour le roi Louis VII, en l'abbaye de Barbeau, ne doit pas être négligé. L'arcade qui surmontait le sarcophage était d'une architecture un peu plus compliquée. En effet, le pignon dans lequel elle s'inscrivait, pénétrait un toit rampant. Mais c'est toujours le même principe architectural. Le monument peut remonter, lui aussi, au XII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, dernier exemple, le tombeau de Geoffroi de Leves, évêque de Chartres, mort en 1149, qui, du temps de Gaignières, se voyait en l'église de l'abbaye de Josaphat, dans la région chartraine.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce monument funéraire paraît bien diminué; néanmoins, ce que le dessin nous montre, nous permet de le ranger dans la série des tombeaux que nous étudions; le dessinateur ayant reproduit fidèlement un détail bien significatif. Nous voyons un sarcophage de pierre avec l'effigie d'un évêque, et, à première vue, nous pourrions ranger ce monument dans la série des tombeaux isolés; mais, en examinant le dessin avec un peu d'attention, nous nous apercevons que deux petites bases de colonnettes existaient alors sur ce sarcophage, vers la tête du « gisant », une de chaque côté.

Ce détail d'architecture, très important, nous allons le voir, ne figure pas à l'extrémité opposée du sarcophage, vers les pieds du personnage; cependant, des bases semblables ont dû, à l'origine, exister en cet endroit, sans quoi, on ne pourrait expliquer la présence des deux premières. On doit donc, par conséquent, conclure que le sarcophage a été réduit dans le sens de la longueur. Rappelons-nous, maintenant, ce que nous avons constaté sur le tombeau de notre Cathédrale; cela nous permettra de solutionner facilement ce curieux problème archéologique. A Rouen, la dalle de pierre qui recouvre le sarcophage ne nous est pas, non plus, parvenue intacte; nous avons vu qu'elle a été sciée en deux morceaux inégaux. Dans le plus gros, comme nous l'avons déjà remarqué, ont été taillés non seulement le couvercle du sarcophage et la statue de l'archevêque, mais aussi les bases des colonnettes qui s'élèvent vers la tête du gisant et qui supportent de ce côté la retombée du berceau en plein cintre. Séparons, par la pensée, cette pierre fragmentée du monument dont elle fait partie, si nous la dressons, l'aspect qu'elle présentera sera celui du tombeau chartrain, tel qu'il était au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce monument de l'abbaye de Josaphat, ainsi réduit, était donc tout à fait dénaturé; mais grâce au dessin qui nous le fait connaître, nous pouvons nous faire une idée à peu près exacte de ce qu'il était au moment où il fut élevé.

En effet, si nous rétablissons aux pieds et à la tête du « gisant » les bases des colonnettes qui devaient accompagner cette statue, puis après avoir dressé au-dessus de ces bases quatre courtes colonnettes, si nous utilisons ces appuis comme soutiens d'une voûte en berceau, nous aurons construit un tombeau tout à fait semblable à celui de notre Cathédrale rouennaise.

Ces différents exemples, tous situés dans une région voisine de la Normandie et qui se complètent les uns les autres, nous ont, on le voit, fourni des éléments de comparaison fort utiles. Les trois premiers fixent la situation de ces monuments qui s'accolaient à une muraille; celui de l'église Saint-Père, présentant une archivoltte sculptée toute pareille à celle de notre tombeau rouennais; enfin, nous avons pu rétablir d'une manière à peu près certaine celui de l'abbaye de Josaphat. Nous avons donc ainsi constitué un groupe de curieux monuments, dont celui de Rouen est, vraisemblablement, le seul qui, dans notre région, soit parvenu jusqu'à nous.

\*  
\*\*

Essayons maintenant de chercher en quel endroit de notre Cathédrale le tombeau rouennais que nous étudions a pu être tout d'abord élevé.

Pour en déterminer la situation exacte, il faut tenir compte des règles imposées par la liturgie pour la sépulture chrétienne. Selon ces règles formulées avec une si grande pré-



cision par Guillaume Durand de Mende en son *Rational des divins Offices*, le corps devait être enseveli la tête à l'Occident, les pieds vers l'Orient. Le gisant, image du mort, devait prendre la même position; un fort bon exemple à citer est celui de la magnifique effigie du sénéchal Louis de Brézé. Celle de notre archevêque est encore actuellement disposée en observation des mêmes règles, puisque les pieds de ce gisant sont tournés vers le Sud-Est.

On se rappellera que dans le cas de notre tombeau, le couvercle du sarcophage et l'effigie qu'il supporte forment une seule et même pierre; or, si nous supposons le monument appliqué contre une muraille, ce couvercle du sarcophage ne peut avoir qu'une seule position; il devra toujours présenter à nos regards le même grand côté, celui qui est sculpté sur la face du tombeau; l'autre, au contraire, en contact avec le mur de l'église, étant demeuré brut. Il s'ensuit donc que le « gisant » ne peut avoir qu'une seule position, par rapport au spectateur; la tête à la gauche de ce dernier, les pieds à droite.

Cette position immuable du « gisant » étant ainsi fixée, nous pourrions donc déterminer avec certitude les seuls emplacements où il fut possible d'élever le tombeau; nous serons guidés par cette considération d'orientation. Notons, d'ailleurs que les places jadis réservées à la sépulture de nos archevêques n'étaient pas nombreuses et qu'elles sont bien connues. En effet, à part Guillaume Bonne-Ame, enseveli dans le cloître du chapitre, Jean d'Avranches près les anciens fonts baptismaux, et Guillaume d'Estouteville dans le haut de la nef, tous les autres archevêques qui furent inhumés en la Cathédrale eurent leur sépulture, soit dans la chapelle de la Vierge, soit dans celle de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Si l'on envisageait la question à résoudre au seul point de vue de l'orientation, d'autres emplacements seraient possibles en la Cathédrale. Ainsi, nous pourrions placer le tombeau dans la partie droite du déambulatoire, soit au Nord, contre le mur septentrional de l'église, soit au Sud, contre la clôture du chœur; mais, nous devons le dire, à notre connaissance, aucun archevêque n'a été inhumé en cette partie de la Cathédrale.

L'emplacement primitif de notre tombeau ne peut avoir été dans la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul. Dans cette chapelle on eût pu, il est vrai, l'édifier de la manière qui convenait; mais nous savons, par des documents anciens, que cette chapelle fut occupée par la sépulture des archevêques Rotrou et Gaultier de Coutances, morts l'un en 1183, l'autre en 1207, et que leurs tombeaux y subsistèrent jusqu'en 1769, époque où ils furent supprimés et disparurent. L'étude archéologique que nous ferons du monument nous montrera que son achèvement n'était antérieur que de peu d'années à la mort du premier de ces prélats. Nous démontrerons aussi qu'il fut élevé à la mémoire du prédécesseur de Rotrou; or, s'il avait été édifié en cette chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, on n'aurait pas songé, ni en 1183, ni même en 1207, époques trop rapprochées de son érection, à le déplacer pour lui substituer un autre tombeau.

Nous verrons d'ailleurs que le déplacement de ce tombeau, dont nous avons constaté les traces, résulte de causes d'une nature toute autre, et qu'il eut lieu à une date ultérieure.

Le tombeau en question n'a pu, non plus, être élevé dans la chapelle Saint-Barthélemy, dite encore du Revestiaire, qui, comme la précédente, s'ouvre aussi sur le déambulatoire du chœur. En effet, une porte de communication a été, dès la

construction de cette chapelle, aménagée dans le mur, vers l'endroit où l'on eût pu l'édifier, et l'on peut reconnaître que ce mur remonte, du moins dans sa partie inférieure, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Mais, si nous passons dans la chapelle voisine, dite de la Vierge, nous verrons qu'en cette chapelle le tombeau pourrait très bien s'adosser au mur septentrional. Le « gisant », placé contre ce mur, aura les pieds tournés vers le chevet de la chapelle, donc, vers l'Est; mis contre la muraille opposée, ses pieds seraient tournés vers l'Ouest. Maintenant, il ne faut pas oublier que la chapelle actuelle de la Vierge a été considérablement modifiée au cours des siècles. C'est ainsi qu'il faut se rappeler les travaux entrepris en la Cathédrale après l'incendie de 1200, travaux d'une telle importance, que l'église fut pour ainsi dire complètement renouvelée. La chapelle de la Vierge dut alors être relevée de ses ruines.

Cette chapelle n'avait point les dimensions qu'elle présente aujourd'hui, résultat d'un agrandissement postérieur, quand, cent ans après, elle fut allongée par l'adjonction de deux travées nouvelles; elle était alors semblable aux deux chapelles voisines dites de Saint-Pierre-Saint-Paul, et de Saint-Barthélemy.

Ces trois chapelles étaient pareilles; toutes trois, elles étaient formées d'une travée droite que terminait une abside demi-circulaire.

Connaissant la disposition de l'ancienne chapelle de la Vierge, nous pouvons déterminer les emplacements vraisemblables de tombeaux adossés aux murailles; deux sont possibles : l'un, devant le mur septentrional, l'autre, devant le mur opposé. En effet, ce fut sur l'un de ces emplacements que l'on devait édifier, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le tom-

beau de l'archevêque Eudes Rigaud, mort en 1275. Le monument s'élevait sur le côté droit de la chapelle, c'est-à-dire contre la muraille Sud.

Existait-il alors un monument de forme analogue contre le mur septentrional ? On ne peut l'affirmer en toute certitude ; mais ce qu'il faut retenir, c'est que cet emplacement est le seul qui, en l'ancienne chapelle de la Vierge, ait pu convenir pour que le « gisant », placé sur le sarcophage de la manière que nous avons indiquée, ait été disposé selon les prescriptions liturgiques.

Peut-on connaître maintenant le moment vers lequel le monument que nous étudions fut transféré dans le déambulatoire de la Cathédrale, et en quelles circonstances cette opération eut lieu ? Si nous ne pouvons répondre d'une manière irréfutable à cette question, nous pouvons néanmoins proposer une solution vraisemblable de ce problème.

Nous savons qu'un monument funéraire fut, dès les premières années du XIV<sup>e</sup> siècle, érigé en cette chapelle de la Vierge, à cet endroit précis que nous avons indiqué comme pouvant être le lieu où a dû s'élever, d'après les considérations que nous venons d'exposer, le monument du XII<sup>e</sup> siècle, objet de notre étude. Le tombeau nouveau était celui de l'archevêque Guillaume de Flavacourt, mort en 1306.

Ce monument remplaça-t-il immédiatement le précédent tombeau ?

On devra remarquer que si Guillaume de Flavacourt avait exprimé dans son testament le désir d'être inhumé en la chapelle de la Vierge, on eût pu choisir, pour cette sépulture, un emplacement aussi convenable dans la partie nouvelle de la chapelle, que vers le même moment on ajoutait

à l'ancienne. Si donc le monument fut érigé en cette première travée de la chapelle actuelle, c'est que la place où il devait s'élever était alors libre.

En outre, nous ne pensons pas que les travaux entrepris pour l'agrandissement de la chapelle de la Vierge aient nécessité le déplacement de notre vieux tombeau; on sait, en effet, que ces travaux laissèrent subsister, contre la paroi opposée, le monument funéraire de l'archevêque Eudes Rigaud, édifié auparavant vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le tombeau de notre archevêque a donc dû être démoli pour d'autres raisons. Nous ne voyons qu'une cause probable : l'impossibilité dans laquelle on dut se trouver de le conserver en cet emplacement, au cours des vingt ou vingt-cinq années qui suivirent l'incendie de l'année 1200, lorsque l'on vint à relever de ses ruines la chapelle de la Vierge.

La situation de ce vieux tombeau du XII<sup>e</sup> siècle dans la muraille du déambulatoire parut, dans la suite, tout à fait anormale. Aussi, une légende populaire, dont l'origine nous est restée tout à fait inconnue, a essayé d'expliquer cette disposition que l'on ne comprenait point; c'était la sépulture d'un archevêque meurtrier. Ayant tué, racontait-on, son domestique avec une cuiller à pot, il ne voulut être inhumé, ni dans la Cathédrale, ni en dehors; le problème, ainsi posé, reçut une solution élégante; on l'ensevelit dans la muraille de l'église.

\*\*

Nous avons montré précédemment quelle était la disposition primitive du tombeau que nous étudions : un tabernacle adossé à une muraille; il devait donc être liaisonné avec les assises du mur, et même s'élever en pénétration dans ce même

mur; c'est, d'ailleurs, ce que nous pouvons encore aujourd'hui constater en la chapelle de la Vierge, sur un monument du même genre, le tombeau du sénéchal Pierre de Brézé.

Cette disposition était nécessaire pour assurer la solidité de l'édicule, et, dans ce but, l'arcade, ainsi que le pignon aplati qui la surmonte, et les chapiteaux qui supportent le tout, durent être taillés dans un seul bloc de pierre. Si, au contraire, le monument avait toujours été entièrement encastré dans une muraille, tel qu'il se présente aujourd'hui, cette partie supérieure du tombeau eût été construite en petits matériaux.

Le gros bloc de pierre qui servait d'amortissement au tombeau s'encastrait donc, d'un côté, dans le mur de l'église, tandis que, d'autre part, il portait sur les quatre colonnettes qui entourent le « gisant ».

Les éléments principaux qui constituaient le monument en sa situation primitive nous étant parvenue malgré ce morcellement, nous pourrions, maintenant, l'étudier en détail, au point de vue archéologique, afin de déterminer, dans la mesure du possible, l'époque vers laquelle il a dû être élevé.

Le sarcophage, la partie la plus importante du monument, était richement décoré de sculptures; aujourd'hui, il se présente dans un état de dégradation lamentable.

Nous distinguons neuf personnages assis; ils s'alignent sous une série de petits arcs supportés par des culots sculptés. Quand Deville étudiait les tombeaux de la Cathédrale, on pouvait reconnaître, parmi ces personnages, saint Pierre. Actuellement, ils sont devenus presque informes. Ils tiennent tous, soit des livres, soit des phylactères; ce sont les Apôtres. Les côtés du sarcophage étaient décorés eux aussi, nous l'avons démontré quand nous avons décrit la tablette qui supporte

le « gisant » ; la série des Apôtres était donc complète ; il y avait même place pour un treizième personnage.

L'archevêque est représenté étendu sur un drap mortuaire. Il est revêtu de ses habits pontificaux : Amict à collet et aube, puis, sous la dalmatique, l'étole, enfin la chasuble et le pallium. Les mains, gantées, sont croisées sur la poitrine ; la crosse du prélat passait sous le bras gauche replié. Cette crosse n'existe plus ; il en est de même de l'oreiller, sur lequel la tête reposait ; les pieds, enfin, ont également disparu. Deux détails à signaler : sur chacun des gants se voit l'Agnus Dei dans un petit cercle ; enfin, un anneau est passé au médius de la main droite ; cet anneau s'arrête à la deuxième phalange.

La statue nous est parvenue bien mutilée ; ainsi, le visage du prélat est particulièrement usé ; malgré tout, l'œuvre mérite d'être étudiée et appréciée ; les proportions du corps sont bonnes, tandis que les vêtements ont gardé les moindres détails de broderie ou de dentelle. L'archivolte de l'arcade qui abrite ce « gisant » est la partie du tombeau qui a le moins souffert de l'usure du passé. Nous devons la conservation de ces sculptures délicates à la protection que leur assura l'arcature du déambulatoire qui les masque en partie : néanmoins, on regrettera que cette arcature vienne les couper si brutalement, et nous empêche ainsi de les admirer comme il conviendrait.

Le sculpteur a voulu nous montrer l'âme du défunt enlevée au ciel par les anges. Deux d'entre eux, au sommet de l'arc, sortant à mi-corps de nuages, soutiennent une figure d'enfant nu, dressé debout dans les plis d'un voile, tandis qu'à plus bas, au long de la voussure, d'autres portent des flambeaux ou balancent des encensoirs. Telle est la sobre déco-

ration de cette archivolt que surmonte sur sa courbe un large cordon de feuilles sculptées.

Le fond de l'arcade était-il primitivement occupé par un sujet peint ou sculpté ? Nous l'ignorons, aussi nous ne chercherons pas à combler cette lacune de nos connaissances, toute tentative de restitution nous paraissant arbitraire. Il ne faut pas non plus oublier que le tombeau ne se présentait pas avec le seul ton de la pierre ; une polychromie, que nous croyons avoir été assez vive, rehaussait les sculptures ; seule, l'archivolte a gardé les traces de cette vieille peinture : quelques tons délicats presque effacés, des traces de dorure, polychromie aujourd'hui si usée, qu'il est actuellement bien difficile de se faire une idée juste de ce qu'elle était autrefois.

\*  
\*\*

Au siècle dernier, Viollet le Duc et Anthyme Saint-Paul considéraient notre tombeau d'archevêque comme un ouvrage du XII<sup>e</sup> siècle, sans préciser davantage. Cette appréciation est insuffisante. Nous devons chercher vers quelle partie de ce siècle il fut édifié, cela nous permettra de savoir aussi pour quel prélat il avait été érigé. On ne doit pas, croyons-nous, attacher une trop grande importance à cette forme d'arcade, en plein cintre, qui est évidemment ancienne, mais qui, envisagée en elle-même, ne prouve rien ; nous aurons, pour notre étude chronologique, un critérium plus sûr dans l'étude de certains motifs d'architecture, comme les bases ou les chapiteaux des colonnes et colonnettes dont l'évolution peut se démontrer.

Ici, deux époques sont juxtaposées dans un voisinage immédiat : les colonnettes du tombeau et celles de l'arcature du



déambulatoire. Si nous comparons entre eux leurs bases et leurs chapiteaux, il nous sera facile de voir quel est l'ouvrage le plus ancien. Les uns présenteront l'indécision des formes primitives, tandis que les plus récents, arrivés à un terme d'évolution plus avancé, se montreront avec des proportions mieux étudiées et un décor tout à fait approprié. Les chapiteaux du tombeau, qui ont des feuillages agréablement sculptés et très fouillés sont évidemment plus anciens que les chapiteaux du déambulatoire avec leurs crochets plus simples, témoignant un sens décoratif plus affiné. En comparant les bases, nous concluons également à la priorité de celles du tombeau sur celles du déambulatoire, en raison de la simplicité plus grande de ces dernières dans le profil de la mouluration et dans la décoration.

Tous les archéologues s'accordent pour ranger l'arcature qui orne le déambulatoire de la Cathédrale de Rouen parmi les travaux qui furent exécutés à la suite de l'incendie arrivé en l'année 1200; les colonnettes du tombeau, certainement plus anciennes, doivent être antérieures au sinistre qui ravagea l'église en cette dernière année du XII<sup>e</sup> siècle.

Nous trouvons, d'ailleurs, dans le même édifice, un autre élément de comparaison qui vient confirmer notre appréciation. Ainsi, les colonnes qui décorent l'ébrasement des portes Saint-Jean et Saint-Etienne de la Cathédrale rouennaise montrent des bases taillées selon des profils semblables à ceux que nous avons observés aux colonnettes de notre tombeau, tandis que les chapiteaux qui les surmontent présentent une grande analogie dans la forme et le décor avec ceux de ce dernier monument.

On peut facilement fixer l'époque vers laquelle ces deux portails ont été élevés; ce fut pendant le dernier quart du

XII<sup>e</sup> siècle; la ressemblance qu'ils présentent avec le portail royal de la Cathédrale de Chartres le montre avec évidence. Ce dernier portail, objet des études approfondies de MM. R. de Lasteyrie, R. Merlet et Lefebvre Pontalis, a pu être daté d'une manière assez rigoureuse; il nous fournira un terme précieux de comparaison qui nous permettra aussi de savoir vers quel moment le tombeau de notre archevêque a pu être élevé dans la Cathédrale de Rouen.

Le portail de Chartres, entrepris après 1145, aurait eu ses travaux terminés en 1175. M. R. de Lasteyrie en a placé l'exécution aux environs de l'an 1160; M. Merlet, l'achèvement, vers 1170. Etant donné l'influence de ce chef-d'œuvre sur le développement de l'art au moyen âge, il est logique, en remarquant la ressemblance des colonnes des portails de Rouen et de notre tombeau avec celles du portail de Chartres, de conclure qu'elles sont contemporaines. Enfin, la statuaire nous fournira également des points de comparaison fort utiles.

Un rapprochement s'impose tout d'abord, au point de vue de l'iconographie, entre la série des Apôtres sculptés sur le tombeau rouennais et une représentation des mêmes personnages que l'on peut voir, à Chartres, au linteau de la porte centrale du portail « royal ». Ces figures décoratives sont, sur ces deux monuments, disposées de la même manière; elles sont groupées deux par deux sous de petits arcs que supportent des culots ornés de feuillages.

Nous avons vu que des anges sculptés ornent l'arcade qui abrite le sarcophage du tombeau rouennais; ces anges rappellent par leur attitude, et aussi par leur exécution, ceux qui meublent les voussures du portail de Chartres. Comme eux, vêtus d'une longue robe et d'un ample manteau, ils

sont figurés debout sur des nuages, et les ailes ouvertes. On ne saurait trop insister sur le charme de ces petites figures fines et délicates, minutieusement taillées dans la pierre avec un vif sentiment de la nature, aux traits adoucis, au visage souriant.

A un autre point de vue, et, d'ailleurs, cette observation peut s'appliquer à toutes les œuvres de la statuaire en cette période du moyen âge, on peut, pour ainsi dire, saisir ici sur le vif le travail du sculpteur, de l'ébauche à l'achèvement de l'ouvrage.

Chacune de ces petites figures d'anges fut taillée dans un segment d'arc présentant deux surfaces se coupant à angle droit, l'une, tournée vers le spectateur, et formant le front de l'archivolte, dont l'autre constitue l'intrados de l'arc.

Le sculpteur traça la figure qu'il devait ébaucher sur les deux surfaces ainsi déterminées, puis, laissant affleurer les parties saillantes du sujet, il creusa peu à peu la pierre pour détacher les reliefs; aussi, ces figures sculptées, dont le volume s'est ainsi trouvé limité en saillie par les deux plans de la pierre, à l'état d'épannelage, ont-elles un aspect éminemment décoratif, parce qu'elles sont ainsi restées sous la dépendance rigoureuse des lignes architecturales.

Le « gisant » a été sculpté d'après les mêmes procédés. Les grandes lignes de cette représentation funéraire furent d'abord tracées sur le bloc aplani, comme s'il s'était agi d'établir le dessin que l'on aurait voulu graver sur une pierre tombale; puis, les différents plans furent successivement dégagés, et plus ou moins profondément creusés suivant qu'il s'agissait d'obtenir des reliefs plus ou moins accentués; en un mot, de faire valoir la forme du corps représenté par des oppositions d'ombre et de lumière. Aussi, cette effigie monu-

mentale, dont le volume n'a pas été observé, se présente comme aplatie sur le sarcophage, et avec un relief peu accusé. Cette manière de concevoir la sculpture, qui consiste à représenter les objets, vus en surface, comme le ferait un dessinateur, et non à les considérer comme des volumes à plans multiples, a été appliquée partout jusque dans les détails. Si l'on examine, en effet, les anges de l'archivolte et le « gisant », dont nous venons de parler, on verra que, dans toutes ces représentations plastiques, la construction du visage est plus suggérée par l'accentuation des traits, qu'elle n'est réalisée par le véritable modelé de la forme.

Les étoffes sont traitées de la même manière. Ce sont de longs plis, rapprochés, parallèles, ou disposés en sinuosités concentriques; ce sont des sillons qui suivent étroitement, et avec gaucherie, la forme du corps; il y a loin de cette représentation purement linéaire à celle des étoffes véritablement modelées.

Le sculpteur cache, en partie, il est vrai, la faiblesse de son art, au point de vue de la plastique, par une exécution raffinée, soignée, avant tout, d'une décoration abondante et variée; c'est, sur les étoffes, une profusion d'ornements géométriques : des rosaces, des cercles, etc..., et il s'ingénie à reproduire tous les détails des orfrois et des broderies.

Cette recherche, pour ainsi dire cursive, de l'expression décorative, ainsi poussée très loin, donne aux ouvrages de la statuaire un charme que l'on ne saurait oublier. C'est comme un récit rempli de rêves, et cependant animé de la séduction des réalités vivantes.

Cette comparaison que nous venons de faire entre le portail de Chartres et le tombeau de notre Cathédrale rouennaise, tant au point de vue de l'exécution sculpturale et

décorative que de la conception architecturale, nous permet de considérer ces deux ouvrages comme contemporains; le tombeau de notre archevêque pourrait bien avoir été érigé, en notre église métropolitaine, aux environs de l'année 1170.



Maintenant que nous connaissons l'époque vers laquelle le tombeau que nous étudions fut élevé, sera-t-il possible de savoir à quel prélat il fut destiné. Nous le croyons.

Trois archevêques occupèrent le siège archiépiscopal de Rouen pendant la majeure partie du XII<sup>e</sup> siècle : Hugues d'Amiens, de 1130 à 1164; Rotrou de Warwick, de 1165 à 1183, et Gaultier de Coutances, de 1185 à 1207.

Ces dates, considérées en elles-mêmes, limitent le problème dans le temps; les traditions historiques nous permettront de le résoudre assez facilement.

Le tombeau ne peut avoir été élevé pour Gaultier de Coutances, mort au début du XIII<sup>e</sup> siècle; de plus, des documents anciens, que Dom Pommeraye utilisait au XVII<sup>e</sup> siècle, nous apprennent que ce prélat avait été inhumé dans la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul. Ces documents nous donnent même des détails précis sur son tombeau; il était de marbre noir, et sur le sarcophage une effigie de marbre blanc représentait le défunt.

Dans la même chapelle se voyait aussi le tombeau de Rotrou de Warwick; c'est ce que nous apprend un manuscrit des premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier renseignement paraîtra peu concluant à cause de sa date, cependant, et jusqu'à preuve du contraire, on ne devra pas le

repousser pour cette seule raison; il provient, sans doute, de documents plus anciens, aujourd'hui disparus.

Hugues d'Amiens reste donc le seul des trois archevêques que nous venons de nommer, dont la sépulture soit encore demeurée inconnue. On remarquera tout d'abord que la date de sa mort est très voisine de 1170, année aux environs de laquelle le tombeau du déambulatoire dut être élevé. Il ne faut pas oublier, non plus, que ce prélat occupait le siège archiépiscopal de Rouen depuis 1130; le monument ne peut donc avoir été élevé pour son prédécesseur.

Ces motifs nous paraissent suffisants pour affirmer que ce tombeau est bien celui qui a servi et paraît servir encore aujourd'hui de sépulture à ce vénérable prélat du XII<sup>e</sup> siècle; aussi, l'attribution jadis proposée par Deville ne se peut plus soutenir; cette assertion, basée sur des connaissances archéologiques insuffisantes, faisait, d'un ouvrage du XII<sup>e</sup> siècle, le tombeau d'un archevêque décédé longtemps après, au siècle suivant.

Je ne saurais songer maintenant à rappeler le long et remarquable épiscopat d'Hugues d'Amiens, l'un des plus grands prélats du diocèse. Ami de saint Bernard et du pape Innocent II, qu'il reçut solennellement à Rouen en 1131, il le fut aussi des rois d'Angleterre Henri II et Henri le Jeune. Il écrivit de nombreux ouvrages, assista en 1135 au concile de Pise, et, la même année, il présida celui de Montpellier, en qualité de légat.

Ainsi, ce tombeau vénérable ne captive pas seulement l'attention des artistes par son aspect pittoresque et suggestif, ni ne retient celle des archéologues comme document d'insigne valeur; un sentiment d'ordre intime nous y attache plus

étroitement, celui du souvenir ; et quelle émotion apaisée pour le visiteur arrêté devant ce monument, en ce coin solitaire de la Cathédrale, où un archevêque, couché sur son lit de mort, regarde, les yeux ouverts, son âme emportée au ciel par les anges.

---





## REPONSE

AU

### Discours de Réception de M. Maurice Allinne

Par M. le Docteur COUTAN

---

## L'ARCHITECTURE GOTHIQUE A ROUEN

AU XVII<sup>e</sup> SIECLE

---

MONSIEUR,

Vous souvenez-vous de l'époque lointaine où nous nous rencontrâmes, pour la première fois, sous les voûtes séculaires de la chapelle Saint-Julien ? Nous venions de points de l'horizon assez dissemblables : vous, de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole du Louvre ; moi, de l'Ecole de Médecine. Votre forte culture artistique vous prédestinait à l'étude de l'Iconographie, où vous avez tracé un sillon lumineux. Pour ma part, j'ambitionnais seulement d'étudier la structure des monuments du moyen âge, comme j'avais, dans ma jeunesse, scruté le corps humain. Je ne prévoyais pas, alors, qu'un jour j'aurais l'honneur de vous souhaiter la bienvenue au seuil de cette Académie.

« Le seul pays de France où l'on s'occupe réellement d'antiquités, écrivait Stendhal, en 1837, c'est la Normandie. Heureuse la province qui peut être étudiée par un savant

« réel », tel que M. Leprevost » (1). La Normandie n'a plus sans doute, comme au temps de Stendhal, le monopole des études archéologiques, mais ceux qui s'y adonnent avec succès y sont encore nombreux. Pour ne citer que les morts, comment ne pas évoquer ici le souvenir récent de Louis Régnier, dont la notoriété dépassait depuis longtemps les limites de sa province natale ? Il était né à l'ombre du château de Gisors; vous avez vu le jour au pied de la forteresse d'Andeli. Comme lui, vous venez des marches de Normandie; comme lui, vous avez ouvert vos yeux d'enfant devant les merveilles de l'architecture religieuse et militaire du moyen âge. Ces impressions premières n'ont pas été stériles; elles n'auront pas été étrangères à votre vocation d'artiste et d'archéologue.

Vous avez débuté avec éclat, dès 1904, en publiant *La Cathédrale de Rouen avant l'incendie de 1200*, œuvre brillante, dont votre regretté collaborateur, l'abbé Loisel, répudia plus tard le ton tranchant et certaines assertions risquées. Depuis lors, vous avez consacré vos recherches plus spécialement à l'iconographie et à la biographie d'artistes, parmi lesquels, Paul Mosselman et Jehan de Marville. Votre savante étude sur *La façade occidentale de la Cathédrale de Rouen au XIV<sup>e</sup> siècle*, a été citée, avec éloge, par M. Enlart (2).

Aujourd'hui, vous venez de mettre le sceau à votre maîtrise en nous révélant le nom du prélat qui repose, depuis tant de siècles, dans le tombeau arqué de la Cathédrale.

(1) Stendhal, *Mémoires d'un Touriste*, 1837, t. I. édition de 1876, p. 222.

(2) Enlart, *Manuel d'Archéologie française*, t. I, 1920, p. 645, note 1.

M<sup>me</sup> Lefrançois-Pillion s'était posé, incidemment, la même question que vous, il y a vingt ans, dans une étude où elle mettait en parallèle l'archivolte du portail roman de Notre-Dame de Reims et celle du tombeau de la métropole rouennaise. Elle hésitait entre Hugues ou Rotrou (1). Dès maintenant, l'hésitation n'est plus permise et le nom de Hugues d'Amiens me semble, comme à vous, hors de conteste.

Depuis la réhabilitation du moyen âge, inaugurée par les Romantiques, les archéologues ont étudié, avec un zèle louable, les origines du style gothique, mais ils n'ont guère abaissé leurs regards sur le déclin de cette architecture.

Quoi de surprenant ! Les berceaux ont plus d'attraits que les tombes.

Je n'ai pas craint, cependant, de tenter cette tâche ingrate, puisque aussi bien, Monsieur, le Musée des Antiquités, devenu votre apanage, a pour cadre le cloître de l'ancien Monastère des Visitandines, où le style gothique s'attarde en plein siècle de Louis XIV, entre les années 1680 et 1691. Le préau doit vous plaire, avec les vestiges de l'art des siècles passés, épars au sein d'une végétation, dont la jeunesse, sans cesse renouvelée, contraste avec la vétusté de tant de pierres vénérables.

Les galeries du cloître pourtournent ce préau, de trois côtés seulement. Partout, sauf vers l'Ouest, s'ouvrent de vastes arcades en plein cintre. Sur leurs clefs s'épanouissent des mascarons classiques, les uns auréolés d'une coquille, les autres, véritables canéphores, chargés d'une corbeille de fruits, ou métamorphosés en un radieux visage de femme.

(1) Louise Pillion, *Le Portail roman de la Cathédrale de Reims*, 1904, p. 180, note 2.

Au-dessus règnent les étages. Celui du Midi est coiffé de lucarnes, à frontons alternés, courbes ou triangulaires. A l'Est, l'étage devient double. Ses fenêtres, hautes, mais étroites, enjambent la corniche, pour atteindre le comble.

Jusqu'ici, toute l'ordonnance demeure classique. Seules, vers l'Ouest, deux arcades en cintre brisé, à pointe mousse (1) révèlent le style gothique, qui domine, sans partage, à l'intérieur du cloître.

Hélas ! quel désenchantement ! Si la perspective générale fixe un instant le regard, quelle lourdeur dans le profil des arcs, dans les clefs de voûtes arrondies, dont les godrons simulent des côtes de melon, dans les supports, réduits à l'état de consoles, lisses et ventrues.

Beaux cloîtres normands de Saint-Wandrille et du Mont-Saint-Michel, comment reconnaître votre indigne postérité !

C'est ici le squelette de l'architecture gothique ; l'âme est ailleurs.

Cette âme, nous ne la rencontrerons pas davantage dans l'église des Minimes, devenue la chapelle des Bénédictines.

Erigée entre les années 1600 et 1663, cette église, mal orientée, dresse sa façade vers le Midi, au-dessus d'un perron élevé. La porte en plein cintre s'ouvre entre deux couples de colonnes corinthiennes, à fût lisse, encadrant une longue niche cintrée et supportant un entablement rudimentaire. Au-dessus, un fronton courbe, interrompu, abrite une petite niche creusée en pleine muraille. Une grande fenêtre, en

(1) Il s'agit ici de l'arc *en chaînette*, « courbe qui reproduit, en la retournant, la forme que prend une chaîne suspendue à ses deux extrémités ». (Brutails, *Pour comprendre les Monuments de la France*, 1917, p. 243.)

cintre brisé, divisée par quatre meneaux, étale, vers sa pointe, une rose à huit rayons. Cette ordonnance a gardé comme un reflet des grands fenestrages de l'âge d'or gothique.

Un berceau de bois, absolument nu, couvre uniformément le vaisseau, long de quatre travées, pour la nef, de trois, pour le chœur et séparé, à l'Ouest, de son bas-côté unique, voûté d'ogives, par des arcades en plein cintre, sur colonnes toscanes. Les arcs de la voûte retombent sur l'abaque des colonnes et sur des consoles à têtes d'anges, engagées dans la muraille. A partir de la quatrième travée, des arcades, en anse de panier, sous-tendent les doubleaux et rompent fâcheusement la perspective. Le chœur et le bas-côté sont fermés, l'un et l'autre, par un chevet à trois pans. Tel est l'intérieur de cette pauvre église, où les styles gothique et classique ont rivalisé d'indigence.

L'église Saint-Patrice doit sa renommée à l'éclat incomparable de ses vitraux. Elle la mérite aussi par l'originalité de son chevet, en forme de *trident*, terme pittoresque proposé par un archéologue distingué d'Angers, M. d'Espinay (1). Ce chevet présente trois absides polygonales, répondant au chœur et aux grandes chapelles latérales, tandis que, dans l'intervalle, un mur droit ferme les collatéraux. Cette disposition rare existe à Saint-Vincent de Metz; elle se rencontre aussi, à une différence près, à Saint-Julien de Tours. Ici, comme à Saint-Patrice, le chœur est entouré de doubles bas-côtés, terminés, les uns et les autres, par un mur droit, mais, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (1530-1540), des absidioles à trois pans furent établies, en prolongement des bas-côtés extérieurs.

(1) D'Espinay, *Notices archéologiques*, 1<sup>re</sup> série, 1876, p. 75.

C'est précisément vers cette époque (1535) que Saint-Patrice fut reconstruit, sur l'emplacement d'une église du XIII<sup>e</sup> siècle. Il fut complété, au siècle suivant, entre 1645 et 1663, par le bas-côté méridional et la grande chapelle adjacente, dite alors de la Passion. Cette chapelle, de trois travées, est ouverte, sur le collatéral Sud, par autant d'arcades brisées, reposant sur des colonnes appareillées par tambours, avec socles très élevés et chapiteaux réduits à l'état de disques. Les voûtes, à huit panneaux, sont sillonnées par quatre branches d'ogives et autant de liernes, très grêles d'aspect. Des clefs pendantes, dénuées de grâce, se détachent au niveau de l'entrecroisement de tous ces arcs.

Le chevet de Saint-Patrice, considéré au dehors, est vraiment digne d'intérêt. Un logis pittoresque l'enserme de toutes parts, mais nuit à la vue d'ensemble. C'est ici que l'originalité du plan éclate aux yeux. Il dessine nettement les pointes du trident, représentées par la saillie de l'abside et des absidioles distantes les unes des autres.

La corniche trahit par son style des époques différentes. A partir de l'abside centrale jusqu'au clocher de façade, elle est revêtue d'une fine guipure de pierre. De petits arcs brisés, inscrivant des *cœurs*, semblent suspendus aux moulures horizontales. Cette ordonnance aérienne est une réminiscence lointaine des corniches à arcatures, si communes aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. La corniche n'existe plus au sommet de l'abside, mais elle reparaît au niveau du mur terminal du bas-côté Sud et de l'absidiole voisine, sous forme de quart-de-rond, soulignant une gorge entre deux filets. Cette mouluration manque d'accent et pâlit à côté de sa rivale. Même disparate, entre les contreforts du XVI<sup>e</sup> siècle et ceux de l'époque suivante. Les premiers sont revêtus de hautes arca-

tures méplates et amortis par des gâbles flexueux, au pied desquels sont accrochés des animaux *issants*, d'une vie intense. Les autres s'essaient, vainement, à reproduire la même décoration, mais n'aboutissent qu'à une imitation lourde et vulgaire.

L'ancienne église des Jésuites, aujourd'hui chapelle du Lycée Corneille, réalise une antithèse hardie entre l'architecture classique, en pleine maturité, et le style gothique, arrivé au terme de la vieillesse.

Son plan cruciforme, limité, sur trois côtés, par des pans coupés, est conforme aux plus anciennes traditions du moyen âge. En élévation, au contraire, toute l'ordonnance se réclame des procédés de la Renaissance, tandis que, par un retour imprévu, la voûte est de structure franchement gothique. Aussi, nulle part, contraste plus accusé entre l'importance tangible des supports et la légèreté apparente des voûtes.

Fondée, en 1614, sans égard à l'orientation liturgique, l'église, dédiée à saint Louis, était assez avancée, en 1631, pour être ouverte au culte, mais elle ne fut achevée qu'en 1704, année de sa consécration, par Nicolas Colbert, archevêque de Rouen.

Quelle est la vision intérieure ?

Dès l'abord, un vaisseau large, très lumineux, puissamment construit; un chevet à trois pans, fermant le chœur, et se répétant aux extrémités du transept. Au centre, la merveille de l'édifice, quatre tribunes, ou chapelles suspendues, réparties entre les angles de la croisée.

Poursuivons notre visite.

Dans la nef, trois vastes travées, alternant avec deux

travées plus étroites, sortes d'entre-colonnements. A droite et à gauche, de profondes chapelles, dont l'arcade d'entrée décrit un cintre harmonieux, au-dessus duquel sont accoudées de grandes figures d'anges. Entre les chapelles, un massif épais, percé d'une porte ouvrant sur un escalier intérieur, et flanquée de pilastres cannelés, supportant l'entablement. De puissantes consoles, simplement moulurées, quelques-unes ornées de têtes d'anges, ou de cornes d'abondance, font une saillie énorme au pied des pilastres, ou à l'entrée des chapelles. Elles s'imposent aux regards par leur masse, mais leur destination demeure énigmatique.

Les chapelles, ouvertes aux angles de la croisée, s'ouvrent, en outre, sur les bras du transept ou croisillons. Au-dessus d'elles s'élèvent d'amples tribunes bordées de puissantes balustrades. Ces tribunes, qui caractérisent si heureusement l'édifice, auquel elles confèrent une grâce aérienne, sont une réplique des tribunes d'origine rhénane, qu'on rencontre, de part et d'autre de l'abside, à Saint-Vincent de Metz, à Saint-Goëry d'Epinal, aux cathédrales de Toul et de Lausanne (1).

Les bras du transept, terminés par trois pans coupés, dérivent eux-mêmes des croisillons arrondis en honneur dans l'école romane des bords du Rhin. Cette ordonnance, si brillante, devint rare aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, mais reprit faveur dès le siècle suivant et pendant tout le règne de la Renaissance. Le diocèse de Rouen en conserve quelques témoins : à Septmeules, Envermeu, Vatteville-la-Rue.

L'influence rhénane survit encore ici dans les tourelles rondes qui flanquent l'abside à l'extérieur.

(1) Enlart, *Les Traditions architecturales du Pays messin*, 1906, p. 14.



En résumé, l'ordonnance générale est conforme aux formules classiques et l'on s'attend à la voir couronnée par une pesante voûte en berceau, pouvant seule justifier la puissance des supports. L'œil ne découvre donc point sans surprise une série de voûtes sur croisées d'ogives et, au-dessus du carré du transept, une voûte renforcée par des liernes et fermée par une clef annulaire, témoignant de l'existence d'une flèche aujourd'hui disparue.

Y a-t-il un style jésuite ? La question semble oiseuse. « N'est-il pas convenu, une fois pour toutes, écrit M. Serbat, que les Jésuites ont disséminé par toute l'Europe et plus loin, des édifices marqués d'une empreinte si particulière, que partout où l'on se trouve, on peut reconnaître, à première vue, l'église qui leur a appartenu » (1). C'est l'opinion que soutenait Daniel Ramée, en 1885, dans son *Histoire générale de l'Architecture* et que défendait encore Courajod, en 1894, dans son cours de l'École du Louvre; mais depuis lors elle a rencontré des contradicteurs autorisés. Ainsi, M. André Hallays écrivait, en 1909 : « Il n'est point exact, comme on a coutume de le dire, que toutes les églises des Jésuites soient identiques. De l'une à l'autre, soit dans le décor, soit même dans l'architecture, il y a de grandes différences. Si l'on veut comparer les trois plus belles qui soient peut-être en France, celle de La Flèche, celle de Rouen et celle de Paris, on se rendra compte de cette diversité » (1).

Ne nous laissons donc pas impressionner par les asser-

(1) Serbat, *L'Architecture gothique des Jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle*. Bulletin monumental, 1902, p. 316.

(1) André Hallays, *Arignon et le Comtat-Venaissin*, 1909, p. 69.

tions de Ramée ni de Courajod, mais plutôt interrogeons l'histoire. De fait, l'ordre de saint Ignace s'est adonné, avec prédilection, à l'étude de la théologie, de la philosophie et des littératures anciennes. Il n'a compté dans ses rangs, au dire de Burckhardt, qu'un petit nombre d'architectes, dont les plus célèbres sont le père Pozzo, en Italie et, en France, les pères Martellange et Derand. Il ne paraît pas s'être adonné, dans son ensemble, à l'art de bâtir, ni aux arts en général. Sa supériorité est ailleurs. En réalité, les Jésuites ont été des humanistes éminents et non des artistes. « On peut penser des disciples de Loyola ce que l'on voudra, écrivait tout récemment M. Guiseppe de Socio, dans sa thèse de doctorat ; on ne saurait contester que, dans les Lettres, ils aient été de bons éducateurs de la jeunesse et que, sous l'influence de leurs méthodes et de leurs disciplines, de bons esprits, de puissants génies se soient formés et développés » (1). M'est-il permis d'ajouter que les noms des Bouhours, des Jouvençy, du Rouennais Sanadon sont dans toutes les mémoires. Ces éducateurs en renom s'intéressaient plus à la direction de leurs collèges, fréquentés même par les protestants, avoue Ramée, qu'au style de ces collèges et des églises qui en relevaient. Ils étaient éclectiques en architecture et adoptaient sans parti-pris celle qui régnait dans les contrées où ils venaient s'implanter.

A Rome et dans toute l'Italie, ils se conformèrent au style en vogue depuis la Renaissance. Ailleurs, comme dans les Flandres, l'Artois, la Franche-Comté, en Lorraine et dans les Pays-Bas, ils continuèrent le plus souvent à construire selon

(1) Guiseppe de Socio, *Le Président de Bosses et l'Italie*, 1923, p. 9.

la formule gothique. Aussi, M. Serbat a-t-il pu affirmer que « dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, les Jésuites se placent au nombre des derniers et plus fermes partisans du style gothique ».

La question a été mise au point en termes définitifs, en 1913, par M. Gaston Brière. Reprenant à son compte cette assertion de Burckhardt : « Il ne faudrait pas croire qu'il y ait un art spécialement jésuite », il s'exprime en ces termes :

« Il n'est pas exact de dire qu'il existe un style jésuite ; tout d'abord, parce que le style que l'on désigne communément sous ce nom n'appartient pas en propre aux Jésuites, et ensuite parce que l'uniformité des églises de l'Ordre n'est pas aussi complète qu'on a coutume de le proclamer. Il n'en est pas moins vrai que, par leur goût déclaré pour l'architecture classique italienne, le lien étroit qui rattachait les provinces au chef résidant à Rome, les Jésuites ont été les agents les plus efficaces de la romanisation de l'architecture catholique » (1).

M. Brière distingue donc entre le style et le goût des Jésuites et, s'il rejette le premier, il admet, à bon droit, le second. Les Jésuites, en effet, ont été les propagateurs, conscients ou non, d'un certain goût théâtral. « Cette comparaison tirée du théâtre n'est pas injuste, dit Burckhardt. Dans l'œuvre du père Pozzo, (le décorateur de l'église Saint-Ignace), l'identité de principes entre la construction des intérieurs et la décoration théâtrale n'est pas, le moins du monde, dissimulée » (2).

(1) Gaston Brière, *Histoire de l'Art*, publiée sous la direction d'André Michel, t. V, 1913, p. 726.

(2) Burckhardt, *Le Cicerone*, t. II, 1892, p. 281, note 1.

Le Gesû est la première église qui soit sortie de terre, en 1568, sous les auspices de la Compagnie. Nul intérieur n'est plus fastueux. Berteaux nous dit que « le long de la salle pompeuse, enrichie par les hauts pilastres de marbre de couleur, et les reliefs encastrés aux parois, s'ouvraient de petites chapelles, qui formaient une succession de coulisses » (1), pour emprunter l'expression imagée de Burckhardt. Cette église suscita un enthousiasme fait pour nous surprendre et servit de type pour un grand nombre de sanctuaires bâtis en tous pays par les Jésuites. Elle entraîna l'architecture catholique dans des voies nouvelles et acclimata partout la richesse excessive des matériaux, la profusion dans les décors, un luxe déclamatoire, en un mot, un art aristocratique, capable de séduire les peuples récemment enrichis, tels les Espagnols.

Le clocher de Saint-Vincent, écrivait, en 1875, le regretté Paul Baudry, « est un spécimen, peut-être unique, de l'imitation, sous Louis XIV, du style communément appelé gothique » (2). Le fait est moins rare que ne le croyait l'érudit Rouennais, mais il garde toute sa valeur. Ce clocher, élevé à partir de 1669, date inscrite sur ses parois, se dresse au-dessus de la croisée, selon la coutume normande, mais il s'écarte de cette coutume en ne formant pas lanterne à l'intérieur, alors qu'à la même époque l'église Saint-Nicolas de Coutances présente encore cette disposition traditionnelle. Son originalité consista dans la persistance des formules gothiques appliquées au tracé et au remplage des baies, comme au profil et à la décoration des contreforts. La médiocrité de

(1) Berteaux, *Rome*, 3<sup>e</sup> partie, 1905, p. 116.

(2) Baudry (Paul), *L'Eglise Saint-Vincent de Rouen*, 1875, p. 7.

l'exécution n'est que trop flagrante; elle s'explique par l'hésitation de praticiens ne sachant plus mettre en œuvre les méthodes d'un passé déjà loin d'eux.

Une conclusion mélancolique se dégage de ce coup d'œil rapide sur le style gothique, à Rouen, au XVII<sup>e</sup> siècle. La vieillesse de l'art gothique fait songer à celle du grand Corneille. L'un et l'autre eussent gagné à disparaître plus tôt. Pour les arts, comme pour les poètes, il est périlleux de se survivre à soi-même !

---



# DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Abel CAILLE

(28 mars 1924)

---

## COUP D'ŒIL

SUR LE

## DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

DANS LA RÉGION ROUENNAISE

---

MESSIEURS,

Mes premières paroles seront pour vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à siéger à vos côtés. Je me souviens qu'une distinguée poétesse, M<sup>me</sup> Delarue-Mardrus, a dit dans l'un de ses romans que « les êtres, quels qu'ils soient, ne s'étonnent presque jamais d'un honneur inattendu qu'on leur fait, chacun portant en soi, de naissance, la suffisance nécessaire pour accepter comme légitime n'importe quelle flatteuse aventure ».

Malgré cela, je sais bien mon indignité, mais je comprends que votre hommage s'adresse, par-dessus ma modeste personne, à l'établissement dont on a bien voulu me confier la direction et qui, en moins de sept années, a pu conquérir une place de premier plan parmi les grandes Ecoles rouennaises. Aussi je le reporte avec joie sur tous ceux qui ont contribué au développement de mon cher Institut : tout

d'abord sur ses fondateurs, MM. Henri Turpin, Emile Blondel, et tout particulièrement sur ce dernier dont l'ardeur est inlassable, et aussi sur tous mes collaborateurs.

Cependant, et j'en fus très frappé, il est une qualité que vous m'avez presque tous révélée, Messieurs, car je craignais que ce ne fut un défaut : la jeunesse. Je m'étais toujours représenté un Académicien comme un Monsieur très blanc, très voûté sous le poids de sa science et des ans, regardant le monde au travers de ses vieilles lunettes, dont les verres ne lui permettaient guère de distinguer que les caractères des vieux livres. Je n'étais pas très rassuré d'avoir à paraître devant vous et humblement, je vous l'avoue, j'éprouvais même quelque amertume d'avoir pu, par quelque trait, attirer une attention trop bienveillante.

Mais, j'ai compris, Messieurs, dès l'accueil affectueux que chacun de vous réserva à ma première visite, que la jeunesse n'est pas dans le corps, mais dans la vigueur des conceptions, dans la hardiesse des efforts vers le beau, le vrai, le bon.

Quelle leçon d'énergie que ma visite à l'un de vos confrères les plus éprouvés par la maladie, débordant d'ardeur intellectuelle et dont l'esprit est impuissant à provoquer l'activité de ses sens émoussés. J'ai compris, et je viendrai puiser au milieu de vous un peu du feu ardent qui vous anime, de l'insatiable désir de toujours reculer les limites de nos connaissances.

Puisque chimiste, je dois vous parler de chimie, et mon sujet voudrait se développer devant vous sans vous causer trop d'ennui, ni vous effrayer par de cabalistiques formules, ni vous paraître trop savant par un étalage sensationnel des noms les plus étranges et les plus inutilement incompréhensibles.



Si vous le voulez bien, jetons un coup d'œil rapide sur l'Industrie chimique de notre région rouennaise et sur le développement de l'enseignement technique qui s'y rapporte.

Sans vouloir ici vous exposer l'histoire du développement de l'Industrie chimique dans notre région, je vous dirai seulement que Rouen semble avoir été le berceau de l'Industrie chimique en France.

Ce sont, en effet, les acides : acide sulfurique, acide nitrique, acide chlorhydrique, qui sont à la base de toute industrie chimique, permettant par leurs réactions la préparation des composés minéraux ou organiques les plus variés. Or, il semble que la première fabrique française d'acide sulfurique fut établie à Rouen, en 1767, par Holker, rue des Brouettes, faubourg Saint-Sever. Les habitants du quartier durent en être bien marris car, à cette époque, les lames de plomb qui constituaient les chambres n'étaient pas soudées entre elles pour permettre le libre accès de l'air extérieur. Il en résultait que le gaz sulfureux formé à l'intérieur par combustion du soufre pouvait se répandre au voisinage de l'usine et incommoder fortement les habitants et la végétation.

Peu à peu, d'autres usines s'installèrent et, en 1800, le département comptait *sept* usines fabriquant l'acide sulfurique. Les efforts furent couronnés d'un tel succès qu'en 1810 Rouen produisait plus de *quatre milliers* d'acide et approvisionnait toutes les parties de la France et même les pays étrangers.

La fabrication de l'acide nitrique fut aussi installée près Rouen, dans la commune de Sotteville, par un fabricant d'acide sulfurique Forestier. L'acide chlorhydrique qui, avant 1786, n'était préparé que dans les laboratoires, fut

fabriqué par Descroisilles dans sa blanchisserie de Lescure.

C'était l'époque heureuse où il ne se passait pas de semaines, voire même de journées sans qu'on découvrit une application nouvelle des nouveaux acides autrefois rares et chers, et leur importance s'accroissait ainsi au fur et à mesure qu'ils étaient produits en plus grande quantité.

C'est alors que se développèrent les fabrications de ces dérivés utilisés en teinture et impression ou pour le blanchiment ou l'apprêt des tissus : sulfate de fer, de cuivre, de zinc, de sodium ou de potassium, azotate de cuivre, de zinc ou de bismuth, chlorure d'étain, chlore et chlorures décolorants.

Sans nous attarder à suivre pas à pas les progrès de l'Industrie chimique rouennaise, notons au passage que la fabrication de l'acide sulfurique à Rouen dépassait 100 tonnes par jour, en 1883 (1), soit 36.000 tonnes pour l'année, et considérons l'état de cette industrie au moment de la guerre.

Les établissements les plus importants sont ceux qui représentent ce que l'on est convenu d'appeler la grosse Industrie, c'est-à-dire les fabriques d'acides sulfurique, azotique et chlorhydrique. Mais la fabrication de l'acide sulfurique, d'ailleurs presque totalement transformé à l'usine même en superphosphates, c'est-à-dire en engrais, occupe le premier rang.

La production de l'acide sulfurique à Rouen, en 1913, atteignit plus de 100.000 tonnes pour une production nationale de 1.100.000 tonnes et notre ville exporta près de 200.000 tonnes de superphosphates.

(1) Époque de l'instauration, à Rouen, de la fabrication des superphosphates par les Établissements Malétra.

C'était l'œuvre de cinq fabriques : les Etablissements Malétra, les doyens de notre Industrie chimique régionale, établis à Petit-Quevilly depuis 1808 et à Lescure; les Etablissements Saint-Gobain, établis en juin 1913 à Grand-Quevilly, voisinant avec une usine plus modeste, celle de la Société Rouennaise d'Engrais et Produits chimiques (1911); les usines de la Société Brunschvig, à Petit-Quevilly, fabriquant l'acide sulfurique depuis 1911; la Compagnie Bordelaise de Produits chimiques, à Petit-Quevilly. Comme vous le voyez, ces immenses usines s'échelonnent au bord de la Seine ou tout au moins à proximité, de façon à se relier aux quais de débarquement par un transporteur aérien ou par voie ferrée. Elles peuvent ainsi recevoir dans de bonnes conditions les matières premières qui leur sont nécessaires : le charbon, les pyrites de fer et les phosphates et réexpédier par bateaux les produits fabriqués parmi lesquels les superphosphates sont de beaucoup les plus importants.

Il est un autre groupe d'usines particulièrement frappant par l'agglomération des divers établissements sur la rive gauche de la Seine, de Petit-Quevilly à Grand-Quevilly, c'est celui du Pétrole. Le raffinage à Rouen a dû commencer vers 1869. A cette époque, le but était de faire des huiles lampantes, l'essence étant un produit difficile à écouler. En 1913, 211.000 tonnes de produits pétrolifères furent importées d'Amérique ou de Russie, raffinées et rectifiées dans ces usines puis expédiées vers l'intérieur de la France. Par suite des modifications du régime douanier, l'importation du brut diminua depuis 1903, et depuis 1915 la France ne reçoit plus de pétroles bruts mais des produits raffinés ou parfois semi-raffinés.

Sept usines se succèdent, encadrées de ces gigantesques

réservoirs dont la capacité totale atteint 250.000 mètres cubes, soit environ 200.000 tonnes.

L'industrie de l'alcool de grains, créée à Rouen en 1852, et qui connut une époque de grande prospérité, n'était représentée, en 1914, que par la Distillerie du Boullay, à Petit-Quevilly, dont la situation était d'ailleurs précaire.

Enfin, depuis mai 1907, une importante *usine de cellulose* établie à Grand-Quevilly fabrique la pâte chimique de bois expédiée ensuite vers l'intérieur pour la fabrication du papier.

Toutes ces grandes usines ne sont que des dépendances de notre beau port de mer dont l'importance particulière tient au fait qu'il est très profondément enfoncé dans les terres et relié au centre tant par voie fluviale que par voie ferrée. Rouen réalise ainsi la formule qui semble la plus adéquate à la prospérité des industries qui doivent importer d'énormes quantités de matières premières et expédier vers l'intérieur ou vers d'autres ports des quantités non moins importantes de produits fabriqués.

A côté de ces grandes usines qui faisaient de Rouen l'une des plus grandes régions industrielles de France, il en existait d'autres qui produisaient des « petits produits » de consommation moins importante : les aluns et le sulfate d'alumine, fabriqués à Lescure par la Compagnie de l'Alun Romain; l'acide formique, l'acide lactique, les stéarates fabriqués depuis 1911 par la Société Normande de Produits chimiques à Petit-Quevilly, société filiale des usines du Rhône, dans l'usine montée en 1907 pour la fabrication du camphre synthétique; les produits de la distillation du bois : acide acétique, méthylène, goudrons à l'usine de Croisset des Etablissements Malétra; le sulfure de car-

bone utilisé comme solvant et pour la fabrication de la viscose, produit par la Société anonyme des Etablissements Hérubel à Petit-Quevilly.

Enfin, à côté de ces établissements qui ont une importance assez grande, nous trouvons de nombreuses usines plus modestes fabriquant les apprêts, des produits spéciaux pour la teinture et l'impression, l'eau de Javel, les cristaux de soude, les savons les plus divers, le vinaigre; les usines à gaz fabriquaient le sulfate d'ammoniaque vendu comme engrais ou pour la fabrication du chlorhydrate d'ammoniaque.

Voilà en peu de mots ce qu'était notre Industrie chimique en 1914. Et vous concevez, Messieurs, qu'un organisme d'une telle puissance fut appelé à jouer un rôle considérable au cours d'une guerre qui mettait en œuvre toutes les forces vives de la nation. L'activité de l'Industrie chimique rouennaise fut telle que non seulement les usines existantes se développèrent dans une large mesure, mais qu'encore on vit surgir du sol d'énormes usines nouvelles qui changèrent complètement l'aspect et même la vie de notre vallée.

Etudions rapidement l'effort prodigieux réalisé dans notre région au cours des hostilités.

La fabrication des explosifs et des poudres exige de l'acide sulfurique, mais non pas seulement l'acide produit dans les chambres de plomb et utilisé pour la fabrication des superphosphates, mais un acide plus concentré. L'effort porta tout d'abord, conformément aux désirs du Service des Poudres, sur le développement de la production de l'acide concentré à partir de l'acide des chambres et plus tard sur l'installation d'ateliers producteurs de ces acides sulfuriques fumants qu'on appelle des oléums. La production régionale

d'acide sulfurique concentré était avant la guerre d'environ 900 tonnes. Elle s'est élevée en décembre 1915 à 3.605 tonnes, et en décembre 1916 à 6.976 tonnes. La fabrication de l'oléum était à peu près inexistante en France. Cependant, les Etablissements Malétra en produisaient depuis 1903 par le procédé de contact. Ces fabrications furent montées en 1915-16 aux Etablissements de Saint-Gobain, à Grand-Quevilly; et les Papeteries Navarre, à Grand-Quevilly, installèrent, en 1915, une fabrication d'oléum destinée à disparaître à la fin des hostilités. Ces diverses usines, qui utilisaient des pyrites ou sulfures de fer comme matières premières pour la production du gaz sulfureux, furent amenées, sous la pression des circonstances, à brûler les masses d'épuration du gaz d'éclairage qui peuvent contenir jusqu'à 50 0/0 de soufre.

Il est intéressant de dire quelques mots d'une modification curieuse que les difficultés de la guerre provoquèrent aux Usines Navarre. Celles-ci fabriquaient des pâtes chimiques de bois en traitant des bois soigneusement pulpés par des lessives de bisulfite de chaux. Cette lessive réagissant sur les substances ligneuses, libérait la pâte de cellulose. La lessive résiduaire contenant en particulier des sucres était évacuée à la Seine. Mais le développement formidable de la fonderie montra dès le début de la guerre que nous manquions en France de l'agglomérant convenable pour les sables de fonderies. La Société Navarre trouva une solution intéressante de ce problème. Par concentration des lessives résiduaires, elle prépara un produit agglomérant qui fut appelé A. V. B. N. Ce produit eut un grand succès et est encore utilisé dans l'industrie. Il est curieux de constater que ce produit, autrefois évacué à la Seine, constitue maintenant une source intéressante de bénéfices.

Je dois aussi mettre en relief le rôle joué pendant la guerre par une usine d'acide sulfurique de Grand-Quevilly, la Société Rouennaise d'Engrais et Produits Chimiques (Société Linné). Cette usine entreprit la fabrication de produits asphyxiants et fonctionna sous le contrôle du Matériel chimique de Guerre. Elle produisit en particulier les gaz à base d'acide cyanhydrique.

La Distillerie du Boullay eut un regain d'activité pour la fourniture d'alcool au Service des Poudres, mais elle ne survécut pas à la guerre. Les Etablissements Malétra, en union avec leur usine de Croisset, produisirent l'acide acétique et l'acétone que nous fûmes souvent obligés d'importer, la fabrication des produits acétiques ayant joué un rôle important, en particulier pour les Services de l'Aéronautique. Ils installèrent aussi en 1916 la fabrication de l'acide sulfureux liquéfié.

Les Usines Masure, à Monville, utilisèrent d'ailleurs les acétates de chaux et les méthylènes pour la fabrication des solvants des acétates de cellulose.

Citons aussi, à Monville, le rôle important que joua la Société l'Oyonnithé dans la production des nitro-celluloses de guerre. Cette usine fabriquait normalement du celluloid.

Enfin, à Oissel, fut développée une très importante usine qui fabriqua le phénol synthétique, la mélinite et divers explosifs nitrés : la poudrerie d'Oissel. A Grand-Quevilly, auprès de la Société Rouennaise d'Engrais et Produits Chimiques, le groupe Loucheur entreprit, en 1916, la construction d'une magnifique usine : la Compagnie Générale des Produits Chimiques de Normandie. Cet établissement fabriqua les produits acétiques nécessaires à la préparation

des acétates de cellulose : acide acétique, anhydride acétique, acétate de soude : fabrications qui, pour la plupart, étaient à peu près inconnues en France avant la guerre. Les acétates de cellulose, fabriquées aussi dans cette usine, étaient utilisées pour la fabrication des enduits spéciaux pour ailes d'avions. Cette usine ne fut pas en mesure de se développer en temps de paix et son activité cessa dès l'armistice. Elle a été louée au cours de l'année passée par la Soie artificielle de Tubize (Société Belge), qui se propose d'y fabriquer l'acétate de cellulose qu'elle transformera en soie artificielle.

La Société Normande de Produits Chimiques qui, normalement, fabriquait le formiate de soude, l'acide formique et l'acide lactique, entreprit la fabrication de l'alcool benzylique. Ce produit entrainait dans la composition des vernis d'aviation.

Enfin, ce n'est qu'au cours des hostilités que fut établie la première usine de grosse métallurgie : la Société Anonyme des Hauts-Fourneaux de Rouen. Elle fut construite dans ses parties essentielles de 1916 à 1917 et le premier haut-fourneau fut mis à feu au début de 1918. Cette usine fabrique le coke métallurgique produit par cent vingt cornues fournissant plus de 18.000 tonnes de coke par mois et la fonte. La récupération des sous-produits de la distillation de la houille donne du benzol, des goudrons et du sulfate d'ammoniaque.

Deux hauts-fourneaux producteurs de 150 tonnes de fonte par jour ont fonctionné avant la fin des hostilités. Un troisième s'installe à leurs côtés.

Une cimenterie est venue enfin utiliser le laitier, sous-produit de la fabrication de la fonte, et prépare un ciment



de laitier qui est même en grande partie utilisé sur place pour la fabrication d'agglomérés, de pierres artificielles.

D'importantes usines comme les Aciéries de Grand-Couronne et les Fonderies Lorraines, à Saint-Etienne-du-Rouvray, et aussi, quoiqu'un peu plus éloignées, les Aciéries de Pompey, près Pont-de-l'Arche, sont venues se joindre aux Aciéries de Maromme et à la Compagnie Française des Métaux pour faire de Rouen un centre d'industrie métallurgique.

Ce rapide coup d'œil, Messieurs, vous permet d'apprécier le développement pris par notre Industrie chimique au cours des hostilités, mais ce développement ne s'arrêta pas avec la guerre : si certaines usines végètent, la plupart ont développé leur outillage et leurs installations, de nouvelles usines, même, se sont édifiées.

C'est ainsi, en particulier, que la *Compagnie Nationale des Matières Colorantes*, succédant à la Poudrerie d'Oissel, organisa une puissante usine productive de produits chimiques dits « intermédiaires », dont les combinaisons donnent naissance aux matières colorantes. De nouveaux ateliers, rationnellement organisés, ont été installés pour la fabrication de certaines matières colorantes, en particulier des colorants azoïques. Rouen possède maintenant l'une des plus grandes fabriques françaises de matières colorantes.

Je tiens ici à insister sur le rôle des usines fabriquant les produits intermédiaires et les matières colorantes au point de vue de la défense nationale. La fabrication de ces produits exige en effet des réactions et des appareils analogues ou même identiques à ceux utilisés pour la fabrication des explosifs. Par conséquent, ces usines peuvent devenir immédiatement les auxiliaires du Service des Poudres.

Or, au moment de la guerre, une seule usine française de matières colorantes, la Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (ancienne maison Poirrier, d'Alsace) avait pu se développer.

Cependant, les cinq succursales françaises des grandes firmes allemandes, nous donnaient l'impression de posséder une industrie française de matières colorantes :

La succursale de la Badische Aniline, à Neuville-sur-Saône ;

Des Farbwerke, de Hoechst-sur-le-Main, à Creil (Compagnie Parisienne des Couleurs d'Aniline) ;

Des Farbenfabriken Bayer, à Flers, par Croix (Nord) ;

De l'Aktiengesellschaft für Aniline Fabrication, à Saint-Fons (Rhône) ;

Des Etablissements Léopold Casella, de Francfort, à Lyon (Manufacture lyonnaise).

Ces usines, grâce aux tarifs favorables accordés par le traité de Francfort, recevaient d'Allemagne les produits intermédiaires qui étaient facilement transformés en matières colorantes. Mais, en fait, nous ne possédions aucun instrument bien intéressant, car ce sont surtout les usines fabriquant les produits intermédiaires qui peuvent être adaptées à la production des explosifs.

Cet état de choses tenait à l'hostilité puissante des grandes firmes allemandes qui se coalisaient dès qu'une fabrique française cherchait à réaliser une fabrication dont elles détenaient le monopole.

C'est ainsi, en particulier, que la Société Poirrier d'Alsace fut obligée d'abandonner la fabrication de l'alizarine destinée à la teinture rouge des uniformes français. On a signalé aussi que la diphénylanine, produit découvert dans

les laboratoires des Usines Poirrier par les chimistes français Girard et Delarue, et qui servait en particulier pour la stabilisation de la poudre B, nous venait aussi d'Outre-Rhin.

Néanmoins, cet usine put rendre de signalés services dès le début des hostilités. Enfin, en 1917, fut créée la Compagnie Nationale des Matières Colorantes et Produits Chimiques. C'est cette Compagnie qui a repris la Poudrerie d'Oissel et y a développé les établissements dont je viens de vous entretenir. Elle a, d'un autre côté, édifié de superbes usines à Villers-Saint-Paul, à 4 kilomètres de Creil : c'est là, en particulier, que se fabrique l'indigo synthétique dont l'Allemagne avait aussi le monopole.

D'autres usines, d'ailleurs, bien que moins importantes, viennent renforcer les productions des deux grandes Sociétés que nous venons d'indiquer.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que de telles usines soient capables de faire face aux besoins formidables d'explosifs et de produits chimiques divers d'une guerre telle que celle que nous venons de subir, mais elles constitueraient le noyau important autour duquel viendraient se grouper tous les appareils nécessaires à des productions plus intenses.

Espérons, toutefois, que nos usines de matières colorantes pourront continuer à travailler uniquement pour les œuvres de paix.

La Société des Etablissements Kuhlman, qui avait ses usines du Nord aux mains des Allemands, fit, en 1917, l'acquisition à Petit-Quevilly de l'usine de la Société Brunschvig; cette usine n'a pas cessé de se développer. Un atelier d'oléum a été mis en route vers la fin de 1921 et fabrique plusieurs milliers de tonnes par an. A l'heure ac-

tuelle, l'importance de cette usine est analogue à celle de la Compagnie Bordelaise.

Les Papeteries Navarre ont édifié, à proximité de la fabrique de pâte chimique, une très importante fabrique de papier produisant 10.000 tonnes par an et devant occuper 1.200 ouvriers et produire 20.000 tonnes. Ces deux usines, jointes à celle de la Société des Papeteries Aubry, située non loin de là, sur l'autre rive de la Seine, à Croisset, constituent le groupe papetier de Rouen.

Enfin, la Société d'Industrie Chimique de l'Ouest (S. I. C. O.) a établi, en 1919, à Darnétal, une fabrique de produits organiques pour la parfumerie et la pharmacie.

Je voudrais maintenant insister sur l'importance que présente le développement de l'usine de la Société des Hauts-Fourneaux, à proximité de Rouen. Cette usine entretient cent vingt fours à coke métallurgique produisant, indépendamment du coke, plus de 200.000 mètres cubes de gaz par jour. Ce gaz est de composition voisine de celle du gaz d'éclairage produit par les usines à gaz; son pouvoir calorifique varie de 4.500 à 5.000 calories. Il n'a pas de pouvoir éclairant, parce que l'usine, comme d'ailleurs la plupart des cokeries, enlève le benzol. Mais ce pouvoir éclairant est sans intérêt depuis la généralisation de l'emploi des becs à incandescence pour l'éclairage et l'emploi du gaz pour le chauffage.

Il est donc permis de se demander si Rouen n'aurait pas intérêt à utiliser le gaz des fours à coke de Grand-Quevilly et de quelle façon on pourrait réaliser pratiquement cette innovation.

Les usines à gaz ont pour but exclusif de produire du gaz. Aussi, le coke est-il un sous-produit inutilisable pour

la plupart des usages industriels et par conséquent d'une valeur restreinte. Le gaz doit donc nécessairement être vendu à un prix élevé.

Au contraire, les grandes cokeries ont pour but de produire un bon coke métallurgique, le gaz produit par elles est donc un sous-produit qui pourrait être vendu comme gaz d'éclairage, bien que de qualité inférieure au gaz des usines à gaz.

D'ailleurs, ce n'est pas une innovation que je vous fais entrevoir. Depuis longtemps déjà, un grand nombre de cokeries allemandes fournissent le gaz d'éclairage aux villes. En 1913, la mine Deutscher Kaiser, à Hamborn, livrait 80.000 mètres cubes de gaz par jour aux villes de Barmen, Hamborn, Mulheim, etc... L'installation, comprenant trois cents soixante fours, était prévue pour livrer 250.000 mètres cubes de gaz par jour. La conduite principale de distribution avait 50 kilomètres de longueur, elle était alimentée par des compresseurs à la pression de 2 kilogrammes.

Cette installation particulièrement importante me dispense de toute autre citation. En France, l'utilisation du gaz des cokeries pour l'éclairage des villes a été mise à l'étude un peu avant 1913, mais la guerre empêcha la réalisation des installations projetées. Cependant, en 1913, les usines de Roche-la-Molière, dans la Loire, fournissaient le gaz à la ville de Firminy.

Depuis 1916, les mines de la Loire, avec une batterie de quatre-vingts fours à coke, livrent 25.000 mètres cubes de gaz par jour à l'Usine à Gaz de Saint-Etienne, et les Houillères de Saint-Etienne, avec soixante-quinze fours, livrent également à la même usine à gaz 25.000 mètres cubes par jour. L'Usine à Gaz de Saint-Etienne doit d'ail-

leurs arrêter complètement ses cornues, dès que les Usines de la Loire auront mis en marche une nouvelle batterie de quarante fours, qui leur permettra de fournir 15.000 mètres cubes de gaz de plus par jour.

A Montluçon, les fours à coke de l'Usine Saint-Jacques vendent le gaz directement à l'Usine à Gaz de la ville qui assure la distribution. Nous pouvons encore citer l'Usine Prenat, à Givors, qui fournit également le gaz à l'Usine à gaz.

La Compagnie des Mines de Béthune alimente la ville d'Arras.

Il est possible d'envisager qu'un accord puisse un jour intervenir entre la Société des Hauts-Fournaux et les Compagnies gazières. Si cette combinaison entraînait un abaissement notable du prix du gaz, celui-ci actuellement trop cher pour beaucoup d'applications, deviendrait le combustible idéal pour le chauffage des cuisinières, des cheminées d'appartements, des appareils de chauffage central. Enfin, les ateliers eux-mêmes utiliseraient le gaz pour le chauffage des forges, des fours, pour l'alimentation des moteurs à gaz, qui pourraient fournir la force motrice à un prix inférieur à celui du secteur électrique. Cet accroissement de la consommation serait particulièrement profitable aux Sociétés elles-mêmes.

Messieurs, le développement de l'Industrie chimique rouennaise est certainement loin d'être achevé, la formule réalisée par notre port attirera sur le bord de la Seine des industries qui doivent importer de notables quantités de matières premières : son avenir n'est pas douteux.

Mais, pour alimenter ces établissements nombreux et importants en techniciens aux divers degrés, de quoi dispositions-

nous à Rouen ? Une seule Ecole, l'Ecole préparatoire à l'Enseignement supérieur des Sciences et des Lettres, développait un enseignement de chimie industrielle, qui fut illustré par des maîtres éminents : Girardin, Renard et votre collègue, M. Gascard.

De nombreux chimistes, occupant à l'heure actuelle d'importantes situations dans notre Industrie régionale, ont étudié sur ses bancs. Un cadre matériel trop restreint et une organisation manquant d'élasticité ne permirent pas à cette Ecole de prendre le développement que des circonstances favorables lui permettaient.

Aussi, depuis 1917, la Société Normande d'Etudes a fondé, sous les auspices de la Société Industrielle et avec le concours de l'Industrie, de la Ville, du Département et de l'Etat, un établissement d'enseignement supérieur de la chimie. C'est l'Institut Chimique, qui a pris une extension intéressante et qui, prochainement, sera encore agrandi d'une façon notable. Déjà, ses anciens élèves occupent de nombreuses situations, non seulement dans l'Industrie chimique, mais aussi dans la teinture et l'impression. Je ne veux pas vous en parler davantage, car je serais trop enclin à vous en dire du bien.

S'il est bon de former des ingénieurs, des chefs d'ateliers, des cadres supérieurs en un mot, n'est-il pas peut-être plus intéressant encore de former des ouvriers, d'instruire de jeunes employés pour leur permettre de devenir des contre-mâtres avisés. Pour reprendre l'expression imagée mais très juste de l'un de nos collègues, l'industrie chimique manque particulièrement de caporaux et de sergents.

Rien à Rouen ne vient combler cette lacune, si ce n'est, dans une faible mesure, un cours de la Société d'Emulation.

Je ne veux toutefois pas toucher à ce sujet du perfectionnement technique des jeunes gens, sans évoquer le souvenir d'un homme qui fut votre collègue et un véritable précurseur dans cette voie. Je ne l'ai pas connu, mais je professe pour la mémoire de cet éducateur volontaire et généreux une ardente admiration et s'il était permis de choisir son siège à vos côtés, j'envierais celui de Jules Gascard.

Dès 1878, cet homme de bien organisait de véritables cours d'enseignement technique pour les jeunes gens de Boisguillaume. Malheureusement, cet exemple particulièrement désintéressé ne suscita guère d'imitateurs.

Cependant, nous devons citer les cours publics de la Société d'Emulation dont beaucoup présentent un réel intérêt et aussi certains cours publics de l'École des Sciences.

Tous ces enseignements présentent généralement le défaut commun de n'être que rarement techniques. Il restait à réaliser de véritables cours permettant aux jeunes employés d'usines de se perfectionner, d'acquérir des connaissances scientifiques élémentaires, leur facilitant la compréhension de leur travail et leur fournissant les moyens de se perfectionner.

Mais surtout il fallait mettre l'humble employé en mesure de s'instruire, de développer ses facultés, afin de s'élever dans la hiérarchie des emplois, voire même jusqu'aux situations les plus importantes. A cette œuvre fondamentale s'est attaché le Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique, et pour la région rouennaise, son représentant, l'Inspecteur départemental de l'Enseignement technique.

Déjà, des cours ont été organisés à l'École pratique d'Industrie et sont remarquablement orientés en accord avec les divers groupements industriels intéressés. Mais en ce qui



concerne l'industrie chimique, l'Institut Chimique de Rouen, sous les auspices de la Société Industrielle, vient de créer des cours gratuits pour employés d'usines, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Les encouragements ne sauraient nous manquer dans notre grand centre industriel où tant d'hommes éminents se font un honneur de rappeler leurs modestes débuts.

Aisance, fortune, gloire même, sont le fruit de leur labeur incessant, de leur intelligence et de leur ardente volonté, mais qu'auraient-ils pu faire sans l'instruction acquise peu à peu, souvent au prix de difficultés considérables ?

C'est la gloire de notre démocratie de rendre l'instruction accessible à tous et de chercher à mettre en valeur l'intelligence populaire pour la plus grande prospérité de la nation.

---



# RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. CAILLE

Par M. LOUIS GENSOUL

Président.

---

MONSIEUR,

Je ne crois pas me tromper en affirmant que vous êtes le plus jeune académicien de notre Compagnie. Cette jeunesse au milieu de nous paraît vous étonner et presque vous gêner. Elle m'explique, en tout cas, votre première impression sur vos futurs collègues de l'Académie, que vous vous représentiez « comme de vieux messieurs, très blancs, très voûtés, sous le poids de la science et des ans, regardant le monde au travers de leurs vieilles lunettes, dont les verres ne leur permettraient guère de distinguer que les caractères des vieux livres ».

Nous nous reconnaissons assez bien dans ce portrait. Nous étudions, en effet, beaucoup de vieux livres, avec de vieilles lunettes, et la plupart de nos collègues nous font part de leurs découvertes archéologiques en des communications importantes que vous écouterez, j'en suis sûr, avec beaucoup d'intérêt.

Nous avons aussi des cheveux très blancs. Celui qui vous parle, le *Primus inter pares*, qui a l'honneur de vous recevoir aujourd'hui est très blanc, courbé sinon sous le poids de la science, du moins sous le poids des ans. Il représente bien le type du vieil académicien, tel que vous vous le figuriez.

Mais, si nous aimons les vieux livres, nous aimons par-dessus

tout la jeunesse; nous l'aimons d'autant plus que la nôtre s'estompe dans le passé, et c'est pourquoi nous recevons avec joie les jeunes académiciens qui nous apportent leur activité, leur frais savoir, leur esprit de recherche et d'invention.

Vous êtes jeune, vous n'avez pas de cheveux blancs, mais vous avez déjà une vie très remplie, et beaucoup de vieux chimistes, qui ont pâli et blanchi sous les fourneaux, n'ont pas l'expérience et la science que vous avez déjà acquises. Licencié ès sciences mathématiques, physique et chimie, diplômé d'études supérieures de chimie, agrégé des sciences physiques, vous étiez, de 1911 à 1914, préparateur à la Faculté des Sciences de Rennes. Pendant la guerre, de 1914 à 1918, vous deveniez contrôleur-chimiste du matériel chimique de guerre; puis chimiste militaire au Phénol Synthétique Français. Vous passiez ensuite au service aéronautique comme chef de laboratoire à la Compagnie générale des Produits chimiques de Normandie (groupe Loucheur).

C'est dans ce poste important, en juin 1920, qu'à l'instigation de M. Emile Blondel, le Conseil d'administration de l'Institut chimique vint vous chercher pour vous charger de prendre la direction des études.

L'institut comptait, à ce moment, vingt-six élèves; il en compte aujourd'hui soixante et un : c'est ce que j'ai constaté la semaine dernière en allant visiter votre établissement, sous la conduite de M. Emile Blondel. Vous m'avez expliqué que le nombre des étudiants ne devrait pas dépasser soixante-quinze, afin de permettre un contact constant des élèves avec leurs professeurs, et, en particulier, avec le directeur qui assume, en même temps que la surveillance et la responsabilité de tout l'enseignement, le principal service des cours et conférences.

Au cours de ma visite trop rapide, j'ai admiré la disposition des bâtiments, entièrement neufs et merveilleusement adaptés aux divers services de l'Institut. Un grand jardin situé au milieu des terrains, bien ensoleillé, donne de l'air et du jour aux salles de cours et aux laboratoires. Les élèves, commodément installés, chacun devant leur laboratoire particulier, avec tous les appareils nécessaires pour travailler isolément, sans déranger leurs camarades, paraissent s'intéresser vivement à leurs expériences. Agés en moyenne de dix-huit à vingt ans, tous bacheliers ès sciences, ils donnent l'impression de jeunes gens sérieux, laborieux et désireux de bien faire.

Les travaux que ces jeunes gens fournissent en fin d'études, après l'expiration de la troisième année, montrent que les connaissances qu'ils ont acquises au cours de leur enseignement leur permettent de rendre, dès leur sortie de l'école, des services immédiats. La preuve est largement faite par les situations qu'occupent déjà tous les élèves pourvus du diplôme de l'Institut chimique de Rouen, délivré par le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique.

Ce que vous ne dites pas, par modestie, Monsieur, je puis le dire : à leur sortie de l'école, tous vos élèves sont pris comme chefs de laboratoire ou à des titres divers dans les grandes usines de la région rouennaise !

Et quelles usines ! Quelles magnifiques et prospères industries ! Dans votre discours, si documenté, si précis, vous passez en revue ces grands établissements industriels qui font la gloire et la richesse de notre cité. Tous ceux qui vous ont écouté ont été assurément, comme moi-même, émerveillés de cette prospérité, de cet effort prodigieux réalisé dans notre région au cours des hostilités et depuis la guerre. Toutes ces

grandes usines, comme vous le dites très justement, ne sont que des dépendances de notre beau port de mer qui, très profondément enfoncé dans les terres, est relié au centre, tant par la voie fluviale que par la voie ferrée.

Des quais de Rouen, on aperçoit dans le lointain, en direction de Petit-Quevilly, les grandes cheminées de ces usines et la fumée qui monte jusqu'au ciel. C'est une vision grandiose, impressionnante, mais passagère, tandis que votre lumineux exposé de faits nous donne l'impression d'une réalité concrète qui marquera dans nos esprits.

Parmi les grandes usines, dont vous avez fait l'historique et la description, vous avez particulièrement rappelé les origines de l'Usine Malétra; vous avez mis en relief les grands résultats industriels qu'elle obtient actuellement. J'ai suivi avec d'autant plus d'intérêt le développement que vous avez donné à cette partie importante de votre discours que je connais et apprécie particulièrement la haute valeur du directeur des Usines Malétra, M. Bisset, mon collègue de l'Union civique. Cette remarque constate une fois de plus que les entreprises, de quelque nature qu'elles soient, valent ce que valent les hommes placés à leur tête. *Ab uno disce omnes!* Ce qui fait la force et la prospérité des Usines Malétra fait aussi le succès toujours grandissant des industries rouennaises dirigées, en général, par des hommes de grande valeur, doués de persévérance et d'énergie; je salue au passage ces grands industriels rouennais, qui, tout en faisant la richesse de leurs usines, prennent une grande part à la reconstitution de notre pays et à la prospérité de la France.

Mais, pour avoir de tels hommes, il faut les créer, et c'est précisément le but patriotique que vous poursuivez dans votre école d'enseignement supérieur. Parmi ces jeunes gens stu-

dieux que j'ai vus la semaine dernière devant leur laboratoire, combien dans vingt ans seront des hommes, dans le sens complet que nous attachons à ce mot ? combien seront capables de diriger de grands établissements industriels ? je souhaite que, grâce à vous, Monsieur, et à vos collaborateurs, le nombre en soit grand.

C'est aussi le vœu le plus cher de cette haute personnalité rouennaise qui joint, à la présidence de la Société industrielle, la qualité de président du Conseil d'administration de l'Institut chimique, dont il est le véritable fondateur : j'ai nommé M. Emile Blondel ! Vous savez mieux que moi avec quelle énergie il vous soutient, quelle part il prend à vos travaux, de quelles ressources il dispose en votre faveur. Sous un tel patronage, votre école ne peut que vivre, prospérer et grandir.

---





# DISCOURS DE RÉCEPTION

De JEAN DES VIGNES ROUGES

---

## PROMENADE A TRAVERS ROUEN

---

MESSIEURS,

L'honneur que vous m'avez fait, en m'acceptant en votre Compagnie, j'en vois aujourd'hui seulement l'aspect périlleux. Vous êtes une Académie des Sciences, des Arts et Belles-Lettres, et je dois justifier mon admission parmi vous. Or, savant, je ne le suis point, artiste, pas davantage; reste donc les Belles-Lettres sous l'égide desquelles je puis peut-être me placer... Les Belles-Lettres ! Cela m'intimide ! Suis-je bien digne de me ranger sous ce drapeau ? Je sais bien que le commandant Quenedey, en me présentant à vous pour la première fois, et M<sup>me</sup> Colette Yver, en rédigeant un rapport sur mes livres, vous ont laissé entendre que j'avais quelques titres à la qualité d'écrivain; mais, en cette circonstance, je crois bien que l'éminent historien a oublié, par amitié, ses sévères méthodes critiques et que votre illustre collègue, M<sup>me</sup> Colette Yver, a surtout prouvé que sa bonté était aussi grande que son talent, puisque, du même coup, elle me jugeait digne d'être des vôtres, et vous persuadait de m'élire.

Heureusement, on m'a dit qu'il vous arrivait parfois de vous reposer de vos doctes travaux en écoutant d'une oreille

complaisante des chimères de poète ou des subtilités de psychologue. Cela m'encourage à parler.

S'il est vrai que la peinture d'états d'âme vous intéresse, laissez-moi d'abord vous dire ma gratitude pour le témoignage d'estime que vous m'avez donné... Mais je me borne à cette esquisse. La reconnaissance est un sentiment qui a été souvent dépeint; pour en faire comprendre l'intensité, il suffit de quelques traits, surtout quand on s'adresse à des esprits comme les vôtres...

Ensuite, puisqu'il est bien entendu que vous n'attendez de moi nulle information neuve sur la science ou l'histoire, je vais me permettre de raconter — tout comme si cela était chose importante — quelles furent mes premières impressions sur Rouen.

Il vous arrive, n'est-il pas vrai, d'entendre parfois, dans la rue, un touriste enthousiaste qui, avec force gestes et exclamations, exprime librement son admiration devant quelques-unes de vos vieilles pierres ? Peut-être même qu'en semblable occurrence vous pensez : « Comme ce serait curieux de suivre ce naïf badaud dans sa promenade et de surprendre les mouvements de son âme ». Messieurs, je voudrais essayer de réaliser votre souhait. L'admirateur un peu naïf et exubérant ce sera moi-même.

Cependant, laissez-moi vous en prévenir, je suis un touriste à manies; l'une d'elles, assez singulière, je l'avoue, consiste à imaginer que dans tous mes voyages je suis accompagné d'une jeune homme dont l'éducation m'est confiée; non pas l'éducation générale, mais celle plus spéciale qui donnera à ce jeune homme les qualités de chef.

Je me persuade que ce n'est peut-être pas une œuvre vaine que d'essayer de former des chefs. Dans toutes les

manifestations de l'activité humaine, n'avons-nous pas besoin d'hommes d'initiative, de forte volonté, d'intelligence lucide, de caractère énergique, de haute moralité, capables de susciter, de coordonner les efforts afin de conduire la société humaine vers un type de civilisation supérieure ?

Pour former des âmes selon cet idéal, les livres ne suffisent pas, ajoutons-leur l'enseignement des choses et de la vie. Or, parmi les spectacles d'où jaillissent directement les idées et les sentiments, en est-il de plus éducatif que celui offert par une ville comme la vôtre ?

\*  
\*\*

C'est dans cet état d'esprit, Messieurs, que, appelé par les hasards de ma carrière, je vins pour la première fois à Rouen au mois d'août 1922. J'avais peu de renseignements sur votre ville. On m'avait simplement dit que c'était une noble dame, un peu austère, qui n'ouvrait pas facilement les portes de ses salons. Il est possible, en effet, qu'on ne force ni les portes ni les cœurs des Rouennais et de cela je les félicite ; mais qu'on puisse douter de leur cordialité, voilà une supposition radicalement fausse. Ma présence ici en témoigne.

Quoiqu'il en soit, lorsque je sortis de la gare rue Verte — avec mon compagnon imaginaire — j'eus bien, en effet, l'impression de pénétrer dans une ville qui ne s'offrait pas au premier venu. Sur la petite place de la gare, assez mesquine, on ne sent pas cet accueil facile de certaines villes qui, tout de suite, adressent des coquetteries au touriste en lui ouvrant les bras de magnifiques avenues et en lui montrant leur cœur, je veux dire la statue du grand homme local.

Dès l'arrivée sur la place Armand-Carrel l'impression change. A droite et à gauche, des boulevards imposants font penser à une vie large et pourtant toute remplie de hauts devoirs. Devant moi, toute droite, la rue Jeanne-Darc, dur sillon, tracée, sans pitié, dans la substance vivante de la ville.

La massive silhouette de la tour Jeanne-Darc attire mes yeux et m'avertit que la pensée du visiteur de la ville doit être dominée par la tragique histoire de la Sainte. Quelques pas plus loin une inscription confirme cette idée et donne le plan de l'ancien château. C'est là, je l'ai su plus tard, que l'un de vous, Messieurs, le commandant Quenedey s'est penché, armé de sa piété et de sa science. A force de lucidité et de calculs il a reconstruit, en des pages admirables et avec des matériaux qui, cette fois, défient le temps, la véritable prison de Jeanne d'Arc. En ce ciel, sur ce sol s'élevaient les murs entre lesquels se forgea la sublime douleur qui devait être la rançon de la France. Jeune homme qui m'accompagne, écoute cette leçon : Il faut d'abord souffrir pour réaliser de grandes choses !

Je descends la rue Jeanne-Darc digne et hautaine. Elle déborde de richesses. En songeant à celles du Rouen d'autrefois, je comprends parfaitement la convoitise des Prussiens de Blücher qui, en 1813, demandaient une heure de pillage, une toute petite heure !... Oui, mais ils ne l'eurent pas cette heure, car les Rouennais ne sont pas gens à se laisser dépouiller. Sur une plaque de rue, le nom d'Alain Blanchard qui symbolise la défense désespérée de la ville, assiégée par les Anglais, est là pour dire qu'en 1418 cinquante mille Rouennais préférèrent mourir de faim plutôt que de se rendre. Un pareil souvenir fait naître du respect pour une ville.

J'arrive à la place du Vieux-Marché. Dirai-je ma déception devant l'affreuse transformation qu'a subie cet endroit historique ? Ah ! où es-tu vieille vignette de mon livre d'écolier qui montrait Jeanne d'Arc sur son bûcher avec, au fond, des maisons de bois si douloureusement penchées qu'elles avaient l'air de pleurer ? L'émouvant décor a disparu. Pourquoi faut-il, hélas, s'incliner aujourd'hui devant le coin de la halle de la boucherie ?... Mais à quoi bon ajouter mon regret au regret unanime ! Je sais, Messieurs, que vous êtes de ceux qui luttez pour que, plus tard, lorsqu'un jeune homme viendra méditer sur cette place sacrée, il trouve les symboles matériels qui favoriseront l'envol de ses rêves.

Ma promenade me conduit dans la rue de la Grosse-Horloge, si vivante et pourtant sans fièvre. Il semble qu'en franchissant la voûte du Gros-Horloge les gens reçoivent l'avertissement obscur que leur agitation d'aujourd'hui n'est qu'une ride infime sur l'océan des événements. Des millions d'individus, des foules en tous costumes ont passé sous ce portique depuis des siècles. Quelles traces ont-ils laissées ? Les formes de pierre qu'ils élevèrent, seules, ont survécu. Alors, à quoi bon se presser, crier, discuter, s'interpeller pour le simple plaisir de faire du bruit. Ici, à Rouen, chacun va à ses affaires digne et calme. Je ne crois pas me tromper : il me semble bien que, chez vous, Messieurs, on n'aime pas à étaler ses états d'âme sur le trottoir, ni à parler pour ne rien dire. Il arrive sans doute que quelques Rouennais d'élite poussent parfois la courtoisie jusqu'à écouter de vains propos sans faire mine de s'ennuyer, j'en ai la preuve aujourd'hui, mais l'événement est rare.

Il convient de féliciter la race normande de cette aptitude à contenir ses émotions, à réfréner les gestes et les cris inu-

tiles; c'est proprement la marque d'une rare vertu : la maîtrise de soi.

\*  
\*\*

Mais j'ai hâte de voir la Cathédrale. Il y a si longtemps que les livres m'en disent la beauté; ce sanctuaire chargé de gloire m'attire. Et puis, une église, n'est-ce pas là où nos pas nous dirigent d'instinct quand nous cherchons à dissiper cette sécheresse d'âme dont nous souffrons tous sans oser l'avouer ? Pour restituer à la vie sa profondeur et son mystère, pour communiquer plus directement avec les choses, il est bon d'aller méditer dans une église. Allons donc à la Cathédrale écouter de plus près le cœur de la cité.

J'arrive devant la façade... Elle m'éblouit par ses contrastes de blancheur et d'ombre, à tel point que je n'aperçois pas d'abord tout ce que les siècles ont mis de luxe sur le visage du monument. Arrêté dans la rue, immobile, les yeux agrandis, je regarde... Mais quelle est donc la nature de mon émotion ? Ce ne sont pas uniquement les splendeurs du style gothique qui me touchent l'âme ! J'ai l'impression d'assister à une lutte silencieuse. D'innombrables statues de prophètes et de saints se dressent dans des niches. J'examine ces formes de pierre rongées par le temps, les vents et la pluie; je compte les niches vides, les corps sans tête... Soudain, je comprends. Cette façade, c'est un champ de bataille. Ces prophètes, ces saints de granit, voilà des siècles qu'ils défient l'usure du temps et l'action destructive des hommes.

Ah ! qu'elles sont donc pathétiques ces statues dressées dans cette façade, acharnées à durer et à clamer leur muet enseignement. A voir ces corps spiritualisés par les plis verticaux de leur vêtement de matière, ces visages désagrégés

par les intempéries, amaigris par les soleils de l'été, j'ai l'impression de rencontrer, pétrifiés, les ascètes sublimes des âges primitifs qui faisaient vœu de rester debout, immobiles, indéfiniment.

Jeune homme, admire la sainte et farouche obstination de ces statues. Tu ne recevras jamais plus émouvante leçon de volonté.

Je pénètre dans la Cathédrale. Tout de suite, je sens que je viens de quitter le Rouen provisoire de 1922 pour entrer dans le Rouen éternel qui reste identique à lui-même à travers les âges. L'air que je respire est chargé de foi, frémissant des regrets, des désirs, des douleurs qu'y apportèrent tant de générations ! L'élanement des colonnes entraîne les yeux et l'âme vers les hauteurs. Dans une lumière de crépuscule mes pensées s'envolent comme des oiseaux mystiques... L'ombre des chapelles est pleine de secrets : J'écoute avec vénération le chuchotement du silence... O vase de sérénité !... Longuement j'y puise des émotions délicates... Ma rêverie se déroule vague et somptueuse. En mon âme retentit le murmure des siècles... Je voudrais rester dans cet instant de vie comme dans un îlot merveilleux, loin de toute réalité.

Mais comment nourrir ma méditation d'images plus concrètes ? Hélas, je n'ai que quelques pages d'une brochure pour orienter mes pensées. C'est insuffisant. A cette époque, Messieurs, j'ignorais les admirables travaux de ceux d'entre vous qui consacrent leur activité intellectuelle à rendre plus claire l'histoire et la beauté de Rouen. On ne trouve pas, Messieurs, vos études d'archéologues et d'historiens dans les bibliothèques de gare. C'est grand dommage. Voilà pourquoi

ma méditation utilisait si mal, ce jour-là, les riches souvenirs que vous sauvez du passé.

Un cicerone s'offre. Avec sa barbe d'un noir oriental, son visage jaune et maigre, il a l'air d'un prophète déguisé en suisse; c'est en tout cas un guide fort érudit et d'un tact parfait. Sur ma demande, il me trace la biographie de tous les personnages qui, autour du chœur, reposent sous des mausolées : Richard Cœur de Lion dont l'ambition fut telle qu'il légua son cœur à Rouen et les autres parties de son corps aux capitales de ses différents états. « Sans doute voulait-il, remarque mon guide, continuer à régner ». Rollon et son fils Guillaume Longue Epée, le duc de Bedford, et tant d'autres. Mais surtout mon attention s'arrête devant le tombeau des cardinaux d'Amboise. Nulle idée funèbre ne se dégage de ce mausolée. Ils sont si vivants ces deux cardinaux de marbre, surtout le premier, Georges d'Amboise. Ah ! la belle tête de chef, bien pleine, carrée, rayonnante d'énergie, le nez violent et impérieux qui descend un peu sur la bouche alors que la pointe du menton se relève pour accentuer encore la volonté, des yeux énormes qui devaient faire trembler les petits curés de campagne et aussi, sans doute, les généraux de France et les ambassadeurs des puissances étrangères, car ce cardinal fut premier ministre de Louis XII et plus « roi de France » que le roi lui-même.

Sur les soubassements du tombeau Roulland Le Roux a sculpté les vertus cardinales et théologiques. Parmi ces statuettes, je remarque celle de la Force. Pourquoi est-elle si anxieuse ? Douterait-elle de son droit à étrangler le dragon qu'elle n'ose pas regarder, d'ailleurs, pendant cette rude opération ? Peut-être que le sculpteur a voulu rappeler par cette figure angoissée, qu'il est bon d'user de la force avec la crainte continuelle d'en abuser.



Beau symbole pour exprimer la vertu essentielle de ces deux grands cardinaux que je vois ici agenouillés et d'attitudes volontairement humbles alors qu'ils furent si puissants.

Plus loin, d'autres tombeaux encore. Des rois, des princes, des ducs, sont enterrés dans ce lieu; « ils gisent par là, sous le chœur », me dit le guide en indiquant d'un geste vague une étendue pavée. Je remarque dans la muraille le tombeau d'un archevêque.

— Comment s'appelait-il ? demandai-je

— On ne sait pas, répond le suisse.

Emouvante leçon. Quoi ! Ces hommes devant qui les foules tremblèrent, que l'on enterrait ici avec pompe, sur les cendres desquels on jura de se souvenir éternellement, on ne sait même plus leur nom ! Leur terrible ou sainte personnalité a été submergée par cette chose molle qu'on appelle le temps, et maintenant il se trouve sans doute des badauds sceptiques pour s'esclaffer : « Richard Cœur de Lion ! Charles V ! Un Duc de Normandie ! Est-ce bien vrai qu'ils ont existé !... »

Jeune homme, mon ami, médite gravement sur la fragilité de la gloire humaine ! Sans doute tu la désires, car le bruit qu'elle fait scande bien les pas d'un victorieux, mais, tout au fond de toi-même, conserve l'image de ces tombeaux, ils te garderont contre l'ivresse de l'orgueil dans laquelle tant de chefs se dégradent.

\*  
\*\*

Après la Cathédrale, je vais au Palais-de-Justice.

On répète un peu partout que les Normands ont tendance à ne pas abandonner volontiers leurs droits. Ils préfèrent, dit-on, plaider que de céder. Ils ont bien raison; d'abord cela

prouve leur solide individualisme et, ensuite, parce que ce goût des procès les a sans doute poussés à posséder le plus beau palais de justice de France.

Dans cette cour gothique, où des statues rigides regardent et fouillent la conscience du visiteur, je songe à l'idée profonde qui fit surgir ce monument du sol. Ah ! il fallut vraiment que les hommes de cette race sentissent intensément le besoin de la Justice pour qu'ils élevassent un temple si riche en ornements qu'il est devenu presque l'égal de celui de Dieu. Je pense à ces bourgeois de Rouen acharnés à défendre à travers les âges leur liberté, leur dignité, leur droit. Dès l'an 1300, ils obtenaient qu'un franc homme de Rouen ne pouvait recevoir la question et, en 1450, ils plaidèrent contre Louis XI qui voulait contraindre un bourgeois de Rouen à marier sa fille avec un de ses écuyers. Et Louis XI perdit son procès ! Il dut chercher ailleurs une autre fille de bourgeois pour marier son protégé.

Si je voulais fouiller l'histoire, combien ne me fournirait-elle pas de preuves semblables de cet attachement de la race normande au droit.

Parmi les curiosités du monument, ce qui m'impressionne surtout, c'est l'extraordinaire plafond de l'ancienne salle du Parlement qui sert aujourd'hui à la Cour d'assises. Ce plafond, avec des ornements sculptés d'un relief énorme, moutonne comme un ciel d'orage ; des lignes brisées, dorées sinuent comme des éclairs ; on dirait qu'ici la foudre menace perpétuellement le juge qui oserait prononcer un arrêt injuste. Et le Christ en croix, infiniment tragique, semble, dans le fond d'ombre de la salle, prêt à faire le signe de paupière qui permettra le châtiment du coupable ou qui pardonnera.

Après la visite des monuments fameux qui sont comme des pôles d'attraction pour le curieux, je flâne à travers la ville. Les maisons de bois de la rue Eau-de-Robec, humbles et populaires, bien tassées, ont l'air de raconter des histoires du temps. A chaque instant, dans toutes les rues, je découvre de ces vieilles maisons ridées par leur charpente de chêne et qui surgissent de l'ombre exprès, semble-t-il, pour contraindre notre esprit à se retourner vers le passé. Des façades à auvent surplombent des ruelles où l'on respire encore l'air du XVI<sup>e</sup> siècle. Parfois, il passe dans le lointain, sur un fond de muraille noircie, des silhouettes équivoques : Le soir, on doit voir ici des lueurs louches ; peut-être même des fantômes.

La place de la Basse-Vieille-Tour — presque déserte au moment où je la traverse — m'apparaît comme une sorte de cloître où médite encore l'âme de la ville.

Et pourtant Rouen est une ville moderne. Elle le proclame à tous les coins de rues par de neuves et solides constructions. Mais c'est avec piété qu'elle a résolu le délicat problème de faire place à la vie d'aujourd'hui sans attenter au décor, séculaire.

Ah ! je sais bien que certains regrettent avec véhémence les destructions accomplies au siècle dernier et si j'ai trouvé dès l'abord à la rue Jeanne-Darc un aspect un peu rigide, c'est qu'elle se raidit peut-être contre le remords d'avoir été la cause de la disparition de tant de splendeurs !

Mais les Rouennais d'aujourd'hui regrettent l'erreur d'autrefois. Pour s'en rendre compte, il suffit de savoir avec quelle passion vous défendez, Messieurs, le patrimoine de beauté qui vous reste encore. Grâce à votre effort intelligent et à la compréhension artistique de ses habitants, Rouen apparaît

comme une des rares villes où la vie moderne se moule harmonieusement sur le passé. Ce n'est pas chez vous, Messieurs, qu'on voit le présent insolent crâner sur les ruines de la vie abolie.

De cette vérité, pour en trouver mille témoignages, il suffit de se promener dans vos rues. J'ai encore, par exemple, la vision d'un hôtel qui dresse dans je ne sais plus quelle ruelle silencieuse sa hautaine façade. Sur les blasons de pierre la mousse a poussé et des symboles rappellent l'orgueil et l'histoire d'une race. Dix pas plus loin un tramway passe et un magasin vend la mode du jour.



J'arrive sur les quais. Quel prodigieux spectacle ! Est-ce un champ de bataille ? Je le crois d'abord. Une série de grues tendent toutes leurs bras du même côté comme de gigantesques canons braqués vers le Sud. Sur le sol, un amoncellement de choses hétéroclites ; on dirait qu'une terrible bousculade vient de se produire et je pense à ces villes du front fraîchement bombardées où la matière ne formait plus qu'un chaos.

Mais bientôt je m'aperçois de la fausseté de mon impression. Ici, on ne détruit pas, au contraire, on accumule des matériaux de construction. Pourtant c'est avec un vague effroi que j'examine toutes ces machines puissantes. Les grues sur rails, solidement campées sur leurs courtes jambes, évoquent d'étranges animaux préhistoriques ; les grues sur bateaux ont l'air de poulpes qui agitent leurs bras hors de l'eau, d'autres ressemblent à des antennes d'insectes fantastiques. A voir tous ces monstres et à prendre conscience

qu'ils surgissent de la volonté de l'homme en train de forger l'avenir, je me sens inquiet et fier à la fois, comme au seuil d'un monde nouveau; un vague instinct de fuite s'éveille en moi. Trop de fumée ici, trop de charbon, trop de mugissements de sirènes, trop de bruits assassins des méditations.

Mais, cet instinct de fuite devant la vie moderne, je le mate solidement. Toi aussi, jeune homme, mon élève, tu dois regarder le spectacle de la vie d'aujourd'hui sans répulsion, mieux même, avec amour. Car, vois le résultat de cette machinerie, de ce bruit, de cette brutale énergie. Le long des quais immenses des richesses s'amoncellent. Evidemment, pour des yeux prosaïques, ce ne sont que des tas de planches, des montagnes de ballots, des pyramides de bidons, des rangées de tonneaux, mais, pour le poète, toutes ces choses sont l'offrande splendide des pays étrangers à la France.

Les hautes maisons de Rouen qui bordent les quais regardent de leurs fenêtres ouvertes les trésors accumulés à leurs pieds. Sans doute, de ces balcons, des yeux attentifs font l'inventaire de ces choses. Jeune homme, évoque les industriels, les commerçants qui, de leurs bureaux, manient cette matière; ce sont des chefs puissants, car, de nos jours, la force s'appelle volontiers : charbon, pétrole et si les hommes d'affaires rouennais ont donné à leur ville cette richesse et cette grandeur qui étonnent, c'est qu'ils ont su s'adapter avec intelligence et souplesse aux conditions du monde nouveau.

Longtemps je reste à errer sur le port... Vous autres, Messieurs, vieux Rouennais, qui avez tous un peu de sang de marins dans les veines, vous ne vous étonnez plus des aspects maritimes de votre ville. Il n'en est pas de même de ceux qui, comme moi, appartiennent à une vieille lignée ter-

rienne. Pour ceux-là, la vue d'un navire soulève tous les désirs nostalgiques d'innombrables aïeux qui rêvèrent, autrefois, de cette chose merveilleuse : la mer. Aussi, par mes yeux, c'est toute une race de paysans bourguignons qui s'assouvit. Je passe en revue les steamers, les cargo-boats, les charbonniers, les voiliers, les remorqueurs, les canots et même les humbles barques. Tous ces mots du vocabulaire marin qui vous paraissent peut-être vulgaires sonnent à mon oreille comme la cloche de départ d'un paquebot en partance vers un pays fabuleux. Des noms de navires danois, norvégiens me font penser à des aurores boréales, à des fjords ; jusqu'aux péniches qui m'amuse, on dirait qu'elles font exprès d'être si chargées pour donner l'illusion qu'elles vont s'engloutir. J'ai envie de crier aux imprudents marins : « Attention, vous allez couler ! » Mais peut-être bien que ces gens de mer ou d'eau douce se moqueraient de ma naïveté, aussi je me tais.

A un moment donné, un gros navire entra dans le port, majestueux et lent. De la rive je voyais les matelots prendre les poses satisfaites de gens qui viennent d'accomplir un tour de force. Ainsi devaient revenir de leurs voyages les navigateurs rouennais, les fameux « découvreurs » qui, au cours des âges, découvrirent une partie de l'Univers. J'évoquai le plus célèbre d'entre eux, Cavelier de la Salle, dont le délicieux érudit qu'est M. Dubosc nous montrait l'autre jour le rôle immense dans l'exploration du continent américain.

Juste à ce moment là un coup de vent d'Ouest m'apporta une odeur de marée. Ce fut alors, en mon esprit, tout un déchaînement d'images. Les lourds charbonniers m'apparurent comme de fins vaisseaux, grésés de rêve ; je vis des goëlettes fuir rapides et légères sous le vent. Le cri des

mouettes traversa mon cœur; je me sentis l'appétit d'un corsaire larguant ses voiles ou aiguisant sa hache d'abordage, prêt à courir sus à l'ennemi.

Ah ! jeune homme, mon élève, ton professeur, hélas, ne s'embarquera plus vers la haute mer, car la vie l'a attaché étroitement ailleurs; mais s'il te montre en s'émouvant la route royale qui mène aux aventures, c'est peut-être avec le serrement de cœur qu'on a lorsqu'on songe aux bonheurs près desquels on a passé et qu'on n'a pas saisis.

Toi, jeune chef, devant qui la vie s'ouvre, garde en ta mémoire la vue de ces navires; que leurs proues labourent toujours ton âme pour y faire jaillir en écume brillante l'audace et l'esprit d'entreprise qu'ils symbolisent.



Mais, que se passe-t-il de l'autre côté du fleuve ? Je suis tenté par ce Rouen inconnu. Je dis bien inconnu, car Joanne, consulté, me dit dédaigneusement que sur la rive gauche s'étend la ville industrielle de nul intérêt artistique. Parbleu ! Je me doute bien que je ne trouverai pas là des monuments gothiques, mais, quand on cherche des leçons dans le spectacle des choses, il est bon de ne pas se laisser mener servilement par un cicérone officiel, fût-il M. Joanne en personne.

Pour franchir la Seine, je prends le pont Transbordeur. Avec ses piliers et ses traverses, ce pont figure assez bien le but d'un immense champ de football. Impression qui s'accroît lorsque de la nacelle suspendue au-dessus du fleuve on voit voler, comme de simples ballons de cuir, des ballots de marchandises d'une tonne que se renvoient les bras puissants des grues.

A peine ai-je quitté la nacelle du Transbordeur que j'entre dans le domaine du Rouen industriel. « Fer et métaux » proclame une inscription. Me voilà averti. Ici règne la matière et les formes géométriques. Partout des hangars alignés ouvrent, sous des toits à angles obtus, leurs gueules noires, des charpentes métalliques rayent le ciel; des gazomètres, des machines, des réservoirs dressent leurs silhouettes précises.

La longue avenue Jean-Rondeaux s'ouvre devant moi, je la suis. J'arrive à Petit-Quevilly. Toutes les choses racontent la dure nécessité du travail. Des rues rectilignes se coupent à angle droit, on n'a pas le temps de flâner en zig-zag, ici. Des maisons de brique, des boutiques de denrées alimentaires et surtout une odeur étrange, épaisse comme une substance et si lourde qu'aucun vent, on le devine, ne peut la balayer. Cela, évidemment, donne une fière idée de la science moderne capable de transformer l'atmosphère de toute une contrée; mais, en même temps, cette odeur de goudron, de caoutchouc et de chimie m'angoisse. Je pense à ces ravins sinistres du front, constamment bombardés par les obus asphyxiants et à l'entrée desquels on plaçait des écriteaux : « Zone ypéritée... Mettez vos masques ! »

Bien que je n'aperçoive pas ces obligeants écriteaux, d'un geste instinctif je cherche à mon côté la boîte à masque.

Je veux visiter une usine de produits chimiques. En voici une. J'entre librement. Je circule entre de petits bâtiments dont les murs paraissent rongés par les acides. Il y a au fond des cours, des réduits obscurs, des ruelles de guet-apens ou d'étranges machines sont embusquées. Parfois un jet de vapeur jaillit du sol. Dans une cave noire une lueur rouge clignote, des formes humaines s'agitent autour. Quel



crime accompli-on ici ? Je n'ose m'informer ! Dans un ruisseau une eau rouge coule. Sous des hangars des champs de bonbonnes à deux goulots, des tas de matières verdâtres, jaunâtres, des amas de sacs, des fûts de goudron... Et l'odeur plus puissante encore que tout à l'heure. Je respire à tous petits coups, par crainte de corroder mes poumons. Dans les cours personne, c'est la solitude angoissante, vertigineuse, aussi quand tout à coup une vapeur rousse se met à fuser d'un soupirail, je pense à une catastrophe, j'ai envie de crier au secours.

Mais non, j'ai tort de m'affoler ainsi, ce n'est que le fonctionnement normal et terrible de l'usine. Ici on fabrique de l'acide sulfurique tout simplement.

Prodigieuse vision, — infernale presque, — c'est le drame du travail moderne. En sortant de l'usine je regarde du côté de Rouen. Ah ! bonheur, voici la flèche de la Cathédrale, aérienne, légère. Quel contraste ! Ici, la matière avec ses aspects les plus horribles, là-bas, l'esprit avec tous ses rêves. Une raison mystérieuse a dû créer ce rapprochement émouvant ! Je fixe mes yeux sur la lanterne de la flèche. J'imagine que cette lanterne est le rendez-vous des âmes des grands hommes qui contribuèrent à créer la prospérité et la gloire de Rouen. Sûrement ici doivent s'assembler les âmes de saint Romain, de Rollon, de Guillaume le Conquérant, de la reine Mathilde, de Georges d'Amboise, de Corneille, des ducs, des échevins, des gouverneurs, des maires. De ce lieu sublime ces âmes surveillent la ville, président à ses destinées par des moyens mystérieux qui échappent à notre entendement.

C'est pourquoi j'ai beau être ici, à Petit-Quevilly, au milieu de vapeurs de soufre et d'acide sulfurique, je ne

désespère pas de sentir l'harmonie de ce spectacle de géhenne avec celui que m'offrait tout à l'heure les églises gothiques. Celles-ci sont l'expression artistique de l'âme de la ville, mais, pour que cette expression soit magnifique, ne faut-il pas la riche matière arrachée de haute lutte avec la nature ? Les monuments de la cité seraient moins émouvants si les travailleurs rouennais étaient moins énergiques. L'effort des uns a produit la beauté des autres.

\*  
\*\*

Pour comprendre pleinement une ville, il faut la contempler de haut. A Rouen, la chose est facile. Des collines toutes proches, au Nord, offrent leur belvédère. Je me dirige donc vers un de ces points où, depuis, je suis venu méditer bien souvent. Je veux parler de ce sentier qui, partant du haut de la rue des Sapins, contourne le mur du cimetière du Nord.

S'il ne vous déplaît pas, Messieurs, de me suivre en pensée — et la côte est facile à monter de cette manière, même si le guide retarde l'ascension par ses commentaires fastidieux — vous nous verrez donc, mon élève et moi, debouts sur cette croupe de terrain et regardant vers le Sud.

Tout d'abord le panorama est si vaste, de si grand caractère et remplit de tant d'humanité qu'il étonne. Trop d'impressions diverses vous assaillent, on en reste étourdi, le visage comme flagellé par la sollicitation des choses. Cependant, après quelques minutes de contemplation, ce qui s'impose bientôt, c'est le magnifique paysage de pierre : la ville de Rouen.

Mais quel mot lourd je viens de prononcer. Ces maisons

sont-elles de pierres inertes ? Non. Je les vois comme des êtres frémissants groupés autour du clocher. Un mouvement les soulève au centre; on dirait qu'elle se serrent peureusement les unes contre les autres. La flèche de la Cathédrale, c'est le cri d'angoisse qui s'élève de toutes ces maisons, car la vie, sous le ciel du vaste univers, pour les êtres comme pour les choses, n'est, le plus souvent, qu'une inquiétude permanente. Les êtres s'en délivrent par l'action, les pierres assemblées en demeures humaines n'ont pas cette ressource, il leur faut un clocher afin de porter plus haut la prière anxieuse qui les préservera des forces mauvaises.

La flèche de la Cathédrale de Rouen remplit merveilleusement son rôle d'intercesseur. Avec quelle vigueur elle lance vers le ciel les vœux de ceux qui sont blottis à ses pieds ! Je la suis des yeux. La base est dans l'ombre; un quadrilatère orné de clochetons constitue une solide plateforme; c'est de là que la matière jaillit. La charpente ajourée s'inscrit d'abord sur les hauteurs boisées qui forment le fond du décor, dépasse la ligne d'horizon puis file en plein ciel, invraisemblable d'audace et de légèreté. La masse de la lanterne, les ornements de fonte du sommet paraissent être un défi aux lois de l'équilibre, comme une sublime acrobatie, pour mieux plaire au Souverain du ciel. Après cette pirouette dans l'azur, la matière reprend son ascension, s'effile, se fait toute mince et tremblante, car sans doute elle approche du séjour sacré. Mais, subitement, au moment où l'on s'attend à la voir s'évanouir dans une extase mystique, la voilà qui offre à Dieu le coq traditionnel, symbole de la race française, afin, sans doute, que le Seigneur puisse bénir plus facilement sa nation préférée et spécialement sa bonne ville de Rouen.

Pour encadrer cette pathétique foule de maisons, un paysage aux lignes graves, d'une noblesse un peu mélancolique. A droite, des crêtes boisées dessinent une longue falaise en forme de faucille au bas de laquelle on aperçoit la Seine bleue et frémissante. Au Sud, une succession de mouvements de terrains boisés. A gauche, la hauteur de la côte Sainte-Catherine, bête énorme dont l'échine souple se découpe sur le ciel et qui allonge son museau pour flairer Rouen. D'ailleurs, n'est-ce pas de ces hauteurs et du fort qui y était construit que la ville fut souvent bombardée ?

Enfin, de partout, mais surtout du côté de Quevilly, se dressent des cheminées d'usines. Ce sont elles qui donnent son caractère au paysage de deuxième plan. Que d'images ne suscitent-elles pas ces cheminées ! Sont-elles des doigts levés en signe de malédiction pour rappeler aux hommes la dure nécessité du travail ? Ou bien sont-elles les jalons qui indiquent la prise de possession de l'univers par l'esprit humain ? J'adopte cette dernière hypothèse. Oui, ces cheminées d'usines ce sont des hampes de drapeau plantés par des chefs vainqueurs et la fumée qui les empanache c'est le déploiement orgueilleux de l'étoffe claquant dans l'air en signe de victoire.

Mais ce paysage, peut-être ne me livrait-il pas toute sa signification en ce jour de grand soleil d'août. Je l'ai su depuis, pour saisir vraiment l'âme de Rouen, il faut la deviner lorsqu'elle se cache sous le brouillard.

Votre cité, Messieurs, est bien une fille du Nord et de la civilisation ; la lumière crue de l'été offense sa pudeur. Quand un soleil trop ardent la dépouille du léger vêtement de brouillard dont elle se pare habituellement, elle semble être une beauté nue et humiliée devant les barbares.

Le brouillard, chez vous, s'il manque parfois d'agrément

pour ceux qui ont la gorge fragile, est un élément esthétique incomparable. Rien n'est plus émouvant, par exemple, que de contempler le panorama de Rouen en un jour d'automne. Toutes les choses prennent du mystère et de la grandeur. Les arrière-fonds du paysage disparaissent ou deviennent de simples masses estompées qui pourraient aussi bien être des Alpes que de modestes collines normandes. La côte Sainte-Catherine semble alors la proue d'un navire en marche vers le pôle. Des fumées noires mettent des broderies de deuil sur le fond gris; les tours et les clochers deviennent alors sublimes, surtout ceux de la Cathédrale et de Saint-Ouen qui, vus de l'endroit où j'admire, émergent du brouillard au même point et semblent appartenir au même édifice. Rien ne peut exprimer le tragique de leurs silhouettes noires. Ils souffrent, à ces moments-là, ces clochers, ils crient au secours, on entend leurs clameurs, on voit leurs gestes désespérés. Mais pourquoi se lamentent-ils ainsi ? Est-ce sur nos péchés ? Haletant, on suit du regard leur agonie terrible qui dure depuis des siècles et qui durera toujours ! Ah, qui me dira le secret de la douleur des clochers de Rouen les jours de brouillard ?

Parfois, au soleil couchant, même dans les journées d'hiver, une éclaircie se produit, les six tours apparaissent alors comme un bouquet de fleurs gigantesques poussées sur le sol rouennais et qui symbolisent les vertus de la race normande. Voici la flèche d'abord, toujours elle, l'impérieuse, le lys royal ; c'est la Volonté qui part à la conquête; la tour de Beurre, pivoine charnue, c'est la Ténacité appliquée aux travaux de l'agriculture; la tour Saint-Romain, campanile sonore comme ses nombreuses cloches, réclame son droit et traduit l'attachement de la race

normande à la Justice. Plus loin, la tour couronnée de Saint-Ouen, la riche, la somptueuse asphodèle qui se renferme dans son vêtement de pierre gothique. N'est-elle pas le symbole de la Dignité pleine de grandeur ? Un peu à droite, les deux petites tours de la façade de Saint-Ouen. Ce n'est pas à vous, Messieurs, si érudits, que j'apprendrais --- ce que d'ailleurs le guide Joanne dit crûment --- qu'on reproche à ces tours d'être un peu basses et mesquines, et pourtant on ne peut dire vraiment que ce sont de petites tours. Alors, je pense à ce Normand de la légende qui aime à porter sur la vie des appréciations balancées : « Pour dire qu'il y a des pommes, on ne peut... » Je n'achève pas, mais cela m'incline à penser, avec une fantaisie dont je sens tout le baroque, que ces tours de Saint-Ouen, ni trop grandes, ni trop petites, humbles marguerites, sont les symboles de la Prudence et de la Réserve normande.

En ce jour d'août dont j'évoque le souvenir, ces tours ne m'inspiraient pas uniquement des analogies faciles. En les confrontant avec les cheminées d'usines, je discernais mieux encore ce que j'avais constaté au cours de ma promenade et qui est la prodigieuse harmonie que cette ville a réalisée entre le passé et le présent.

Mais quelle force de modération n'a-t-il pas fallu dans cette race normande, avec quelle prudence elle a dû se garder d'aller aux extrêmes !

Pour contrôler cette idée que je dégageais ainsi de ma promenade, je faisais appel à l'histoire de votre ville. Mes informations sur ce sujet étaient et demeurent, hélas, fort insuffisantes, mais qu'importe la précision historique quand on rêve...

Du haut de la colline je me penchais sur cette vaste cuve

où, depuis des siècles, fermentent une humanité tumultueuse. J'interrogeais la nature, essayant de déchiffrer l'énigme de ces lignes et de ces masses. J'écoutais les appels secrets du paysage. Dans les lueurs du soleil couchant, j'évoquais les personnages fameux qui ont donné un sens à l'histoire de la ville. C'est alors que, par une sorte de parti-pris, ma mémoire, servante fidèle de mon illusion, ne fit surgir du passé que des personnages et les faits qui montraient en action la loi de la modération :

Saint Romain capturant dans les marais de Martinville la gargouille, symbole de la barbarie ; Frédégonde, réprouvée par les Rouennais ; Rollon, l'orgueilleux conquérant, allant, pieds nus sur la route de Darnétal, au devant des reliques de saint Ouen ; Guillaume Longue Epée, examinant du haut de la côte Sainte-Catherine, avant de la vaincre au Pré-de-la-Bataille, l'armée de son vassal révolté ; Robert Courte-Heuse, fils révolté, battu par son père Guillaume le Conquérant ; Geoffroy Plantagenet, campé sur la côte Sainte-Catherine, traitant avec les bourgeois de Rouen ; Henri au Court-Mantel, fils de Henri II, assiégeant Rouen vainement ; Jean Sans Terre, emmenant, par une nuit obscure, au pied de la colline de Bon-Secours, son neveu Arthur pour l'assassiner, crime qu'il devait expier ; le chanoine Robert Delivet, en habits sacerdotaux, debout sur les remparts de la porte Saint-Hilaire, lançant l'anathème à Henri V, responsable de la famine ; les Ecorcheurs, réfugiés dans les bois du Nord de Rouen et ramenés au devoir par Duguesclin.

Malgré l'incohérence de ces visions historiques, je voyais un lien les unir. L'idée de justice immanente. On dirait qu'ici, à Rouen, jamais un crime ne fut commis sans que la sanction s'en suivît. D'ailleurs, le nom de Rouen, lié invinciblement

à celui de Jeanne d'Arc, n'est-il pas devenu pour le monde entier le symbole de la plus éclatante réhabilitation de l'histoire ? Quand, l'année dernière, à la fête de Jeanne d'Arc, de jeunes Rouennaises sont allées effeuiller des roses sur la Seine, là où les cendres de la sainte avaient été jetées, ne proclamaient-elles pas, ces jeunes filles, que dans votre ville, celui qui a abusé de son droit est honni pour l'éternité ? Cette leçon demeure présente à tous les esprits, elle pèse sur les consciences, elle impose la modération, elle crée dans les âmes le sens de la mesure et les Normands acceptent cette leçon.

La modération ! Quelle admirable vertu pour un chef ! C'est pourquoi je me tourne vers le jeune homme que l'ambition dévore. Songe à la leçon de Rouen, lui dis-je. Dans cette ville une loi mystérieuse proclame que l'excès est toujours puni. Tu as vu dans l'histoire ces personnages qui, à un moment donné, enivrés de leur puissance, crurent qu'ils pouvaient aller au delà de leurs droits : fils, ils se révoltèrent contre leur père ; ducs, princes, rois ou simples chefs plus modestes, ils laissèrent libre cours à leur haine, à leur fureur, ils ordonnèrent le supplice d'innocents, ils tyrannisèrent les humbles. Implacable, la destinée a levé sur eux le glaive de la Justice et le sifflement de l'arme s'abattant sur le coupable remplit d'horreur des pages de notre histoire. Dans quelles annales, à quelle époque lointaine, chez quels peuples faudrait-il fouiller pour trouver une réprobation plus grande que celle qui cloue encore les juges de Jeanne d'Arc au pilori ?

Aussi, jeune homme, garde-toi des entraînements de la passion. Quand la force bouillonne en toi au point de t'aveu-



gler, arrête-toi avant d'agir, réfléchis et médite. Posséder la force implique un devoir, celui de la limiter.

Etrange obligation difficile à admettre. Pourquoi m'arrêteraient-je dans mon ascension, pense le jeune ambitieux, pourquoi hésiterais-je à briser ce qui retarde et entrave mon essor ? Et ses deux poings fermés, il affirme que son droit n'a pas de limites.

Qu'il vienne à Rouen ce jeune frénétique que j'admire malgré tout. Là, dans cette atmosphère grise, en parcourant ces rues où l'on devine un rythme harmonieux de vie ; en méditant devant ces monuments où l'effort de tant de siècles s'est fondu en beauté, en contemplant ces paysages taciturnes voilés par un lent brouillard, en évoquant l'histoire de cette ville, il apprendra directement, par l'intuition qui naît du contact des choses, qu'il est une beauté incomparablement noble dans la modération.

Mais, Messieurs, cette leçon que je dégage de Rouen n'est-elle pas le produit arbitraire de mon esprit ? N'ai-je pas eu, ce jour d'août 1922, le tort de plaquer mes médiocres pensées sur tant de beautés qui méritaient d'être admirées dans leur splendide nudité ?

J'ai voulu vérifier mes suppositions. Parmi les livres que j'ai lus et qui m'ont rassuré sur l'exactitude de mes hypothèses, il faut que je cite ce roman du grand écrivain que nous nous honorons de compter comme collègue : M<sup>me</sup> Colette Yver. Dans son livre *le Métier de Roi*, M<sup>me</sup> Colette Yver a cherché, elle aussi, quelle pouvait être l'influence de l'atmosphère de notre ville sur des âmes d'élite. Je ne vous apprendrai rien, Messieurs, en vous disant que la fiction romanesque de ce livre se déroule dans une ville imaginaire, Oldsburg, qui ressemble à Rouen comme une sœur. Tout

en suivant les péripéties de ce roman si hautement pensé et qui dégage une qualité d'émotion supérieure, j'ai médité sur l'âme des héros. O surprise !... Ce que j'avais balbutié et senti obscurément, je le retrouvais là, mais, cette fois, à l'état de pensées mûries et exprimées avec un éclat et une force incomparables. Volfran, le roi, M<sup>lle</sup> Hesberg, la petite reine Wanda, tous ces personnages du livre, que vous connaissez sans nul doute, d'où vient leur grandeur ? De leur aptitude au renoncement : Le roi renonce à ses utopies de jeunesse, résiste à l'amour qu'il a pour Clara et accepte les leçons de son conseiller. Wanda, l'archiduchesse, fait taire son amour et offre son propre bonheur pour le bonheur du peuple. Koser, le révolutionnaire, lui-même, modère sa haine du roi. M<sup>lle</sup> Herberg revendique le plus dur sacrifice.

Et ce roman du sacrifice, du renoncement, c'est à Rouen qu'il est né dans le cœur et l'imagination d'une illustre écrivain. C'est à Rouen que M<sup>me</sup> Colette Yver a alimenté son inspiration ; c'est donc qu'elle a senti comme moi la subtile incitation de votre ville à se maîtriser, car c'est par cette discipline qu'on apprend à se sacrifier. Mais ce sens de la mesure, cet appétit de modération que je discernais tout à l'heure, n'est-ce pas la première étape de l'esprit en marche pour le sacrifice ?

Précieux témoignage que j'ai trouvé dans *le Métier de Roi* et qui me porte à croire qu'il n'est peut-être pas vain d'essayer de se servir des beautés d'un paysage et d'une ville pour enseigner le métier de chef.

Vous ne m'en voudrez pas, Messieurs, je l'espère, d'avoir tenté cet essai téméraire. J'ai pensé que dans une Académie, fondée il y a bientôt deux siècles, par un chef illustre, le Maréchal de Luxembourg, il n'était pas déplacé d'effleurer

cette question de la formation des chefs. D'ailleurs, Messieurs, quel est donc le rôle social et moral de votre Compagnie où je suis fier d'entrer, sinon celui d'affirmer à la fois l'existence et la nécessité d'une élite de chefs dans l'ordre spirituel ? Par votre science, par vos talents d'artistes, d'historiens, d'archéologues ou d'écrivains vous ouvrez vers la vérité, la beauté et la vertu des voies nouvelles. C'est proprement faire œuvre de chefs.

---



## REPONSE

AU

### Discours de Réception de M. Jean des Vignes Rouges

Par M<sup>me</sup> COLETTE YVER

---

MONSIEUR,

Quand un invité de marque entre dans un salon masculin, s'il se trouve là, d'aventure, quelque parente ou quelque amie fidèlement attachée à cette société dont elle est un rare élément féminin, on lui prête volontiers le rôle de maîtresse de maison, qu'elle jouera peut-être au petit bonheur, mais c'est elle qu'on charge de souhaiter à l'invité la bienvenue de toute la compagnie.

C'est à ce titre, je pense, Monsieur, que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen m'a priée de dire au soldat et au romancier que vous êtes en quelle estime elle tient la place que désormais vous prendrez céans.

Il y avait aussi à cela une autre raison sans doute, qui était que vous et moi, dans ce domaine des Lettres qui constitue ici notre section, avons choisi cet art sans limites et sans entraves de la fiction littéraire, éternel amusement humain né chez les hommes avec les peuplades primitives, qui, avant de s'exprimer par l'écriture, n'eut d'instrument que la parole, et que les conteurs ambulants colportaient de foyer en foyer, en attendant le livre dont l'humanité d'aujourd'hui fait son aliment.

Le Roman, Monsieur, auquel j'ai consacré ma vie, et vous la seconde partie de la vôtre dont la première appartient toute au service de la France, devait être assez naturellement le sujet de notre premier entretien. Souffrez que, pour mieux honorer tout à l'heure la saisissante conception que vous en avez eue, et la maîtrise avec laquelle vous l'avez exercée, je fasse, en commençant, l'éloge de cet art du Roman auquel tous les deux nous sommes voués.

Il a tout d'abord quelque chose de léger et de vain. Cités dans les nuages. Bulles de savon. Théâtre irréel où, sous les pieds des comédiens, on ne voit pas de plateau. Monde issu de la fantaisie d'un cerveau. Mensonge. Pire même : Songe.

Que l'écrivain s'enivre de son rêve, libre à lui. Mais qu'il aille jusqu'à le condenser, à lui donner des apparences de réalité, à le former en récit sincère, et à nous réduire à de telles illusions que nous goûtions sa création chimérique à l'égal d'une vérité, que dis-je, que nous délaissions la vérité, la dure vérité, pour son aimable mensonge, et l'âpre vie pour son rêve, n'est-ce pas proprement être joués, pipés, dupés ?

Batteleur fallacieux, le romancier nous mystifie. Et nous nous laissons faire. Son œuvre est un artifice où rien de tangible ne se trouve. Vous dirai-je, Monsieur, que dans cette Compagnie où vous entrez aujourd'hui comme romancier, il vous arrivera plus d'une fois, ainsi qu'à moi-même, d'éprouver le vide de la littérature pure devant les travaux substantiels de nos confrères. La science industrielle, par exemple, qui compte ici de si brillants représentants, est une déesse magnifique, elle s'avance parmi nous chargée de dons. Mais elle ne couvre cette ville, et en particulier le tumultueux faubourg Saint-Sever dont vous venez d'évoquer d'une

façon si vivante l'inférieure activité, des produits de sa mécanique énergie que dans la mesure où le cerveau des savants tels que ceux qui siègent ici l'aura dicté; la pensée des chimistes, des ingénieurs, des mathématiciens, des grands chefs d'industrie devient cotons, pièces de toile, matière colorante, chaudières, pylones ou papier. Leur œuvre s'impose, indiscutable.

Les historiens et les archéologues apportent ici leurs vérités précises. Leur lampe puissante projetée vers le passé nous rend comme présentes les architectures des âmes de nos aïeux et la psychologie de la pierre immortelle. La solidité de leurs arguments fonde notre connaissance. Avec eux, nous marchons sur un plancher certain quand ils relient la vie moderne au mystère irrésistible de la vie médiévale. Ils élargissent le cycle étroit du présent humain, si fugace, de tout le domaine stabilisé de l'histoire.

Les musiciens, les peintres, les architectes de cette Assemblée ont trop contribué à la beauté de la vie urbaine pour qu'on mette en question la valeur vraie de leur apport. Est-ce que les puissantes mélodies des grands artistes qui sont ici n'ont pas quelque chose d'indispensable et d'essentiel ? Elles ont chanté la Guerre et la Victoire, la Mort et la Vie. Elles ont épousé tour à tour nos douleurs et nos joies. Nul ne pourrait s'en passer.

Mais la petite poignée de poètes et de romanciers que nous sommes ne va-t-elle pas faire parmi des esprits si sérieux figure bien frivole ?

Monsieur, nous n'aimerions pas tant notre art si nous n'étions au fond convaincus que sa fantaisie est aussi nécessaire à nos frères que ces produits manufacturés, débordant tous les jours des grandes usines fumeuses. Songe, men-

songe, nos romans ? non, Monsieur, vérité et vie au contraire, si nous y mettons le sang de notre âme. Vie et vérité habillées du manteau de la fiction que notre imagination brode plus ou moins somptueusement, selon son pouvoir, mais quelquefois plus vivante et plus vraie que le morne aspect de la réalité, comme elle nous apparaît tous les jours.

Voyez, Monsieur, le Roman surnager les siècles qui passent et, luttant avec l'histoire, l'emporter quelquefois. Voyez *Tristan et Yseult*, et dites-moi si cette immortelle histoire du plus grand des sentiments humains n'est pas la plus solide réalité qui nous vienne du passé ? Prenez *Madame de Clèves* : Toute son époque sombre dans l'éloignement du temps, et cette femme impérissable, jeune toujours, avec sa tendre et douloureuse conscience, nous regarde encore de ses yeux purs. Voici *Paul et Virginie*, l'idylle à la fois fade et charmante du XVIII<sup>e</sup>. Nulle mode n'y fait, ils sont créés, ils sont là, ils resteront la figure de l'amour adolescent, plus grave peut-être et plus tragique en sa fraîcheur que tout autre. Voici tous les acteurs de la comédie humaine de Balzac. Essayez d'amonceler les années et les ténèbres de l'oubli sur le *Cousin Pons* ou sur *Eugénie Grandet*, ils surgiront toujours, flambant de leur passion ou de leur douleur, plus proches de l'homme parfois que ses proches selon la nature et selon l'époque. Osera-t-on, Monsieur, ce blasphème que *Madame Bovary* n'a jamais existé ? Mais elle vit de la vie la plus intense, la plus frémissante, la plus vibrante dans la sensibilité de chacun de nous. Vous tuerez sous la critique ou sous l'insuccès ou sous le rire tel grand homme, tel politique ou tel écrivain, mais essayez de rayer du monde la burlesque, aimable et chatoyante silhouette de *Tartarin de Tarascon*, vous n'y parviendrez jamais. Et



lorsque l'on aura oublié la Grande Guerre, Monsieur, *Bourru, soldat de Vauquois*, que vous avez mis au monde plein de la rafale en cognant, comme vous disiez, sur le papier à grand coups de plume, *Bourru, soldat de Vauquois*, restera l'éternel témoin de chair et d'os qui, dans sa rude forme de pauvre homme, attestera l'épopée, l'héroïsme, le Poilu.

Personnages des romans, innombrable troupe de fantômes, peuple divers et grouillant dont le Créateur fut l'esprit humain, vous menez, en marge de l'existence du monde, une vie furieuse et impérieuse. Vous êtes, pour l'humanité qui passe, ce monde second que l'on voit dans les glaces des escaliers somptueux aux grands magasins de nouveautés, les jours de mise en vente. La foule se détourne de soi-même pour s'intéresser à l'autre, celle qui, d'être mirée dans ces glaces brillantes, lui semble plus belle. Elle ne s'y reconnaît pas, mais quelque chose l'attire. Quelquefois, notre propre image nous bouche à nous-même le passage, et nous sommes flattés de nous trouver là mieux que nature.

Le Roman, c'est le jeu des glaces dont l'humanité ne saurait se passer, pas plus qu'une femme ne saurait se passer de son miroir.

Aussi, Monsieur, voyez-le, souple, élastique, se modifier avec les époques, se métamorphoser, épouser tour à tour la rudesse, la sauvagerie, la naïveté, la foi, la violence, l'esprit critique, l'analyse, le scepticisme, la gaieté des étapes humaines dont il est le reflet. La littérature romanesque d'après 1918 ne peut ressembler à la littérature romanesque d'après 1871. Elle fleurit aujourd'hui drue, joviale et diaprée comme un jardin vigoureux, et la caractéristique de notre temps : l'énergie et la fantaisie, en sont les deux plus

beaux traits. Pas de lois rigides pour le Roman. Les écoles se succèdent : Romantisme, Naturalisme, Réalisme, Symbolisme. Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux. La mode paraît quelquefois lui dicter ses règles. Illusion cela, Monsieur, le Roman ne relève que de la vie. Il la suit, l'aime, la copie, l'imité, la capte, la fait renaître en lui. C'est là que l'on reconnaît le vrai roman, le bon roman. Il n'est pas d'autre critérium. Demandez-le à nos maîtres : Balzac, Flaubert, George Sand, Alphonse Daudet, Zola, Bourget, Anatole France, Pierre Loti, pléïade d'esprits si divers, contraste des génies les plus opposés et qui tous, pourtant, serviront le même dieu, la Vie.

Nous le savons aussi bien l'un que l'autre, Monsieur, c'est en animant de ce souffle de vie ces mondes chimériques issus de notre cerveau que nous divertirons notre public. Et ce public ami, que nous servons à notre manière, ignore presque toujours que cette flamme de vie, que de toute notre conscience, nous infusions à nos livres, c'est la nôtre que nous lui donnons ainsi jour par jour, jusqu'à la dernière ligne qui tombera de notre plume. Nous aussi, nous sommes des industriels, mais des industriels spéciaux. Et les dons que nous apportons à nos concitoyens, pour n'être pas de première nécessité, ont tout au moins une valeur humaine que l'on semble consacrer en ce soir.

\*  
\*\*

Pourtant, je mentirais, Monsieur, si je disais que notre Compagnie reçoit uniquement ce soir, en votre personne, l'homme de lettres. Quand votre candidature planait encore dans les limbes de nos séances, c'est fièrement, en écrivain militaire, que votre figure s'est présentée à nous. Romancier,

certes, mais plus que romancier... Je n'ai pas d'autre mot : Ecrivain soldat. Voilà ce que vous étiez et que vous êtes, je crois, le seul en France à mériter d'être à l'heure présente.

La plupart des écrivains qui nous ont donné les récits de guerre étaient des officiers de complément. Ils étaient incorporés provisoirement au grand organisme militaire; ils s'y sont noyés, anéantis comme ils le devaient. Mais quand il s'est agi de parler de l'armée, ils ne pouvaient le faire comme vous qui, par élection, non par nécessité, pour toute la vie, et non temporairement, vous étiez donné à elle. Officier de carrière, vous pensez, sentez, écrivez en soldat. Et c'est la raison pour laquelle je ne puis vous en vouloir, Monsieur, si je n'ai jamais vu passer qu'une seule femme dans vos livres.

Aussi, me trompai-je tout à l'heure en disant que vous avez donné aux Lettres la seconde partie d'une vie dont la première appartenait toute au service de la France. Eh ! non, vous n'avez pas divisé. Votre plume et votre épée ont toujours servi de concert, et la vie qui court dans vos œuvres, c'est la vie d'une armée idéale. Voilà votre première originalité.

Je me souviens encore de l'émotion que causa, lorsqu'il parut en 1916, le livre de *Bourru, soldat de Vauquois*, et aussi cette rutilante signature : Jean des Vignes Rouges, cueillie par vous-même à votre « lieu dit » natal, et qui, à cette période exaltée de la guerre, éclatait comme l'aspect d'un vignoble ensanglanté par la bataille ou par l'automne, on ne savait au juste.

« Vous êtes bien, vous écrivait alors Edmond Rostand, le vigneron de ces vignes étranges que j'ai vues là-bas sur le front, plantées à flanc de coteau, de ces vignes de feu

aux pampres barbelés que le couchant empourpre. Là, vous avez vu la terrible vendange et vous nous la dites avec la plus profonde poésie :

La voilà la jolie vigne,  
La voilà la jolie vigne au sang. »

C'était la première fois que le Poilu était présenté aux civils sous des traits exacts et par un artiste. Bourru se campait là, sincère, de cette vraie sincérité qui ne tient pas seulement compte de la vérité apparente, mais qui va chercher l'âme réelle sous l'extérieur grossier et qui, sans système ni arrière-pensée, note aussi bien les traits de beauté que les autres. En cela, Monsieur, vous vous opposez au *Feu* de Barbusse. Ces deux livres firent contraste.

Le vôtre nous annonçait un magnifique tempérament de romancier ; un trait de plume vigoureux ; une langue robuste et sensible. Laissez-moi rappeler ce passage où vous descendez au plus profond de la psychologie de Bourru :

« Tenez, suivons Bourru en promenade avec quelques autres dans une petite vallée à quelques kilomètres de Julvécourt. C'est une après-midi d'automne où les puissances mystérieuses de la nature nous contraignent à la méditation attendrie, le petit groupe des soldats foule des plantes agonisantes ; au loin, la voix de la canonnade monte comme l'immense plainte d'une contrée qui souffre.

« Une mélancolie douce pénètre ces hommes, qu'ils goûtent comme un plaisir, tellement elle contraste avec les brutalités de la bataille coutumière.

« Près d'un buisson, ils aperçoivent soudain une tombe, un tumulus caché dans l'herbe, une croix à demi-penchée et sans inscription, un vieux képi délavé.

« ...On devine la terrible emprise de la terre sur le cadavre, il s'enfonce dans le sol, se dissout dans la matière. Bientôt, toute trace de lui aura disparu de là où s'est déroulé le drame d'une agonie humaine. Le passant ne verra plus qu'une mer végétale étalant ses vagues indifférentes.

« Les soldats se sont arrêtés. Des sentiments confus agitent leur âme; ils seraient bien incapables de les formuler. Mais est-ce qu'ils ont besoin de mots pour sentir la mélancolique, poésie d'un tombeau ? Voyez-les donc, ces Bourrus, immobiles et silencieux devant cette croix. On dirait qu'ils écoutent une musique intérieure. Ce sont de pauvres paysans incultes, dites-vous ? Je les vois de grands inspirés.

« Déjà, au village natal, c'était pendant les enterrements à l'église, au cimetière, que Bourru sentait qu'il est autre chose dans la vie que de peiner sur le sillon comme une bête de somme.

« Toute la philosophie, toute la religion, tout ce qui est spirituel entrait dans son âme à ces moments-là comme un rayon de soleil dans un paysage embrumé.

« ...En méditant devant la tombe abandonnée, Bourru accède à un sentiment nouveau : la crainte que son frère méconnu soit oublié pour toujours... Et voilà que par ces attendrissements, ces révoltes, cet humble paysan monte à une vie morale supérieure. Bourru ne veut pas oublier : en lui le culte des morts devient une pensée vivante. Regardez-le maintenant, mon Bourru, le voici occupé à relever les croix, à arranger les tombes, à arracher les herbes folles du tumulus. Puis, tête nue, il prie..... l'esprit des morts continuera à l'habiter et c'est peut-être ce qui explique cette étrange impression de noblesse que vous avez ressentie lorsque, croisant Bourru, dans la rue, à Paris, il a fixé sur vous ses yeux

profonds. C'étaient des yeux qui, souvent, pendant le repos, à Subécourt, à Ville-sur-Cousance, à Julvécourt, à Ippécourt, avaient regardé jusqu'au fond des tombes des camarades de septembre 1914. »

Voilà, Monsieur, comme vous analysez l'âme d'un paysan, en touches discrètes, progressives, sincères. Peindre un intellectuel : c'est un jeu ; mais la vie intérieure obscure, incertaine, étrangère, d'un homme des champs devenu soldat était d'une matière autrement inaccessible. Il y fallait une sensibilité nouvelle, dégagée de toutes conventions. C'est par ce patient travail, tantôt en nuances hésitantes, comme ce que je viens de lire, tantôt en traits rudes montrant tour à tour l'angoisse de la peur et la contagion de l'héroïsme chez Bourru, que vous avez dressé, inoubliable, cette figure du combattant français.

Il n'y avait pas de doute, avec vous surgissait dans les Lettres un nouveau et grand romancier.

Mais toute votre personnalité, vous ne l'avez pas mise dans ce roman. Deux autres livres allaient faire suite à *Bourru* et montrer précisément cette qualité au nom de laquelle on doit vous différencier des hommes de Lettres civils. C'étaient : *L'Âme des Chefs* et *André Rieu, officier de France*.

On avait beaucoup parlé des soldats dans la littérature de la guerre. On avait dit peu de chose des officiers. Ils étaient moins populaires. Leur rôle était difficile. Ces infirmités morales propres à l'homme passaient inaperçues dans l'obscurité de la masse. Chez les chefs, elles apparaissaient en pleine lumière. Elles étaient grossies, épiées, décriées par les subordonnés. Puis le Français est frondeur. Il n'aime pas obéir.

Vous, Monsieur, Bourguignon ardent, généreux, mais chatouilleux aussi comme on l'est dans votre race, étiez officier. Vous avez souffert de cette incompréhension, vous qui connaissiez ce qui se passe dans l'âme des chefs et cette sorte de paternité émerveillée qui y régnait à l'égard des soldats, et vous avez entrepris de dévoiler, derrière les nécessités de la discipline et du commandement, la religion secrète que l'officier, le vrai, professait pour le poilu. N'est-ce pas votre propre cœur que vous avez mis à nu dans *L'Âme des Chefs*. Et n'est-ce pas obsédé par cette idée de faire mieux connaître l'officier que vous avez écrit cette biographie du jeune chef type : *André Rieu, officier de France*, roman, portrait, étude psychologique ?

Rappelez-vous ces phrases cueillies au hasard dans *L'Âme des Chefs*, et qui sont des aveux si émouvants, si instructifs :

« Ma personnalité est une statue que mes hommes façonnent de leurs mains et de leur pensée. Quelle trahison si j'allais me transformer contrairement à leur désir ?

« Le vrai pathétique d'une bataille réside dans les âmes des chefs surtout. »

Au moment d'une vague d'assaut, un général qui la suit des yeux :

« Quelques hommes tombent. Leur chute se répercute en mes nerfs, en mes muscles. Je pâlis comme si j'étais moi-même touché. »

Puis, cet état d'esprit, en pleine bataille, alors que les rapports tachés de sang annoncent le fléchissement des troupes :

« C'est à ce moment que naît chez le chef la plus redoutable tentation. Assez de sang. Assez de cadavres. L'hon-

neur est sauf. Quel soulagement ce serait d'arrêter la terrible besogne de mort d'un seul mot. Puis la raison froide aussi s'en mêle. Une retraite est parfois une habileté ? La solution du problème, ce n'est pas la réflexion seule qui la donne.

« Et finalement, c'est une influence mystique venue des combattants, de leur foi dans le succès final, une conviction irraisonnée qui atteint le chef et lui fait poursuivre la bataille. »

Une autre fois, dans la campagne, un officier reçoit d'un jeune garçon le présent d'un œuf. Et vous expliquez :

« Il s'adressait à une entité dont je n'étais que l'occasionnel représentant, le chef de guerre. Un mystérieux instinct poussait ce jeune homme à rendre hommage à celui qui commande la bataille. Ainsi le veut une nécessité profonde : obéir au chef de guerre, se dévouer à lui, l'aimer spontanément. C'est la loi primordiale qui, aux temps lointains, permit aux hordes misérables de vivre et de triompher. Aujourd'hui, du fond des âmes, remontent tous les instincts que les siècles y avaient déposés. »

Et parce que lors d'une course sous les obus à un moment l'officier a vu l'épouvante du danger grandir en lui, vous lui faites dire :

« Mes hommes m'observaient. Je me sentis transformé par l'idée d'être un élément du courage de ma troupe. »

Voilà pour les chefs. Mais je veux aller chercher plus loin encore dans vos livres d'écrivain-soldat, votre philosophie militaire, les lignes générales de votre conception de l'Armée. Permettez-moi de faire revivre ici votre anecdote si typique de Spettel, l'alsacien-lorrain mort au Champ d'honneur :



« Je vois Spettel, écrivez-vous, comme l'homme dominé par le sentiment du devoir, la moindre de ses actions exprimait l'âme du soldat qui est mené par le devoir. C'est un devoir, aimait-il à répéter. C'était son devoir d'aller reconnaître les points les plus dangereux. C'était son devoir de passer ses nuits à creuser un boyau. C'était toujours son devoir. »

Spettel meurt d'une façon héroïque, en répétant plusieurs fois : « Je meurs, mais ça ne fait rien, ça ne fait rien ».

Et vous ajoutez, Monsieur : « Peut-on trouver une plus belle formule pour exprimer la subordination de l'individu à l'intérêt général ».

D'une Compagnie qui défile :

« Une conscience fruste d'être collectif nous a envahis et réveille en chacun des énergies mystérieuses. »

Ailleurs :

« Plus profond encore que la honte de flancher, il y a l'instinct de rester accroché au groupe, coûte que coûte. Certaines pieuvres marines, dit-on, portent leurs organes de vision au bout de leurs tentacules. La Compagnie, être collectif, a lancé elle aussi ses tentacules qui surveillent et explorent l'ombre dangereuse : ce sont nos petits postes et nos sentinelles. »

Ailleurs :

« Cette force d'attraction doit rayonner de nous avec abondance, car, partout où nous passons, les gens accourent. On dirait qu'un puissant aimant traverse la campagne, Hommes, femmes, jeunes filles, enfants, dès qu'ils nous

voient, nous flairent, quittent tout et viennent se coller, s'agglutiner à nous. »

« L'Armée vit comme un grand animal mu par une formule de géométrie. Cela mange, cela dort, cela marche, cela tue à heures fixes, selon les ordres. »

Ailleurs :

« Roulez, camions, voitures. Il n'y a plus d'individus ici. Un grand animal marche sur la route. »

Ailleurs :

« C'était bon cette impression de faire partie d'un grand tout où l'on est enchâssé dans une place nettement définie. »

Voilà, Monsieur, votre philosophie de la collectivité militaire. L'Armée est un grand tout qui s'incorpore par surcroît les éléments de la Nation. L'individu n'apparaît plus, la collectivité seule compte. C'est tout le principe de l'abnégation militaire. Le chef lui-même est absorbé par la puissance de cette personne morale immense. Mais, cependant, et c'est l'énigme éternelle de tout être social, chaque élément en se soumettant au tout a sa vie propre. Le chef est écrasé de responsabilités redoutables. Dans *André Rieu, officier de France*, vous avez dressé un symbole, une réalisation de l'âme abstraite, précédemment décrite, des chefs.

André Rieu, jeune sous-lieutenant de vingt ans, très cultivé, très affiné, mais doué de traits moyens qui nous permettront de le confondre avec ceux que nous avons connus, arrive à l'armée du front avec toutes ses illusions que j'appellerai livresques. Mais l'armée se charge de le façonner, de le refaire à sa manière, par l'ennui des cantonnements, les monotonies de l'exercice, les rigueurs de la discipline, et

surtout — et voici de nouveau l'idée qui vous est chère — par l'obligation de se forger un être moral conforme à ce que les soldats attendent de lui. Aussi, peu à peu, le blanc-bec, dont les soldats riaient en dessous à son arrivée, devient-il par le sentiment de ses responsabilités surhumaines, par la nécessité d'être la tête de sa section, un homme, et plus, un chef. C'est un phénomène qui s'est reproduit des milliers de fois dans la guerre et dans la paix. Il était intéressant de le consigner avec la psychologie de ces jeunes gens d'une si grande élévation morale.

« Il se sent, écrivez-vous, mécanisé, utilisé, trituré en vue de fins mystérieuses. Sa liberté n'existe plus. »

Et plus loin, vous ajoutez :

« Pourrai-je jamais vous aider à découvrir le drame grandiose de l'esprit aux prises avec les forces de la guerre. »

Car c'est bien un drame qui se passe dans l'âme d'André Rieu quand il perd sa personnalité pour en revêtir une autre, celle d'officier. Et l'on trouve ici vos idées terribles et graves qui s'apparentent à celles d'Ernest Psichari. Il faut abdiquer tout orgueil intellectuel. On cherche à comprendre la guerre, mais elle n'est qu'un grand mystère. On veut la dominer. C'est elle qui vous assujettit. Eh bien, Monsieur, ce drame, vous l'avez magistralement découvert. Comme l'écrivait alors Henry Kistemaekers : « Si je n'avais eu pour les deux premiers livres une passion sans réserve, je dirais que celui-ci les dépasse par une psychologie plus souple et une science plus acquise de la composition romanesque ».

Si avec Bourru, selon Edmond Rostand, vous aviez élevé la statue d'argile du paysan-soldat, avec André Rieu, vous

avez ciselé dans le marbre le plus fin le monument du jeune intellectuel officier de la Grande Guerre.

\*  
\*\*

Je ne sais rien de plus émouvant que de suivre dans un clair génie français la marche et l'évolution d'une idée qui grandit, aperçue dans un premier livre, avec la silhouette imprécise d'un arbrisseau léger, au printemps, arbre puissant ensuite, poussé à travers l'oeuvre de l'homme, épanoui avec la maturité du cerveau.

Chez vous, cette idée est celle du culte de l'énergie et de la métamorphose de l'énergie en autorité. Ainsi, tous vos livres, de plus en plus imprégnés de cette religion de l'énergie humaine, ont-ils abouti naturellement, et presque nécessairement, à cette glorification de l'autorité. A ce traité, véritablement magnifique de la souveraineté morale, qui s'appelle : « Deviens un Chef ».

Vous me l'avez avoué, Monsieur, c'est le livre de votre esprit, le reliquaire de vos plus chères pensées.

Et, bien que ce ne soit plus un roman, une vie si intense y bouillonne, cet interlocuteur invisible à qui vous parlez, votre faculté créatrice de romancier lui donne peu à peu une personnalité de chair et d'os si impérieuse que ce livre vibre et nous prend par notre sensibilité, comme le ferait une fiction attrayante.

On est au lendemain de la guerre. La Société française est encore pantelante, parcourue de toutes les forces violentes que connaît une nation victorieuse. Vous craignez que ces forces ne deviennent le butin de l'homme brutal qui accaparerait ainsi la maîtrise : « Ah ! pensez-vous, si tous

les André Rieu, délicats et raffinés, que la victoire a rendus au civil, pouvaient prendre, de haute lutte dans la nation, cette autorité que l'armée leur avait mise en mains, toute préparée comme un paquetage au régiment, quels cadres aurait la Société de demain. »

C'est alors que vous lancez avec ce livre le cri qui le termine : « Camarades, levez-vous et commandez ».

Il y a dans *Deviens un Chef* des pages très curieuses où vous livrez au lecteur la source de votre inspiration. Ce sont celles où vous rapportez un cours de M. Pierre Janet, entendu par vous au Collège de France, évoquant les troupeaux humains de la préhistoire, ces bandes de la période grégaire qui erraient dans la nature farouche, sous des impulsions mystérieuses que l'esprit d'imitation subissait et généralisait à toutes ces précaires individualités. Avec le savant, vous recherchez dans ces masses humaines quelles ont été les premières formes de subordination. Et ici sont imaginées deux espèces d'êtres : les Excités, les Déprimés. Les premiers doués d'une circulation sanguine plus intense, donc plus impulsifs, éprouvent le besoin d'agir. Les autres, apathiques, seront leurs imitateurs. Les premiers inventent. Les déprimés suivent. Peu à peu, les mots et cris des créateurs d'exemples entraînant la foule seraient devenus des ordres ; et les chefs se seraient un jour contentés de les proferer sans agir, d'où le commandement.

Au fond, vous pensez, Monsieur, que l'humanité est demeurée un peu la même, et qu'elle ne vaut que ce que valent ses animateurs. Pour vous, bien entendu, l'animateur ne sera pas seulement le chef politique, le législateur qui ne détient qu'une portion très spéciale de l'autorité. Mais comme dans tous les ordres de l'activité sociale, jusqu'au plus petit

domaine, une tête s'impose, vous exigez que cette tête règne vraiment. Que l'on fonde comme vous dites une industrie, un syndicat ou un bazar, il y faut un chef, c'est-à-dire un dominateur. Si à la tête du moindre organisme national se trouve une âme de chef, vous voilà tranquille, Monsieur, et vous n'avez plus même à vous occuper de la valeur de la masse obéissante. C'est affaire à ceux qui sauront la diriger. Aussi, votre livre va-t-il chercher dans la masse les éléments inconnus de l'élite, comme la baguette du sorcier cherche la puissance de l'eau souterraine. Aux signes que vous donnez du chef, ils se reconnaîtront : « Le vrai Chef est un Possédé; son démon s'appelle : Désir de Commander. Le puissant est triste, mais combien sa tristesse est différente du noir chagrin des vaincus. Le chef est un inventeur. Etre capable de tirer de soi une idée nouvelle que l'on jette au milieu des hommes, voilà le geste auquel on reconnaît un maître. Si je ne saisis pas par les cheveux l'occasion favorable, c'est-à-dire, si je n'ai l'esprit de décision, je ne suis pas un chef ».

L'ayant aidé à se reconnaître, vous l'armez d'énergie. Vous lui dites : « Prépare toi à vivre solitaire sur ton sommet. Sois dur, le devoir de commander passe avant la pitié. Mais aussi, sois bon. Aime, sans qu'on le sache parfois. Construis comme une belle œuvre d'art le portrait auquel tu voudrais ressembler un jour ».

Vous ne craignez pas de fouetter les ambitions du jeune homme, d'exciter son appétit au festin de la vie, vous lui voulez la part du lion comme vous lui en souhaitez l'âme. *Deviens un Chef* est l'évangile du jeune homme moderne. Mais, Monsieur, c'est encore un évangile écrit par un soldat,

car c'est dans la dure discipline de l'Armée que vous avez appris la mystique de l'Autorité, et c'est d'avoir étudié l'âme des chefs militaires que vous avez conçu la plus belle figure possible du chef social.

\*  
\*\*

Si André Rieu, le fier et scrupuleux jeune homme qui domine votre œuvre, ne s'empare pas de la puissance, dans la Société, à quelque degré que ce soit, se sont les jouisseurs, les indéliçats et les forbans qui l'accapareront.

Je ne me trompe pas, n'est-ce pas, Monsieur ? C'est bien le fantastique roman d'aventure qui raconte la révolte des anciens combattants contre les mercantis : *Cent Millions*, votre dernier livre.

*Cent Millions*, c'est le procès, le très dur procès et très hardi, de tous ceux que la soif de l'argent et de la jouissance amène à asservir la Société, à la plonger dans le malaise, à profiter du bouleversement mondial pour s'engraisser aux dépens de la collectivité, curieux contraste avec la théorie du renoncement de l'individu que vous ne cessez de magnifier. Comment l'autorité basée sur le droit, l'autorité d'inspiration supérieure représentée par les rescapés de la Grande Guerre, bouscule impitoyablement les puissances de l'argent, vous nous l'expliquez dans le plus ingénieux roman, le plus passionnant.

Vous n'avez pas de sympathie pour la vertu molle et hésitante, Monsieur. Vous la rudoyez volontiers pour qu'elle se réveille en sursauts d'énergie. Comme ce François de la Noue, dont vous aviez avant la guerre publié la biographie,

vous êtes aussi un moraliste militaire. Il y a à travers votre œuvre une unité bien agréable à l'esprit précis de notre Académie normande, et dont elle vous félicite ce soir.

Cette unité, c'est la religion de l'énergie qui doit dominer le monde. Vous êtes soldat, Monsieur, décidément, et votre vertu s'appelle Minerve.

---



# DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. ALBERT FAROULT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

---

## COMMENT ET POURQUOI

## ROUEN EST DEVENU LE PREMIER PORT DE FRANCE

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Quand votre distingué prédécesseur prit la peine de venir m'annoncer lui-même que les suffrages de votre Compagnie s'étaient portés sur mon nom, telle fut ma surprise et mon émotion que je n'oserais vous faire connaître la pensée qui vint à mon esprit, si elle n'avait été formulée par un de vos collègues ayant appartenu à l'Assemblée des Immortels : « Académicien ! Il me fourre dans l'Académie ! »

Comme le bon Labiche, je mettais, croyez-le bien, dans ce cri du cœur, non une expression de dédain, mais la candide et sincère confession de mon insuffisance et de ma pénurie de titres pour gravir les degrés du triple portique sous lequel, depuis des siècles, passèrent tous ceux qui illustrèrent notre Cité dans le domaine des Sciences, des Lettres et des Arts.

Tel le moribond, qui voit, en quelques secondes, sa vie entière défilier devant ses yeux, je rassemblais mon passé,

mais sans y découvrir, hélas ! aucune cime émergeant de la banalité et susceptible d'attirer l'attention sur ma personne. Car je suppose que d'assez nombreux rapports commerciaux, écrits dans un style n'ayant rien d'académique et débités d'une voix soporifère, ne sont pas susceptibles de qualifier leur auteur pour l'honneur qui m'échoit. Je ne pense pas davantage que les quelques langues étrangères, dont je dois faire un usage quotidien par pur besoin professionnel, soient de nature à me permettre de prendre place dans cette Assemblée, en laquelle doit se parler uniquement notre belle langue française, dont je suis un bien piètre ouvrier.

Quels motifs purent donc justifier votre décision ?

Je les chercherais en vain ; mais il me fut assuré qu'il serait indiscret de scruter la pensée des membres de l'Académie, seuls juges du recrutement de leurs collègues, et c'est pourquoi, bien que persuadé que votre indulgence envers moi m'avait fait attribuer des mérites illusoire, je m'inclinai très modestement devant votre verdict, dont, au seuil de ce discours, je tiens à vous exprimer, Messieurs, ma profonde reconnaissance.

Mais il est encore un autre sujet de gratitude que je ne saurais passer sous silence : c'est la délicatesse qui vous fit désigner, pour me recevoir parmi vous, mon très vieil et excellent ami, Edward Montier.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que de m'entendre accueillir par les paroles de bienvenue de ce camarade qui, à l'âge où nous vivions *enclos* savait, par son intelligent apostolat, *idéaler* notre jeunesse, et qui, plus tard, inlassablement, poursuivit son œuvre religieuse et sociale pour préparer *les essaims nouveaux*.

Permettez-moi, mon cher ami, de vous dire que pour faire

écho à votre lyre délicate qui magnifia l'*Automne des Lys*, je voudrais être poète, pour chanter ce printemps, cette magnifique floraison liliale que vous fîtes éclore.

\*  
\*\*

Et maintenant, puisque, suivant la tradition, je dois traiter devant vous un sujet que je voudrais rendre intéressant, de quoi vous entretiendrai-je ?

Je n'ai malheureusement pas l'embarras du choix, car le vieux dicton est toujours vrai : « *Ne sutor ultra crepidam* — Courtier, pas plus haut que la mâtire ».

C'est donc de notre fleuve et de notre port que je vous parlerai, tâchant, en quelques chapitres très brefs, à discerner les causes pour lesquelles Rouen est devenu le premier port de France.

\*  
\*\*

La question a été maintes fois étudiée, mais souvent envisagée, à mon sens, d'une manière trop simpliste.

Le problème est, en effet, extrêmement complexe et composé de tout un ensemble de données, dont chacune a son importance, mais qui ne saurait, à elle seule, permettre de le résoudre.

L'un des facteurs primordiaux est la situation extrêmement favorable du port, situé, comme on dit aujourd'hui : à l'endroit précis où se termine la navigation maritime et où commence la navigation fluviale.

Cette définition peut paraître satisfaisante à notre époque, où le développement considérable de l'industrie de la région parisienne offre à notre trafic un développement presque illimité.

Mais à quelle intuition, à quel instinct de prescience ont obéi les fondateurs du port en choisissant cet emplacement à une date qui se perd dans la nuit des temps, alors que les moyens de transports intérieurs étaient à l'état embryonnaire et que l'énorme expansion commerciale ne pouvait être soupçonnée ?

Comment ces premiers rois de la mer furent-ils appelés à amarrer leurs frêles esquifs en un lieu si profondément enfoncé dans les terres, après avoir parcouru 126 kilomètres sur un fleuve livré à lui-même et présentant les plus graves dangers pour la navigation.

Et d'abord, quels furent-ils, ces fondateurs ?

Ce n'étaient ni les Vikings aventureux, qui ne firent que ratifier ce choix bien des siècles plus tard, ni même les pilotes de César, dont la présence sur nos eaux nous est attestée par le souvenir du vieux Clos des Galées. Nous savons, en effet, que, dès le début de l'ère chrétienne, notre trafic maritime avait une grande importance, puisque notre pays fut l'un des premiers évangélisés et que les successeurs des Apôtres y envoyèrent leurs évêques, en leur recommandant de s'établir sur les rives de la Seine, fréquentées par de nombreux navigateurs qui, après avoir reçu la parole divine, la porteraient aux extrémités du monde. Puisque la réputation de notre fleuve était déjà consacrée à l'époque romaine, il nous faudrait remonter beaucoup plus haut pour découvrir les premiers pionniers.

Quels furent-ils donc ?

Des Celtes ? Des Saxons ?

Peut-être.

Appartenaient-ils à une race plus ancienne ?

C'est possible.

On se perdrait en conjectures; mais, quels qu'ils soient, c'est à ces ouvriers de la première heure que doit aller notre reconnaissance.

Il est probable que, longeant les côtes de la Normandie, ils furent séduits par la beauté de ce vaste estuaire, limité, d'un côté, par de hautes et blanches falaises, de l'autre, par des collines à la végétation luxuriante, cadre magnifique qui, nous affirment les capitaines ayant sillonné les mers, donne l'impression qu'on atterrit dans un pays où règnent la fertilité, la richesse et la paix; tableau grandiose, ajoutent-ils, dont on ne trouve une digne réplique que sur les côtes du Japon. Ces premiers hôtes ne mirent-ils pas instinctivement en pratique la maxime du Cardinal de Méranche, dans *Primerose* : « Les paysages sont des conseils qui nous sont donnés par le bon Dieu » ?

Puis, il est vraisemblable que leurs bâtiments furent entraînés plus avant dans les terres par le flot, ce phénomène que Bernardin de Saint-Pierre personnifia si poétiquement dans sa gracieuse fiction de la nymphe Séquane fuyant pour échapper aux poursuites du dieu Neptune.

Ils se rendaient évidemment compte, malgré le danger qu'il présentait à cette époque, des avantages considérables qu'offrait pour la navigation ce renversement de la marée, aujourd'hui l'un de nos plus puissants atouts, puisqu'il permet de monter du Havre à Rouen en six ou sept heures, économisant, dans de très grandes proportions, la consommation de charbon.

\*  
\*\*

Choix judicieux de l'emplacement, régime favorable du fleuve, tels sont les deux éléments qui vont, dans la suite

des âges, assurer le développement de notre port, jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la récente découverte de l'Amérique accrut encore son rayon d'action.

A l'initiative hardie de ceux dont les pères avaient conquis l'Angleterre, trafiqué avec la Sicile, Venise, les Echelles du Levant et les États barbaresques, visité les côtes du Maroc, du Sénégal et de la Guinée, et, compagnons de Jean de Béthencourt, découvert les Canaries, allaient alors s'ouvrir de nouveaux et vastes champs d'exploration.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est Gamart, le pilote rouennais, atterrissant le premier dans le golfe du Saint-Laurent, suivi par de nombreux émules armant pour les Terres Neuves, qui, en 1535, prennent possession du Canada au nom du roi de France.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est Samuel Champlain qui, commandant une flotte de quatre bâtiments, dont trois attachés au port de Rouen, part de Honfleur pour fonder Québec, et sur les instances duquel Richelieu crée la Compagnie de la Nouvelle France, composée en grande partie de négociants rouennais, en lui conférant, à l'exception de la pêche à la morue et à la baleine, le monopole du trafic avec le Canada. C'est enfin notre Cavalier de la Salle qui, en cherchant le passage vers la Chine, découvre l'Ohio, l'Illinois, inaugure la navigation sur le lac Érié et lègue à la France l'immense empire de la Louisiane et du Mississipi.

Notre commerce maritime est alors florissant; mais l'apogée est provisoirement atteint et, dans le cours du XVIII<sup>e</sup> et la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, notre port va subir une crise terrible.

Quelles en sont les causes ?

Elles sont diverses : résultats du traité d'Utrecht, de la

guerre de Sept Ans, du traité de Paris, des guerres de l'Indépendance, de la Révolution et de l'Empire, du Blocus Continental.

Sont-ce là les seuls éléments de ruine ?

Certainement non.

En tête de ces facteurs incontestables, il faut, sans aucun doute, inscrire les progrès réalisés dans la construction navale.

\*  
\*\*

Aux petits navires de 100 à 150 tonnes, ont maintenant succédé des voiliers de 400 à 500 tonnes. Ils ne peuvent plus remonter à Rouen, dont l'avenir semble définitivement et à jamais condamné.

En 1831, le total des importations et des exportations tombe au chiffre lamentable de 8.538 tonnes.

Qui aurait alors pu supposer que, moins de cent ans plus tard, ce nombre serait non pas décuplé, non pas centuplé, mais multiplié par le coefficient 1.000 ?

En 1831 : 8.538 tonnes.

En 1923 : 8.990.000 tonnes !

Et pourtant, dans cette période de misère, nos concitoyens gardant, en dépit des réalités, une indéfectible foi, s'ingéniaient, tâchaient à remédier au mal. Ils envisageaient des solutions permettant d'assurer l'accès du port aux navires de 12 à 15 pieds de tirant d'eau, alors que les bâtiments de 10 pieds pouvaient seuls franchir l'estuaire.

Dès 1859, l'ingénieur Mangin avait préconisé un système d'épis flottants.

Nous lisons dans la *Revue de Rouen* de juillet 1834 :

« La Chambre de Commerce consentit, vers 1780, à  
« faire les frais de la vérification d'un projet *inexécutable*  
« qui ne consistait à rien moins qu'à creuser le lit de la  
« Seine. »

Voyez donc les utopies de cette jeune présomptueuse !

Votre Compagnie elle-même, Messieurs, se passionna pour la question. En effet, en 1784, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen proposa, pour sujet de prix, la recherche de moyens qui pussent assurer la navigation intérieure à l'embouchure du fleuve.

Deux projets furent présentés : l'un préconisait la construction d'un canal de 40 mètres de largeur sur la rive gauche de la Seine, l'autre proposait le creusement d'un canal latéral sur la rive droite.

Mais, outre les difficultés techniques, et en supposant même qu'on pût obtenir et stabiliser les profondeurs voulues, comment admettre que des bâtiments de 300 ou 400 tonnes auraient pu remonter à la voile jusqu'à Rouen, l'insuffisance de largeur du canal, ou même du chenal dans la partie supérieure du fleuve, les mettant dans l'impossibilité de louvoyer ?

C'est alors que se produisit une révolution, dont on ne parle presque jamais comme élément de prospérité, peut-être parce qu'elle n'est pas particulière au port de Rouen, peut-être aussi parce que ses résultats sont si manifestes que l'énoncer semblerait une *La Palissade* : je veux parler de l'application de la vapeur à la traction et à la propulsion.

Sans les découvertes de Watt, de Papin, de Cugnot, de Fulton et du marquis de Jouffroy, le sort de tous les ports intérieurs, aussi bien de Rouen que de Liverpool, Londres, Anvers et Rotterdam, était à jamais condamné. Et, en ce



qui nous concerne, c'est aux mêmes découvertes que notre port doit d'être aujourd'hui doté de ce double réseau de voies de fer et de batellerie qui nous permet d'expédier les marchandises jusqu'au cœur même du pays.

En moins de cinquante ans, la transformation allait être radicale : après les galères romaines, les drakars scandinaves, les caravelles de la Renaissance, goëlettes aux guibres pittoresques, bricks méditerranéens, lougres et chasse-marées bretons, robustes galiotes hollandaises allaient, à leur tour, disparaître pour faire place aux vapeurs, moins gracieux de lignes, moins poétiques d'aspect, mais aux dimensions plus imposantes et dont un seul peut, de nos jours, nous apporter dans ses flancs plus de 8.000 tonnes de marchandises, autant que le port de Rouen en avait importé pendant toute l'année 1831.



Si, comme les autres éléments, l'application de la vapeur à la navigation était indispensable pour assurer l'avenir de notre port, pas plus qu'eux elle ne pouvait à elle seule provoquer le merveilleux essor qu'il devait prendre.

Nous avons vu que, depuis longtemps, un autre très grave problème préoccupait nos prédécesseurs : la question du tirant d'eau.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on avait commencé à préparer, devant Quillebeuf, « la posée » où devaient nécessairement s'arrêter tous les navires avalants, qui, forcés de passer la traverse d'Aizier à la pleine mer, n'arrivaient à Quillebeuf qu'à mer basse et n'avaient plus assez d'eau pour gagner la rade. C'est là, qu'en attendant une marée

et des vents favorables, ils « posaient » parfois cinq ou six semaines avant de pouvoir sortir.

A la montée, les voiliers devaient, à mer basse, quand il y avait trop « maigre d'eau », se mettre volontairement au plein, jusqu'à ce que le flot vienne les renflouer et les pousser plus avant.

Mais il est facile de s'imaginer à quels dangers étaient alors exposés les navires échoués, lorsque leur position n'était pas absolument favorable. Le mascaret les prenait par le travers et les roulait, ensevelissant corps et biens au fond des eaux. Le péril était si grand que, fréquemment, les équipages débarquaient et se rendaient plus en amont, pour attendre que, la barre ayant produit son effet, le bâtiment vienne les rejoindre, s'il ne lui était auparavant arrivé malheur.

Une carte extrêmement curieuse, conservée dans les archives du Pilotage de la Seine, indique tous les points connus où des sinistres se sont produits, et, devant ce véritable cimetière de navires, on comprend les vers du poète Léon Buquet, descendant la rivière en 1840 :

...au milieu des balises

Que les bricks naufragés laissèrent sur les eaux,

Et qui semblent, de loin, des croix sur des tombeaux.

C'est à cette époque que fut très sérieusement envisagé l'endiguement de la Seine, destiné à creuser le fleuve par le rétrécissement de son lit.

Il existe, dans l'estuaire, deux courants de flot : l'un, venant du cap Antifer, rencontre, près du banc d'Amfard, le courant de jusant qui lui barre la route, de sorte que les galets qu'il chasse, provenant de la désagrégation des falaises

de Haute-Normandie, viennent s'emmagasiner dans la partie Nord, au seul détriment d'Harfleur, jadis « le plus joli port du Royaume ».

L'autre courant, venant des côtes du Calvados, se charge, sur les bancs de Trouville, de sables extrêmement ténus, qu'il laisse décanter dans toute l'embouchure, où ils forment d'innombrables seuils mobiles, au milieu desquels les bâtiments ne peuvent, qu'au prix des plus grandes difficultés, se frayer un chemin.

Le secret du problème était, tout en laissant au courant de flot une largeur suffisante pour qu'il puisse facilement s'introduire et s'accumuler dans la partie amont du fleuve, de rétrécir assez le lit pour que, lors du renversement du courant, le jusant, composé du débit de la Seine et du volume d'eau emmagasiné, formât une chasse assez puissante pour déblayer l'estuaire et faire disparaître les seuils.

Après dix ans de lutte acharnée, soutenue par notre Chambre de Commerce contre la Commission des Travaux publics de la Chambre des Députés, les premières digues furent construites de 1848 à 1866, entre Villequier et Quillebeuf, et donnèrent des résultats inespérés. C'est ainsi que, dès 1852, la profondeur d'eau était passée de 3 m. 50 à 6 m. 50 et que le *Mary-Annah*, le premier grand navire venant d'Amérique avec une cargaison de coton, put monter à Rouen en neuf heures, alors que quatre ans auparavant, les bâtiments mettaient, pour accomplir ce trajet, de quatre jours à un mois.

Ah ! certes, ce n'est pas sans peine que l'infatigable ténacité de nos pères put avoir raison de la résistance des Pouvoirs publics pour mener à bien l'œuvre en laquelle ils avaient une indéfectible confiance.

Heureusement, et tout comme en votre Compagnie, Messieurs, les sciences, les lettres et les arts se prêtèrent, dans l'espèce, un mutuel secours, et l'art de l'ingénieur, la science de l'hydrographe furent sauvés par l'éloquence de Victor Hugo à la Chambre des Pairs et de Lamartine à la Chambre des Députés.

\*  
\*\*

On comprit alors qu'afin de permettre à notre fleuve magnifique de donner tout le rendement dont il était susceptible, il fallait envisager un vaste programme d'ensemble; il fallait, suivant une comparaison typique, pour lui permettre d'ingurgiter dans de bonnes conditions le bol alimentaire qu'est le navire de mer, l'aménager comme un véritable canal digestif.

La bouche ? mais c'est l'embouchure, depuis les bancs d'Amfard et du Ratier jusqu'à la Rocque.

La bouche doit se composer de lèvres (dignes basses, à construire à l'aval du méridien de Honfleur) et de mâchoires puissantes (formées par les digues hautes), armées de dents (épis).

L'épiglotte est représentée par la partie comprise entre la pointe de la Rocque et Quillebeuf. Les endiguements, en empêchant les eaux de se répandre dans l'immense cirque du Marais-Vernier et de se réfléchir brutalement sur le nais de Tancarville, paralysent la formation et les effets du mascaret.

L'œsophage, s'étendant de Quillebeuf à Rouen, doit être calibré de manière à ne laisser subsister ni les ulcères, que sont les anses, trous et aculs, ni les tumeurs que sont les hauts-fonds.

Enfin, l'estomac, c'est le port de Rouen lui-même, qui

doit avoir une capacité et des moyens d'assimilation suffisants pour lui permettre d'absorber tous les jours de 25 à 30.000 tonnes de nourriture.

Et cette comparaison me rappelle un mot bien amusant d'un de nos paysans de Basse-Normandie :

Bouilleur de cru de son métier, il remplissait, occasionnellement, dans la commune, le rôle de sacrificateur quand il s'agissait de saigner un porc. Un jour, il accomplissait ces fonctions, entouré de quelques gamins sur l'esprit desquels ce genre de spectacle exerce toujours un attrait particulier. La bête morte était, suivant l'usage, suspendue par les jarrets; l'homme venait, avec son coutelas, de la découdre du haut en bas, et les entrailles apparaissaient aux yeux écarquillés des enfants.

Il crut de son devoir de leur faire un cours d'anatomie :

« Tu vès ben, cha, ch'est la goule; cha, ch'est la gorge;  
« cha, ch'est l'estomac; épis, cha, ch'est les boudins. »

Alors, l'un des petiots, étonné de ce qu'il voyait, de s'exclamer stupéfait :

« Ah ! épis, tout cha ch'est bout à bout; tout cha cha  
« s'tient. »

Et notre bouilleur de cru, voulant fournir une explication, pense soudain à son alambic et répond :

« Mais bien entendu que cha s'tient; passque... j'vas  
« t'dire... ch'est rapport... à la *distillation*. »

Le mot, pour être pittoresque, n'en est que plus typique.

Eh ! bien oui, le canal alimentaire qu'est la Seine doit être aménagé depuis la mer jusqu'à Rouen, où les aliments, que sont les marchandises, sont triturés, réduits en chymes,

véritablement *distillés* et transformés en sang qui vivifie le cœur de la France.

\*  
\*\*

Telle est, Messieurs, l'œuvre que, depuis trois quarts de siècle et en étroite collaboration avec les ingénieurs des Ponts et Chaussées, poursuit inlassablement la Chambre de Commerce de Rouen.

Je ne saurais oublier de mentionner comme artisans de l'effort commun, tous les usagers du port, à quelque classe qu'ils appartiennent : armateurs, bateliers, négociants, importateurs, courtiers maritimes, officiers du port, lamaneurs, transitaires, stevedores, qui, s'ils travaillent — on ne saurait leur en contester la légitimité — pour leur intérêt particulier, ont, chacun dans sa sphère, si puissamment contribué, par leur initiative personnelle, à l'intérêt général.

Je n'en veux comme exemple que les perfectionnements réalisés sans répit, et par la Chambre de Commerce et par les entreprises de déchargements, grâce auxquels nous avons fait de Rouen l'un des ports les mieux outillés du monde.

\*  
\*\*

Il me faut aussi vous parler du concours très efficace que nous apportent les pilotes de la Seine.

Cette très ancienne corporation s'est bien quelque peu modifiée depuis 1450, date à laquelle Charles VII garantissait des franchises aux pilotes de Quillebcuf : « menanz et  
« conducteurs de vaisseaulx, montans et avallans en la dicte  
« rivière de Seine, moyennant et parmy ce qu'ils sont tenus  
« chascun à payer au jour de Pasques à notre recette ordi-

« naire de Pont-Audemer, la somme de VII livres tour-  
« nois et la première lamproie avec la première alose prises  
« et peschées chacun an en la dicte rivière de Seine ».

Il est aboli, le privilège qui si longtemps réserva exclusivement aux seuls marins nés et baptisés à Quillebeuf le monopole de piloter les navires en Seine. Et pourtant il était jadis tenu en si grand honneur que les femmes enceintes des communes voisines venaient faire leurs couches dans cette petite ville, pour acquérir à leurs enfants le droit d'y participer.

Aujourd'hui, la plupart des pilotes des deux stations de Quillebeuf et de Villequier ne sont plus de simples pratiques, mais des capitaines au long-cours qui, grâce à leur science nautique et aux très habiles directives de l'Officier chef du Pilotage de la Seine, sont arrivés, sur un total de cinq mille navires pilotés annuellement dans chaque sens, à réduire le nombre *d'incidents* de navigation, dont aucun n'a eu de conséquences sérieuses, au chiffre insignifiant de quatorze, soit moins de 1,5 pour mille.

Si l'on prend en considération qu'ils guident des navires de 110 à 120 mètres de longueur, tirant plus de 7 mètres, en ne conservant sous la quille que 30 centimètres d'eau, c'est-à-dire que la moindre embardée en dehors du chenal entraîne un échouement fatal, on ne peut que louer leur adresse et les féliciter de la très grande sécurité qu'ils garantissent aux assureurs et à l'armement.

\*  
\*\*

Parmi les auxiliaires les plus utiles du port, on ne saurait négliger de mentionner ces milliers d'ouvriers : dockers, mé-

caniciens, grutiers, cabestanistes, chefs d'équipe, mariniens, qui contribuent si largement à la prompt rotation des navires.

Il est malheureusement trop certain que les doctrines dissolvantes du communisme ont fait de sérieux ravages dans leurs rangs, mais hâtons-nous de constater que Rouen est l'un des ports les moins contaminés de France et que, d'ailleurs, depuis quelques années, beaucoup de ces ouvriers sont venus demander la participation aux œuvres sociales que la Chambre de Commerce comme les patrons d'industrie privée sont toujours heureux de créer en leur faveur, et dont ils se tenaient jusqu'ici systématiquement écartés.

Les Caisses de sursalaire familial et de retraites comptent maintenant de nombreux adhérents et nous augurons le plus grand bien de cette étroite collaboration du capital et du travail.

Les ignorants qui prétendent tout savoir ont parlé de salaires excessifs : c'est une erreur contre laquelle je m'élève formellement. Les gains, certes, sont élevés, mais ils ne font que rémunérer largement et équitablement le travail fourni.

Il ne faut pas oublier que le labeur du docker consciencieux est extrêmement pénible. L'ouvrier des quais use sa santé et meurt jeune. Rarement on voit des caliers atteindre la cinquantaine. Sans doute, on en attribue la cause non au travail, mais à l'alcoolisme, et, dans bien des cas, c'est incontestable. Mais n'y a-t-il pas des circonstances atténuantes ?

A l'ouvrier qui, après huit heures de travail, sort d'une cale, les cils collés par des éclaboussures de brai, les mains meurtries par la manœuvre des pelles ou des bennes, les bronches tapissées de poussière de charbon, ne faut-il pas



une volonté trop peu commune, hélas ! pour s'abstenir de rechercher dans le stimulant d'une boisson, malheureusement nocive, un réconfortant fictif ?

Je me hâte d'ailleurs d'ajouter que, de part et d'autre, des efforts ont été faits pour lutter contre ce fléau.

L'ouvrier, plus conscient de sa dignité, se rend maintenant mieux compte du danger, et l'ancien type classique du « soleil » a, pour ainsi dire, presque complètement disparu.

D'autre part, les conditions de travail ont été améliorées : les cales sont maintenant très convenablement éclairées ; les déchargements à la benne automatique soulèvent moins de poussière que ceux à la pelle ; les heures de repos ont, d'un commun accord entre ouvriers et patrons, été judicieusement ménagées ; enfin, les œuvres humanitaires : cantine anti-alcoolique et bains-douches ont leur fidèle clientèle.

D'importantes réformes ont donc été accomplies dans la voie du progrès social.

Avant d'en terminer avec ce chapitre, permettez-moi de noter une très vieille tradition, généralement peu connue, encore en vigueur parmi les ouvriers du port et qui rattache d'une manière touchante le présent au passé :

Chaque matin, en mettant le pied sur le pont du navire, le docker touche sa casquette, en prononçant la vieille formule du moyen âge : Dieu y soit !

Oui, pour qu'au cours de ton dur labeur, aucun accident ne t'arrive, pour qu'aucune paille dans l'acier de l'engin ne laisse choir le fardeau au risque de te briser les reins, pour qu'aucune benne en prenant sa « bouchée » ne te happe dans sa formidable mâchoire, tu as raison, brave ouvrier : « Dieu y soit ! »

\*  
\*\*

Après avoir examiné le côté extrêmement sérieux de la question ouvrière, reposons-nous un peu en étudiant un de ses côtés pittoresques :

Au cours des déchargements, rien n'est plus amusant que d'entendre les colloques, forcément limités mais obligatoirement nécessaires, qui s'établissent entre les ouvriers français et les matelots étrangers au sujet de la manœuvre.

Plus heureux que les constructeurs de la Tour de Babel, ils arrivent à se comprendre, en partie au moyen de gestes, en partie au moyen d'une sorte de sabir vraiment extraordinaire.

Prenons comme exemple un déchargement de bois : le chef d'équipe commandant la manœuvre ; le « commandeur », — c'est son nom, — se tient près de l'hiloire de l'écoutille. Le « winchman », le matelot étranger est à son treuil.

Quand l'élinguée est préparée dans la cale et que la chaîne est accrochée, le commandeur donne l'ordre au treuilliste de virer. Pour donner cet ordre, il décrit rapidement quelques petits cercles avec l'extrémité de l'index et commande : « hiv op ! ». C'est un mot qu'il a appris ; c'est du norvégien se rapprochant de l'anglais et que, par conséquent, toutes les nations du Nord comprennent. L'ordre est exécuté. L'élinguée monte ; mais il y a deux passages difficiles : la sortie de l'écoutille et la mise sur la lisse. La manœuvre se fait en larguant et virant successivement la chaîne.

« Amène un peu ! », dit le commandeur. La chaîne est larguée. Il faut maintenant hisser doucement « Hisse ! », c'est « hiv op ! », mais « doucement », c'est là un mot

que le français se figure ne pouvoir être saisi par l'étranger, et, comme les parents, persuadés d'être mieux compris de leurs bébés en appelant un chat : un mimine et un cheval : un dada, il traduit « doucement » par « toute petite ».

« Vire doucement » devient donc : « Hiv op toute petite ! » Et plus la manœuvre est délicate, plus le geste de l'index se fait lent. Le commandeur, telle une ballerine, se soulève sur la pointe des pieds, semblant à peine toucher terre ; ses bras s'étendent comme ceux du chef d'orchestre faisant exécuter un pianissimo, et avec un sourire d'intelligence, à l'adresse de son camarade étranger, deux plis relevant délicatement les coins de sa bouche, il susurre amoureusement : « Hiv op !... toute petite... toute... petite ! »

\*  
\*\*

A côté de ce comique pittoresque, nous avons le comique franchement ridicule, émanant de gens qui veulent se mêler des affaires du port sans en connaître le premier mot.

Combien en avons-nous vu, pendant les hostilités, de ces champignons de guerre, s'imaginant qu'il suffisait d'ouvrir un bureau sur le quai pour faire fortune !

Tel ce Parisien qui vint un jour me trouver pour m'informer qu'il entreprenait l'importation des charbons. Comme quelques minutes de conversation établissaient surabondamment qu'il ne savait ce qu'était ni une charte-partie, ni un connaissement, ni un time-sheet, l' A B C du métier, en percevant un geste d'ébahissement que je ne pus parvenir à dissimuler, il ajouta, sans se départir de sa belle suffisance :

« Evidemment, je ne suis pas encore au courant de tous

« les petits détails, car, jusqu'ici, je tenais à Paris un magasin de modes. »

Si nous n'avions eu qu'à éclairer l'ignorance individuelle de quelques particuliers, le fait ne vaudrait guère la peine d'être relaté, mais combien de fois nous sommes-nous heurtés à la nullité de représentants officiels, investis de missions d'enquête et se figurant de bonne foi qu'ils découvraient le port de Rouen !

Un exemple entre cent :

J'accompagnais un jour un groupe de députés chargés de préconiser les mesures susceptibles d'intensifier les moyens d'action de notre établissement maritime.

On s'embarque près du pont Boïeldieu, et, devant la Bourse, étaient amarrés deux petits torpilleurs :

« Comment ! me dit un des parlementaires, mais c'est admirable ! Les torpilleurs peuvent monter jusqu'à Rouen ! »

« Attendez donc un instant, lui dis-je, tout à l'heure, vous allez voir des bâtiments de 7.000 tonnes. »

Nous étions alors en pleine guerre ; les vapeurs français et alliés étaient tous réquisitionnés pour les besoins de la défense nationale, et le trafic commercial s'effectuait presque exclusivement par des navires scandinaves et particulièrement par des navires norvégiens, qui, pour éviter dans la mesure du possible les attaques des sous-marins ennemis, portaient, sur chaque flanc, deux croix tricolores, entre lesquelles était peint, en lettres de plus d'un mètre de hauteur, le mot : NORGE (Norvège).

En arrivant à Biessard, devant cette file impressionnante de vapeurs déchargeant avec une rapidité fébrile, qui don-

nait à notre port un aspect de puissance inoubliable pour ceux qui en furent témoins, l'idée me vint, tout à fait par hasard, de faire observer, à l'un de mes compagnons de voyage, que tous les navires étaient norvégiens.

« Ah ! ce sont des Norvégiens ? fit-il d'un air très intéressé. Mais à quoi donc reconnaissez-vous cela ? »

« Vous voyez sur leur flanc le nom de leur pays ; il est assez lisible : NORGE. »

« Ah ! reprit le député complètement stupéfait : Ah ! Norge, cela veut dire Norvège ? C'est vraiment curieux, je me figurais que c'était le nom de l'armateur, et je me disais : Voilà un Monsieur Norge qui a une bien jolie flotte ! »

\*  
\*\*

Mais pour quelques épisodes comiques, l'œuvre n'en reste pas moins admirable, et c'est pourquoi nous, les usagers du port, nous éprouvons pour cette admirable voie maritime, source de richesse et de prospérité nationale, le respect, la vénération du fidèle s'inclinant devant une châsse.

Sertie dans le cadre luxuriant de ses collines verdoyantes, exhalant le doux parfum de nos vieilles légendes, n'est-elle point, en effet, un magnifique reliquaire en lequel reposent l'esprit d'initiative, l'effort individuel et collectif vers le progrès, le labeur intelligent et incessant de toutes les générations qui se sont succédé ?

Mais au milieu de toutes ces reliques, il en est une qui, plus que toutes les autres, nous remplit de piété : Nous ne saurions, en effet, oublier que, le 30 mai 1431, du haut du vieux pont de la Reine Mathilde, les bourreaux de notre

sainte nationale jetèrent à la Seine les cendres de Jeanne la Martyre. Si son âme virginale plane sur la patrie, sa chair calcinée, éparpillée par le flux et le reflux, sanctifie nos rives prospères et depuis bientôt 500 ans : « Tout ce fleuve est sacré, car il est son tombeau ».

---

# RÉPONSE

AU

## Discours de Réception de M. Albert Faroult

Par M. Edward MONTIER

---

### UN TECHNICIEN HUMANISTE

---

MONSIEUR,

Il n'est peut-être pas académique que le récipiendaire fasse, même par allusions si ingénieuses qu'elles soient, à celui qui va lui répondre aussitôt après, de ces compliments qui pourraient sembler une invite à lui rendre sa politesse, comme on dit dans le pays de Caux, comme sans doute aussi aux environs d'Honfleur. Je n'ai donc point entendu les vôtres.

Je ne peux cependant vous cacher que si vous savez gré à l'Académie de vous avoir ménagé d'être accueilli au seuil de son triple portique par quelqu'un qui vous fût plus particulièrement, quoique bien obscurément ami, je lui dois, pour ma part, la même gratitude.

Je ne cacherai point à cet auditoire ni à vous que je n'ai pas été sans souhaiter cette joie et sans incliner discrètement aussi les destins à me la ménager aujourd'hui.

S'il convient, en effet, que vous parlant au nom de notre

grave Compagnie, je garde une certaine impersonnalité, qui ne fera d'ailleurs que donner une autorité plus grande aux choses que je dirai de vous, il me sera sans doute aussi permis de ne pas paraître oublier, même en public, les sentiments communs d'apostolat social, de littérature et d'amitié qui nous avaient fait fraternels l'un à l'autre dans la pénombre des œuvres d'éducation populaire, avant de nous faire ici collègues, dans le rayonnement d'une Compagnie qui tout d'abord illustre de sa propre gloire, bientôt deux fois séculaire, ceux à qui elle fait aussi l'honneur de les souhaiter dans ses rangs.

Je ne saurais donc oublier tout à fait, ce soir, ces deux modestes baraques de la foire que votre zèle apostolique soudait l'une à l'autre, voici bientôt trente ans, la Saint-Romain terminée, dans un joli clos, aux premiers renflements du sol vers Bihorel, pour y grouper les jeunes gens de votre paroisse. C'est là que je vous vis pour la première fois, cachant sous un sourire bon enfant et sous les combinaisons scénique les mieux improvisées, une culture générale déjà si solide et qui s'échappait luxurieusement en gerbes de couplets.

Sans doute, nos astres consentaient ensemble, et malgré les ellipses les plus exorbitantes, et même les éclipses momentanées, ils devaient, de ce départ commun des œuvres populaires, nous amener un jour, sans rien renier du passé, en cet Hôtel de l'ancienne Première Présidence où l'on respire encore, sous les portraits de Corneille, de Fontenelle, de Boïedieu, le parfum persistant de ce XVIII<sup>e</sup> siècle, dont Talleyrand disait que ceux qui n'y avaient point vécu ne connaîtraient jamais la douceur de vivre.

Vous entrez, en effet, Monsieur, dans une Compagnie



dont les titres de noblesse ne se comptent plus, et peut-être ne vous a-t-on pas dit toute la majesté quasi royale de cette Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Nous-mêmes, peut-être, n'y pensons-nous pas assez, pour y vivre chaque jour. Il nous suffit trop de nous y complaire et j'avais tout d'abord pensé à vous faire faire, en station, sur le seuil, connaissance avec elle si l'évocation des origines de notre Compagnie n'avait risqué de nous entraîner trop loin.

#### L'ACADÉMIE DE ROUEN

L'évocation en détail des origines de notre Compagnie risquerait de nous trop retarder.

Hélas, il est bien tard pour parler encor d'elle.

Remontons brièvement pourtant jusqu'à sa préhistoire. Dès 1716, en effet, MM. de Couronne, Néel, Le Baillif et de Missi en formaient le premier projet, et dès l'année 1735, le chanoine Berthaut et MM. de Moyencourt et Dufay, chirurgiens fort instruits, se réunissaient pour cultiver en commun la botanique et la cultivèrent, en effet, grâce à M. Delaroché, dans un petit jardin du faubourg Bouvreuil. Si je ne peux rappeler longuement le legs de l'abbé Legendre, un commensal de Boileau à Auteuil, à qui son titre de grand chantre de l'Eglise de Paris n'avait point fait oublier sa ville natale, ni vous dire toutes les phases de constitution de la Compagnie, l'intervention du Maréchal de Luxembourg, gouverneur de Normandie, les lettres patentes de Louis XV, datées de Lille, en campagne vers Fontenoy, l'initiative généreuse de M. de Cideville, l'ami assagi de Voltaire, la mélancolie de cette séance d'agonie du 21 août 1793, quand l'Académie, frappée à mort comme toutes ses sœurs, se réunit une

dernière fois, son président, le chirurgien Laumonier, déjà absent, et où, seuls, signèrent au procès-verbal, les cinq citoyens Mézaize, pharmacien, Noël de la Morinière, devenu Noël tout court, Rondeaux, Jadouille, le sculpteur, et Gourdin, l'ex-bénédictin de Saint-Ouen, qui devait sauver tant de bibliothèques, et la résurrection encore malade de 1803, la reprise des travaux, laissant de côté ces fastes de gloire, je peux à tout le moins faire revivre ici l'année académique de 1824, les évocations ne manqueront point d'agrément ni les comparaisons d'un certain piquant !

#### L'ACADÉMIE EN 1824

En cette année 1824, jusqu'au 11 août, clôture des travaux, c'est le baron Adam qui préside et il a pour successeur à cette époque M. Guttinguer, qui s'essaie à des fables.

Le baron Adam, vice-président du Tribunal, académicien de 1817, s'effarouche quelque peu des exubérances du Romantisme naissant ; il le juge comme M. Licquet, secrétaire-adjoint de la Mairie, lequel lui trouve « *un génie sombre, et n'y voit qu'une invasion de rêverie ludesque et des bizarres exaltations d'Ossian* », aussi bien qu'une mélancolie « *qui ne peut être qu'accidentelle dans le caractère français* ».

L'Académie, en 1824, est très partagée sur cette question brûlante. M. l'avocat général Bergasse, reçu l'année précédente, l'a souligné dans son discours de réception, et il serait intéressant d'analyser les discussions qui ont suivi.

M. Hyacinthe Langlois, reçu lui-même en cette année 1824, a dû concéder dans son discours de réception : que notre architecture improprement appelée gothique est née au sein de la barbarie et n'est qu'une dégénération bizarre de la

véritable architecture classique. L'abbé Gossier, nouveau venu aussi de l'année, a essayé de concilier les avis en définissant sur quatre aspects le Romantisme, et M. Guttinguer, prenant acte de ces définitions, a cru rallier tous les suffrages en classant dans le Romantisme les tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*.

Le poète Ulric Guttinguer, élu aussi en 1817, et président de la fin de 1824, écrit des fables qui, quelquefois, au moins par contraste, font songer à La Fontaine, et l'abbé Gossier reproche aux jeunes gens la manie qu'ils ont déjà de balbutier de l'anglais au lieu d'apprendre à bien parler français. Dieu sait ce qu'il dirait aujourd'hui, à moins, Monsieur, qu'il ne vous entendît.

Cette même année, l'Académie envoie une adresse à S. M. Charles X, qui succède à Louis XVIII, et met au concours, pour 1825, le voyage en Normandie de S. A. R. M<sup>me</sup> la duchesse de Berry qui, ne doutant de rien, est descendue par la Seine jusqu'à Jumièges, en bateau à vapeur !

En cette même année, l'Académie avait un doyen qui portait allègrement ses 95 ans ; c'était M. d'Ornay, dont l'élection remontait à 1762, et qui ne devait mourir qu'en 1834, à 105 ans, et encore ingambe.

Sa verve poétique s'était éveillée à quatre-vingts ans, et quinze années plus tard il écrivait allègrement ces vers, dont on pourrait aussi fêter le centenaire :

J'ai chanté mes quatre-vingts ans,  
J'étais jeune encore à cet âge ;  
J'avais encor des goûts, des désirs et des sens.  
Quelques fleurs se montraient parfois sur mon passage.

J'aime à vous présenter à votre entrée ici ce doyen de quatre-vingt-quinze ans. Celui de 1924 s'achemine avec

esprit et jouvence par le même chemin, et lui ressemble comme un frère.

Puisse-t-il, en y persévérant, vous y entraîner à votre tour : l'esprit ne tue en France que ceux qui n'en ont pas.

Mais vous ayant ainsi fait connaître en sa glorieuse antiquité, comme dans son activité d'il y a cent ans, la Compagnie en laquelle vous entrez aujourd'hui, il conviendrait sans doute que je vous fasse plus complètement connaître vous-même à ceux dont votre modestie vous a fait trop longtemps vous cacher.

Souffrez donc que je ne vous dise point seulement, en ce laconisme un peu dédaigneux du grand siècle : « Prends un siège », et que transposant un autre vers, je n'ajoute point avec désinvolture :

Monsieur, ce mot suffit et parlons d'autre chose.

Je crois mieux répondre à l'attente de tous en vous disant, l'Académie saluée : Parlons un peu de vous.

### M. ALBERT FAROULT, PERSONNALITE MULTIPLE

Aussi bien l'aspect est multiple sous lequel se présente et joue votre physionomie, et l'on pourrait dire qu'en vous non plus les contraires ne se heurtent, et qu'une séduction singulière se dégage de votre personnalité aussi complexe qu'harmonieuse.

En vous, en effet, le polyglotte ne se fait pas seulement un stock de vocables usuels, ni le technicien des choses de la mer n'oublie la poésie qui s'en dégage; le sens des affaires ne s'est point aiguisé de l'obturation du sens social, et l'humoriste a persisté sous l'homme des chiffres et l'amateur

de beau langage. Vous avez retrouvé cette souplesse d'assimilation, cette aptitude aux fonctions les plus diverses dont Périclès aimait autrefois à faire le charme monopolisé des Athéniens, poètes, stratèges et navigateurs.

J'aurai garde de tenter un panégyrique indiscret, qui paraîtrait tendre à vous situer, vivant, en cet hératisme sans sincérité que la postérité inflige à ceux qu'elle adopte. Je ne dirai même pas ici l'aménité de votre caractère, la cordialité de votre accueil, la sûreté de votre commerce, et cette douceur inéluctable qui caractérise les vrais forts. Tout le monde vous connaît ainsi, et je me bornerai à tenter l'esquisse de vos œuvres diverses.

#### L'ANCESTRALITÉ

Votre ancestralité pourra d'ailleurs nous l'expliquer.

Il y a tout à la fois en vous je ne sais quoi, la vigueur et l'agrément un peu fait d'irrésistible et de souple qui rappelle la force enveloppante de la mer elle-même, et de fait, Monsieur, ce n'est pas seulement par occasion professionnelle que vous tenez aux choses de la marine. Vous avez la mer en l'âme et dans les veines, vous êtes non seulement un hôte, mais un fils de l'estuaire séquanien, dont vous aménagez avec tant de compétence l'économie.

Si l'on consulte les documents relatifs à la Normandie, publiés par Charles Bréard, on trouve dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle un Jehan Faroult, sieur du Favril, « capitaine pour le roi de la marine du Ponant ».

Ce Jehan Faroult, surnommé Placidas, est un personnage considéré : il commande le navire *La Licorne*, de 120 tonneaux, et le 26 février 1575, ce Jehan Faroult du Naudas, Jean Auber, capitaine de *La Pucelle*, de 100 ton-

neaux, et Jean Geoffroy, capitaine de la *Madeleine*, de 80 tonneaux, s'engagent d'un mutuel consentement à se défendre contre les mauvais navires, « lesquels ont esleu pour admyral le sieur Placidas et pour vice-admyral le dict Auber ».

En 1581, janvier, mars, décembre, nous le voyons armer le « *Georges* » pour les pêches aux Terres-Neuves, et le 16 mai 1582, nous le retrouvons en rade de Villerville avec la flotille du comte de Brissac.

Le 9 mai 1597, sorti d'Honfleur avec la *Laurière*, Placidas capture aux îles Canaries le navire *La Bonne-Adventure* que l'Amirauté juge de bonne prise.

Ce Jehan Faroult, capitaine de navire, est aussi sieur du Faveril ou Favril, domaine situé en la commune d'Equainville, canton de Beuzeville, dans l'Eure, mais non loin d'Honfleur.

C'est un de ces navigateurs qui volontiers reprennent pied en plein terroir solide et creusent de leurs sillons hardis la glèbe et l'océan.

Aussi bien, vers 1680, retrouvons-nous les Faroult décidément cultivateurs, et c'est une dynastie de terriens maritimes qui commence, jusqu'à ce qu'un nouveau Jean Faroult, votre grand-père, reprenne, en l'adaptant aux transformations modernes, le rêve de dominer encore d'autre manière la mer du Ponant en se livrant au courtage maritime.

Vous êtes, Monsieur, le troisième Faroult de cette nouvelle lignée.

Mais j'ai raison de dire que vous n'avez point rompu avec le passé : la voix du sang, qui n'est point si muette que l'on dit, vous a rappelé vers les lieux mêmes d'où votre famille tire son origine et vous êtes redevenu, en rentrant en

possession du domaine de Placidas, comme lui sieur du Favril devers Honfleur.

Cette correspondance à l'appel des aïeux vous honore, Monsieur, mais elle vous a sans doute aussi donné les joies les plus pures et les meilleures inspirations.

Heureux ceux qui peuvent ainsi, revenus sur le sol et sous le ciel des aïeux, fouler la même terre et contempler les mêmes horizons, sentir autour d'eux, dans la poussée même des herbes et la floraison des arbres, ressusciter et s'épanouir pour les envelopper l'âme insaisissable et présente des morts bien-aimés.

Si abrupt, si étroit qu'il puisse être, ce coin de terre est le plus beau du monde, il sourit entre tous à l'âme. Le nom seul de Milly faisait frémir, en son brillant exil de Florence, l'âme de Lamartine :

Objets inanimés, avez-vous donc une âme  
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer.

Pour vous, Monsieur, jouissez de ce bonheur en regardant les pétales roses s'envoler de vos pommiers en fleurs vers la mer océane, conques minuscules d'une flotille qui peut mettre en les yeux de vos enfants le rêve même des Infantes d'Espagne.

En ce qui vous concerne plus personnellement, votre acte de naissance vous a appris, comme il nous l'apprend, que vous êtes né à Rouen. Et nous savons par d'anciens palmarès que vous avez fait vos humanités au Lycée Corneille. Vous en êtes sorti à 19 ans. C'était normal de votre temps, et les humanités, comme nous, n'y perdaient point.

Que rêviez-vous d'être à cette époque ? Et vers quels sommets votre âme généreuse battait-elle de ses ailes nais-

santes ? En tout cas, une foi profonde, puisée aux sources de vous savez quel cœur, vous a fait tout de suite apôtre, ce qui, pour l'époque, n'était pas si commun. Et quel entrain vous avez su mettre alors à la conquête des âmes ; le même que vous deviez mettre à la conquête des sciences.

Pour obéir, en effet, au désir paternel, vous avez entrepris alors, de 1892 à 1898, une série de voyages d'études à travers l'Europe pour apprendre, à peu près simultanément, l'anglais, l'allemand, les trois langues scandinaves, l'espagnol, l'italien, le hollandais.

Votre modestie aura beau soutenir que vous n'avez appris de ces langues que l'essentiel et le vocabulaire commercial, ce qui est vrai, c'est que vous n'avez point songé à profiter de vos séjours en tant de pays différents pour vous créer des relations avantageuses qui auraient pu vous illustrer vous-même, en les charmant à leur tour. Mais quant aux langues, vous en avez appris mieux que le rudiment.

Je n'en voudrais pour preuve que cette chanson en anglais que vous avez composée et chantée un certain soir à Londres, devant un groupe d'authentiques insulaires, et qui les fit trépigner d'aise avec des hurrahs flatteurs.

Vous êtes ainsi devenu un polyglotte des plus remarquables, et vous n'avez pas pour cela désappris le français.

Certains termes de votre discours, et que j'ai pu épingle au vol, suffiraient pour attester, par la stricte acception dans laquelle vous les enserrez, le souvenir et le souci d'une étymologie qui ne vous a pas seulement appris la structure extérieure des mots, mais qui vous a permis d'en sortir vivante l'âme toute chargée, elle aussi, d'une ancestralité de couleur et d'arome.

Or, c'est ce même travail, répété par vous dans l'étude



de multiples langues, qu'elles soient sœurs ou étrangères entre elles, qui donne à l'expression de notre pensée, même écrite seulement en français, une aisance et une dextérité singulière.

Chaque pensée pour vous et chaque objet, ne se tire point malaisément d'un pauvre vocable difficile à extraire de la mémoire et qui demeure un peu fruste et guindé.

Comme la mer innombrable, et dont la moindre vague, incolore en soi, s'irise de toutes les colorations du ciel, dans une mouvance insaisissable des plus délicates nuances, dont chaque gouttelette d'eau s'irradie et se fait tout ensemble mauve, rose et dorée au jeu simultané du soleil et des nuages, sans cesser d'être tout de même azurée, chaque pensée, pour vous, chaque objet, trouve spontanément, pour s'en diaprer, un prisme de mots, de tonalité, de sonorité, je dirai même de senteur différente et qui vous les présentent à vous-même sous cet aspect spécial, caractéristique, évocateur et pittoresque que chaque mot, dans chaque langue, prend et garde jalousement tout en se prêtant à dire, lui aussi, ce que le mot d'une autre langue dit de son côté, sans rien perdre non plus de la physionomie qui lui est propre, et si j'en juge par le très peu que je peux moi-même savoir de cette harmonisation des vocables transposés et pour ainsi dire se superposant en transparence, sans se déformer ni s'obscurcir mutuellement, sur la même pensée et sur le même objet, je devine tout l'enchantement que doit être pour vos yeux mêmes et pour vos oreilles, l'évocation d'une pensée ou d'un objet en huit vocables à la fois, tout à la fois aussi exactement synonymes de sens et absolument variés et même divers de couleur, de racine et de son !

C'est l'éblouissement, la symphonie, et comme l'ivresse émerveillée d'une sorte de Pentecôte perpétuelle qui mul-

tiplie, sans la déformer, la figure des choses, qui intensifie, sans la confondre, la force mystérieuse et pour ainsi dire le galbe, le geste, l'attitude et le parfum même de la pensée, en ajoutant à chacune ce trait particulier, cette teinte révélatrice d'origine, qui sans rien de composite, de rapporté, de disparate, fond ensemble, pour l'illustration et l'harmonie des idées et des objets, le génie même de tous les peuples et la magie chatoyante de tous les vocables !

Ce que j'essaie de vous dire, à l'instant, en mon pauvre français, avec les seuls mots de notre langue, vous, vous l'entendez tout à la fois en huit idiomes qui, tous, apportent à chacune de mes phrases toute la richesse de leur vocabulaire, toute la souplesse de leur syntaxe, et cet inpondérable mystérieux et intraduisible, qui constitue leur âme aérienne.

Trop heureux êtes-vous, Monsieur, car mieux que les agriculteurs de Virgile, et sans doute aussi que les nôtres, vous savez votre bonheur et heureux aussi, pourrait-on ajouter, si l'on osait transposer un de ces vers d'un même poète :

*Felix qui potuit hominum cognoscere linguas.*

Votre voyage d'études terminé, en 1898, continuant l'orientation de la troisième dynastie des Faroult, vous êtes nommé courtier maritime, interprète juré, conducteur de navire près la Bourse de Rouen, commissionné pour les langues, et l'on n'est pas sans abuser un peu de votre compétence, quasi universelle, et de votre complaisance plus vaste encore.

En 1905, vous êtes nommé membre de la Chambre de Commerce de Rouen, dont vous ne tardez pas à devenir le vice-président, chargé de l'Outillage public du Port. Vous devenez également syndic des courtiers maritimes de Rouen,

et en 1922, président des Syndicats des courtiers maritimes de France. Votre notoriété est devenue nationale; elle est fondée sur vos compétences techniques et sur la traditionnelle honorabilité du nom que vous portez.

De cette honorabilité je ne parlerai point ici; votre nombreuse et charmante famille en est la couronne fleurie que de nouveaux plants de jeunes oliviers ne tarderont sans doute pas à embellir encore.

#### LE RAPPORTEUR A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Vous méritez bien qu'on parle de votre compétence dans ces travaux, grâce auxquels on pourrait dire que vous avez su fondre la technique et le pittoresque. Votre assimilation de l'économie fluviale à un organisme digestif l'a prouvé tout à l'heure.

Oserais-je m'embarquer à parler du rapporteur maritime, même sans prétendre dépasser la ligne de flottaison, et ne risquerais-je point de « nager » à la manière qu'on dit maintenant et qui n'a rien de flatteur. Vous pourriez trouver meilleur appréciateur en la matière, et ne vais-je point renforcer la réputation qu'on fait aux poètes de ne rien entendre au côté pratique des choses, et de ne voir dans un fleuve que de l'eau claire, même quand elle ne l'est pas ?

Et vous-même, en me voyant m'aventurer sur cette passerelle instable qui relie le réel à la fantaisie, n'allez-vous point avoir peine à retenir quelque sourire blanc ? Nous avons vu tout à l'heure quel sort votre plume peut faire aux incompetents présomptueux, même s'ils sont députés, et j'ai l'honneur de l'Académie à sauvegarder.

Vous nous avez fait la magistrale histoire de Rouen, vous nous avez montré quand, pourquoi et comment Rouen est

devenu le premier port de France : vous avez saisi, en homme de mer, l'intuition des premiers navigateurs, et de ces hommes du Nord dont vous savez la langue, et que vous revoyez peut-être, par tout ce qui subsiste et vit encore en vous de l'âme des aïeux, remonter en drakkars, non loin de ce Favril des Faroult médiévaux, et vous avez saisi la prospérité, puis le déclin momentané de notre port ; vous avez ensuite recherché comment il convenait de l'aménager aujourd'hui pour l'adapter tout à fait aux nouvelles lois et aux nouveaux besoins de la navigation.

Mais vous n'êtes pas seulement l'historien du Rouen d'hier ; vous êtes, par vos rapports pratiques à la Chambre de Commerce, l'historien annaliste et on peut dire aussi l'artisan quotidien du Rouen de nos jours. D'aucuns écrivent l'histoire et d'autres la font, disait autrefois Salluste, et il ajoutait : « *Le mieux est de l'écrire et de la faire ensemble : Et qui fecere et qui facta aliorum scripsere multi landantur* ». Vous méritez cette louange opime, car de vous on peut dire que vos discours sont des actes et se prolongent en réalisations. Il n'y a qu'à lire les rapports que vous présentez à la Chambre de Commerce de Rouen.

Le meilleur éloge que j'en puisse faire, et cette fois en toute sécurité, c'est de dire que la plupart ont été transformés par la Chambre de Commerce en délibérations et ainsi authentiqués en valeur intrinsèque et en opportunité. L'embarras est seulement de choisir.

Parlerai-je ici de ce rapport si documenté et si suggestif, au point de vue international, que vous présentiez, dès 1907, au nom de la délégation de la Chambre de Commerce de Rouen, chargée de visiter les ports allemands de Mannheim, Ruhrort et ceux d'Amsterdam et d'Anvers ?

Qui donc a dit, même vous peut-être ? Rapports ? Spécialité monotone, technique, forme sèche : il ne faut pas avoir lu les vôtres, Monsieur : ils ne sont point verbeux, mais pleins de choses. On pourrait suivre avec émotion, en celui dont je parle, le développement prodigieux et rapide de ces groupes de ports allemands de Mannheim, avec les annexes, Rheinau, Ludwighafen, de Ruhrort, complété de Duisbourg et de Rheinhausen.

Quelle menace, dès lors, et comme ce que vous faisiez déjà remarquer s'est tragiquement éclairé depuis.

Ce rapport, c'était l'œuvre d'un technicien, certes, par l'à-propos des observations ; c'était l'œuvre d'un écrivain, par la sobre clarté de l'exposition, c'était aussi l'œuvre d'un patriote qui, sans déclamation oiseuse, mais avec une vision très nette des réalités, mettait sous les yeux de son pays les éléments d'un formidable dossier.

Aussi bien, vous avez conclu, en voyant la confiance absolue dans l'avenir des diverses Administrations libres de ces ports étrangers et rivaux, que « l'augmentation du trafic avait partout répondu aux sacrifices faits et aux travaux entrepris », et vous terminiez justement : « Pourquoi serions-nous plus timides, nous, dont le port occupe une situation exceptionnellement avantageuse ? »

C'est cette pensée qui va vous guider désormais : sans rien perdre de la prudence normande, renforcée de votre expérience personnelle ; vous allez, dans tous vos rapports, travailler et vous allez réussir à faire aménager et améliorer la situation du Port de Rouen, en réclamant, suivant la bonne méthode, plus de liberté pour obtenir plus de rendement.

Le 14 octobre 1909, au nom de la Commission du Port, vous présentiez un travail sur l'autonomie des ports ; vous y

étudiez l'avant-projet de la loi sur cette question. Cet avant-projet envisageait bien la possibilité d'octroyer l'autonomie aux ports, mais il préconisait l'institution d'un Comité exécutif officiel, et vous vous étonniez fortement que pour simplifier on compliquât et qu'on créât un rouage nouveau, alors que les Chambres de Commerce pouvaient constituer ce rouage avec plus de compétence et aussi plus d'indépendance.

Le 11 août 1910, dans un nouveau rapport, vous examiniez le projet de loi qui, modifiant l'avant-projet déjà examiné, étudiait le régime des ports maritimes : le mot d'autonomie avait disparu et vous faisiez remarquer, avec une force d'argumentation aussi discrète qu'avisée, que ce projet soumis au Sénat ne renfermait pas les éléments de la décentralisation souhaitée et promise, au contraire, et la Chambre de Commerce faisait siennes vos conclusions.

Enfin, la loi sur le régime des ports de commerce votée, dans un rapport du 11 mai 1916, vous amenez la Chambre de Commerce à déclarer avec vous qu'aucune application du nouveau régime ne pourrait être faite à un port sans l'assentiment de la Chambre de Commerce locale, et que cette application serait inopportune pour le port de Rouen.

Citons encore le rapport présenté par vous le 12 juillet 1923, et tendant à l'outillage des quais entre le bassin aux Bois et l'amont de l'ancienne île Elie, quais dont une partie devait être livrée à la fin de 1923, et le reste du début de 1924. L'ensemble du programme comprenait dix-neuf grues électriques ayant une puissance de levage de cinq tonnes; la dépense s'élevait à 7.500.000 francs. Tout, par vous, était examiné, épluché, pourrait-on dire, avec souplesse et netteté.

D'autre part, la Chambre de Commerce de Rouen, invitée par le Conseil général des Ponts et Chaussées à faire

connaître son avis sur les améliorations à inscrire au programme d'extension des voies navigables intérieures de France, pour la partie concernant le cours fluvial de la Seine entre Paris et Rouen, vous rapportiez l'excursion faite le 26 octobre 1908, de Vernon à Rouen, sur le remorqueur *Victor*, pour entendre sur place des explications tant des ingénieurs que des intéressés. Ce rapport est daté du 23 janvier 1909, et le 26 février suivant un décret intervenait pour la réalisation des travaux.

Mais le 27 mars 1924, après quinze ans, *longum mortalis ævi spatium*, rien n'était fait, et dans un nouveau rapport, concernant un travail partiel à effectuer sur l'ensemble pour supprimer la retenue ou barrage et aménager le bief de Martot, vous disiez, avec une mélancolie agrémentée d'humour, en une échappée qui, pour avoir été votre seule vengeance n'en fut pas moins soulignée : « quinze années ont depuis lors passé sur le barrage et sur le rapporteur ; l'un y gagna sans doute quelques fissures, l'autre y perdit sûrement quelques cheveux, mais au demeurant tous deux tinrent bon jusqu'à ce jour ».

Ce rapport, un des derniers en date, et qui dès le début s'éclaire d'une malice, montre bien comme avait chez vous persisté l'entrain des bien portants et la ténacité des compétents.

#### L'ÉCRIVAIN

Je pourrais continuer l'énumération de ces travaux, travaux scientifiques à coup sûr, et notre Académie est de Sciences ; mais aussi travaux littéraires, si le premier mérite d'une œuvre littéraire est d'être bien conçue et clairement énoncée.

Ces rapports documentés ordonnent et développent leurs arguments sans prolixité; ils sont exempts de déclamation, mais impressionnants de sérénité. Ils décrivent; c'est la manière que préconisait Buffon. La conclusion s'impose d'elle-même sans avoir été astucieusement sollicitée.

C'est cette ordonnance et cette sérénité qui donnent à vos œuvres techniques une chaleur concentrée et rayonnante à la fois. C'est de l'éloquence fondée en vérité : un rapport de Racine aurait été de la sorte présenté, si l'on se rapporte à la manière dont le poète de *Britannicus* et d'*Athalie* écrit l'*Histoire de Port-Royal*, en rentrant volontiers les pointes de son ironie.

Ce sont là de belles œuvres, Monsieur, puisqu'elles ont fait de vous le metteur en route de ces travaux qui font à leur tour la prospérité de notre ville et, grâce à eux, on pourrait dire que, sans peur des chiffres, vous êtes entré dans le sillage même de Lamartine, lequel, dès 1846, et sans avoir vu Rouen ni la Seine, déclanchait le mouvement que vous avez si bien mené.

Je n'ai pas à vous remémorer l'intervention inattendue, d'ailleurs improvisée, du poète d'*Elvire*, à la Chambre, le 4 mars 1846, quand les hommes pratiques de l'époque rechignaient timidement à la dépense que devait entraîner l'aménagement de notre rivière :

« Quand cette expérience, s'écriait Lamartine, n'aurait pour résultat, même en échouant, que d'arracher enfin son secret au fleuve, son secret à la marée, son mystère à la navigation maritime de la Seine, oui, quand elle n'aurait pour résultat que d'arracher le oui ou le non définitif de la nature sur la possibilité ou l'impossibilité de prolonger de 120 kilomètres la navigation française, ce oui ou ce non, arraché à la nature, vaut à lui seul vos deux millions ! »



Ainsi parlait le poète, et ce n'est pas le technicien que vous êtes qui dirait que le poète a eu tort.

### L'HOMME SOCIAL

Aussi bien, n'est-ce pas un peu son âme de démocrate qui revit en ces généreuses paroles et en ce robuste optimisme que vous proclamez et professez envers la classe, quelque peu dédaignée et redoutée, des dockers et des ouvriers du Port.

Comme le grand poète chrétien, qui fit si largement confiance au peuple, vous croyez aussi aux multiples ressources qu'il recèle en soi, et qu'une bonté qui se penche vers lui ne tarde pas à reconnaître.

Chez vous, le négociant, l'homme d'affaires, le technicien, n'ont pas absorbé l'homme social, qu'au seuil de la vie le sens chrétien informait en vous.

L'expérience de la vie même et le spectacle des transformations si rapides auxquelles nous assistons ne vous fait point vous rejeter peureusement dans les conceptions autoritaires.

Vous vous expliquez les aspirations de la classe ouvrière, à son plus humble degré, même si ces aspirations se traduisent en revendications excessives ou maladroites de forme, et il me semblait entendre tout à l'heure, en vos appréciations bienveillantes, un écho des paroles prononcées à Bruxelles en 1922, par un évêque, comme nous, normand, Mgr Julien, d'Arras.

Parlant de l'Évangile et de la civilisation, le prélat, si prudent, mais si avisé, prononçait :

« A coup sûr, il ne dépend pas de nous que les hommes

d'un métier manuel ne soient plus ou moins assujettis, en quelque manière, à des travaux forcés, mais ne récriminons par contre la poussée nouvelle, qui exalte leurs cœurs à la recherche d'un état social plus heureux. Ne mettons pas en balance le trouble économique qui peut en résulter, pour un temps, avec le bienfait d'une civilisation plus humaine, apportant à un plus grand nombre, avec le bien-être et l'aisance, les loisirs et les moyens de s'élever de quelques degrés dans la hiérarchie des hommes libres. »

Humaines et chrétiennes paroles que vous n'avez pas seulement devinées, mais que, pour votre part d'homme, vous avez réalisées en créant une Caisse de sursalaire familial pour les mécaniciens des grues de la Chambre de Commerce, mettant ainsi à exécution la pensée d'un de nos collègues les plus éminents, M. Louis Deschamps, et aussi en créant une Caisse de retraite du personnel ouvrier.

Vous n'êtes point, d'ailleurs, à dire vrai, le seul Faroult qui ait eu cette pensée éminemment charitable et sociale. Tout le monde sait que vous avez un frère, dont on peut dire que rien n'égale la pieuse affection pour vous, il réalise pleinement et loyalement avec vous le mot de l'Écriture : *Frater qui adjuvatur a fratre..*

Qu'il s'agisse d'œuvres humoristiques ou d'œuvres sociales, c'est la raison « Faroult frères » qui marche avec un ensemble touchant.

Merci, pour ma part, d'avoir parlé avec une aussi intelligente confiance de cette population de prolétaires. Vous la connaissez si bien, vous en savez les intérêts, vous en savez l'instinct de solidarité et jusqu'au langage composite qui le fait saisissable à tous et par lequel se fait aussi l'effort harmonieux, entre tous ces hommes qui parlent des idiomes

différents, mais à qui certains mots suffisent pour se comprendre et s'entr'aider.

C'est comme une sorte de berceuse aux mots enfantins, doucement et comme pieusement prononcés, qui fait évoluer d'accord tous ces hommes, sous la tension des muscles, comme s'ils étaient encore des enfans : « doucement, toute petite ! »

C'est bien ainsi qu'il faut mener la jeunesse, et le peuple éternellement jeune, avec un rythme de mouvement et une caresse de paroles, doucement, toute petite !

Pour avoir su dégager la poésie de l'inextricable treillis des treuils et des grues du port, il faut, Monsieur, être plus qu'un ingénieur, plus qu'un calculateur, plus qu'un polyglotte, il faut être un observateur, et je dirai, pour me rassurer moi-même, il faut être un peu poète !

Et dirai-je que vous ne l'êtes pas ? Vous l'êtes déjà, à coup sûr, par la sensibilité du cœur, par la fraîcheur de l'imagination, par l'optimisme et la sérénité de la pensée, par la hardiesse même de vos conceptions techniques et sociales qui demandent elles aussi une adhésion à l'enthousiasme et un acte de foi.

Mais vous flatterai-je en ajoutant que vous l'êtes encore par vos œuvres écrites, par la forme de vos œuvres.

Cet esprit d'observation qui vous fait discerner le point faible ou dangereux d'un projet de loi et les meilleurs moyens d'aménager un grand port, cet esprit de finesse, qui vous fait pénétrer et saisir, sous l'écorce rude, la psychologie naïve et saine des plus humbles travailleurs, ce double esprit, vous le portez sur tout ce qui vous entoure, et vous le traduisez, par la plume ou par le crayon avec une dextérité de connaisseur.

Quand on croit vous avoir bien analysé en considérant en

vous l'homme d'apostolat, le polyglotte, le courtier, le rapporteur et l'homme social, on ne vous connaît point encore dans toute l'harmonieuse complexité de votre personnalité, si on laisse de côté l'humaniste et l'humoriste.

#### L'HUMANISTE

Humaniste, ami des belles lettres, pour elles-mêmes, vous avez montré que vous l'êtes, pendant votre présidence de la Société de Géographie en 1911-1912, d'abord par le choix des orateurs que vous avez invités et aussi par la manière dont vous avez su leur parler en les présentant. C'est sous votre présidence que les Rouennais ont pu entendre ici Jean Richepin, le marquis de Ségur, Charles Lefebvre, Henri-Robert, Enlard et l'exquise Ely de Wissocq, cette fauvette qui s'est tue, trop tôt, avant le soir.

Vos présentations et vos remerciements ont dénoté le fin connaisseur que l'on sait et l'écrivain que vous savez être, et en ces circonstances diverses, l'optimisme de votre pensée s'embellissait encore de l'esthétique d'un verbe somptueux.

Céderai-je au besoin de rassurer rétrospectivement ma propre conscience en choisissant pour la citer ici cette phrase de facture si classique par laquelle, recevant le bâtonnier Henri-Robert, vous appréciez, avec autant de sympathie que d'exactitude profonde, le rôle de l'avocat.

« De l'âme de l'innocent comme de l'âme du criminel, disiez-vous, il sait faire jaillir les effets que le bienfaisant soleil tire de l'eau, quelles que soient les impuretés qui la souillent..., le soleil, sans qui les choses ne seraient que ce qu'elles sont, le soleil qui fait scintiller un diamant dans chaque gouttelette de la source et sait encore, dans le cloaque le plus repoussant, mettre de chaudes colorations d'or. »

Quel avocat, Monsieur, même s'il ne se reconnaît point dans l'éloge, ne souhaiterait au moins avoir ciselé la phrase !

Cette phrase suffit, d'autre part, à vous rassurer vous-même sur vos titres à entrer dans cette Compagnie.

#### L'HUMORISTE

Mais, analyste très bienveillant de l'âme des dockers, analyste très subtil de l'âme autrement compliquée de l'avocat, vous n'êtes pas moins perspicace ni moins habile quand il s'agit de démêler et de chanter en son patois même l'âme des paysans « *de l'autre côté de l'eau* », comme disent les Cauchois !

L'Académie, qui vous a ouvert si volontiers ses portes, l'aurait fait encore plus volontiers si elle avait officiellement connu ces pochades humoristiques, ces couplets délurés et savoureux, qu'une solitude fraternelle a réunis, à Fortmoville, en gerbe qui fleure bon le terroir, sous le titre, d'ailleurs alléchant, de *Chansons du Cru*.

C'est à Fortmoville, en effet, comme au Favril, que le calculateur, le courtier, l'homme social et l'écrivain se met à l'aise pour laisser apparaître seulement l'humoriste qui, tout de même, est, ailleurs, un peu contraint de brider sa verve et d'y mettre... un bouchon, comme on dirait, ailleurs aussi, d'un mousseux trop exubérant.

Votre grand-père, Monsieur, a, paraît-il, connu personnellement Béranger, il a dû vous en dire et vous en laisser quelque chose, et il est encore assez plaisant, qu'au seuil de l'Académie, quelqu'un qui n'est point sans connaître un peu le « père Claudel », introduise celui qui connaît si bien « le père Lécuyer ».

Serions-nous donc aussi un peu frères de cette main-là ?

En tout cas, quelle verve amusante, quelle souplesse de rythme, quelle malice et quelle goguenardise dans ces chansons improvisées, là-bas, de 1898 à 1923, au cours d'un dîner de famille, ou d'une fête de village :

*Lécuyer ! Lécuyer fossoyeur, Lécuyer démissionnaire, Lécuyer et la Régie, L'Hymne à Cadi, Le Bourriquet récalcitrant, Charlotte aux Pommes, Une vraie Marmelade, La Noce à Gustave, Fortmoville au Paradis* et la chanson du latin en *ous*, si innocemment irrévérencieuse !

Ces chansons mettent en scène compères et commères joyeux, lestes et malicieux ; c'est une véritable revue des mœurs et des cancans du village ; cela semble surtout destiné à faire rire, et cela y parvient. Mais de ces chansons, que Rabelais n'eut point toutes désavouées, il faut, comme il disait lui-même, savoir extraire la substantifique moëlle, et cette moëlle, c'est d'abord l'âme paysanne, avec sa psychologie jalousement enfouie, et en laquelle un citadin, un « horsain » comme on dit encore chez nous, n'est pas toujours habile à jeter la sonde.

Mais c'est aussi le vocabulaire, le patois des entours de Pont-Audemer que vous reproduisez, avec une merveilleuse aisance, orthographe et euphonie, et qui donne à vos couplets une physionomie hilarante, futée et suggestive.

Décidément, Monsieur, vous êtes polyglotte, aucun idiome n'a d'arcanes pour vous.

Ici, votre optimisme entre franchement en liesse, il respire, il s'épand, il éclate d'aise, il monte en mousse comme le pur jus des pommes du Favril et de nos mesures cauchoises, et j'ose espérer que cela nous promet à nous-mêmes de reposants intermèdes à des travaux d'allure plus austère. Avec vous, ici, le rire éclairera l'étude.

Celui-là, dit Horace, remporte tout le prix qui sait mêler l'agréable et l'utile.

Votre œuvre entière, vécue, agie, parlée, s'est aussi harmonisée, pour réaliser en vous l'humaniste moderne, en lequel la science doit savoir avec l'art voisiner.

En considérant des fenêtres de votre bureau de courtier la Seine nonchalante et chargée de navires, en l'apercevant de votre domaine ancestral vers son estuaire bondissant, combien peu sauraient évoquer, comme vous l'avez fait tout à l'heure en terminant, l'image de la Pucelle héroïque ? Combien y découvrent et y vénèrent son tombeau mouvant ? Or, nous avons, sans doute, maintenant le secret de la gravité, de la ténacité, j'allais dire de la piété, avec laquelle vous travaillez à améliorer, à embellir, à humaniser, dirait-on, le régime de notre fleuve.

Ce n'est pas seulement la prospérité d'une ville que vous augmentez ainsi. Fervent de Jeanne d'Arc, dont les cendres y ont été répandues, c'est le tombeau d'une sainte, qu'en artiste pieux autant qu'en négociant habile et en patriote averti, vous ciselez amoureusement pour le lui faire ainsi plus doux.

Monsieur, comme vous l'avez dit de la Seine elle-même, par cette pensée mystique, toute votre œuvre à vous aussi devient pieuse et sainte.

C'est pourquoi, je l'avais donc bien dit, en ce centenaire d'une année qui vit entrer en notre Compagnie, un artiste comme Hyacinthe Langlois, un philanthrope comme l'abbé Gossier, et même un ingénieur des Ponts et Chaussées comme Jean-Baptiste Swilgué, les trois portiques de cette Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vous sont justement ouverts et vous sollicitent également.

Linguiste, négociant, économiste social, humaniste et humoriste, vous n'avez pour entrer ici, où par moi chacun vous fait signe, Monsieur, que le seul embarras du choix de la porte la plus belle et la plus digne de vous.

---



# MONSIEUR ERNEST D'HAUTERIVE ET SON ŒUVRE

Par M. ED. DELABARRE.

---

L'œuvre de M. Ernest d'Hauterive se comprend d'autant mieux que l'on connaît mieux sa vie.

On ne peut, en effet, se défendre, en les rapprochant, de remarquer combien sa carrière a préparé son œuvre, et là, très évidemment, se vérifient les grands principes posés par Taine, lorsqu'il distingue dans l'œuvre d'art les influences qui ont présidé à sa formation.

Né à Issoire, en 1864, M. d'Hauterive appartient à une vieille famille de magistrats.

Après avoir poursuivi ses études au Collège, à Riom, puis à la rue des Postes, il entra à Saint-Cyr en 1884.

Nommé sous-lieutenant de cavalerie en 1886, il entra à Saumur, d'où il sortit sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> Chasseurs à cheval.

Successivement, le 27<sup>e</sup> Dragons, puis le 10<sup>e</sup> Chasseurs le reçurent comme lieutenant.

M. d'Hauterive démissionnait en 1896. Il n'avait alors publié qu'un seul ouvrage : *l'Armée sous la Révolution, 1789-1794*, étude de haute valeur historique publiée à la suite d'une mission qu'il reçut d'écrire l'histoire du régiment auquel il appartenait.

Puisant, pour son régiment, sa documentation au Minis-

tère de la Guerre, son attention fut alors fortement attirée par l'intérêt que présentent, au point de vue militaire, les archives de la période révolutionnaire.

M. d'Hauterive ne put résister au désir de réunir en un ouvrage les précieux documents historiques qu'il avait recueillis et il fit bien, puisque, dans la préparation de leurs travaux, les spécialistes de l'épopée révolutionnaire ne peuvent se dispenser de consulter aujourd'hui cette étude sur l'armée de la Révolution, dont le rôle contribua tant à assurer le succès des idées du temps. Idées alors encore mal établies, confuses et multiples, tantôt bonnes, tantôt mauvaises, en tout cas souvent contradictoires que les années et surtout un empereur devaient épurer et préciser dans ce Code vers lequel inévitablement se tournent les constitutions libérales et républicaines, Code jeune encore et fécond, en dépit des critiques sévères et quelquefois justifiées dont il est l'objet.

En parcourant tout l'œuvre de M. d'Hauterive, si l'on ne peut se défendre de rapprocher notre époque de celle de la Révolution française, l'état social de l'Europe actuelle de celui de la France en 1789, de constater que les partis politiques maîtres du pouvoir emploient pour imposer leurs doctrines à leurs adversaires les mêmes moyens pénibles et douloureux, on ne peut non plus s'empêcher de rapprocher, aux deux époques, le prestige exercé sur les masses par les grandes idées d'émancipation et l'attraction inévitable des peuples encore soumis aux vieux principes sociaux vers ceux qu'affranchit brusquement l'orage des révolutions.

En 1789, en France, comme aujourd'hui en Russie soviétique, l'armée, gagnée rapidement aux idées nouvelles, appuya la Révolution.

Dans les deux cas, tout d'abord, la même méfiance à

l'égard des officiers assermentés à l'Ancien Régime anima les soldats et cette méfiance les conduisit bientôt à l'insurrection et au meurtre.

L'indiscipline encouragée par les Clubs, amena naturellement la création de Comités dans les régiments.

Cependant, la misère s'ajoutant à l'indiscipline devait conduire l'armée au brigandage, si bien qu'en peu de temps, l'armée de l'ancienne monarchie en pleine décomposition s'affirmait incapable de résister aux coalitions extérieures qui, déjà, menaçaient la Révolution.

Ce n'est pas la création des régiments de volontaires qui devait apporter une amélioration à la situation.

Loin de s'envelopper de cette beauté idéale, de cette auréole dont les temps modernes les ont entourés, ceux-ci apportèrent, au contraire, avec eux, de nouveaux éléments de désorganisation. Se posant en héros avant même d'avoir combattu, les volontaires se conduisirent comme des maîtres du pays à qui tout était dû. Aussi, des scènes de pillage désolèrent la France jusqu'au jour où le Gouvernement leur donnant l'ordre de marcher à la frontière, les volontaires, usant d'un droit que leur accordait le décret du 28 décembre 1791, donnèrent leur démission en masse et se retirèrent chez eux.

Cependant, ce que ne pouvait obtenir la politique impuissante à discipliner les masses qu'elle avait émancipées, le danger extérieur le put.

Sur les champs de bataille, l'union se fit entre chefs et soldats ayant la même origine et n'ayant qu'une âme. Devant l'ennemi commun, la discipline s'organisa, les talents militaires s'affirmèrent progressivement.

Grisées par la poudre, orgueilleuses de leurs succès, les armées de la Révolution, malgré les efforts de certains poli-

ticiens pour les affaiblir, s'élevèrent en peu de temps d'elles-mêmes au-dessus de tout ce que l'esprit humain peut concevoir de grand.

Manquant de tout, mal habillées, mal nourries, insuffisamment armées, elles culbutèrent le monde coalisé contre la France, tandis que derrière elles la contre-révolution les menaçait.

Aussi, lorsqu'un homme sut incarner en lui leur esprit et leur parler le seul langage qu'elles pouvaient comprendre, celui de l'honneur, de la bravoure et de l'abnégation militaire, c'est sur le front du soldat qu'elles déposèrent la couronne, sacrant ainsi le génie de la guerre qui les animait.



Si la mission qui fut donnée à M. d'Hauterive d'écrire l'histoire de son régiment prépara sa carrière d'historien de la Révolution et de l'Empire, il convient de dire qu'un événement d'un ordre plus intime contribua dans une certaine mesure encore à éveiller sa curiosité sur la période révolutionnaire de la France.

En 1890, M. d'Hauterive épousait M<sup>lle</sup> Jeannine Dumas, la fille d'Alexandre Dumas fils.

Il faudrait ignorer ce que fut le général Dumas, son grand-père par alliance, et le rôle que joua ce grand soldat de la Révolution, pour ne pas comprendre l'influence que put exercer sur l'esprit attentif de M. d'Hauterive, la lecture des papiers de la famille Dumas et les mémoires d'Alexandre Dumas père, si fortement imprégnés des idées de la période la plus complexe et la plus troublée de notre histoire.

A l'appui de cette impression, il suffira de citer le titre

du second ouvrage publié par M. d'Hauterive en 1897, l'année qui suivit sa démission : *Un Soldat de la Révolution : le Général Alexandre Dumas, 1762-1806*.

Dès lors, la voie de M. d'Hauterive se trouva définitivement fixée. La période révolutionnaire et impériale devaient désormais absorber toute sa carrière.

Libre de tout souci et de toute obligation militaires, M. d'Hauterive devint l'un des plus assidus chercheurs des archives nationales et du Ministère de la Guerre.

Mais, comprenant sagement qu'une documentation puisée uniquement dans les archives ne suffit pas, et que c'est surtout l'esprit qui préside aux recherches qui donne aux œuvres leur véritable valeur, M. d'Hauterive crut devoir parfois s'arracher aux liasses poudreuses qui le passionnaient pourtant, pour chercher par l'observation un autre genre de documentation au cours des nombreux voyages qu'il fit en Espagne, en Italie et jusqu'en Russie même où il alla une dizaine de fois.

Dans ces pays où les partis politiques s'opposent si vivement les uns aux autres, où les révolutions ont plus ou moins vivement menacé ou bouleversé les institutions, M. d'Hauterive pouvait, sous des manifestations variées, poursuivre et compléter ses recherches, fixer ses idées, étudier l'évolution des idées sociales et les transformations lentes ou brutales des régimes suivant le temps ou le caractère des races et se livrer avec fruit à des comparaisons intéressantes avec la période de l'histoire de France à laquelle il a attaché fidèlement sa pensée.

M. d'Hauterive a d'ailleurs merveilleusement compris tous les avantages ou les dangers encore mal définis que

l'avenir réserve aux peuples qui ferment obstinément les yeux sur l'évolution actuelle des idées en Orient ou refusent tout au moins de s'en préoccuper.

Convient-il d'ouvrir ou de fermer définitivement l'Occident à l'Orient ?

Sans doute, des intérêts commerciaux immédiats ou futurs avec la Russie peuvent et doivent s'imposer à notre attention, mais quelque chose doit nous faire actuellement réfléchir plus que nous paraissions nous en soucier, c'est ce que l'on peut appeler le péril jaune de l'intelligence dont la contagion menace incontestablement toute la civilisation occidentale, endormie sur les vieux principes de la grande Révolution française.

Les Allemands n'ont pas perdu de vue les différents problèmes qu'offre actuellement l'Orient et c'est avec passion qu'ils cherchent à pénétrer les mystères de la pensée russe, plus près de la pensée orientale que de l'occidentale.

Écoutons, en tout cas, M. d'Hauterive :

« Quand nous nous sommes emballés dans l'alliance russe — qui était d'ailleurs une nécessité absolue pour nous — nous avons vu le Slave, non pas tel qu'il est, mais tel que le voulait notre imagination. Jamais nous ne l'avons connu. Nous lui avons prêté des sentiments que nous avons pour lui et que jamais il n'a éprouvés pour nous et nous avons ignoré ses défauts malheureusement trop réels.

« Je me suis trouvé dans le Caucase au moment de la grande tentative révolutionnaire de 1904. Pendant huit jours, j'ai vu la ville de Tiflis complètement terrorisée par les meneurs qui avaient suspendu toute la vie : plus une boutique ouverte, plus une voiture, aucune activité, sauf des meetings dans lesquels les orateurs prononçaient d'inter-

minables discours. On aurait pu croire la Révolution maîtresse absolue de la situation. Puis, brusquement, l'Autorité qui, jusque là, avait entièrement rentré ses griffes, a voulu en finir. Elle a organisé une manifestation loyaliste, au cours de laquelle quelques coups de fusils ont été tirés. Immédiatement on en a profité pour lâcher les troupes cosaques en liberté. En quelques heures, deux à trois cents individus ont été tués et le lendemain la ville reprenait sa physionomie habituelle, comme si rien ne s'était passé.

« Le Slave n'a pas de nerfs. Il est essentiellement passif. C'est ce qui explique que depuis plusieurs années, il subit, sans regimber, un régime auprès duquel le tsarisme était libéral.

« Utopiste,\* rêveur, fataliste, paresseux et ivrogne, il passe d'un extrême à un autre avec une facilité dont nous verrons probablement un jour de nouveaux exemples. Il est loin d'être mûr encore pour la liberté et, d'ailleurs, il ne l'a jamais moins eue que maintenant, ni moins méritée. »

\*  
\*\*

L'ouvrage qui suivit le *Général Dumas* a pour titre : *Le Merveilleux au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

Dans ce volume, M. d'Hauterive s'est attaché surtout à étudier l'entraînement si facile des idées du XVIII<sup>e</sup> siècle vers tout ce qui paraissait extraordinaire, entraînement dû à une crédulité parfois déconcertante malgré le scepticisme dont cette étrange Société paraît si souvent vouloir s'envelopper.

En publiant, en 1912, le *Journal d'émigration du Comte d'Espinchal*, d'après les manuscrits originaux de ses mé-

moires conservés à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand et représentant 4884 pages, M. d'Hauterive s'est surtout attaché à ne donner que ce qui intéressait la Révolution. Aussi, par le choix judicieux qu'il a fait des notes du comte d'Espinchal, son livre offre un tel intérêt que l'on se trouve inévitablement entraîné à en faire la lecture complète dès que l'on en a seulement parcouru, prises au hasard, quelques pages; car ces pages, nous montrant la Révolution vue de l'autre côté de la barricade, lui donnent un tout autre aspect que celui qu'ont légué pour l'Histoire les fondateurs de la première République... les partis politiques en triomphant n'ont-ils pas toujours raison? et Catilina n'aurait-il pas été un grand homme s'il avait pu imposer sa cause?

La partie du journal du comte d'Espinchal, publiée par M. d'Hauterive, s'étend depuis les Etats-Généraux de 1789 jusqu'à l'exécution du Roi. Admirablement documenté, le comte d'Espinchal passe en revue tous les événements qui ont marqué ces quatre années d'atroces misères pour son parti.

Entre temps, il présente une série de portraits étonnants de vie et d'observation, puissamment et délicatement brossés, des principaux personnages dont les noms se sont illustrés ou distingués au cours de la période révolutionnaire. Ce sont le Roi, la Reine, Necker, le comte d'Artois, M<sup>me</sup> du Barry, Mirabeau, Théroine de Méricourt, et d'autres encore qui passent sous nos yeux, tandis que le comte d'Espinchal nous promène avec les émigrés en Italie, en Suisse, en Prusse, s'attachant à des descriptions, pleines d'intérêt et d'humour, des mœurs et des aspects qu'offraient à cette époque ces différents pays.

Il nous fait encore assister à l'organisation de l'armée des



émigrés, à sa marche en avant contre les « brigands », puis à sa retraite et à sa dispersion, précédant de peu le procès du Roi et son exécution sur laquelle s'arrête la publication des mémoires du comte d'Espinchal. La lecture émouvante de ces mémoires montre une fois de plus l'impossibilité d'une définition exacte de la justice et de la vérité, puisque toujours l'une et l'autre mises au service des seuls intérêts ou des caprices des tyrans ou des majorités, elles s'opposent inévitablement à l'idée que peuvent en avoir les faibles ou les minorités pour qui le droit n'a plus le sens que d'obligation et de servitude.

Humainement parlant, en effet, les maîtres de l'heure groupés pour la défense de leurs commodités confondues avec celles de l'Etat, qu'eux seuls ont la prétention de représenter, considèrent toujours comme une erreur ou un crime toute conception de vérité ou de justice autre que la leur, ce qui, d'ailleurs, légitime à leurs yeux leurs propres erreurs et leurs crimes; jusqu'au jour où, vaincus à leur tour et cédant la place à d'autres, des formes nouvelles de vérité et de justice apparaissent, fondées encore et toujours sur l'intérêt et les caprices des potentats.

\*  
\*\*

Cependant, si la publication d'une partie des mémoires du comte d'Espinchal affirme l'amour que professe M. d'Hauterive pour la documentation, c'est peut-être après une plaquette curieuse : *La Police pendant la Révolution*, que M. d'Hauterive a plus nettement encore affirmé, avec l'esprit de recherche et de curiosité qui le caractérise, tout le prix qu'il attache aux matériaux solides dans les travaux

historiques, en entreprenant la publication, encore en cours actuellement, de son magnifique ouvrage sur *La Police secrète du Premier Empire*, qui lui a valu déjà le grand prix Berger de l'Académie française.

Véritable travail de bénédictin, la *Police secrète du Premier Empire* comporte actuellement trois volumes de cinq à six cents pages de texte serré, accompagnés chacun d'une table (véritable modèle du genre), apportant une merveilleuse et éblouissante clarté au milieu de la confusion des documents précieux dont M. d'Hauterive, malgré l'énormité de la tâche, a entrepris la publication.

Ce qu'est cet ouvrage sur la police secrète sous le Premier Empire, mais c'est la reproduction intégrale, tirée des Archives nationales, des bulletins quotidiens rédigés au Ministère de Police par Fouché et exclusivement destinés à l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>.

De 1804 à 1810, Fouché rédigea chaque jour, en résumé, les enquêtes faites sur tous les événements du temps et dans tout l'Empire par son armée de policiers.

Lorsqu'après le cinquième tome, M. d'Hauterive aura épuisé la publication de tout ce que contiennent les bulletins de police destinés à un Empereur qui voulait tout savoir, nous posséderons la plus formidable documentation sur l'histoire du Premier Empire qui fut jamais donnée.

*La Police secrète du Premier Empire* est donc le tableau journalier de la vie de l'Empire du 12 juillet 1804 au 31 décembre 1807.

Déjà, les plus grands historiens de la période impériale, et parmi eux M. Frédéric Masson, y ont abondamment puisé. Grâce à la conception et à l'étude des tables qui accompagnent les textes, l'accumulation des documents réunis

et publiés. devient claire et pratiquement utilisable et par elles il est aisé de retrouver instantanément le sujet cherché.

Cette publication marque chez M. d'Hauterive une curieuse évolution; car, si comme nous le disions précédemment, elle apporte l'évident témoignage de l'importance qu'il a toujours donnée à la documentation et le souci qu'il eut constamment d'établir ses affirmations sur des bases irréfutables et sérieuses, il dédaigna dans ses premiers ouvrages de fournir la moindre indication sur ses sources.

Ce dédain fut volontaire. N'affirmait-il pas alors l'inutilité et la vanité de ces notes innombrables dont les auteurs modernes, pour donner au lecteur l'impression d'une documentation bien établie, croient devoir encombrer le bas de chacune des pages de leurs publications.

— « Quelle clarté, disait-il, ce numéro du carton ou du livre dans lequel on a puisé le renseignement apporte-t-il à l'esprit. En quoi complète-t-il la pensée de l'écrivain ? Lisez Suétone, Tacite, Tite-Live et tant d'autres, lisez notre grand Michelet et voyez s'ils ont besoin, pour ce faire écouter, d'étiqueter chacun de leurs mots.

« Et quel compte tenez-vous de la critique qui, de nos jours, a fait tant de progrès ? Aucun des faits que j'avance ne vient de mon imagination. Pour les citer, je m'appuie sur des documents sérieux, mais je ne dis pas le numéro de ce document. Voilà toute la différence. Si moi, historien, je veux vous tromper, vous, public, je le ferai en mettant une note à chaque phrase, un renvoi à chaque mot. Vous y serez même bien mieux pris. »

Il est permis de ne pas partager ce sentiment exprimé alors par M. l'Hauterive, car les ouvrages historiques ne s'adressent pas exclusivement à un public peu soucieux de

remonter aux sources. Evidemment, en général, les lecteurs ne se donnent pas la peine de contrôler l'authenticité des faits avancés, mais ceux qui étudient les mêmes questions ou des questions connexes peuvent avoir besoin, dans l'établissement d'une documentation personnelle, de remonter aux mêmes sources ou de les vérifier, et c'est pour eux un temps précieux de gagné que d'en trouver l'indication dans ces notes et ces renvois nombreux dont faisait si bon marché M. d'Hauterive au début de sa carrière historique.

L'auteur, du reste, l'a parfaitement compris depuis et est revenu de ses premières impressions, puisqu'après avoir dédaigné l'indication des sources dans sa première manière, il ne publie plus, dans sa seconde manière, que des sources annotées ou éclairées par les tables admirables dont il les accompagne.

Sa *Police pendant la Révolution*, publiée dans la *Revue des Etudes historiques* en 1917, porte déjà au bas de chacune des pages les références auxquelles peut se reporter le lecteur, et même dans les tables de la *Police secrète du Premier Empire*, quand il y a lieu, en regard de certains noms propres, M. d'Hauterive croit devoir indiquer la cote du dossier individuel dressé par la police de Fouché et concernant le personnage dont il est question.

La guerre arrêta momentanément la publication de la *Police secrète du Premier Empire* : M. d'Hauterive vient de la reprendre.

\*  
\*\*

Devant le péril qui menaçait la France, son auteur n'oublia pas, en effet, l'ancien et brillant officier qu'il fut, et, dès la déclaration de guerre, après son engagement, il fut

affecté comme capitaine à l'Etat-Major à la 11<sup>e</sup> brigade d'Infanterie.

Nommé chef d'escadron à l'Etat-Major de la 6<sup>e</sup> Division d'Infanterie en 1916, il fut, en 1918, envoyé en mission à Sofia comme sous-chef d'Etat-Major des troupes d'occupation en Bulgarie.

La guerre apporta à M. d'Hauterive la Croix de Guerre et celle d'Officier de la Légion d'honneur, et c'est ainsi, qu'illustrant magnifiquement chacune de ses entreprises, M. d'Hauterive vit tour à tour le ruban rouge consacrer sa carrière militaire et une réputation d'historien de valeur couvrir ses remarquables études, d'ailleurs honorées des suffrages de l'Académie française, en attendant que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ouvre, comme il conviendrait, ses portes toutes grandes à un homme que ne négligent pas de consulter dans la préparation de leurs travaux ceux qui la composent et auprès desquels l'appellent son érudition savante et son talent.



A côté des grandes publications que nous venons de citer, l'œuvre de M. d'Hauterive se complète de notes nombreuses et d'articles divers parus dans la presse ou les revues, spécialement la *Revue des Etudes historiques* et notamment encore dans la *Revue des Deux-Mondes* où, du 15 décembre 1923 au 15 mars 1924, l'éminent historien publiait cinq articles sur la correspondance de Napoléon III et du prince Napoléon.

Sans doute, cette fois, M. d'Hauterive paraissait s'écarter un peu de la grande Révolution et du Premier Empire qui,

jusqu'alors, avaient fait l'objet de ses seules préoccupations ; mais, pouvait-il résister à l'attrait d'introduire le public dans l'intimité d'une époque dont il a pu, par ses relations, pénétrer les secrets.

Non seulement, en effet, M. d'Hauterive fut un des familiers de la princesse Mathilde, mais le salon d'Alexandre Dumas fils ne vit-il pas défilier le panthéon des Sciences, des Lettres et des Arts et toute une Société d'élite, mondaine et politique, dont les entretiens n'ont pas manqué d'instruire son esprit curieux.

L'esprit critique de M. d'Hauterive, pourtant, ne s'est pas exclusivement cantonné dans le domaine de l'Histoire, et les lecteurs de l'*Echo de Paris*, en 1902, en lisant le feuilleton que publia alors ce journal sous le titre des « Arrivistes », ont pu apprécier non seulement la profondeur du jugement et de l'observation de l'auteur de ce roman, mais aussi le charme et la clarté de son style sévèrement châtié, mis au service exclusif de l'idée qui le guide, sans se laisser distraire par ces hors-d'œuvre et ces à côté dans lesquels se complaisent trop souvent nos romanciers modernes, mais peu convenables à l'esprit d'un historien.

Toutefois, le succès littéraire remporté par M. d'Hauterive avec ses « Arrivistes », ne l'a pas distrait de la ligne de conduite qu'il s'était primitivement fixée, et, tandis qu'il poursuit la belle publication de sa *Police secrète du Premier Empire*, dont le quatrième volume paraîtra prochainement, l'éditeur Perrin imprime un nouveau volume : *L'Enlèvement de Clément de Ris*, destiné à la collection des énigmes et drames judiciaires d'autrefois.

Membre de l'Académie de Clermont-Ferrand, M. d'Hauterive fait encore partie de la Société des Gens de Lettres,

de l'Association des Ecrivains combattants et de la Société des Etudes historiques, dont il fut président en 1924.

Affable, courtois et modeste, M. d'Hauterive ne compte dans ces Sociétés et parmi tous ceux qui l'approchent que des sympathies réelles, car il connaît l'art de se faire sincèrement aimer.

Tels sont, succinctement résumés, Messieurs, l'homme et l'œuvre que votre Commission devait vous présenter.

En conséquence, votre Commission a l'honneur de vous proposer d'adresser les remerciements de l'Académie à M. d'Hauterive pour le don qu'il a bien voulu lui faire de ses œuvres dont la lecture attachante ouvre de précieux aperçus sur l'histoire contemporaine de notre France, fleur merveilleuse dont le calice en travail perpétuellement, distille pour l'humanité qui souffre le ravissement d'un idéal toujours plus élevé préparé dans l'ivresse de ses rêves généreux.

---





# MANIFESTATION D' " ENTENTE CORDIALE " A HASTINGS

LE 30 AVRIL 1924.

---

## CONFÉRENCES ET TOURISME EN ÉCOSSE

Par le Dr L. BOUCHIER

Président du " Souvenir Normand "

---

Après la touchante manifestation des officiers Ecossais en 1923, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen, l'honorable M. Baird Smith, membre correspondant de notre Académie, l'organisateur de la délégation, m'invita, au nom de la *Franco-Scottish Society*, à aller faire quelques conférences à Glasgow, Edinbourg, Aberdeen, Dundee, Saint-Andrew, principaux centres de la puissante Association.

Il m'était d'autant plus agréable d'accepter, qu'ayant habité le Berry dans mes jeunes années, j'avais étudié sur place les divers souvenirs laissés depuis le XV<sup>e</sup> siècle par les Ecossais établis principalement dans cette ancienne province.

Donc, le 29 avril dernier, je prenais à Dieppe le bateau de Newhaven où le *Versailles* nous déposait après trois heures et demie d'une agréable traversée.

Notre excellent ami, l'alderman Tree, ancien maire d'Hastings, citoyen honoraire de la Ville de Rouen, m'attendait au débarcadère pour me faciliter les formalités de la douane, et après un trajet en chemin de fer à travers

les gras pâturages du Sussex, où il me montra le vieux château normand de Pevensey, nous arrivions à Saint-Léonard, à l'hôtel Eversfield, évocateur des souvenirs déjà lointains du début de l'*Entente cordiale*.

A dix heures, le lendemain, rendez-vous à la confortable demeure de M. Tree. Des automobiles venaient nous prendre pour nous conduire au cimetière où j'avais annoncé que je déposerais une couronne sur la tombe d'Edward Clarke, membre de « l'Union Jeanne-d'Arc », et du « Souvenir Normand », de Rouen.

Par une attention délicate, le maire d'Hastings, M. Blackman, avait tenu à rehausser l'importance de la manifestation. Revêtu de son manteau d'apparat avec la chaîne traditionnelle, il m'adressa les plus touchants remerciements et l'expression de sa sympathie pour notre pays. MM. Tree, Jepson, J. Adams, ancien maire de Rye, prirent successivement la parole, et c'est tout ému que je répondis aux discours généreux et si flatteurs pour la France et la Normandie qui m'étaient adressés.

La couronne, avec un large ruban aux couleurs nationales, fut déposée sur la tombe, ainsi qu'une petite pensée venue de Marseille, modeste souvenir du marquis de La Rochetulon, l'un de ceux qui contribuèrent le plus dans l'aristocratie française à ce magnifique mouvement de l'« *Entente cordiale* ».

On dit que nos voisins sont calmes et froids. Quel dommage pour nos compatriotes de ne les avoir pas entendus ce jour-là ! Il est vrai que dans toute cette région du Sussex, il reste les descendants de tant de Normands ! L'émotion nous gagnait tous, devant cette terre nue et désolée où reposait un ami commun. Notre vénérable doyen, M. Tree,

pleurait à chaudes larmes. Après la cérémonie, il nous réunit à déjeuner à l'hôtel où l'on parla de la guerre et des pertes cruelles de chacun de nous, de la nécessité de continuer l'union de nos deux nations et aussi du camarade que nous avions perdu.

Mais il n'est si bonne société qui ne se quitte.

Dans la soirée, je partais pour Londres où, sur le conseil de l'excellent Colonel Strutt, encore un hôte de la Ville de Rouen, je m'installais au Midland-Hôtel.

Le 1<sup>er</sup> mai, réveil dans un brouillard intense, la « pea soup » des Londoniens. A midi, les becs de gaz sont encore allumés. Impossible de rien distinguer de ma fenêtre qui domine le quartier de Saint-Pancrace et de Pentonville. Heureusement, l'aimable M. Frédérick Fisher, président des « Friends of France », vint pendant cette journée interminable m'entretenir de la bonne besogne que ses amis et lui poursuivaient pour cimenter l'union de nos deux pays.

Au matin du jour suivant, pèlerinage au British Museum et visite des antiquités grecques. On a déploré que Lord Elgin, de 1801 à 1803, ait rapporté en Angleterre ces magnifiques débris de l'art antique, mais que seraient-ils devenus s'ils étaient restés aux mains des Turcs ? En 1674, un peintre français, Carrey, avait dessiné le fronton occidental du Parthénon. Il n'y a qu'à constater ce qu'il en restait à l'époque de Lord Elgin pour juger. L'admirable procession des Panathénées, les jeunes filles portant en offrande le péplum tissé de leurs mains, le défilé des prêtres et des serviteurs avec les vases sacrés et les animaux qui allaient être offerts à la Déesse, les joueurs de flûte et de cithare, constituent un ensemble qui ne se trouve nulle part, une vision d'art délicieuse, qui illustrera à jamais le nom de

Phidias. On ne se lasse point de ce chef-d'œuvre inoubliable dont les parties métalliques d'or et d'argent, fixées au marbre, rehaussaient jadis l'éclat.

En cette fin d'avril 1924, toute l'Angleterre était à l'Exposition de Wembley, réservée à l'Empire Britannique, et je n'eus pas à me repentir d'avoir cédé à la curiosité générale.

Un stade colossal, pouvant contenir 120.000 spectateurs, attire tout d'abord le regard, puis ce sont les énormes palais des Ingénieurs et de l'Industrie et les pavillons du Canada, de l'Australie et de l'Afrique du Sud. On y voit les principaux paysages de ces contrées, les fermes et cultures, les fruits soigneusement entretenus sur les arbres, de sorte que l'on a l'illusion de se promener dans les vergers en pleine production. Voici tour à tour les travaux des mineurs, les cinémas complétant l'illusion, puis les exploitations agricoles, les pêcheries, les laveries d'or, de diamant, etc... En quelques heures, on en apprend plus sur l'Empire Britannique que dans un traité de géographie.

Le pavillon du Gouvernement offre au point de vue médical une importance exceptionnelle, on y a réuni tous les documents relatifs aux maladies des pays exotiques et aux parasites de l'homme : fièvre jaune, malaria, lèpre, actinomycose, peste, maladie du sommeil, etc., etc. Des photographies, moulages, des épreuves grossies facilitent l'étude de ces affections et le moyen de les combattre.

Le lendemain 3 mai, par la gare d'Euston, où la bibliothèque n'offre guère de journaux français, lacune qui serait facile à combler, le train rapide m'emmenait vers Glasgow.

A peine sorti des faubourgs fumeux où s'alignent les maisons ouvrières, apparaissent déjà les vertes prairies du

comté de Buckingham. On est frappé de la quantité de moutons à tête noire (black heads), à longue toison ondulante traînant presque jusqu'à terre, qui se montrent de tous côtés.

A Rugby, premier arrêt, nous sommes dans le voisinage de Stratford-sur-Avon, le pays de Shakespeare.

A Hest-Bank, nous longeons la mer d'émeraude et nous commençons à monter les côtes des districts où se trouvent les lacs anglais, la région la plus pittoresque du Royaume-Uni après l'Écosse. Puis c'est le Westmoreland, coupé de prés, de marais, de roseaux et de sources.

Voici Carlisle, le *borderland*, et les souvenirs de Marie Stuart, le donjon où les chefs jacobites expièrent durement la rébellion de 1745, l'église où fut marié Walter Scott, etc., etc.

A mesure que nous avançons, l'histoire d'Écosse s'affirme ; c'est l'Esk bouillonnant, traversé par le prince Edouard dans sa retraite de Derby, Gretna-Green aux mariages expéditifs, Dumfries, le pays de Bruce et des Maxwell.

Nous sommes bientôt dans les défilés de la Clyde, la contrée des indomptables presbytériens de Lanark, Ayr, Renfrew, qui battirent l'intrépide Claverhouse à London-Hill.

A la gare de Glasgow, M. Baird Smith m'attend. Notre collègue, toujours souriant, me conduit à son home élégant et artistique. On sent que c'est la demeure idéale d'un travailleur.

Que dire des prévenances dont M<sup>rs</sup> Baird Smith et lui m'ont comblé ? Une délicieuse promenade en auto permit de voir les grands chantiers de la Clyde, sillonnée, grâce à ses quinze mètres de profondeur, par les énormes

steamers transatlantiques; la ravissante contrée de Paisley, berceau des Stuart, Ralston hospital où sont les désespérés de la guerre.

Imaginez un gracieux château au milieu de vertes pelouses, mis par son généreux propriétaire à la disposition des pauvres soldats condamnés pour lésions incurables.

Fréquemment, des Sociétés de jeunes gens et de jeunes filles viennent donner des concerts à ces malheureux martyrs. Les soins les plus affectueux leur sont prodigués et, pour en donner une idée, sur une table, à côté de chaque lit, il y a un récepteur de téléphonie sans fil, qui leur permet d'entendre les concerts de Londres, d'Amérique ou de la Tour Eiffel. Je serre la main de beaucoup de ces vaillants qui ont versé leur sang sur la terre de France.

Le 5 mai, au hall de la Royal Philosophical Society, avait lieu ma première conférence sur *les Ecossais en Berry*. Ce sont ces vaillants alliés qui, après les défaites écrasantes de Crécy, Poitiers, Azincourt, relevèrent, à la victoire de Baugé, l'espoir de la France, et préparèrent la mission de Jeanne d'Arc.

Le Président, M. Baird Smith, m'aurait comblé de confusion si je n'avais reporté sur mon pays les éloges qu'il m'adressa.

L'assistance choisie et nombreuse parut vivement intéressée par ces souvenirs lointains et beaucoup me confièrent à la sortie qu'ils iront, en mémoire de leurs aïeux, à ces châteaux de la Loire et du Berry que je leur avais présentés sur l'écran.

Le lendemain, par une attention délicate, le colonel Daly, l'un des hôtes de Rouen, venait me chercher en auto et, après avoir suivi la Clyde jusqu'à Dumbarton, m'emmenait

visiter la pittoresque région des Lochs Lomond et Kathrine, dominée par les hautes montagnes, les *Ben* majestueux, couverts de neige. A Killin, nous parcourons le cimetière des Mac Nab, dans une des contrées les plus sauvages de l'Ecosse (1). Puis c'est la route pittoresque des *Trossachs*, en longeant les Lochs Tay, Earn, Lubnaig, au pied du Ben-Ledi. Toute la contrée était égayée de jonquilles, le gracieux daffodil, dont le jaune clair charmait les yeux le long des chemins, dans les prairies et autour des riants cottages près desquels on apercevait de temps en temps des daims familiers.

Sur le lac Kathrine, que nous traversons en bateau, nous évoquons la légendaire figure de Rob Roy et ces admirables romans, hommage national, élevé par Walter Scott à la gloire de ce pays, contribuèrent, plus que toutes ses guerres, ses victoires, ses malheurs, ses révolutions, à le faire connaître et aimer dans le monde entier.

Mais le temps passe vite. Il fallait s'arracher aux charmes de cette contrée tourmentée et, par des petits chemins qui traversent des marécages, où s'envolent des grouses et des coqs de bruyère, nous rentrons à Glasgow, non sans avoir jeté un regard rapide sur l'ancien mur romain qui défendait les envahisseurs contre les Pictes. La ville de Glasgow, capitale industrielle de l'Ecosse, a plus d'un million d'habitants. Sa cathédrale Saint-Mungo, du plus pur style gothique du XII<sup>e</sup> siècle, son imposante Université qui domine le délicieux parc de Kelvingrove, ses collections botaniques, ses musées,

(1) Le garçon qui nous servit à l'hôtel, sachant que je venais de Rouen, me parla de notre ville. Il avait été traité à l'hôpital anglais de Boisguillaume.

son port avec ses chantiers immenses en font une des cités mondiales les plus intéressantes à visiter.

Le 7 au soir, sous une pluie battante, car la Normandie n'a rien à envier à l'Écosse sous le rapport du climat, j'arrivais à Edimbourg. Le 8, à cinq heures, avait lieu la deuxième conférence, présidée par un avocat éminent de la capitale, M. Francis Steuart, sur *les Compagnons de Jeanne d'Arc* appartenant à la nation écossaise, le page de Coutes, Hugues Kennedy, Saulton de Mercadieu, le grand maître Nicolas de Giresme qui avait pris le nom de sa terre (1), John Stuart, probablement un parent du Connétable tué à la Journée des Harengs.

Des détails et des projections sur la bannière qui fut peinte par l'artiste James Polwart (2), dont la fille Héliette fut assistée par Jeanne d'Arc au moment de son mariage, furent suivis avec la plus vive attention par de nombreuses dames et demoiselles venues pour entendre un Français, peut-être le premier ? leur parler de l'extraordinaire héroïne, et rendre hommage à leur compatriote Andrew Lang, le journaliste, le poète et l'historien qui s'est efforcé d'écrire un livre impartial sur « la Pucelle de France » (3), véritable œuvre de science, de précision et d'honnêteté.

A Edimbourg, M. and Mrs Liddel Geddie, qui avaient bien voulu me recevoir en famille, me firent visiter Holy-Rood, aux sombres souvenirs, le château, la Canon-gate, la National Gallery, l'Académie Royale Ecossaise, le magnifique quartier de Prince-Street, avec les statues

(1) V. Francisque-Michel, de Giresme.

(2) Nom francisé dans les chroniqueurs et écrit Poulnoir.

(3) Voir *La Pucelle de France*, par Andrew Lang, traduction par le Dr L. Boucher et A. Clarke, collection Nelson.



des grands hommes, parmi lesquels le monument de W. Scott est le plus important.

Mais je n'ai point la prétention de décrire la ville, c'est une véritable capitale aux élégants quartiers modernes qui lui ont valu d'être appelée l'Athènes du Nord.

Lentement, par le chemin des écoliers, je m'acheminai vers Aberdeen en passant par Falkirk, qui évoque la défaite de Wallace, la victoire du Prince Charlie avant Culloden. Ce serait une faute de ne pas s'arrêter à Stirling où l'antique château des rois d'Ecosse, que l'on aimerait voir transformé en un Musée national, est encore debout et intact. Vieux murs où sont enclos les plus chers souvenirs du pays et où l'on montre sur le rempart la petite lucarne d'où Marie Stuart, enfant, contemplait le magnifique panorama, les jeux et les exercices des soldats. Combien glorieux ce paysage, avec le *old bridge* commémorant la victoire de Wallace et, de l'autre côté, Bannockburn « qui fit la nation écossaise » ! très juste remarque de *Hope Moncrieff* dans son bel ouvrage *Scotland*. La reine Victoria affectionnait cette seigneuriale demeure.

Entre deux trains, je parcours Perth, si pittoresquement située sur le Tay. On ne manque pas de s'arrêter à la maison de la jolie fille de Perth, évocatrice du fameux roman, *le Jour de Saint-Valentin*. Walter Scott a immortalisé quelques-uns des drames poignants qui se sont déroulés ici. Le combat des trente, l'assassinat de Charles I<sup>er</sup> à Blackfriars, les prêches passionnés de Knox, la conspiration de Gowrie House, etc..., reviennent à l'esprit. Jamais peuple n'a eu une histoire plus tragique et plus capable d'exalter le génie d'un homme inspiré par un ardent amour de sa patrie !

Le samedi soir, 10 mai, j'étais à Aberdeen. Le Président de la Franco-Scottish Society m'a déjà invité pour la journée du lendemain dimanche, qui se trouve coïncider avec la fête nationale de Jeanne d'Arc en France.

M. Lachlan Mac Kinnon et sa famille honorent l'antique tradition de l'hospitalité écossaise et après une cordiale réception dans la coquette villa de Queen's Road, précédée d'un jardinet au gazon vert émaillé de fleurs, l'on me conduit en auto visiter le séminaire catholique de Blair.

Le musée historique qu'il renferme est, sans aucun doute, une des curiosités de l'Ecosse. Beaucoup de tableaux des rois et de leurs célèbres ministres proviennent du Collège Ecossais de Paris et ils ont échappé aux révolutions. Un moulage de la tête de l'infortunée Marie Stuart, fait après l'exécution, est d'un saisissant réalisme. L'érudit supérieur, Mgr Mac Gregor, nous détaille les toiles anciennes, constituant un véritable trésor cher à tous les patriotes calédoniens. La chapelle a de beaux marbres, on dirait une église de Rome. Quant à la bibliothèque, elle est remarquablement distribuée et l'on y jouit d'un fort beau panorama. Heureux ceux qui ont le loisir de pouvoir travailler dans ce calme asile si favorable à l'étude et au recueillement.

De là, nous poursuivîmes la route jusqu'à Banchory où me fut montré l'hôtel Tornakoil. Là mourut Andrew Lang, dont j'avais été le collaborateur, et nous revenions la nuit par la rive droite de la Dee.

Le lendemain, une aimable institutrice française, M<sup>lle</sup> Reux, accompagnée de son fiancé, et M<sup>rs</sup> Stephenson, secrétaire du Comité, nous montrèrent les curiosités de la cité, la cathédrale Saint-Machar, King's et Marischal Collège, le Town Hall et le Musée municipal.

La ville d'Aberdeen bâtie en granit, parfois poli comme du marbre, semble devoir par sa solidité défier les années. Mais cette qualité n'empêche pas l'élégance des habitations modernes et des monuments d'Union Street, qui vous laissent une impression de grandeur et d'élégance.

Balayée par la brise du large, la cité doit être une des plus aérées et des plus saines du monde entier.

Le soir du 12 mai, sous la présidence de M. Mac Kennon, je célébrais dans sa patrie le fameux Barbour, le poète du héros national, de Bruce, et je retraçais l'histoire de cette petite ville du Berry qu'est *Aubigny*.

Ici, on a conservé le culte du passé et une ardente sympathie pour les anciens souverains. On suivit avec attention l'attachante épopée de John Stuart, le Connétable, et de tous ses successeurs dont les Béraud et les Robert Lennox furent en même temps de grands serviteurs de la France, comblés d'honneurs et de dignités par les rois.

Les projections relatives aux vieilles maisons de bois sculpté, aux châteaux d'Aubigny et de la Verrerie, avec sa curieuse galerie, souvenir des guerres d'Italie, les graffiti qui portent la signature de personnages illustres, l'évocation de Catherine d'Entraygues qui conduisit ses troupes à la défense de la muraille contre les armées de la Ligue, de Louise de Pencoët de Kéroualle, duchesse de Portsmouth, favorite de Charles II d'Angleterre, etc..., furent particulièrement goûtées par le public élégant qui s'était rendu à Hight School.

Le 13, je prenais le chemin de Dundee et miss Low, de la « Franco-Scottish Society » me recevait à Broughty-Ferry, le faubourg select de l'industrielle cité, si célèbre par ses marmelades.

Cette dame, instruite et distinguée, dont le frère est un des médecins les plus en vue de Londres, voulut me présenter ses amis qu'elle réunit à dîner à mon intention et je n'oublierai jamais les paroles sympathiques de tous ces braves gens. Il ne me semblait point être hors de France.

Le lendemain matin 13, elle m'emmenait en auto visiter la sombre forteresse Claypots, château de famille de Claverhouse; puis, après avoir parcouru une région fort bien cultivée, nous arrivions au manoir des Strathmore, type des anciennes résidences fortifiées dont les défenses avancées ont disparu, à la grande désolation de Walter Scott.

Le duc d'York, le fils cadet de Georges V, a choisi sa femme dans cette noble famille qui a conservé à travers les siècles une demeure vraiment royale. On montre la chambre où Duncan fut égorgé, celle où mourut Malcolm II en 1083,

Une salle à manger bien éclairée possède une cheminée monumentale avec les blasons émaillés de tous les Strathmore et de leurs alliés.

De ci, de là, des souvenirs des Claverhouse, *Bonnee Dundee*, de Charles I<sup>er</sup>, de Marie Stuart, de Jacques VI, de Walter Scott, etc..., rappellent que l'on se trouve dans une des habitations seigneuriales les plus importantes de l'Ecosse.

La chapelle conserve quelques belles toiles des peintres hollandais.

Enfin, il ne manque pas de passages et d'escaliers secrets, de trappes, pour donner un air de mystère à ce château historique, dont l'origine remonte aux temps les plus reculés.

A quatre heures, la conférence avait lieu sur *les réfugiés Ecossais à Sancerre-en-Berry*, sous la présidence de Mgr Bennett, évêque catholique. Après la tentative déses-

pérée du prince Charles-Edouard, en 1745, quelques-uns des chefs compromis dans cet essai de restauration se retirèrent dans cette ville, qui conserve encore leurs maisons, ainsi que le petit cimetière des Écossais. Les plus notables d'entre eux étaient Lord Nairne, Neil Mac Donald, Richard Morisson, Jacques Carnegie, Edouard Mac Nab. Leur histoire, celle du maréchal Mac Donald, qui fut un des grands généraux de Napoléon, une lettre du colonel Mac Nab, rappelant un incident du passage des troupes britanniques en France après Waterloo, excitèrent une vive curiosité chez les auditeurs, dont la plupart ignoraient ces incidents, et l'Assemblée s'égayait fort à la chanson du pendu du célèbre Mac Nab, le poète humoriste montmartrois si connu. Les descriptions des anciennes coutumes du Berry obtinrent aussi un vif succès. Toutefois, le sympathique Président signala qu'il avait vu aussi des cornemuses en Bretagne et dans la région pyrénéenne. Le fait est exact, mais sans doute depuis le passage des Écossais, les cornemuses ont pris un grand développement en Berry. Les efforts récents du maître Jean Rameau dans ces dernières années, ont donné un puissant essor à cette manifestation de l'art régional.

Dans le courant de la soirée, je partais pour Saint-Andrews, en passant sur le fameux pont, le Tay bridge, de plus d'un kilomètre de long, tour de force des ingénieurs. Saint-Andrews est le siège d'une célèbre Université où jadis beaucoup de Français ont professé. J'eus le temps de parcourir les ruines majestueuses de Saint-Régule et de contempler au soleil couchant les tours de l'antique cathédrale qui font songer à Jumièges.

Quelle ville aux contrastes saisissants, d'un côté le vieux

château tout effondré, les murs délabrés de ses édifices religieux ; de l'autre, l'animation et la vie intense de son Université et de ses collèges.

Celui qui fut bâti par l'illustre Warlaw conserve de nombreux souvenirs de Marie Stuart, un arbuste planté par elle, la fameuse bible à la chaîne, de Knox, etc...

Au matin du 16 mai, avec M<sup>rs</sup> Rosamond C. Shaw, nous visitons la maison de Marie Stuart à laquelle se rendrait certaine nuit le spectre de l'infortuné Darneley (?).

La bienveillante propriétaire actuelle qui nous fit visiter n'a jamais rien vu ni entendu. Puis nous nous rendîmes en véritable pèlerinage à la tombe d'Andrew Lang, surmontée d'une croix gaëlique. C'est bien là où l'écrivain voulait reposer, « *Where the wide winged hawk doth hover* » (1), entendant le long mugissement du reflux de la mer (2), à Saint-Andrew même. *Saint-Andrew by the Northern sea a haunted town it is to me !* (3).

Une agréable promenade le long de la mer et la vue du golf renommé dans tout le Royaume Uni terminèrent ce court trajet dans la cité.

A Sainte-Mary, dans le magnifique amphithéâtre de l'Université, l'électricité faisait défaut pour les projections. Je tâchai d'y suppléer en m'étendant longuement sur le sujet « *Les Ecossais et la Normandie* », dont je ne pus résumer que les principaux traits. Tout d'abord, la triste défaite de Verneuil, champ de mort des troupes alliées, dont je rappelai les pathétiques péripéties, puis je signalai les relations

(1) *Ballade 8 rhymes*, by A. Lang. Longmans, 1911. *His Choice of a Sepulchre*.

(2) — *St-Andrew Bay*.

(3) — *Almæ Matres*.

avec Dieppe et Rouen, les illustres Ecossais établis dans toute la région, les réceptions grandioses du Roi Jacques V par la Ville de Rouen, quand il y vint avec sa première femme, Marguerite de France, puis avec la seconde, Marie de Lorraine, en 1536 et en 1538; l'entrée d'Henri II en 1550, la réception de la reine douairière accompagnée de Marie Stuart, de ses ministres, cherchant l'appui de la France dans les malheureuses querelles religieuses qui déchiraient l'Écosse.

Le professeur français Tanqueray me remercia au nom de l'Assemblée, qui voulut bien applaudir chaleureusement ses trop bienveillantes appréciations. Et ce m'était une joie d'entendre un compatriote m'adresser ces quelques mots au nom de ces lettrés, de ces universitaires instruits qui sont la gloire et le légitime orgueil de l'Écosse, dont par son savoir, sa haute érudition, il a su mériter l'estime et la sympathie.

M<sup>rs</sup> C. Shaw voulut bien réunir chez elle une partie de l'auditoire d'élite qui avait assisté à la conférence et en m'en retournant à la gare j'eus l'occasion d'admirer le gracieux costume des élèves de l'Université, portant sur leurs vêtements, la grande robe rouge et l'original bonnet, le *trencher*, le tranchoir, avec les trois pompons jaune, bleu et rouge, tandis que robe et bonnet des professeurs sont noirs.

M. Tanqueray me conduisit à la station et m'expliqua le changement de train à Leuchars-Junction, le soir arrivait. Voici Cupar, Kirkcaldy, Buntisland, encore un pont gigantesque, le Forth bridge, et je suis à Edimbourg où je trouve au quai de la gare M. Liddel Geddie avec qui je dînais au Caledonian-Hôtel. Il me remettait une dernière lettre gracieuse de notre collègue M. Baird Smith, m'invitant à visiter

avec lui les abbayes de Melrose, Dryburg, Kelso, Jedburg et la célèbre demeure de Walter Scott à Abbotsford.

Quelle offre tentante ! Mais j'avais promis d'être auprès des miens pour une cérémonie de famille, et c'est avec regret que je m'éloignai de l'Ecosse, lui disant non adieu, mais au revoir ! suivant le souhait aimable de M. Mac Kinnon, au départ d'Aberdeen.

Je n'ai jamais connu de Français qui n'ait subi cette attirance de l'Ecosse, une grande charmeuse pour tant de générations d'entre nous.

Une nuit en express où l'on ne dort guère et le lendemain, à l'aube du 17, le soleil radieux inondant les monuments de Londres.

A cette heure matinale, la traversée de la station d'Euston à celle de Victoria est rapide. A 10 heures part l'express de Newhaven. A midi, c'est le bateau, puis la mer agitée par une forte houle, et bientôt les falaises de la côte normande.

Il me semble, en débarquant à Dieppe, que le voyage s'est passé dans un songe.

---



# DES TREMBLEMENTS DE TERRE

Par M. L. CLÉRY.

---

MESSIEURS,

Un éminent géologue, M. Pierre Termier, inspecteur général des Mines et membre de l'Institut, a présidé, le 6 mars dernier, la dix-neuvième Assemblée générale annuelle de l'Association des Amis de l'Institut catholique et, à l'occasion de la terrible catastrophe qui a ravagé le Japon le 1<sup>er</sup> septembre 1923 et compte, avec ses trois cent mille victimes, parmi les plus épouvantables cataclysmes que le monde puisse enregistrer, a fait à son auditoire une conférence sur les tremblements de terre. J'ai pensé que vous trouveriez quelque intérêt à avoir connaissance des traits principaux de cette remarquable étude, que ceux d'entre vous qui appartiennent à l'Association ont pu lire *in extenso* dans le compte rendu de cette Assemblée et je me propose de vous les exposer en quelques mots, pour terminer par un aperçu des phénomènes de ce genre qui se sont manifestés au cours des âges en Normandie.

On a dit fort irrespectueusement des médecins que, traitant du rhume de cerveau, ils n'avaient su que le baptiser du nom de coryza. Cette boutade me revient à l'esprit à propos de ces phénomènes mystérieux, dont on n'est pas encore parvenu à découvrir avec certitude la cause première, qui échappent à toutes les prévisions et dont on ne peut, dans l'état actuel de la science, qu'étudier les mani-

festations, mais que les savants ont dotés de toute une terminologie spéciale. Ils leur ont donné le nom de *séismes* et s'appellent eux-mêmes des *sismologues*. Les appareils chargés de recueillir les vibrations dues aux mouvements du sol sont des *sismographes*, consistant dans des pendules dont la masse oscillante est extrêmement lourde, en général plusieurs centaines de kilogrammes, et dont le point de suspension se déplace sous l'action d'une vibration transmise par le sol, tandis que la masse pesante reste immobile. Ce déplacement du point de suspension est enregistré par celui d'un stylet qui se meut d'une façon uniforme sur une feuille de papier et y trace une courbe appelée *sismogramme*. La *séismicité* est la fréquence plus ou moins grande des tremblements de terre dans une région déterminée.

Quelle est la cause des tremblements de terre ? Les sismologues s'accordent pour les attribuer à un choc. Mais d'où provient ce choc ? Il est possible, en particulier pour les tremblements de terre volcaniques, qu'il soit la conséquence d'une explosion. On peut aussi envisager un changement d'état physique : par exemple un espace qui était solide, se liquéfie brusquement sous l'effort d'une action violente et soudaine de radio-activité, d'où variation du volume avec expansion irrésistible. On part également de cette hypothèse que notre globe se compose de trois régions superposées : une enveloppe sphérique extérieure pierreuse sur laquelle nous marchons, la *litosphère*; une deuxième enveloppe liquide faite de roches fendues où s'alimentent les volcans, la *pyrosphère*; enfin, un noyau profond et lourd, la *barysphère*, dont on ignore l'état physique, mais dont on sait, précisément par la sismologie, qu'il a l'élasticité et la rigidité de l'acier. L'écorce terrestre reposerait ainsi sur la

pyrosphère liquide et mobile; mais il y a parfois rupture d'équilibre produisant les phénomènes sismiques. Mais à cette théorie on oppose une grave objection tirée de l'in vraisemblance de la conservation d'une mince écorce sur un bain liquide nécessairement soumis à l'action des marées.

Vous voyez donc quelle incertitude règne encore au sujet de l'origine des tremblements de terre dont, par contre, le processus a pu être étudié avec plus de précision.

Le point où se produit le choc, quelle qu'en soit la cause, est désigné sous le nom d'*hypocentre*, et pour déterminer sa position on cherche tout d'abord à repérer le centre superficiel à partir duquel se propage l'ébranlement et qui se trouve juste au-dessus de lui. On situe ce nouveau point, appelé *épïcèntre*, en traçant une série de courbes dites *isosséistes*, dont chacune est le lieu des points où le phénomène s'est manifesté avec la même intensité, celle-ci étant évaluée d'après une échelle dite échelle d'Omori, du nom de son auteur, un savant japonais, par l'accélération maximum imprimée par le séisme à un objet mobile, tel qu'un livre, une table, une pierre. Les courbes entourent la région épïcèntrale dont le milieu représente l'épïcèntre. Puis, au moyen d'une théorie fondée sur l'hypothèse que l'intensité de l'ébranlement s'accroît en raison inverse du carré de la distance, on calcule la distance de l'hypocentre à la surface, distance que l'on trouve en général de 20 à 30 kilomètres.

Voyons maintenant comment un tremblement de terre se propage au loin. Il prélude par un frémissement prolongé; au bout de quelques secondes, plusieurs grandes oscillations qu'on appelle des premières ondes, suivies d'un deuxième frémissement, puis les deuxièmes ondes et, après un calme relatif, des oscillations beaucoup plus amples dont la récep-

tion a une durée très variable pouvant atteindre plus d'une heure. Ce sont, explique M. Termier, les manifestations successives des vibrations fort complexes qui sont transmises entre le point de choc et le lieu d'observation, les unes à travers l'intérieur de la sphère terrestre, les autres à sa surface avec des vitesses très inégales. Les vitesses atteignent leur maximum quand l'épicentre est aux antipodes du sismographe : ce qui s'explique par ce fait que plus la distance est grande entre ces deux points, plus la route parcourue se tiendra dans les régions profondes de la terre et que la barysphère, comme il a été indiqué précédemment, a une élasticité et une rigidité comparables à celles de l'acier.

La théorie de l'élasticité se trouve d'accord avec l'expérience pour attribuer à un séisme se produisant aux antipodes de l'observateur une vitesse de 14 kilomètres par seconde et c'est ainsi que le tremblement de terre des îles Samoa a mis un quart d'heure pour être perçu à Paris.

N'est-il pas remarquable que cette explication des phénomènes sismiques ait été pressentie, il y a bien des années, par un Normand ? Un tremblement de terre s'étant produit en 1769 dans notre région, le *Journal des Annonces de Normandie* fit appel aux physiciens pour en découvrir la cause, et un chimiste apothicaire, nommé Guesnon, rue Coquerel, en face de Saint-Maclou, fit cette réponse qui dénote une singulière sagacité :

« La contiguïté, l'élasticité et la flexibilité des parties du globe sont autant de causes qui concourent relativement à produire un choc et à nous transmettre au même moment l'impulsion subite qui les a mises elle-mêmes en mouvement. »

On peut dire que ces quelques mots renferment en substance toute la théorie actuelle.

Un observateur exercé arrive à reconnaître, à la simple inspection d'un sismogramme, la distance approximative à laquelle s'est produit un tremblement de terre, et comme il communique avec d'autres observateurs par télégraphie sans fil, il peut savoir rapidement où se place la région épicertrale à quelques centaines de kilomètres près. C'est dire que malgré les immenses et admirables progrès réalisés par nos savants, la sismologie reste encore, en fait, dans le domaine de l'à peu près.

Il y a sur la terre deux régions particulièrement instables, celle du Pacifique, qui comprend à elle seule les quatre cinquièmes des épicertrés, et la zone méditerranéenne qui va des îles de la Sonde aux Antilles en passant par l'Himalaya, la Perse, le Caucase, les Balkans, les Alpes et la Méditerranée. Vous vous rappelez tous le terrible tremblement de terre de Messine, du 28 décembre 1908, qui fit plus de 100.000 victimes, et M. Termier rapporte que l'agitation de la mer fut telle que l'on trouva sur la plage des corps du « *Pomatomus* » « *telescopus*, bête qui ne vit que dans les vases du fond, à « 600 mètres de profondeur ». Peut-être aussi vous souvient-il, tout au moins à certains d'entre vous, du tremblement de terre survenu à Nice, en plein carnaval, il y a, si je ne me trompe, trente ou trente-cinq ans, et qui sema une telle panique que l'on vit débarquer à Paris de pauvres gens qui, dans leur affolement, s'étaient enfuis sans prendre le temps d'ôter leurs déguisements.

Dieu merci ! notre région normande, à la lisière de cette zone méditerranéenne, jouit d'un calme qui reflète celui du tempérament de ses habitants. Les secousses sismiques y sont

fort rares et de faible intensité; on n'en trouve trace que d'une trentaine en dix siècles et la dernière semble dater du 30 mai 1889, alors qu'il y en a cinq cents par an au Japon où, remarque M. Termier, « on devrait vivre dans la crainte continuelle de Dieu et des tremblements de terre », et que même en Suisse, la seule année 1881 en a compté seize.

Depuis 1889, la Commission météorologique départementale ne s'est même plus inquiétée de la constatation des phénomènes de ce genre qui ont pu se produire. Ils n'ont d'ailleurs donné lieu qu'à des manifestations et dégâts en quelque sorte classiques et sans gravité; grondements analogues à ceux que produit le roulement des lourds charrois, déplacements d'objets, lézardes dans des bâtiments, chutes de pierres. On relève toutefois, à leur occasion, quelques faits curieux que je voudrais vous relater brièvement, à l'aide d'une étude déjà faite, il y a vingt-cinq ans, par notre confrère et chroniqueur universel, M. Georges Dubosc, et de documents que possèdent la Bibliothèque municipale et les archives de notre Compagnie.

Le premier tremblement de terre dont il est question en Normandie paraît être celui qui, d'après la chanson de Roland, accompagna, en même temps que d'autres phénomènes physiques d'un caractère à la vérité quelque peu légendaire, la mort du héros à la bataille de Roncevaux.

Et terremote eo a vraiment  
De Saint-Michel jusqu'à Seine,  
De Besançon jusqu'au port de Wissant.

Remarquez ce terme : « terremote ». Au moyen âge, on se servait de latin; de nos jours, les savants usent du grec, et grâce au discrédit dans lequel est tombée cette dernière

langue, les nouvelles générations ignorent l'origine et la formation de nombre de mots, ou bien nous servent d'affreuses mixtures gréco-latines comme automobile et vélodrome.

En 890, un tremblement de terre fut précédé de l'apparition d'une comète qui, quatorze jours durant, brilla au-dessus de Canteleu.

En 1336, une secousse renversa malencontreusement quelques petites maisons qui venaient d'être épargnées par un incendie qui avait ravagé la rue Grand-Pont jusqu'à la place Beauvoisine, gagnant les abbayes de Saint-Ouen et de Saint-Amand.

En 1580, un tremblement de terre donna lieu à plus de bruit que de mal à en juger par deux documents fort curieux et qui méritent de retenir quelques instants notre attention. Ils sont intitulés, l'un : « *Discours sur le tremblement de terre advenu en la ville de Rouen, ville capitale du pays et duché de Normandie et lieux circonvoisins le 6 avril 1580, 3<sup>e</sup> fête de la Pâques, entre 5 et 6 heures du soir.*

Rouen, de l'Imprimerie de Robert Mallart, à la Grande Nef, 1580 ».

Le second : « *Discours merveilleux et effroyable du grand tremblement de terre advenu ès villes de Rouen, Beauvais, Mantes, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Calais et autres villes du Royaume.*

A Paris, pour Jean Coquerel, libraire, demeurant rue Saint-Jacques<sup>l'</sup>, près les Jésuites, 1580 ».

Ce sont, en réalité, des homélies imprimées avec l'autorisation archiépiscopale et dont les auteurs, restés anonymes, semblent avoir voulu surtout frapper l'imagination de leurs auditeurs et leur inspirer des sentiments de pénitence, intention fort louable, mais qui les conduit à donner du phénomène une explication assez inattendue.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans le premier de ces discours :

« Les principales parties de la ville, les grandes églises et plusieurs des moindres, les plus grandes rues et célèbres lieux, même la tour du gros horloge et maison de ville ont tellement tremblé que partie des bourgeois de cette ville ont abandonné leurs maisons, les autres demeurèrent tout effrayés. En outre, chose digne de remarque, la cloche dudit horloge, vulgairement appelée Beffroy, sonna par trois coups lors du tremblement de terre, ce qui ne se fait jamais que l'ennemi ne tienne la ville assiégée ou bien qu'elle soit en autre grand et éminent péril. Ce qui nous donne bien l'occasion de ne pas être naturaliste, afin qu'au lieu de réputer ce tremblement de terre à nature, à quelque accident ou autre cas fortuit, ce soit plutôt arrêt de punition. »

Et dans le second discours :

« Au lecteur chrétien, salut.

« Le temps était clair et serein, sans aucuns vens, foudres et tonnerres, sur les 4 à 5 heures du soir, il y eut un tel tremblement de terre en ladite ville de Rouen que plusieurs des églises et bâtimens de ladite ville en ont été grandement endommagés. De quoi tout le peuple était grandement ému, le clergé sur ce assemblé commanda tout sur l'heure que par toutes les paroisses de ladite ville on eut à faire processions et prières publiques à Dieu, ce qui fut exécuté assez promptement, et durèrent lesdites processions et prières publiques jusqu'à minuit et après minuit, que chacun se retira dans sa maison encore tout tremblant d'effroi d'un si subit tremblement....



« Je ne puis te prédire autre chose (ô peuple chrétien) que ta seule perdition, si tu ne fais pénitence et te retourne à ton Dieu *in jejuniis et fletu*. Et sois certain que tous ces tremblements de terre ne sont advenus que pour t'avertir à faire pénitence et retourner à lui. Et ce pendant, chrétien lecteur, tu prendras en bonne part notre présent avertissement. »

Ce tremblement de terre qui, au dire de notre... prédicateur, fit croire aux bourgeois de Rouen qu'ils étaient « au bout de leur dernier jugement » se fit sentir à Pontoise où des verrières de l'église Notre-Dame se rompirent et à Calais où « la mer a passé les bornes accoutumées », façon naïve de dépeindre une agitation sans rapport, heureusement, avec les raz-de-marée, appelés *tsunami* au Japon, nous apprend M. Termier, qui viennent presque toujours ajouter aux désastres causés par les phénomènes sismiques.

Le 4 octobre 1711, eut lieu à Rouen un tremblement de terre qui causa le débordement de toutes les eaux souterraines dans les rues.

Je dois dire à l'honneur de l'Académie, qu'elle s'est intéressée elle-même à ces manifestations de l'instabilité de notre sol.

En 1847, elle chargea son Secrétaire, M. Girardin, de recueillir des renseignements sur un tremblement de terre qui s'était produit le 10 juillet de cette même année vers 11 heures du soir à Fécamp et au Havre. L'enquête faite par mon lointain prédécesseur prouve combien il est difficile de découvrir la vérité au milieu de faits dont le récit, par ses exagérations, porte l'empreinte de l'impression qu'en ont reçue les esprits. Toute la faïencerie d'un marchand de vaisselle avait été brisée, racontait-on; des lueurs s'étaient montrées aux clochers

des églises et sur les eaux de la mer ; un bolide avait traversé la mer. Tout cela fut reconnu faux, et bien mieux, un correspondant de M. Girardin, M. Marchand, de Fécamp, qui, écrit-il au Secrétaire, *étudiait dans son lit*, déclara n'avoir absolument rien senti. En réalité, ce séisme, qui a consisté en trois mouvements dans un intervalle de quinze secondes, semble s'être simplement traduit par des vitres brisées, des tas de briques écroulés, des pierres déplacées sur des murs en construction.

Voilà, Messieurs, tout ce que j'ai pu glaner dans notre région. La récolte est maigre, mais cette fois, il ne faut pas nous en plaindre. Nous n'en devons pas moins, ne serait-ce que par un sentiment de charité et de solidarité à l'égard des régions moins bien favorisées et moins tranquilles, répéter, à la suite du savant géologue auquel vous devez cet entretien, l'invocation que l'Eglise a introduite dans les litanies des Saints :

« *A flagello terræ motu libera nos, Domine.* »

---

# ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

---

## *PRIX A DÉCERNER EN 1925*

PRIX GOSSIER (SCIENCES). — 700 francs.

(Non décerné en 1924)

*Une Etude relative à l'Histoire de Rouen pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, spécialement au point de vue économique.*

PRIX BOUCTOT (BEAUX-ARTS). 500 francs.

Sera décerné à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise, soit aux Salons de Paris.

---

*PRIX ANNUELS*  

---

L'Académie décerne aussi, chaque année, dans sa séance publique, les prix annuels suivants :

**PRIX EUGÈNE PELLECAT**

Deux prix, de 1.000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

**PRIX BOULET-LEMOINE**

Un prix de 1.000 francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

**PRIX DUMANOIR**

Un prix de 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

## PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

## FONDATION A. GUÉROULT

Grâce à la générosité de M. Aug. Guérault, compositeur et professeur de musique, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vient en aide aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure, ou seraient nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40.

## FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

(Exercice 1925)

En 1925, l'Académie de Rouen distribuera, sur les arrérages de la Fondation Braquehais-Verdrel,

un prix de dix mille francs et trois prix de cinq mille francs.

Ces prix seront accordés à des familles de l'arrondissement de Rouen, de nationalité française, comptant au moins six enfants vivants ou morts pour la France, ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

Les candidats devront produire les pièces suivantes :

1° Demande motivée ;

2° Certificat établissant le temps de résidence dans l'arrondissement de Rouen ;

3° Certificat de nationalité française ;

4° Bulletin de mariage ;

5° Liste de tous les enfants vivants ou morts (avec prénoms et dates précises), authentiquement certifiée ou accompagnée des bulletins de naissance, et, le cas échéant, de décès ;

6° Extrait du casier judiciaire ayant moins de six mois de date ;

7° Toutes pièces justificatives de charges ou d'insuffisance de ressources telles que quittances de loyer, feuille d'impôts, certificat de non-imposition, etc. ;

8° Attestations d'honorabilité émanant de personnalités connues (maire, curé, pasteur, rabbin, magistrats, employeurs, etc.)

*PRIX A DÉCERNER EN 1926*

PRIX BOUCTOT (SCIENCES). — 500 francs.

Sera décerné à l'auteur du meilleur travail :  
Mémoire original sur une question d'électricité.

PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 1.000 francs à toute personne appartenant au pays de Caux, et, par préférence aux communes de ce pays où ont résidé les familles Belain, Diel et Baillardel, et qui se sera distinguée par ses vertus, par une action d'éclat ou par des services qui, sans avoir un caractère maritime, auront été utiles au pays de Caux. Les lieux aujourd'hui connus pour avoir été habités par ces familles sont, sauf omission : Allouville, Beaunay, Bec-de-Mortagne, Cailleville, près Saint-Valery-en-Caux, Canouville, près Allouville, Crasville-la-Mallet, Dieppe, Ernambusc, près Sainte-Marie-des-Champs, Hautot-Saint-Sulpice, Les Hameaux, près Gonneville, Limpiville, Miromesnil, près Tourville-sur-Arques, Sainte-Geneviève et Venesville.

PRIX HOUZEAU. — 400 francs.

Sera décerné à l'auteur d'un travail ou d'un ouvrage de science pure ou appliquée.

*PRIX A DÉCERNER EN 1927*

PRIX GOSSIER (BEAUX-ARTS). — 700 francs.

L'Académie décernera un prix de 700 francs à l'auteur de la meilleure œuvre de musique vocale ou instrumentale due à un compositeur né ou domicilié en Normandie.

PRIX BOUCTOT (LETTRES). 500 francs.

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur de la meilleure pièce de vers : œuvre lyrique, poème, épître, conte ou fable.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *franco de port avant le 1<sup>er</sup> juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. CLÉRY, pour la Classe des Sciences, ou M. le chanoine JOUEN pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.*

« *Les lauréats des prix Bouctot et Pellecat devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres.* »

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, susceptibles de concourir pour les prix *Eugène Pellecat, Boulet-Lemoine, Dumanoir et Octave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 1<sup>er</sup> juin.



TABLE BIBLIOGRAPHIQUE  
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE  
PENDANT LES ANNÉES 1923 ET 1924

---

- ALLINNE (Maurice). — *Les Priants du Tombeau des Cardinaux d'Amboise à la Cathédrale de Rouen. — Le Tombeau du Cœur du Cardinal Guillaume d'Estouterville et la Relation du Voyage à Rouen de Louis d'Aragon, en 1517. — La Façade occidentale de la Cathédrale de Rouen : étude sur la Sculpture au XIV<sup>e</sup> siècle. — Les Vitraux de la Chapelle Saint-Romain à la Cathédrale de Rouen : étude iconographique. — Le Sculpteur Paul Mosselman à Rouen. — Catalogue descriptif et raisonné des sculptures de la Cathédrale de Rouen conservées au Musée départemental d'antiquités de la Seine-Inférieure.*
- BAIRD SMITH (David). — *From the Scottish historical Review : Glasgow in 1781. — Le Testament du gentil Cossoys. — A Note on Roman Law in Scotland. — Teste Meipso. — M. Robert Kirk's Note Book. — Concordia as allged Precedent. — A Moray Charter. — Saint-Helena in 1817. — The Defiance at Trafalgar.*
- BALTD (Jules). — *La Guadeloupe : Renseignements sur l'histoire, la Flore, la Faune, la Géologie, 1625-1715, 1715-1774, t. I, II, III.*
- BOURGEOIS (abbé H.). — *Contes normands pour les jours de fête.*
- BOURGINE (Edouard), pseud. de Paul VAUTIER. — *Les Deux Amans à l'Opéra, roman*
- CAILLE (Abel). — *Etude sur la stabilité des éthers cellulosiques.*
- CLÉMENT (E.-Albert). — *La Vierge au Bouclier, roman.*
- DU BOIS DE LA VILLERABEL (Mgr A.). — *Dom Jean Leuduguer, fondateur de la Compagnie des Filles du Saint-Esprit, Saint-Brieuc, 1924.*

- DUBOIS (Pierre). — *Quelques Statues d'églises normandes et picardes et la sculpture sur bois aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* (Conférences à la Société des Amis des Monuments rouennais, juin 1912). — *Les Assurements au XII<sup>e</sup> siècle dans nos villes du Nord*. — *Recherches sur le droit de vengeance* (Thèse de doctorat en droit, 1900). — *Le Lycée d'Amiens*. — *L'Histoire des grandes industries traditionnelles des villes françaises* (Conférence à la Société Industrielle de Rouen, 1922). — *En Picardie : La Vallée de la Somme. Les Hortillonnages. Les Pêcheries et les Tourbières* (1912). — *Une Question d'Histoire horticole : L'Introduction des Végétaux d'ornement* (Conférence à la Société d'Horticulture de Picardie, 1903). — *La Collection d'échantillons envoyés par le département de la Somme à l'Exposition des produits de l'Industrie française de 1806* (1911). — *Quelques notes sur les anciennes corporations de Brasseurs de la Picardie* (Conférence au Syndicat des Brasseurs, 1907). — *La Somme* (Guide illustré pour le Syndicat d'Initiative de Picardie).
- FAROULT (Albert). — *Chambre de Commerce de Rouen : Rapport au nom de la délégation chargée de visiter les ports de Mannheim, Avers et Rotterdam*. — *Port of Rouen : Regulation order*. — *Chambre de Commerce : L'Autonomie des Ports maritimes de commerce* (rapport, 1910). — *Programme général des travaux à envisager pour l'amélioration du Port de Rouen et de ses accès* (rapports, 1910-1911). — *Régime des Ports maritimes de commerce* (rapport, 1916).
- FORTIN (Raoul). — *Notes de Géologie normande : Contribution à l'étude du Gault et du Portlandien de Rouen, suivie de la description des fossiles portlandiens*.
- GASCARD et DAMOY. — *Chimie organique : Sur les Acides de la Cire d'abeilles. Sur les Alcools et les Carbures de la Cire d'Abelles*.
- GADEAU DE KERVILLE (H.). — *Voyage zoologique en Syrie : Poissons, Batraciens, Reptiles et Mammifères de Syrie*.
- GENSOUL (L.). — *Manuel élémentaire de Droit hôtelier à l'usage des Hôteliers français*.
- HAUTERIVE (Ernest d'). — *Un Soldat de la Révolution : Le général Alexandre Dumas (1762-1806)*. — *L'Armée sous la Révolution (1789-1794)*. — *La Police pendant la Révolution*.

- *La Police secrète du Premier Empire* (3 volumes). — *Journal d'Emigration du comte d'Espinchal*.
- HÉRISSEY (Jacques). — *Le Monde des Théâtres pendant la Révolution (1789-1800)*. — *Un Girondin : François Buzot, député de l'Eure (1760-1794)*.
- HYDE (James-H.). — *L'Iconographie des quatre parties du monde dans la tapisserie*.
- JANET (Ch.). — *Revendications : Considérations sur l'Etre vivant, III<sup>e</sup>*.
- LAFOND (Jean). — *Un Vitrail d'Engrand Le Prince à Saint-Vincent de Rouen, et sa copie par Heurtault à Saint-Ouen de Pont-Audemer*. — *Etudes sur l'Art du Vitrail en Normandie : Arnoult de la Pointe, peintre verrier de Nimègue. Les Artistes étrangers à Rouen aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*. — *Les Vitraux de Parès au Petit-Palais*. — *Une fresque du XIII<sup>e</sup> siècle à Lillebonne*. — *L'Art normand d'après le chanoine Porée*. — *L'Eglise d'Envermeu*. — *Les Œuvres d'art du front Nord au Château de Martainville*. — *L'Art chrétien dans nos vitraux normands*. — *Visite aux Monuments de Reims*. — *Le Pèlerin d'Arras*.
- LYONNEL (Henry). — *Les Premières de Corneille*.
- MAC DONALD (George). — *The roman Weill in Scotland*.
- MONFLIER (Marcel). — *Traité historique et pratique de filature de coton*.
- MONTIER (Edw.) et CHIROL (Pierre). — *Les Richesses de chez nous : L'Abbaye de Jumièges, son histoire* (M. Edw. Montier); *Sa dévastation* (M. Pierre Chirol).
- PAULME (H.). — *Emile Hérissey (1837-1921)*. Evreux, 1923.
- PENNETIER (G.). — *Discours sur l'Evolution des Connaissances en Histoire naturelle, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>* (Zoologie).
- PERRIER DE LA BATTUE (Ernest). — *Les Insectes des orgues*.
- PINTO [SACAVEM] (Alfredo). — *No remanso do lar. Chronicas musicas*. — *Verdi, 1813-1901*. — *Em terras de Portugal*. — *Sonhos de Beleza*. — *Dante perante a arte*. — *Horas d'Arte*. — *A Tetralogia de Ricardo Wagner, notas. Analyse dos poemas*. — *Ligação espiritual da musica com a Fé*. — *Cartras de Sintra*.
- PREVOST (G.-A.). — *Armorial général de France : Généralité d'Alençon, t. I et II, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie* (Publication de la Société de l'Histoire de Normandie).

- PRUDENT (Mgr). — *Les Richesses de chez nous : N.-D. de Bonsecours.*
- QUENEDEY (commandant). — *La Prison de Jeanne d'Arc à Rouen, étude historique et archéologique. — Influence des moyens de communications sur l'habitation.*
- REGNIER (Louis). — *Quelques pages sur les Monuments de Gisors.*
- ROBERT (P.-L.). — *Hernani. — Une correspondance inédite de Boïeldieu. — La Bataille romantique. — Modeste Moussorgsky (1839-1881).*
- VAN ROOSBROECK (Gustave-L.). — *Poésies inédites du Marquis de la Fure (1644-1712). — Polichinelle, comte de Paonfier, parodie inédite du Glorieux de Destouches (1732). — Unpublished poems by Gresset.*
- SANLAVILLE. — *La Propriété dans ses rapports avec l'Administration : Dépossessions et Dommages.*
- SOREL (Albert-Emile). — *L'Aile brisée, roman. — L'Offrande, roman. — Meâ Culpâ, roman.*
- SPALIKOWKI (Ed.). — *L'Art et les Problèmes sociaux, Rouen, 1924. — Aux Vents de mon Pays, Rouen, 1921. — Etudes de littérature normande contemporaine, Rouen, 1923. — La Nuit d'Avril, Rouen, 1923. — Le Jour décroît, Rouen, 1922. — Dieppe vu par un horzain, croquis pittoresque et archéologie, Rouen, 1921. — L'Ancienne Maladrerie et la Chapelle du Val-Martin. — Un Hôpital normand de la Croix-Rouge (l'hôpital auxiliaire 204 de Vernon, Eure). — Note sur la Renaissance dans la région de Clères. — En visitant les vieux donjons normands, Rouen, 1921.*
- STREENSTRUP (Johannes). — *Etude sur le temps des Vikings.*
- VACANDARD (Abbé). — *Jean d'Arranches, d'après le De officiis.*
- VIGNES ROUGES (Jean des). — *Bourru, soldat de Vauquois, roman. — Pour la formation d'une élite nouvelle : Deviens un Chef ! — Cent Millions, roman. — Sous le brassard d'Etat-Major, roman. — André Rieu, officier de France, roman.*
-

## ŒUVRES D'ART

## OFFERTES

A L'ACADÉMIE PENDANT LES ANNÉES 1923 ET 1924

DEPEAUX (Joseph). — *La rue des Capucins*, dessin. Envoi à l'occasion du prix Pellecat, 1922.

FRÈRE (Samuel). — *La Plage de Saint-Aubin-sur-Mer*.

GÉANT (Lucien). — *Tête d'homme*, dessin. Envoi à l'occasion du prix Pellecat, 1922.

JOUAS-POUTREL (Louis). — *Passage, rue du Hallage*, eau-forte.  
— *Maison, rue aux Fèvres, à Lisieux*, eau-forte. — *Rue Haranguerie, à Rouen*, eau-forte.

LECAPLAIN. — *Portrait de M. Lecaplain*, médaillon plâtre.

LE MEILLEUR. — *L'Eglise Saint-Ouen, rue du jardin*, eau-forte.

## MUSIQUE

PARAY (Paul). — *Yanitzka*, scène lyrique. — Quatre poèmes de Jean Lahor.

---



# TABLE DES MATIÈRES

## ANNEE 1923

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE.....	7
SÉANCE PUBLIQUE (19 décembre).....	9-60
Procès-verbal .....	9
Allocution de M. LABROSSE.....	10-12
Discours de M. A. DORCHAIN ( <i>La Première de Mérite</i> ) .....	13-30
Rapport sur le prix Bouctot (Sciences), par M. L. CLÉRY.....	31-39
Rapport sur les prix Pellecat, par M. Pierre CHIROL .....	41-48
Rapport sur le prix Houzeau, par M. GASCARD.....	49-51
Rapport sur les prix de vertu, par M. GENSOUL.....	53-60
RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'EXERCICE, par M. le chanoine JOUEN.....	63-74
RAPPORT DU TRÉSORIER.....	75
MÉMOIRES IMPRIMÉS.....	77-102
<i>Louis Jouas-Poutrel</i> , par M. Pierre CHIROL..	77-90
<i>Rouen au temps de Pascal</i> , par M. Pierre CHIROL .....	91-102

## ANNEE 1924

TABLEAU DE L'ACADÉMIE.....	105
SÉANCE PUBLIQUE (18 décembre).....	107-152
Procès-verbal .....	107
Allocution de M. GENSOUL, président.....	109-114
Rapport sur les prix Bouctot, par M. Edward MONTIER .....	115-125
Rapport sur les prix Pellecat, par M. Henri PAULME .....	127-140

	Pages
Rapport sur les prix de vertu, par M. le chanoine JOUEN.....	141-152
RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'EXERCICE, par M. le chanoine JOUEN.....	155-164
RAPPORT DU TRÉSORIER.....	165
DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS.....	169-376
<i>Identification d'un Tombeau de la Cathédrale de Rouen</i> , discours de réception de M. Maurice ALLINNE.....	169-197
<i>L'Architecture gothique à Rouen au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , réponse de M. le docteur COUTAN.....	199-211
<i>Coup d'œil sur le développement de l'Industrie chimique dans la région rouennaise</i> , discours de réception de M. Abel CAILLE.....	213-231
Réponse au discours de réception de M. Caille, par M. Louis GENSOUL, président.....	233-237
<i>Promenade à travers Rouen</i> , discours de réception de M. JEAN DES VIGNES-ROUGES....	239-265
Réponse au discours de réception de M. Jean des Vignes-Rouges, par M <sup>me</sup> Colette YVER....	267-286
<i>Comment et pourquoi Rouen est devenu le premier port de France</i> , discours de réception de M. Albert FAROULT.....	287-308
<i>Un Technicien humaniste</i> [M. Albert Faroult], réponse au discours précédent, par M. Edward MONTIER.....	309-334
<i>Monsieur Ernest d'Hauterive et son Œuvre</i> , par M. Ed. DELABARRE.....	335-349
<i>Manifestation d'« entente cordiale » à Hastings, le 30 avril 1924. — Conférences et tourisme en Écosse</i> , par M. le D <sup>r</sup> BOUCHER.....	351-366
<i>Les Tremblements de terre</i> , par M. L. CLÉRY.	367-376
APPENDICES :	
Prix pour 1925; 1926, 1927.....	377-382
Table des ouvrages offerts à l'Académie.....	383-





